Les conférences socio-économiques du Québec

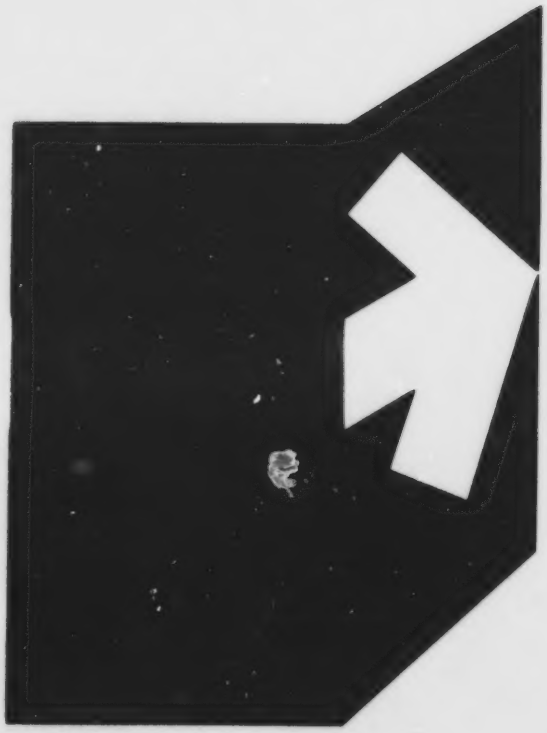

SOMMET ÉCONOMIQUE RÉGION 04

Rapport

Québec

Sommet économique
Région 04

Rapport

Les conférences socio-économiques du Québec

Sommet économique Région 04

Rapport

Rapport du Sommet économique de la région 04
(Mauricie / Bois-Francs / Drummond)
tenu à Trois-Rivières les 15, 16 et 17 mai 1983

© Gouvernement du Québec, 1984
Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec
troisième trimestre 1984
ISBN 2-551-08938-7

Présentation

Madame,
Monsieur,

Le Sommet économique de la région 04 aura été une entreprise novatrice et essentielle à bien des points de vue. Première d'une série de manifestations similaires à la grandeur du Québec, le Sommet a permis d'une part, d'asseoir à une même table les représentants(es) des forces vives de la région et d'autre part, de traduire concrètement les aspirations de ceux et celles qui participent à la vie socio-économique de notre communauté.

La préparation soignée des intervenants et le sérieux de leur démarche ont marqué les discussions tout au long de ces quelques jours de débats. Ces mêmes critères ont permis d'en arriver à des consensus majeurs reflétant l'ouverture d'esprit et la capacité de concertation qui doivent animer une telle manifestation.

Permettez-moi d'espérer que les résultats de ce Sommet économique ne représentent que la pointe de l'iceberg puisque le travail est loin d'être terminé. Le Comité du suivi a pris la relève et doit pouvoir compter sur les mêmes éléments qui ont rendu possible l'arrêt d'objectifs précis.

Le Sommet économique de la région 04 a été qualifié à juste titre de modèle de concertation. Il nous appartenait d'ouvrir la voie à un nouvel équilibre dynamique entre forces vives d'une société. Puissions-nous continuer ce qui a été entrepris de façon à assurer la pérennité de cette démarche.

Yves L. Duhaime

Ministre de l'Énergie et des Ressources

Avant-propos

« Il me paraît . . . inévitable . . . que l'humanité soit amenée à se poser en masse la question du sens et de la valeur de la peine qu'elle se donne et je ne doute guère que l'issue soit un acte de foi en l'avenir »

Pierre Teilhard de Chardin, *Être plus*

À notre tour maintenant. . .

Le défi était de taille. Était-il possible en moins d'un an d'amener tous les agents économiques autour d'une table pour leur faire prendre des engagements conduisant à des actions concrètes afin de favoriser le développement sinon une nouvelle relance de la région 04?

Le défi a été en partie gagné. Le Sommet a été tenu les 15, 16 et 17 mai 1983. Le Comité du suivi a commencé son travail pour voir à ce que les engagements soient tenus et que les actions débutent. Dans un an ou deux, nous saurons si le succès a été complet.

Pour cela, il appartient à tous ceux qui ont participé et qui ont cru dans le Sommet d'être vigilants et de continuer à travailler . . . et à se dire . . . À NOTRE TOUR MAINTENANT. . .

Le Comité d'orientation du Sommet
Le Comité de gestion du Sommet

Table des matières

Présentation V

Avant-propos VII

Introduction 1

Partie I — L'état de la situation 7

Chapitre 1 — La situation socio-économique de la région 9

1.1 Une région en mutation 11

1.2 Le contexte géographique: une région « centrale » ou « périphérique »? 13

1.3 Les perspectives générales 14
1.3.1 La population et son vieillissement 14

1.4 Le marché du travail, le chômage, les relations de travail et la qualité de vie au travail 17
1.4.1 Le chômage des jeunes 19
1.4.2 La situation de l'emploi en 1983 20
1.4.3 Les relations de travail et la qualité de vie au travail 21
1.4.4 L'évolution du revenu et des salaires 23
1.4.5 Le produit intérieur brut et la structure de l'activité économique 25

1.5 La structure de production 29
1.5.1 L'agriculture 29
1.5.2 Le secteur manufacturier 31
1.5.3 La productivité et les coûts unitaires de main-d'oeuvre 40
1.5.4 Les liaisons interindustrielles en marchandises 44
1.5.5 La construction et les investissements 49
1.5.6 Le secteur tertiaire 55
1.5.7 Le tertiaire « privé » et de gestion (ou moteur) 56
1.5.8 Le tourisme 57
1.5.9 La clientèle touristique de la région 57
1.5.10 L'attrait touristique de la région 58
1.5.11 La villégiature résidentielle 61
1.5.12 Conclusion 62

Chapitre 2 — Les forces et les faiblesses des sous-régions: un premier diagnostic régional 63

2.1 Une vue générale des MRC 65
2.1.1 La MRC du Haut-Saint-Maurice 70
2.1.2 La MRC de Mékinac 75
2.1.3 La MRC du Centre-Mauricie 75
2.1.4 La MRC de Francheville 76
2.1.5 La MRC de Maskinongé 77
2.1.6 La MRC de Bécancour 78
2.1.7 La MRC de Nicolet/Yamaska 79
2.1.8 La MRC d'Arthabaska 79
2.1.9 La MRC de Drummond 81

2.2 Analyses complémentaires: quelques possibilités 83
2.2.1 La qualité de vie au travail 83
— Quelques mesures ou manifestations de l'insatisfaction .. 83
— Les causes 85
— Des solutions 86
2.2.2 L'entrepreneurship et la création d'entreprises 88
— L'historique 89
— La situation des PME au Québec et dans la région 91
— Le profil de l'entrepreneur 96
— Le développement de l'entrepreneurship en région 97
— La sous-traitance 100
— La sous-traitance dans la région 04 105
2.2.3 L'innovation et la microtechnologie 107
— La recherche-développement industrielle au Québec 107
— L'innovation et la PME 111
— Le processus de l'innovation 112
— Quelques moyens pour favoriser l'innovation 112
— Des contraintes, des dangers 114
2.2.4 Les échanges extérieurs: la nécessité de tenir compte du marché international 115
— Les exportations 116
— Les importations 120
— Les modalités ou les conditions pour favoriser l'exportation 121
— Les moyens à développer 124
— Conclusion 124

2.3 Quelques analyses industrielles régionales complémentaires 125
2.3.1 La forêt et les ressources minières 125
2.3.2 L'agro-alimentaire 129
— La situation 129
— L'évolution 132
2.3.3 Le secteur associatif ou l'économie non marchande 135
— L'étendue du secteur associatif 137
— Les associations d'utilité socio-économiques 140
— L'apport des corporations de développement communautaire 144

2.3.4 Les industries culturelles 146
— Les caractéristiques, processus de développement et problèmes 146
— Le livre 148
— Les métiers d'art 149
— Le cinéma 153
— Le spectacle 153
— Le disque 154
— Conclusion 154

Chapitre 3 — Le rôle des divers agents économiques: quelques questions 155

3.1 Le rôle des entreprises 157
3.1.1 L'entreprise face à la concurrence 157
3.1.2 La création d'emplois et la gestion des ressources humaines 158
3.1.3 Le rôle social de l'entreprise 160
3.1.4 En résumé 160

3.2 Le rôle des syndicats 160
3.2.1 La protection du plus grand nombre de travailleurs 160
3.2.2 La participation aux conditions de compétitivité des entreprises 161
3.2.3 De bonnes relations de travail 161
3.2.4 En tenant compte des intérêts de la région 162

3.3 Le rôle du tertiaire financier 163
3.3.1 Les assurances 163
3.3.2 Les valeurs mobilières 165
3.3.3 Les compagnies de fidéicommis 166
3.3.4 Les caisses d'épargne et de crédit 166
3.3.5 Les banques 168
3.3.6 Les autres intermédiaires financiers 169
3.3.7 Conclusion 170

3.4 Le milieu éducationnel 170

3.5 Le rôle du gouvernement du Québec 174
3.5.1 Les effectifs 175
3.5.2 Les dépenses 177
3.5.3 Quelques programmes d'aide 180
3.5.4 Conclusion 182

3.6 Le rôle du gouvernement fédéral 182

3.7 La décentralisation et le pouvoir régional 184
3.7.1 L'aménagement du territoire 187

Chapitre 4 — Une première prospective: le développement régional dans l'évolution mondiale 191

4.1 Une économie mondiale chambardée: moins d'acheteurs, plus de vendeurs 193

4.2 Une demande québécoise qui s'essouffle 195

4.3 La production se transforme 195

4.4 La nouvelle technologie risque d'aggraver nos problèmes 196
4.5 Un environnement turbulent pour la région 198
4.6 Les possibilités de la région 200
4.7 Libérer les énergies ou les conditions pour assurer le XXIe siècle .. 201
4.8 La responsabilité et la réappropriation de la région 201
4.9 La concertation 203
4.10 L'imagination au pouvoir 203
4.11 L'avenir peut être aussi à nous 204

Partie II — Les engagements et les recommandations 207

Chapitre 5 — Les engagements 209
5.1 Les entreprises culturelles 211
5.2 L'industrie agro-alimentaire 212
5.3 L'industrie de la forêt 214
5.4 La gestion des ressources humaines et la création d'emplois 214
5.5 Les industries socio-communautaires 216
5.6 L'entrepreneurship et la sous-traitance 218
5.7 L'industrie touristique 219
5.8 La recherche et la technologie 220
5.9 Les propositions spéciales 221

Chapitre 6 — Les recommandations 223
6.1 Les entreprises culturelles 225
6.2 L'industrie agro-alimentaire 226
6.3 L'industrie de la forêt 227
6.4 La gestion des ressources humaines et la création d'emplois 228
6.5 Les industries socio-communautaires 228
6.6 L'entrepreneurship et la sous-traitance 229
6.7 L'industrie touristique 232
6.8 La recherche et la technologie 233

Annexes

I — L'organisation du Sommet 235

A) Les origines: une volonté de la région et une décision ministérielle 235
— Le Comité ministériel 235
— Le Comité d'orientation 236
— Le Comité de gestion 238
— Le Secrétariat permanent des conférences socio-économiques 240

B) Les étapes préparatoires: la concertation et la solidarité régionales 240
— Les grands axes directeurs 240
— Les forums sous-régionaux: la phase de concertation 240
— Les tables sectorielles: la phase de concertation 242
— Le Colloque préparatoire 242

C) Le Sommet économique 243
— Les catégories d'invités au Sommet 243
— Le déroulement du Sommet 245
— Le Comité du suivi 246

II — Les invités au Sommet 249

III — La réalisation du Sommet 261

IV — Les documents des conférences socio-économiques du Québec ... 267

Liste des tableaux

1. Population du Québec selon les régions administratives, 1961-1981 . 15
2. Indicateurs du marché du travail, région 04 et Québec, 1975-1982 . . 18
3. Variation de l'emploi dans certaines branches industrielles, région 04, 1980-1982 20
4. Répartition des salariés selon l'affiliation syndicale, région 04, 1982 . 21
5. Arrêts de travail, région 04, 1980-1983 22
6. Revenu personnel disponible per capita selon les régions administratives, 1961-1982 24
7. Évolution du salaire hebdomadaire moyen, région 04, 1975-1982 ... 25
8. Répartition du PIB selon l'activité économique, région 04, 1961 et 1974 26
9. Répartition de l'emploi par branche d'activité, région 04 et Québec, 1971 et 1982 28
10. Évolution du nombre de fermes, région 04 et Québec, 1971-1981 ... 30
11. Dimension moyenne des fermes, région 04 et Québec, 1971-1981 .. 30
12. Principales productions selon le nombre de fermes, région 04 et Québec, 1971, 1976 et 1981 32
13. Valeur ajoutée manufacturière selon les régions administratives du Québec en % du total québécois, 1961-1979 36
14. Évolution de l'activité manufacturière: productivité relative de la région 04, du Québec, du Canada et des États-Unis, 1971 et 1979 . 39
15. Comparaison de la productivité et de son taux de croissance annuel par branche d'activité, région 04, Québec, Canada et États-Unis, 1971 et 1979 41
16. Coûts unitaires de main-d'oeuvre par groupe majeur, région 04 et Québec, 1971 et 1979 43
17. Liaisons régionales et extrarégionales des établissements manufacturiers de la région Mauricie/Bois-Francs 46
18. Répartition procentuelle des achats matériels selon la taille des établissements manufacturiers 46
19. Répartition procentuelle des ventes matérielles selon la taille des établissements manufacturiers 47
20. Répartition procentuelle des liaisons matérielles totales selon la taille des établissements manufacturiers 47
21. Investissements totaux par région administrative, 1974-1982 50
22. Ventilation des investissements par branche d'activité, région 04, 1974-1982 51
23. Dépenses d'investissements par travailleur, par secteur d'activités, région 04, 1974-1982 52

24. Évolution de la valeur des constructions par région administrative, 1971-1982 54
25. Répartition de l'emploi du tertiaire par sous-branche d'activité, région 04, 1982 55
26. Évolution du commerce de détail, région 04, 1974-1982 56
27. Clientèle touristique du Québec et de la région 04, 1980 58
28. Capacité d'hébergement hôtelier par région administrative, 1979 ... 59
29. Activités culturelles et récréatives par MRC, région 04 60
30. Évolution de la population des MRC de la région 04, 1976-1981 66
31. Indicateurs du marché du travail pour certaines municipalités et zones environnantes de la région 04, 1982 66
32. Revenu personnel disponible per capita pour certaines municipalités de la région 04 et le Québec, 1971-1982 67
33. Productivité et coûts unitaires de main-d'oeuvre des MRC de la région 04 et comparaison avec le Québec, 1971-1979 68
34. Évolution de l'activité manufacturière des MRC de la région 04, 1971-1979 69
35. Répartition géographique des fermetures permanentes d'usines et des pertes correspondantes d'emplois, région 04, 1980-1983 71
36. Évolution du commerce pour certaines municipalités de la région 04, 1971-1982 72
37. Principales industries à La Tuque 74
38. Répartition de l'emploi par secteur d'activité, MRC d'Arthabaska, 1971 et 1981 80
39. Évolution de la structure de l'emploi de la région de Drummondville, 1971-1981 82
40. Proportion des personnes à leur propre compte par rapport à la population active en fonction de la langue d'usage au Québec 90
41. Proportion des personnes à leur propre compte en fonction de la langue d'usage, Québec et Ontario 90
42. Entreprises fondées au Québec en fonction de l'origine ethnique des fondateurs, 1954, 1955, 1964, 1965, 1974 et 1975 90
43. Nombre de travailleurs de la production selon le total de personnes occupées par établissement manufacturier, Québec, 1971-1979 92
44. Nombre d'établissements par groupe majeur selon la taille, Mauricie/Bois-Francs, 1975 94
45. Nombre d'employés par groupe majeur selon la taille, Mauricie/Bois-Francs, 1975 95
46. Illustration du rendement moyen des 5 principaux secteurs commerciaux, Québec, 1976 96

47. Initiatives du CRD par rapport au développement des liaisons interentreprises 106
48. Répartition procentuelle des ventes des établissements manufacturiers selon le groupe industriel, région Mauricie/Bois-Francs 119
49. Répartition procentuelle des achats des établissements manufacturiers selon le groupe industriel, région Mauricie/Bois-Francs 122
50. Possibilités et disponibilités nettes de matière ligneuse par essence dans les forêts régionales avec aménagement extensif 126
51. Industrie des pâtes et papier, Québec et région 04, 1978 127
52. Industrie du bois de sciage, région 04 et Québec 128
53. Industries de transformation, secteur de l'agro-alimentaire, région 04 131
54. Taux de croissance de la consommation apparente per capita de produits alimentaires, Québec et Canada, 1970-1974 à 1976 et 1961 à 1973 133
55. Degré d'auto-approvisionnement par principaux produits agro-alimentaires au Québec, 1970-1976 134
56. Statistiques des bibliothèques publiques municipales subventionnées par municipalité, région 04, 1979 150
57. Activités préférées des Québécois adultes par région administrative, Québec, 1979 151
58. Effectifs en personnel et budget d'opération par ministère dans la région 04, gouvernement du Québec, 1982 176
59. Estimation d'emplois: effectifs du gouvernement du Québec dans les centres urbains de la région 04 par ministère et organisme, 1er juin 1981 178
60. Engagements du ministère de l'Expansion économique régionale dans la région 04, 1969 au 31 décembre 1982 183
61. Recul américain dans le monde, 1960-1979 194

Liste des graphiques

1. Évolution des investissements par secteur, région 04, 1975-1982 ... 27
2. Répartition de la valeur ajoutée manufacturière par groupe majeur, Québec et région 04, 1979 37
3. Tendance de la valeur de la construction, région 04, 1970-1982 53
4. Production électronique dans divers pays selon la valeur des expéditions, 1975 108
5. Répartition des exportations chargées au Québec à destination des États-Unis par division et subdivision de recensement, 1980 ... 117

Liste des schémas

1. Facteurs affectant l'émergence de nouveaux entrepreneurs 98
2. Caractéristiques du processus d'innovation 113

Diagramme

1. Système agro-alimentaire du Québec en 1977 130

Introduction

SOMMET
ECONOMIQUE
REGION 04

Introduction

Un Sommet économique régional est une occasion à peu près unique pour faire le point sur l'état de la situation d'une région, préciser ses problèmes, ses points forts ou ses faiblesses, avancer des solutions concrètes et créer un nouveau dynamisme capable d'entraîner toutes les énergies.

Mais un tel exercice, au-delà des discussions et de la concertation réalisée au moment des différentes rencontres, ne vaut que s'il ne demeure pas un simple feu de paille, que s'il dépasse l'euphorie de deux jours pendant lesquels l'avenir semblait clair et radieux, que s'il devient le début d'une longue marche vers une nouvelle responsabilité et une nouvelle solidarité économique de tous les agents de la région. En d'autres mots, l'esprit créé par le Sommet économique régional que l'on vient de vivre de mai 1982 à mai 1983 doit durer encore de nombreuses années.

À cette fin, le Comité d'orientation, avant de se dissoudre, a mis sur pied un Comité du suivi qui doit voir à ce que les 29 engagements pris au Sommet se réalisent ou soient mis en application d'ici 2 ans. Ce Comité du suivi sera en quelque sorte le chien de garde qui rappellera aux maîtres d'oeuvre et à leurs partenaires, identifiés pour chaque engagement, leurs responsabilités et les échéances qu'ils ont acceptées. Mais même après ces 2 ans, même après que ces 29 engagements seront réalisés ou du moins solidement mis en place, le nouveau dynamisme issu du Sommet ne devra pas disparaître.

Une telle manifestation, qui a demandé un an de travail intensif en préparation, études, discussions et qui a mobilisé beaucoup de ressources humaines et financières, n'aura pas atteint toutes ses fins si l'énergie qu'elle a libérée se diffuse ou s'atténue après deux ou trois ans.

Le Sommet de la région 04 constitue le premier sommet régional au Québec. Il a suivi de peu un mini-sommet de la zone de Rimouski; il a précédé les Sommets régionaux ou sous-régionaux de Québec, du Saguenay/Lac-Saint-Jean, de Lanaudière, de Labelle, etc. Il semble bien qu'un tel événement soit à la mode mais la mode vient et passe. Encore une fois, il serait malheureux que les résultats générés par tant de bonnes volontés meurent rapidement. L'application des 29 engagements sera un acquis mais ce n'est pas assez.

Les différentes parties de ce rapport le rappellent bien. Le chapitre 1 résume la situation socio-économique de la région, s'arrêtant en particulier sur le vieillissement de la population, le haut taux de chômage et le retard de productivité dans beaucoup de nos industries.

Le chapitre 2 étend l'analyse aux différentes municipalités régionales de comté, les comparant les unes par rapport aux autres tant du point de vue démographique qu'industriel. Il montre que certaines zones dans la région sont en difficulté alors que d'autres s'en tirent relativement bien face à la récession. Ce chapitre analyse aussi la qualité de vie au travail et présente des réformes susceptibles de mieux rencontrer les nouvelles aspirations des travailleurs. Il discute de certaines conditions pour favoriser la création d'entreprises, analyse les faiblesses actuelles de la sous-traitance, démontre l'importance de l'innovation technologique et de la nécessité pour les firmes de la région de se moderniser. Il s'arrête sur les possibilités du commerce international et aussi sur les dangers de la concurrence mondiale à mesure que les barrières douanières tomberont. Il étudie les faiblesses de l'industrie forestière, le nouvel élan de l'agro-alimentaire, le développement surprenant du secteur associatif ou informel, le dynamisme des industries culturelles.

Le chapitre 3 s'adresse aux entrepreneurs pour leur demander, comme l'affirme l'Association des manufacturiers canadiens, pourquoi ils profitent peu des possibilités des marchés, pourquoi ils se modernisent trop lentement, pourquoi ils utilisent mal leur main-d'oeuvre. Il interroge les syndicats face à l'évolution des attitudes envers le travail et face au besoin d'inventer de nouvelles formules de relations de travail. Il demande au tertiaire financier d'accroître sa présence dans la région et de jouer son rôle moteur dans la création de nouvelles entreprises. Il questionne le milieu éducationnel qui ne s'adapte pas toujours parfaitement aux besoins de la région. Il soupèse l'apport du gouvernement du Québec dans le développement régional. Il critique le gouvernement fédéral dont les actions sont commandées à partir de centres trop éloignés des préoccupations d'ici. Il analyse les possibilités de décentralisation et les capacités des MRC à saisir les occasions.

Enfin, le chapitre 4 essaie de remettre le développement de la région dans son contexte québécois et international, face à la mutation de nos systèmes économiques. Il avance l'idée que les temps vont demeurer difficiles pour plusieurs années encore. La production internationale est en train de se restructurer, la concurrence augmente, la technologie bouleverse les productions traditionnelles et pendant ce temps, les marchés se restreignent. Seuls un effort d'imagination et de créativité, une réappropriation de la région, une prise de responsabilités, avant tout par ses agents, et une nouvelle concertation permettront de bien passer à travers cette longue crise.

Le chapitre 5, justement, reprend les 29 engagements votés lors du Sommet en précisant leurs maîtres d'oeuvre, leurs partenaires ainsi que l'échéancier. Ces engagements constituent une première phase vers cette nouvelle concertation. Le chapitre 6 donne la liste des recommandations qui n'ont pu être discutées au Sommet.

L'annexe I rappelle les différentes étapes du Sommet en précisant l'endroit des rencontres et la nature des conclusions.

L'annexe II donne la liste des participants à cet immense effort des agents régionaux.

En conclusion, rappelons que nous sommes en train de passer d'une économie industrielle à une autre économie basée sur la multiplicité des formes de consommation. L'évolution rapide des types de production, la transformation du travail traditionnel et du temps libre, la volonté d'un nouvel ordre économique international nous forcent à mieux partager les richesses mondiales avec les pays pauvres. Ou bien les agents de la région considéreront de façon traditionnelle les enjeux en continuant à penser que les mises leur échappent, laissant ainsi le soin aux autres de décider pour eux avec le risque que ces autres pensent d'abord à sauvegarder leurs seuls intérêts dans la tourmente; ou bien ils considéreront, au même titre que les agents des autres régions ou des autres pays qui font les mêmes réflexions, qu'ils ont leur mot à dire dans cette évolution rapide de nos économies: les jeux ne sont pas encore faits.

Encore une fois, pour réussir, il faudra être imaginatifs, se concerter et coordonner nos énergies. Pour en arriver là, il faudra être persévérant et tenace pour que les efforts finissent par donner les résultats attendus. La région 04 a beaucoup de retard à rattraper; elle ne pourra le faire en un an ou deux. Se décourager si rien ne vient rapidement peut entraîner un énorme gaspillage humain et financier. Seule la volonté de poursuivre avec patience une politique concertée en ce sens permettra d'atteindre les objectifs. Le Sommet est un début qui doit se poursuivre.

À tous ceux et celles qui de près ou de loin ont contribué au succès de ce Sommet, aux membres du Comité d'orientation et en particulier aux membres du Comité de gestion qui ont accompli un travail gigantesque, mes remerciements les plus sincères.

À notre tour . . . maintenant!

Jean-Paul Lamy, c.a.

président
Comité d'orientation

Partie I

L'état de la situation

Cette Partie I (L'état de la situation) a servi à alimenter la réflexion des participants aux neuf forums sous-régionaux et aux 12 tables sectorielles qui ont été organisés dans le cadre de la préparation du Sommet économique de la région 04. Elle a été révisée à l'automne 1983.

Chapitre 1

La situation socio-économique de la région

Chapitre 1

La situation socio-économique de la région

1.1 Une région en mutation

Située au coeur même du Québec habité, la région Mauricie/Bois-Francs/Drummondville, ou Mauricie/Centre du Québec ou tout simplement 04, est une des plus vieilles régions industrielles du Québec, après Québec et Montréal. Pourtant, cette région connaît des problèmes depuis plus de dix ans, c'est-à-dire au-delà de la crise économique actuelle qui frappe présentement les économies occidentales. Par exemple, entre 1975 et 1982, l'emploi régional n'a augmenté que de 1,2% alors qu'il croissait au taux de 3,2% dans tout le Québec. De même, si la population active a crû de 13,2% au Québec, dans la région, ce taux n'était que de 4,4% seulement. Ceci explique des taux de chômage toujours plus élevés que la moyenne québécoise et un vieillissement de sa population plus rapide, dû en partie à l'exode vers Montréal de sa jeunesse en âge de travailler.

Les principaux problèmes de la région peuvent se résumer par le vieillissement de son appareil de production manufacturière, basé principalement sur les industries traditionnelles du textile, du vêtement et de la bonneterie et sur l'industrie des pâtes et papier. Ainsi, la valeur ajoutée totale, c'est-à-dire la valeur de la production générée directement par l'industrie manufacturière régionale, a décliné régulièrement par rapport au Québec, cette part passant de 9,1% en 1961 à 8,7% en 1966 et 8,6% en 1979.

Le vieillissement des industries de la région se remarque au niveau de la productivité manufacturière qui, en termes de valeur ajoutée (ou ce que produisent réellement les firmes, c'est-à-dire leurs ventes moins leurs achats) par heure/homme, est inférieure de 5 points à la moyenne québécoise même si cet écart s'est sensiblement amélioré depuis quelques années. Mais cette amélioration est due avant tout à l'effort de modernisation de l'industrie des pâtes et papier en cours grâce à l'aide du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral. Par exemple, sans cette industrie et celle de la transformation métallique, la productivité moyenne de l'industrie manufacturière régionale est passée de 80,0% de la productivité québécoise en 1971 à 79,7% de celle-ci en 1979. Cependant, les branches d'activités de la machinerie, de la chimie, du transport, du vêtement, du meuble, des produits minéraux non métalliques et de l'alimentation ont connu une progression de leur productivité supérieure à la moyenne québécoise. Et dans leur cas, sauf pour le papier

et la transformation métallique, bien sûr, cette performance fait plutôt office de rattrapage. Pendant cette même période, d'autres industries ont connu des difficultés, en particulier les secteurs à faible intensité capitalistique ou les industries traditionnelles comme le textile, la bonneterie, le bois, l'imprimerie et surtout les produits électriques qui montrent une détérioration plus sérieuse; cette dernière industrie pourrait donc se retrouver avec de graves problèmes de rentabilité dans quelques années. L'industrie chimique, quant à elle, fait encore office de parent pauvre; son appareil de production vieillissant la confine à une très faible productivité si nous la comparons à son équivalent québécois et à une situation encore plus grave face à l'industrie chimique américaine.

Bref, la situation économique dans la région n'est pas rose, ce qui explique qu'en 1981, le revenu disponible par habitant atteignait 6 287 dollars comparativement à 8 087 dollars pour l'ensemble du Québec et qu'en 1982, le taux de chômage officiel était de 16,6% contre 13,8% au Québec.

Malgré cette vision sombre, plusieurs signes encourageants peuvent cependant nous faire espérer une certaine reprise de l'économie régionale sinon un nouveau développement. La création relativement récente de plusieurs dizaines de PME, en particulier dans la sous-région Bois-Francs/ Drummondville dont l'activité économique était surtout basée sur les industries traditionnelles, en est le premier signe. Cette sous-région a donc compris avant la zone nord qu'il ne fallait plus compter uniquement sur la grande entreprise pour créer les emplois.

Beaucoup de PME ont aussi fait des efforts particuliers pour améliorer leur productivité, certaines à un rythme beaucoup plus rapide que leurs concurrents québécois et américains. C'est le cas des industries du vêtement et des aliments et boissons. Le deuxième signe réside d'ailleurs dans le dynamisme nouveau de cette dernière industrie qui a commencé d'une part à délaisser la production laitière moins rentable et d'autre part à se tourner vers l'exportation.

Un troisième signe se retrouve dans la modernisation rapide de trois de ces industries de base, soit l'industrie des pâtes et papier dont la productivité a crû à un rythme annuel moyen de 16,1% de 1971 à 1979 contre 13,2% pour les firmes concurrentes américaines, l'industrie du vêtement dont la productivité durant la même période a fait un bond de 14,5% annuellement contre 9,4% aux États-Unis et enfin, l'industrie de la transformation métallique dont la productivité, grâce à des ressources énergétiques peu chères, demeure encore très supérieure à la productivité américaine. Notons que ces trois derniers groupes industriels employaient 37,8% de la main-d'oeuvre manufacturière régionale.

Ajoutons enfin qu'il existe de plus en plus, dans la région, une volonté de concerter les efforts pour, premièrement, devenir plus compétitif en modernisant l'industrie agro-alimentaire qui constitue la base économique de plusieurs municipalités et, deuxièmement, pour développer l'industrie touristique et faire en sorte que la région devienne un lieu de séjour plutôt que de passage. Mais les efforts porteront surtout sur le développement de l'entrepreneurship régional et l'amélioration de la qualité de la gestion de nos dirigeants d'entreprises, en particulier au point de vue du marketing, sur une meilleure utilisation des ressources humaines en tenant compte des nouvelles aspirations des travailleurs et en répandant les expériences de qualité de vie au travail (pour faire en sorte d'améliorer le climat des relations de travail encore critique dans certaines municipalités), sur une modernisation des entreprises face à l'introduction rapide de la microélectronique, sur le développement de la sous-traitance et enfin, sur une meilleure utilisation des possibilités d'exportation.

1.2 Le contexte géographique: une région « centrale » ou « périphérique »?[1]

La région administrative Mauricie/Bois-Francs/Drummondville (04) est la troisième région en importance au Québec par sa population (6,9%) et la sixième en importance au point de vue de la superficie (3,0%). Mais une définition strictement statistique de la région ne suffit pas à en définir le contexte géographique. Pour la plupart des résidents de la région, celle-ci constitue un espace central appelé souvent « Coeur du Québec ». Elle constitue effectivement « l'espace central de la collectivité québécoise dans ses limites spatiales d'appartenance historique et culturelle »[2]. Le peuplement des rives du Saint-Laurent mauricien a suivi celui de la région de Québec et a précédé celui de la plaine montréalaise. Une deuxième étape de peuplement eut lieu lors de la colonisation des Bois-Francs. Enfin, l'arrivée de la grande industrie en Mauricie a entraîné, depuis moins d'un siècle, l'urbanisation accélérée de la vallée du Saint-Maurice, depuis Trois-Rivières jusqu'à La Tuque en passant par Shawinigan et Grand'Mère. On peut également définir la région Mauricie/Bois-Francs comme espace « central » entre les Laurentides mauriciennes et les Appalaches des Bois-Francs, c'est-à-dire une région dotée d'une très grande diversité en termes d'environnement naturel (relief, sols, hydrographie, climat). C'est sur la diversité de cet espace régional que repose l'exploitation de richesses naturelles abondantes: forêts, énergie hydro-électrique, territoire agricole. Ces richesses ont permis l'implantation d'un secteur manufacturier important et

1 Cette section a été préparée par Jean Cermakian, géographe de l'UQTR.

2 Jean Cermakian, « L'espace régional de la Mauricie et des Bois-Francs: « centre » ou « périphérie »? », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 26, no 67 (1982), pp. 5-7 (numéro spécial *La région Mauricie/Bois-Francs*).

diversifié. Enfin, la « centralité » de la région se traduit par un développement important des réseaux de transport aussi bien dans l'axe « est-ouest » (Montréal-Québec) que dans l'axe « trans-québécois » nord-sud (Lac-Saint-Jean/Estrie)[1].

Pourtant, on peut également définir la Mauricie et les Bois-Francs comme un espace « périphérique » ou « marginal » si l'on se place dans le contexte canadien ou nord-américain. Le coeur de l'économie nord-américaine se situe en effet dans le triangle Grands Lacs/New York/Montréal. Les principaux centres décisionnels en matière économique (New York, Détroit, Chicago, Toronto, Montréal) se retrouvent dans ce triangle. Les grandes orientations en matière de politique économique se développent à Washington et à Ottawa. Ces décisions et ces orientations sont donc déterminées en dehors de notre région et celle-ci en subit les effets et les contrecoups. Une telle situation de dépendance réduit la marge de manoeuvre des agents économiques de la région. C'est ainsi que la grande industrie évolue au rythme des décisions de sièges sociaux situés le plus souvent en dehors de la région. D'autre part, la santé des petites et moyennes entreprises est liée à la politique monétaire et fiscale des gouvernements canadien et américain. Enfin, la prospérité de l'agriculture régionale est fonction des politiques québécoises et canadiennes en matière d'agriculture. Ces contraintes extérieures sont encore plus significatives en période de crise ou de récession économique, dès que les priorités économiques canadiennes ou québécoises ne coïncident pas nécessairement avec les impératifs du développement socio-économique de la région.

1.3 Les perspectives générales

1.3.1 La population et son vieillissement

Le dernier recensement décennal nous montre que la population de la région administrative Mauricie/Bois-Francs s'établissait au 1er juin 1981 à environ 441 408 personnes, pour un accroissement de 20 714 personnes ou de 4,9% durant la période s'étendant de 1971 à 1981; c'est une évolution inférieure à la moyenne québécoise (5,8% pour la même période). Cette situation a ainsi fait passer la part de la population régionale à 6,9% de celle du Québec, comparativement à 7% en 1971. Ce ralentissement de croissance démographique s'inscrit toutefois dans la tendance au déclin du poids relatif des populations de presque toutes les régions au profit des régions de Montréal et de l'Outaouais. Par contre, depuis 1976, il semble qu'il y a eu un certain revirement puisque la région a affiché une progression de 18 760 personnes, soit une augmentation de 4,4%, alors que le Québec n'avait eu qu'une croissance de 3,2% durant cette période.

1 Jean Cermakian, « Les transports de la région Mauricie/Bois-Francs: facteur de désenclavement ou de dépendance? », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 26, no 67 (1982), pp. 89-102.

Tableau 1

Population du Québec selon les régions administratives, 1961-1981

Régions	1961	%	1971	%	1976	%	1981	%
01 — Bas-Saint-Laurent/ Gaspésie	246 981	4,7	232 598	3,9	228 392	3,7	234 011	3,6
02 — Saguenay/ Lac-Saint-Jean	272 189	5,2	279 879	4,6	284 903	4,6	300 825	4,7
03 — Québec	855 230	16,3	941 488	15,6	978 878	15,7	1 032 077	16,0
04 — Mauricie/Bois-Francs	*411 100*	*7,9*	*420 694*	*7,0*	*422 648*	6,8	*441 408*	6,9
05 — Estrie	210 593	4,0	224 184	3,7	229 601	3,7	239 136	3,7
06 — Montréal	2 816 010	53,6	3 423 458	56,8	3 540 635	56,8	3 631 440	56,4
07 — Outaouais	206 858	3,9	242 352	4,0	270 819	4,3	273 683	4,3
08 — Nord-Ouest	154 877	2,9	148 223	2,5	151 375	2,4	153 083	2,4
09 — Côte-Nord et 10 — Nouveau-Québec	82 297	1,5	114 888	1,9	127 194	2,0	132 737	2,1
Québec	**5 259 211**	**100,0**	**6 027 764**	**100,0**	**6 234 445**	**100,0**	**6 438 400**	**100,0**

Source: Statistique Canada, *Recensement du Canada*, 1961, 1971, 1976, 1981.

Cette évolution un peu plus rapide depuis 1976 n'est cependant pas uniforme pour toutes les parties de la région. Les Bois-Francs, par exemple, enregistrent un gain net de près de 12 800 personnes tandis que la Mauricie ne progresse que d'environ 5 800 personnes. Le périmètre urbain Trois-Rivières/Cap-de-la-Madeleine accapare d'ailleurs la majeure partie de cette augmentation pour la rive nord. On assiste ainsi à un dépeuplement des zones de La Tuque, de Shawinigan et de Louiseville tandis que les zones littorales et urbanisées de la rive septentrionale du Saint-Laurent connaissent une progression qui s'avère dans le cas du Cap-de-la-Madeleine très importante. Au niveau de la rive sud, c'est la zone d'influence de Victoriaville qui monopolise près de la moitié des nouveaux habitants de cette sous-région.

Cependant, les signes de vieillissement de la population régionale sont manifestes. Le groupe d'âge 0-14 ans, qui représentait 37,4% de la population de la Mauricie/Bois-Francs/Drummondville en 1961, ne compte plus que pour 29,6% en 1971, 24,2% en 1976 et environ 21,7% en 1981 alors que le groupe des 65 ans et plus passait de 5,8% de la population en 1961 à 9,8% en 1981. Comme dans le cas de la croissance démographique globale, ce processus de vieillissement n'est pas homogène pour l'ensemble régional. La rive sud de la région 04 ou du moins les villes de Drummondville et de Victoriaville semblent enregistrer un processus de vieillissement moins rapide que les deux grandes villes de la rive nord, Trois-Rivières et Shawinigan.

Une autre tendance majeure observée au Québec depuis 20 ans a été le mouvement d'une partie importante de la population des régions dites « périphériques » vers les grands centres urbains, en l'occurrence Montréal et Québec. Située à mi-chemin entre ces deux villes, la région 04 n'a pas échappé à ce phénomène. D'après les dernières données disponibles, entre 1961 et 1976, le solde migratoire se traduit par un déficit net de 48 000 personnes pour la région Mauricie/Bois-Francs. La part des jeunes dans ce bilan est très élevée à cause, principalement, des meilleures possibilités d'emploi dans les villes densément peuplées du Québec. Cette saignée des jeunes a aussi accentué le vieillissement démographique constaté.

Il est prévu que ce vieillissement augmentera dans les prochaines années, comme le démontrent les plus récentes études à ce sujet, compte tenu de la stagnation du taux de natalité et aussi du ralentissement de l'immigration à l'échelle québécoise. Le poids relatif des jeunes dans la population continuera donc à diminuer graduellement, ce qui par le fait même causera aussi un vieillissement de la population active et changera la structure du marché et les comportements moyens des consommateurs[1].

1 OPDQ, *Effets économiques du ralentissement de la croissance de la population au Québec*, Québec, 1980.

En résumé, une légère reprise de la croissance démographique, le vieillissement de la population et l'émigration d'une partie de celle-ci vers les grands centres constituent les principales caractéristiques démographiques de la dernière décennie dans la région.

1.4 Le marché du travail, le chômage, les relations de travail et la qualité de vie au travail

La région 04 connaît actuellement une situation très difficile du point de vue de son marché de l'emploi. Depuis quelques années, le taux de chômage est en nette progression suite à un afflux supplémentaire de personnes actives, à une création d'emplois insuffisante et à un nombre élevé de mises à pied résultant, du moins en partie, d'importantes fermetures d'entreprises qui frappent la région depuis 1978. Le tableau 2 reproduit des données significatives à cet égard.

Si les différents indicateurs du marché du travail ont exprimé une certaine stabilité entre 1975 et 1980 dans la région, il n'en demeure pas moins qu'ils laissent transpirer une situation difficile et une performance inférieure à la moyenne québécoise. Par exemple, le taux de chômage régional a toujours été supérieur d'environ 0,9% à 3,0% de l'ensemble du Québec. De plus, depuis 1975, l'emploi a augmenté de 3,2% au Québec contre seulement 1,2% pour la région. Les plus sérieux problèmes sont toutefois survenus depuis 1981 et principalement en 1982 comme en témoignent un taux officiel de 16,6% et un rapport emploi-population de 47,2%. Ces résultats sont meilleurs que dans plusieurs régions-ressources du Québec (taux de chômage de 25,0% en Abitibi-Témiscamingue et de 21,4% en Gaspésie) mais bien pires si on regarde les régions industrialisées (Montréal: 13,8% et Québec: 12,6%).

Le net redressement survenu en 1983 est aussi à remarquer. Avec un taux de chômage de 13,2% en juillet, la région n'est plus qu'à 0,3% de la moyenne québécoise. Le rapport emploi-population de la région s'est aussi rapproché considérablement. Il faut ajouter que les chiffres officiels sur le chômage ne reflètent pas toute la réalité de la crise qui frappe tant le Québec que les autres pays. Ainsi, ils ignorent le problème de la durée du chômage au Québec qui tend actuellement à s'accroître: la durée moyenne du chômage est passée de 16,9 à 26,5 semaines, soit une augmentation de presque 57% entre la fin de 1980 et juin 1983[1]. Ces estimations sous-évaluent aussi l'ampleur du chômage en excluant, par exemple, les personnes retirées du marché du travail ou les « travailleurs découragés ». D'ailleurs, en 1982, pour la région,

1 Statistique Canada, *La population active*, cat. 71-001.

Tableau 2

Indicateurs du marché du travail
Région 04 et Québec, 1975-1982

Année	Région 04				Région 04 et Québec					
	Population de 15 ans et plus ('000)	Population active ('000)	Population employée ('000)	Population en chômage ('000)	Taux d'activité %		Taux de chômage %		Emploi/ population %	
					04	Qué.	04	Qué.	04	Qué.
1975	321	181	162	20	56,5	58,5	10,8	8,1	50,4	53,8
1976	311	173	152	20	56,5	58,3	11,7	8,7	49,0	53,3
1977	311	175	155	21	56,4	58,9	11,8	10,3	49,8	52,8
1978	320	176	155	21	55,2	59,7	11,8	10,9	48,6	53,2
1979	325	179	159	20	55,2	60,1	11,4	9,6	48,9	54,3
1980	325	187	163	24	57,4	61,0	12,9	9,9	50,0	55,0
1981	325	189	168	21	58,1	61,2	11,3	10,4	41,6	54,8
1982	347	196	174	32	59,0	59,7	16,6	13,8	47,2	51,4
juillet 1983	349	214	186	28	61,4	63,0	13,2	12,9	53,3	54,9

Source: compilations spéciales réalisées par le ministère du Travail, de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu (région 04) (MTMOSR-04).

le taux de chômage officiel était de 16,6% tandis qu'en termes réels, celui-ci atteindrait 24,5% pour la même année[1]. C'est donc dire, si on appliquait le même écart, que le chômage, en juillet 1983, ne se chiffrait pas à 13,2% mais bien à environ 21,1% en termes réels. Enfin, l'importance du sous-emploi y est négligée. On ne distingue pas par exemple les nombreux emplois à temps partiel dans les services, rémunérés au-dessous du seuil de pauvreté et qu'occupent surtout des femmes dont certaines sont chefs de famille. Il faut donc conclure que la conjoncture des dernières années semble plus pénible que les données officielles nous le laissent supposer.

1.4.1 Le chômage des jeunes

Nous savons aussi que le chômage actuel frappe encore plus durement certains groupes particuliers de notre société, les jeunes notamment. En fait, les plus récentes données sur le chômage des jeunes et des nouveaux diplômés nous démontrent à quel point la situation est alarmante au Québec comme dans la région Mauricie/Bois-Francs. En 1982 entre autres, 17,2% des jeunes travailleurs québécois de 15 à 24 ans étaient en chômage et ce pourcentage a atteint 20,8% en juillet 1983.

Du côté des nouveaux diplômés de la région, le taux de chômage des finissants du secondaire professionnel en 1980 se chiffrait en 1982 à 24,2% et à 13,8% pour les diplômés de l'Université du Québec à Trois-Rivières ayant terminé leurs études entre l'été 1979 et l'hiver 1981. Quant aux finissants de 1981-1982 du niveau collégial professionnel, le taux de chômage chez les interviewés atteignait, au début de 1983, 48,6% à Trois-Rivières, 55,9% à Shawinigan, 14,9% à Drummondville[2] et 55% à Victoriaville[3]. Comparativement aux enquêtes précédentes, on remarque aussi une augmentation du taux de sans-emploi et un allongement de la période d'attente avant d'obtenir un premier emploi. Ces faits confirment l'intégration de plus en plus difficile au marché du travail des jeunes dans la région.

N'en déplaise aux économistes du gouvernement fédéral et sans nier l'importance du problème de l'inflation, le chômage ou la pénurie d'emploi, à son niveau actuel, demeure la première plaie de notre économie et elle doit recevoir toute l'attention nécessaire. Avec un taux de chômage de 20,8% et

1 Estimations de l'économiste régional du MTMOSR-04.

2 Ce faible taux est expliqué par la grande proportion de finissants qui sont retournés aux études.

3 Données recueillies auprès des Services de placement des cégeps.

près de la moitié des assistés sociaux de la région qui sont âgés de 18 à 24 ans et qui se considéraient pourtant aptes et disponibles au travail[1], nous assistons plutôt au sacrifice d'une génération. Mais plus que les simples coûts directs de l'assurance-chômage et de l'assistance sociale, la situation des jeunes représente une foule de coûts sociaux liés à la recrudescence de la criminalité, des problèmes de santé mentale, de suicide, d'alcoolisme et d'usage des drogues.

1.4.2 La situation de l'emploi en 1983

L'année 1982 fut marquée par la poursuite de la tendance amorcée en 1981 avec les fermetures d'entreprises, les pertes d'emplois, les réductions, reports ou annulations de projets d'investissement, le découragement face à de vaines quêtes d'emplois, etc. Le chômage a d'ailleurs atteint cette année-là des sommets inégalés depuis 50 ans alors que très peu d'industries ont pu éviter les dures conséquences du ralentissement économique. La construction ainsi que le textile, le vêtement et les produits métalliques ont été les plus affectés en voyant disparaître jusqu'à 1 000 emplois en quelques mois (tableau 3).

Tableau 3

Variation de l'emploi dans certaines branches industrielles, 1980-1982
Région 04

Branches d'activités	Emploi en 1980	Emploi en 1981	Emploi en 1982	Variation (nombre) 1981-1980	1982-1981
Textile	5 800	5 300	4 900	−500	−400
Vêtement	5 300	5 000	4 600	−300	−400
Aliments et boissons	3 100	2 900	2 800	−200	−100
Transformation métallique	2 700	2 500	2 400	−200	−100
Pâtes et papier	8 900	8 700	8 700	−200	—
Meuble	3 000	3 100	2 800	+100	−300
Produits métalliques	2 800	3 000	2 500	+200	−500
Construction	7 200	7 900	6 900	+700	−1 000

Source: compilation spéciale réalisée par le MTMOSR -04.

Néanmoins, depuis le début de 1983, le redressement du marché de l'emploi commence à être perceptible. On enregistre en effet une progression sensible du nombre d'emplois qui le ramènerait aux niveaux du début de 1981. Le taux de chômage a perdu plusieurs points et en juillet 1983, la région repassait au 6e rang, du 3e qu'elle était en 1982, parmi les régions administratives ayant les taux de chômage les plus élevés.

1 Estimations de l'économiste régional du MTMOSR-04.

Il nous faut par contre demeurer prudent quant à la viabilité de ce redressement. Le volume de chômeurs demeure encore très élevé (28 000) et les emplois créés prennent souvent un caractère temporaire et saisonnier. Les plus fortes hausses de l'emploi se retrouvent en effet dans des activités reliées au tourisme estival (hébergement, restauration, etc.) et dans le commerce, avec plusieurs postes à temps partiel. Les multiples crédits gouvernementaux ont aussi permis la création de nombreux emplois temporaires (ce qui est mieux que rien) tandis que les programmes visant à favoriser la construction domiciliaire ont nettement fait progresser l'emploi dans cette branche d'activité et par effet d'entraînement, dans quelques industries comme le bois, le meuble, les produits métalliques et les produits électriques.

Bref, la remontée actuelle de l'emploi semble à plusieurs égards encore mal assurée sinon très fragile. Nous ne pouvons qu'espérer qu'elle persiste un peu alors que le simple abandon de « Corvée-habitation » et une nouvelle flambée des taux d'intérêt risquent de tout balayer.

1.4.3 Les relations de travail et la qualité de vie au travail

La région Mauricie/Bois-Francs représente la quatrième région administrative en termes de syndicalisation au Québec. En effet, avec 30,3% de ses salariés, elle vient directement après le Saguenay/Lac-Saint-Jean (55,9%), le Nord-Ouest (31,1%) et l'Estrie (30,9%). De plus, les grandes centrales syndicales (CTC, CSN, FTQ, CSD) se partagent la majorité des syndiqués de la région (87,6%) et ce, dans des proportions relativement semblables.

Tableau 4

Répartition des salariés syndiqués selon l'affiliation syndicale
Région 04, 1982

Centrale	Nombre	%
CSD	7 946	23,6
CSN	7 574	22,5
FTQ	7 072	21,0
CTC	6 854	20,4
Autres	4 154	12,4
Total	**33 600**	**100,0**

Source: Anne Parent, « La syndicalisation au Québec », *Le marché du travail*, 1982, vol. 3, no 6, juin 1982, pp. 61-65.

Dans les conflits de travail, la région 04 connaît depuis quelques années une situation difficile. En 1980, par exemple, 482 039 jours/personnes ont été perdus suite à 29 conflits de travail touchant 6 017 travailleurs, ce qui plaçait malheureusement la région au 2e rang des 10 régions du Québec. Nous pouvons toutefois noter une nette amélioration depuis cette mauvaise année.

Tableau 5

Arrêts de travail, région 04*, 1980-1983

Année	Nombre d'arrêts de travail	Position** par rapport aux autres régions	Nombre de travailleurs	Nombre de jours perdus secteur privé	Nombre de jours perdus secteur public	Position** (total du nombre de jours perdus)
1980	24	3e	6 017	427 139	54 900	2e
1981	29	3e	4 285	245 159	598	2e
1982	17	3e	1 519	80 417	0	3e
1983 (jusqu'à mai)	14	3e	1 185	36 242	918	3e

* Ces données ne tiennent pas compte des conflits de travail de l'ensemble du secteur public et parapublic québécois. Les chiffres relatifs à ces conflits ne peuvent être répartis par région administrative.

** À noter que la région, pour son total d'emplois manufacturiers, est au 3e rang au Québec. Il faut ajouter aussi que l'année 1980-1981 fut particulièrement troublée par la longue grève à la firme Reynolds du Cap-de-la-Madeleine.

Source: *Le marché du travail*, divers numéros.

Si certaines grèves ou lock-out relèvent de simples considérations économiques, la plupart indiquent un certain niveau d'insatisfaction des travailleurs manifesté par une hausse importante de l'absentéisme[1] et du roulement du personnel[2] malgré la conjoncture économique difficile. Il faut ajouter cependant que certaines entreprises, comme Westinghouse à Trois-Rivières, tentent des expériences nouvelles de relations de travail qui semblent porter des fruits.

1 Les pertes de temps de travail attribuables à l'absentéisme au Québec représentaient en 1979-1980 environ 24 millions de jours/personnes, soit 7 fois le nombre de jours/personnes perdus en grèves ou lock-out. Cf.: L. Côté-Desbioles, « L'absentéisme au Québec: quelques données », *Le marché du travail*, vol. 2, no 2 (février 1981), pp. 46 à 49.

2 Une enquête de la Commission de l'emploi et de l'immigration dans la région 04, réalisée en février 1979 sous la direction de J. Trottier et intitulée *Enquête auprès des employeurs: taux de pénétration et taux de roulement par industrie pour les territoires des C.E.C. de la région des Trois-Rivières (04), 1977-78*, montre que le taux moyen de roulement annuel du personnel varie entre 35% et 57% selon les villes de la région pour l'ensemble des industries des secteurs primaire, secondaire et tertiaire mais entre 300% (à Grand'Mère pour les industries diverses) et 3,7% (à Shawinigan pour l'industrie des pâtes et papier).

On peut penser à de simples expériences d'horaires flexibles ou d'enrichissement des tâches jusqu'à des réformes plus importantes de « démocratie industrielle » ou même de coparticipation pour les cadres ou les ouvriers.[1] Nous reparlerons de cela dans la section 2.2.2.

Ajoutons enfin que les conditions de travail dans certaines industries de la région laissent à désirer. Ainsi, en 1979, on a dénombré dans la région près de 11 000 accidents de travail acceptés comme tels par la Commission des accidents du travail du Québec et environ dix décès. La santé sinon la vie des travailleurs ne vaut-elle pas certaines mesures plus strictes de sécurité?

1.4.4 L'évolution du revenu et des salaires

Depuis 1971, nous pouvons observer dans la région Mauricie/Bois-Francs une stabilisation du rapport entre le revenu personnel disponible per capita de la région et la moyenne québécoise. Ainsi, en 1971 comme en 1982, l'indice du revenu personnel disponible per capita pour la région ne vaut que 86% de l'indice moyen québécois. De plus, avec 4 895 dollars et 7 266 dollars respectivement, seules les régions du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie et de l'Estrie affichent un revenu personnel disponible per capita inférieur à celui de la région, soit 7 672 dollars comparativement à 8 869 dollars pour le Québec (tableau 6).

C'est donc dire que la région ne suit pas la tendance de la diminution des écarts entre les revenus régionaux constatée par exemple depuis une dizaine d'années pour les régions du Saguenay/Lac-Saint-Jean (+ 13,4 points), de l'Outaouais (+ 8,4 points), du Nord-Ouest (+ 5,8 points), tendance qui apparaît depuis les années 1970 et qui se remarque aussi au niveau du salaire hebdomadaire moyen. Ainsi, le salaire hebdomadaire de la région (369,3 dollars en 1982) était inférieur de 4,4% à la moyenne québécoise (386,3 dollars). Cette faiblesse relative des revenus et salaires dans la région peut être expliquée par l'importance de l'emploi agricole d'abord et ensuite des activités manufacturières dans des secteurs à salaire et productivité peu élevés (comme le textile, le vêtement, le bois et le meuble).

Des disparités importantes sont aussi observables entre les principales villes de la région en plus d'un certain dualisme rive sud/rive nord comme on le verra plus en détail dans le chapitre 2. Drummondville et Victoriaville ont ainsi une rémunération hebdomadaire moyenne nettement inférieure à la moyenne québécoise tandis que Trois-Rivières s'en approche considérablement et que Shawinigan la dépasse aisément.

1 Voir par exemple l'étude de C. Benoît sur « La participation ouvrière à l'entreprise au Québec », *Le marché du travail*, vol. 3, no 4 (avril 1982), pp. 50-60.

Tableau 6

Revenu personnel disponible per capita selon les régions administratives, 1961-1982
Québec = 100

Régions	1961		1971		1974		1975		1977		1980		1981		1982	
	$	%	$	%	$	%	$	%	$	%	$	%	$	%	$	%
01 — Bas-Saint-Laurent/ Gaspésie	739	55,0	1 616	65,0	2 170	61,4	2 470	60,5	3 550	66,8	4 896	66,6	5 005	61,9	4 895	55,2
02 — Saguenay/ Lac-Saint-Jean	972	72,0	1 914	78,0	3 400	96,3	3 920	96,0	4 860	91,5	6 677	90,9	7 379	91,2	8 110	91,4
03 — Québec	1 088	81,0	2 374	96,0	3 140	89,0	3 630	88,9	5 060	95,2	7 048	95,9	7 757	95,9	8 496	95,8
04 — *Mauricie/Bois-Francs*	*1 037*	*77,0*	*2 122*	*86,0*	*3 100*	*87,8*	*3 550*	*87,0*	*4 540*	*85,4*	*6 320*	*86,0*	*6 994*	*86,5*	*7 672*	*86,5*
05 — Estrie	1 032	77,0	2 253	91,0	2 820	79,8	3 210	78,6	4 320	81,3	5 996	81,6	6 666	82,4	7 266	81,9
06 — Montréal-Centre	1 864	138,0	2 969	120,0	4 180	118,4	4 850	118,8	6 150	115,8	8 466	115,2	9 256	114,4	10 282	115,9
06 — Montréal	1 154	86,0	2 195	89,0	3 250	92,1	3 750	91,9	5 040	94,9	7 083	96,5	7 811	96,6	8 596	96,9
07 — Outaouais	1 119	83,0	2 217	90,0	3 300	93,4	3 810	93,3	5 230	98,4	7 230	98,4	7 966	98,5	8 727	98,4
08 — Nord-Ouest	917	68,0	2 020	82,0	2 960	83,8	3 380	82,8	4 660	87,7	6 405	87,2	7 086	87,6	7 788	87,8
09 — Côte-Nord	1 235	92,0	2 377	96,0	4 560	129,1	5 280	129,4	5 980	112,6	8 213	111,8	9 012	111,4	9 977	112,5
Québec	**1 347**	**100,0**	**2 470**	**100,0**	**3 530**	**100,0**	**4 080**	**100,0**	**5 310**	**100,0**	**7 343**	**100,0**	**8 087**	**100,0**	**8 869**	**100,0**

Sources: — *Financial Post*, Survey of Canadian Markets (1974-1981).
— OPDQ, *Les caractéristiques sectorielles interrégionales (1961-1971).*

Tableau 7

Évolution du salaire hebdomadaire moyen
Région 04, 1975-1982

	1975	1977	1979	1980	1981	1982*
Salaire hebdomadaire moyen ($)	184,5	232,6	273,4	298,8	337,2	369,3
En % de la moyenne provinciale	92,6	95,0	96,0	94,8	95,9	95,6

* Estimation.

Sources: — Ministère de l'Expansion économique régionale — Québec, *Profils socio-économiques de la région administrative de Trois-Rivières (04) et des agglomérations de Trois-Rivières et de Drummondville*, 1982.
— Compilation spéciale du MTMOSR-04.

Cette situation est aussi le reflet de la structure industrielle spécifique de ces zones. La rive sud de la région possède un réseau important de PME et d'activités peu intensives en capital alors que les grandes entreprises se concentrent surtout sur la rive nord. Il suffit de penser, dans le cas de Shawinigan, à l'industrie chimique, à l'aluminium et, dans le cas de Trois-Rivières, aux pâtes et papier. Il est intéressant aussi de constater que c'est la localité de Victoriaville qui a connu, et de loin, la croissance la plus rapide de la rémunération moyenne depuis 1973 même si elle se maintient encore au-dessous de la moyenne régionale.

1.4.5 Le produit intérieur brut et la structure de l'activité économique

Au début des années 1960, la région Mauricie/Bois-Francs représentait la région la plus industrialisée du Québec avec 42,9% de ses activités concentrées dans le secteur secondaire, comparativement à 37% pour le Québec. Depuis ce temps, le Québec ainsi que la région 04 se sont orientés vers une société de plus en plus tertiarisée avec une baisse de la contribution du primaire et du secondaire au produit intérieur brut (PIB)[1] comme on peut le voir au tableau 8. Remarquons tout de même que l'activité manufacturière demeure au premier rang mais que les services et l'administration publique progressent rapidement.

Il n'existe pas de données plus récentes que 1974 sur la répartition du PIB par activité économique. Nous nous fierons donc à des chiffres plus récents sur l'emploi et l'investissement pour connaître et observer l'évolution de la structure de l'activité économique jusqu'en 1982.

1 Le produit intérieur brut représente la production annuelle totale de biens et services exprimée au prix du marché à l'époque et effectuée dans le pays tant par les résidents que par les non-résidents.

Tableau 8

Répartition du PIB selon l'activité économique
Région 04, 1961 et 1974

Activité économique	1961	1974	Taux de croissance annuel moyen
	%	%	%
Agriculture	6,0	5,1	7,9
Forêt	3,1	1,3	2,1
Pêche	—	—	3,6
Mines	0,4	0,3	5,7
Industrie manufacturière	42,9	35,2	7,6
Construction*	5,9	10,1	13,9
Transport	11,2	9,4	7,8
Commerce	8,7	9,5	9,9
Finances	6,3	5,9	8,6
Services	12,6	19,7	13,0
Administration publique	2,9	3,5	10,1
Total	**100,0**	**100,0**	**9,2**

* À noter dans ce tableau que la croissance de la construction est due principalement à des facteurs conjoncturels. En fait, seule l'année 1974 a connu d'importants changements; dans les années subséquentes, l'activité dans cette branche d'activité est revenue à un niveau de relative stagnation.

Source: MEER, *Produit intérieur brut au coût des facteurs, par activité économique et selon les régions administratives du Québec, 1961-1974*, 1978.

En regardant le graphique 1, nous remarquons que, depuis quelques années, l'investissement dans le secteur secondaire est relativement stagnant, compte tenu des fluctuations annuelles. Celui-ci, dans la région, n'apparaît plus formellement comme un facteur de création mais plutôt de consolidation des emplois existants. En d'autres mots, l'investissement manufacturier sert avant tout à la modernisation d'une infrastructure de production vieillissante et dont la rentabilité future semble affectée. Les récents investissements dans le secteur des pâtes et papier en sont un bon exemple. Mais qu'en serait-il dans les prochaines années avec les changements annoncés par la microélectronique comme nous en discuterons plus loin?

Pendant ce temps, l'investissement dans le tertiaire progresse rapidement: il triple entre 1974 et 1982. Ce secteur est en phase de transformation rapide avec une croissance de l'emploi de 53,3% depuis 1971. Il concentre d'ailleurs une part importante de la création d'emploi avec de nombreux

Graphique 1

Évolution des investissements par secteur, région 04, 1975-1982

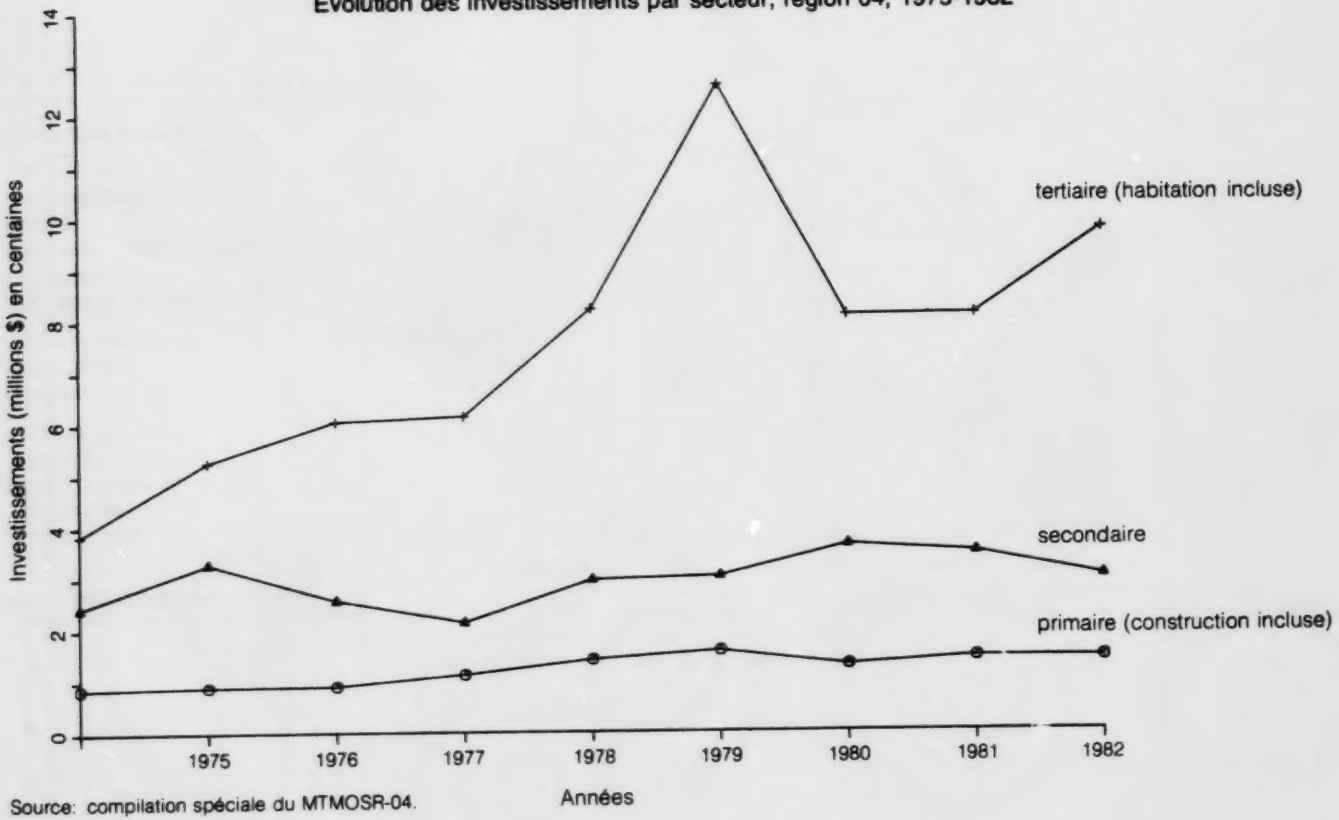

Source: compilation spéciale du MTMOSR-04.

Tableau 9

Répartition de l'emploi par branche d'activité
Région 04 et Québec, 1971 et 1982

Branches d'activités	Nombre d'emplois				Part du total en 1982	
	Région 04		Variation	Variation	Région 04	Québec
	1971	1982	Région 04 (%)	Québec (%)	(%)	(%)
Agriculture	10 015	10 700	6,8	3,3	6,7	3,0
Forêt, chasse et pêche	1 495	2 100	40,5	−17,6	1,3	0,8
Mines et carrières	325	200	−38,5	−19,5	0,1	0,8
Secteur primaire	*11 835*	*13 000*	*9,8*	*− 5,5*	*8,1*	*4,6*
Construction	7 090	6 900	− 2,7	− 8,4	4,3	4,3
Manufacture	41 425	41 800	0,9	7,2	26,1	21,2
Secteur secondaire	*48 515*	*48 700*	*0,4*	*4,2*	*30,4*	*25,5*
Transport; communication	8 270	11 500	39,1	24,7	7,2	8,4
Commerce	17 150	26 300	53,4	47,2	16,4	17,1
Finances; assurances	3 325	4 500	35,3	53,9	2,9	5,5
Services	30 320	48 500	60,0	54,7	30,3	31,8
Administration publique	5 110	7 600	48,7	28,4	4,7	7,1
Secteur tertiaire	*64 175*	*98 400*	*53,3*	*45,6*	*61,5*	*69,9*
Total des activités	**124 525**	**160 100**	**28,6**	**16,9**	**100,0**	**100,0**

Sources: — Statistique Canada, *Recensement du Canada*, 1971.
— Compilation spéciale du MTMOSR-04.

postes à temps partiel, moins bien rémunérés et peu syndiqués. Les services, le commerce et le tertiaire financier y sont principalement impliqués. La région possède toutefois un secteur tertiaire proportionnellement moins important que dans le reste du Québec avec 62% de l'emploi total dans ce secteur comparativement à 70% pour le Québec. De plus, le secteur secondaire voit diminuer son importance tout en occupant encore une place prépondérante dans l'emploi régional. Enfin, l'emploi dans la construction décline rapidement.

Le secteur primaire, quant à lui, demeure aussi plus important que dans l'ensemble du Québec principalement à cause de l'agriculture; cette industrie conserve du reste 6,7% de l'emploi total comparativement à 3,0% pour la moyenne québécoise. Bref, la région Mauricie/Bois-Francs se retrouve avec un ensemble manufacturier et primaire proportionnellement plus important que la moyenne québécoise.

1.5 La structure de production

1.5.1 L'agriculture[1]

Même si la région 04 est surtout reconnue comme une région industrielle, il n'en demeure pas moins qu'elle possède une agriculture relativement bien développée. 12,2% du territoire de la région est consacré à l'agriculture et cette proportion monte à 59,5% sur la rive sud contre seulement 4,1% pour la rive nord. Relativement au Québec, la région possédait 14,5% de toutes les fermes du Québec en 1971, pourcentage qui est passé à 13,4% en 1981. Toutefois, la proportion de la surface cultivée a peu variée, de 12,8% à 12,4% entre 1971 et 1981.

Depuis 1971, le secteur agricole a aussi connu une certaine évolution à plusieurs niveaux. Ainsi, la réduction de 27% du nombre de fermes alliée à l'augmentation de la dimension moyenne de la ferme (de 156 à 179 acres) indiquent que l'appareil productif agricole s'est sensiblement concentré depuis dix ans. Cette tendance, qui s'observe aussi au Québec, est du reste moins perceptible depuis 1976. La ferme moyenne de la région demeure toutefois plus petite que celle du Québec (194 acres) tandis que la ferme de la rive sud (188 acres) est plus grande que celle de la rive nord (160 acres).

1 Messieurs André Archer, professeur au Laboratoire en économie et gestion des systèmes de petites dimensions, et Denis L'Espérance, auxiliaire de recherche, ont collaboré à cette section.

Tableau 10

Évolution du nombre de fermes
Région 04 et Québec, 1971-1981

	Nombre			Variation (%)		
	1971	1976	1981	71-76	76-81	71-81
Québec	61 257	43 097	48 144	−29,6	11,7	−21,4
Région 04	8 861	6 213	6 454	−29,9	3,9	−27,4
Rive nord	2 961	2 011	2 051	−32,1	2,0	−30,7
Rive sud	5 900	4 202	4 403	−28,8	4,8	−25,4
Région 04 par rapport au Québec (%)	14,5	14,4	13,4	—	—	—
Part de la rive nord dans le total régional (%)	33,4	32,4	31,8	—	—	—
Part de la rive sud dans le total régional (%)	66,6	67,6	68,2	—	—	—

Source: Statistique Canada, *Recensement du Canada*, 1971, 1976, 1981.

De plus, la superficie totale consacrée au pâturage a radicalement diminué depuis 1971, au Québec et dans la région. La superficie cultivée est par contre relativement stable au Québec mais décroît dans la région (tableau 11).

Tableau 11

Dimension moyenne des fermes
Région 04 et Québec, 1971-1981

	Superficie (acres)			Variation (%)		
	1971	1976	1981	'71-'76	'76-'81	'71-'81
Superficie moyenne des fermes						
Québec	176,3	209,5	194,0	18,8	−7,4	10,0
Région 04	156,0	188,0	178,7	20,5	−4,9	14,6
Rive sud	168,0	200,6	187,6	19,4	−6,5	11,7
Rive nord	132,1	161,5	159,7	22,3	−1,1	20,9
Superficie moyenne sous culture						
Québec	75,4	103,8	101,8	37,7	−1,9	35,0
Région 04	77,4	103,7	109,1	34,0	5,2	41,0
Rive sud	84,8	111,0	115,8	30,9	4,3	36,6
Rive nord	62,6	88,3	95,1	41,1	7,7	51,9
Superficie moyenne des pâturages						
Québec	39,0	43,9	44,2	12,6	0,7	13,3
Région 04	40,5	46,3	43,0	14,3	−7,1	6,2
Rive sud	43,1	49,6	45,0	15,1	−9,3	4,4
Rive nord	33,7	38,4	38,3	13,9	−0,3	13,6

Source: Statistique Canada, *Recensement du Canada*, 1971, 1976, 1981.

Quant à la structure de la production agricole, celle-ci, dans la région, est moins diversifiée que celle du Québec. On remarque en effet une forte spécialisation dans la production laitière: 58,2% des fermes s'y adonnent alors que 16,5% s'occupent de bovins, porcs et moutons et 3,1% de volailles. Les grandes cultures, les fruits et légumes et les spécialités diverses viennent ensuite avec respectivement 7,0%, 2,5% et 4,4% des fermes. Toutefois, la production laitière et la volaille montrent une nette décroissance depuis 1971 au profit des autres produits agricoles. Les politiques agricoles du gouvernement du Québec visant à la diversification de la production, l'abandon de la production laitière et les efforts investis pour accroître l'autosuffisance alimentaire du Québec expliquent en bonne partie ces résultats.

Nous pouvons aussi montrer que l'agriculture régionale est plus productive alors que les ventes moyennes par ferme et à l'hectare sont supérieures à celles enregistrées pour le Québec. Par exemple, en 1981, les ventes moyennes par ferme s'établissaient à 46 506,95 dollars dans la région, comparativement à 42 204,69 dollars au Québec, même si la ferme régionale est de plus petite taille. Cette productivité plus élevée serait liée à la capitalisation par ferme et à l'hectare supérieure dans la région (211 827 dollars et 2 929,40 dollars comparativement à 196 665 dollars et 2 505,38 dollars pour le Québec).

Enfin, si l'on considère le bas âge des agriculteurs comme un atout non négligeable en tant que source de dynamisme, l'avenir s'annonce plutôt bien. La région possède en effet en moyenne plus de jeunes agriculteurs que le Québec, même si les fermiers de la rive nord sont plus âgés que ceux de la rive sud.

1.5.2 Le secteur manufacturier

Comme nous l'avons vu précédemment, le secteur manufacturier occupe une place très importante dans la région et dans les activités industrielles québécoises. En 1979, ce secteur comptait 838 établissements représentant 8,6% de la valeur ajoutée[1] manufacturière, 9,0% de l'emploi et 8,1% de la valeur des livraisons manufacturières du Québec. Dans la région même, ce secteur, avec ses 41 800 emplois, représente 26,1% de l'emploi total.

1 La valeur ajoutée représente l'excédent de la valeur des ventes d'une entreprise sur la valeur de ses achats. Par exemple, une entreprise achète pour 100 dollars de matières premières qu'elle transforme en produits qu'elle vend 150 dollars; la valeur ajoutée est de 50 dollars. Cette mesure précise donc l'apport réel de l'entreprise à l'économie.

Tableau 12

Principales productions selon le nombre de fermes
Région 04 et Québec, 1971, 1976 et 1981

Québec		Lait	Bovins, porcs, moutons	Volaille	Grandes cultures	Fruits, légumes	Spécialités diverses	Total
Nombre	1971	28 646	5 183	1 561	1 486	1 472	423	**40 932**
	1976	24 072	5 239	1 103	2 870	1 811	884	**37 270**
	1981	19 161	8 261	1 121	3 329	2 107	3 085	**38 184**
Variation (%)	71-76	−16,0	1,1	−29,3	93,1	23,0	109,0	**−8,9**
	76-81	−20,4	57,7	1,6	16,0	16,3	249,0	**2,5**
	71-81	−33,1	59,4	−28,2	124,0	43,1	629,3	**−6,7**
Part relative de la production (%)	1971	70,0	12,7	3,8	3,6	3,6	1,0	**100,0**
	1976	64,6	14,1	3,0	7,7	4,9	2,4	**100,0**
	1981	50,2	21,6	2,9	8,7	5,5	8,1	**100,0**

Tableau 12 (suite)

Principales productions selon le nombre de fermes
Région 04 et Québec, 1971, 1976 et 1981

Région 04		Lait	Bovins, porcs, moutons	Volaille	Grandes cultures	Fruits, légumes	Spécialités diverses	Total
Nombre	1971	5 147	630	265	112	71	41	**6 368**
	1976	4 239	547	200	328	95	70	**5 583**
	1981	3 403	964	183	408	146	260	**5 850**
Variation (%)	71-76	−17,6	−13,2	−24,5	192,9	33,8	70,7	**−12,3**
	76-81	−19,7	76,2	− 8,5	24,4	53,7	271,4	**4,8**
	71-81	−33,9	53,0	−30,9	264,3	105,6	534,1	**− 8,1**
Part relative de la production (%)	1971	80,8	9,9	4,2	1,8	1,1	0,6	**100,0**
	1976	75,9	9,8	3,6	5,9	1,7	1,3	**100,0**
	1981	58,2	16,5	3,1	7,0	2,5	4,4	**100,0**
Part régionale par rapport au Québec (%)	1971	18,0	12,2	17,0	7,5	4,8	9,7	**15,6**
	1976	17,6	10,4	18,1	11,4	5,2	7,9	**15,0**
	1981	17,8	11,7	16,3	12,3	6,9	8,4	**15,3**

Tableau 12 (suite)

Principales productions selon le nombre de fermes

Région 04 et Québec, 1971, 1976 et 1981

Rive sud		Lait	Bovins, porcs, moutons	Volaille	Grandes cultures	Fruits, légumes	Spécialités diverses	Total
Nombre	1971	3 610	413	168	72	41	28	**4 399**
	1976	2 987	319	135	237	51	42	**3 822**
	1981	2 380	665	113	300	82	193	**3 799**
Variation (%)	71-76	−17,3	−22,8	−19,6	229,2	24,4	50,0	**−13,1**
	76-81	−20,3	108,5	−16,3	26,6	60,8	359,5	**− 0,6**
	71-81	−34,1	61,0	−32,7	316,7	100,0	589,3	**−13,6**
Part relative de la production par rapport à la région de Trois-Rivières (%)	1971	70,1	65,6	63,4	64,3	57,7	68,3	**69,1**
	1976	70,5	58,3	67,5	72,3	53,7	60,0	**68,5**
	1981	69,9	69,0	61,7	73,5	56,2	74,2	**64,9**
Part relative de la production (%)	1971	82,1	9,4	3,8	1,6	0,9	0,6	**100,0**
	1976	78,2	8,3	3,5	6,2	1,3	1,1	**100,0**
	1981	62,6	17,5	3,0	7,9	2,2	5,1	**100,0**

Tableau 12 (suite)

Principales productions selon le nombre de fermes

Région 04 et Québec, 1971, 1976 et 1981

Rive nord		Lait	Bovins, porcs, moutons	Volaille	Grandes cultures	Fruits, légumes	Spécialités diverses	Total
Nombre	1971	1 537	217	97	40	30	13	**1 969**
	1976	1 252	228	65	91	44	28	**1 761**
	1981	1 023	299	70	108	64	67	**2 051**
Variation (%)	71-76	−18,5	5,1	−33,0	127,5	46,7	115,4	**−10,6**
	76-81	−18,3	31,1	7,7	18,7	45,5	139,3	**16,5**
	71-81	−33,4	37,8	−27,8	170,0	113,3	415,4	**4,2**
Part relative de la production par rapport à la région de Trois-Rivières (%)	1971	29,9	34,4	36,6	35,7	42,3	31,7	**30,9**
	1976	29,5	41,7	32,5	27,7	46,3	40,0	**31,5**
	1981	30,1	31,0	38,3	26,5	43,8	25,8	**35,1**
Part relative de la production (%)	1971	78,1	11,0	4,9	2,0	1,5	0,7	**100,0**
	1976	71,9	12,9	3,7	5,2	2,5	1,6	**100,0**
	1981	49,9	14,6	3,4	5,3	3,1	3,3	**100,0**

Source: Statistique Canada, *Recensement du Canada*, 1971, 1976, 1981.

Toutefois, malgré ces chiffres, la région est en perte de vitesse. La croissance de la valeur ajoutée, particulièrement, n'a pas suivi la tendance québécoise. La part de la région dans la valeur ajoutée nationale est ainsi passée de 9,1% en 1961 à 8,6% en 1979 (tableau 13). La valeur des livraisons a suivi une direction identique, de 9,6% à 8,1% entre ces deux dates.

Nous assistons de plus, dans la région comme au Québec, à une diminution progressive de la part du secteur manufacturier dans le sens où la création d'emploi, comme nous l'avons dit, est maintenant avant tout assurée par le secteur tertiaire. Cependant, ce processus est moins rapide pour la région, celle-ci réussissant même à faire passer sa part relative de l'emploi manufacturier québécois de 6,9% à 7,8% en 1982.

Tableau 13

Valeur ajoutée manufacturière selon les régions administratives du Québec en % du total québécois, 1961-1979

Régions	1961	1966	1971	1978	1979
Bas-Saint-Laurent/Gaspésie	0,6	1,0	1,1	1,1	1,1
Saguenay/Lac-Saint-Jean	5,5	4,9	4,1	5,4	4,3
Québec	8,1	7,8	8,3	8,9	9,5
Mauricie/Bois-Francs	*9,1*	*8,7*	*8,0*	*8,1*	*8,6*
Estrie	3,9	3,9	3,6	3,6	3,7
Montréal	68,6	69,7	70,7	67,5	67,1
Outaouais	2,3	2,1	2,0	2,7	2,6
Nord-Ouest	0,8	0,8	1,1	1,6	1,8
Côte-Nord et Nouveau-Québec	1,0	1,1	1,1	1,1	1,4
Québec	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Source Statistique Canada, cat. 31-209

La répartition de la valeur ajoutée manufacturière par groupe majeur, telle qu'on peut la visualiser au graphique 2, permet de connaître l'importance de chaque secteur au sein de la fabrication, dans la région et au Québec. Nous réalisons ainsi que la répartition des activités manufacturières dans la région diffère beaucoup du Québec. Les industries des pâtes et papier, du textile, des produits électriques, du meuble et des machines sont plus importantes ici qu'au Québec. En particulier, les pâtes et papier possèdent une prédominance certaine; ce secteur concentre plus de 33,0% de la valeur ajoutée manufacturière, 21,1% de l'emploi manufacturier, 26,9% des livraisons et environ 10% des investissements totaux de la région.

Graphique 2

Répartition de la valeur ajoutée manufacturière par groupe majeur
Québec et région 04, 1979

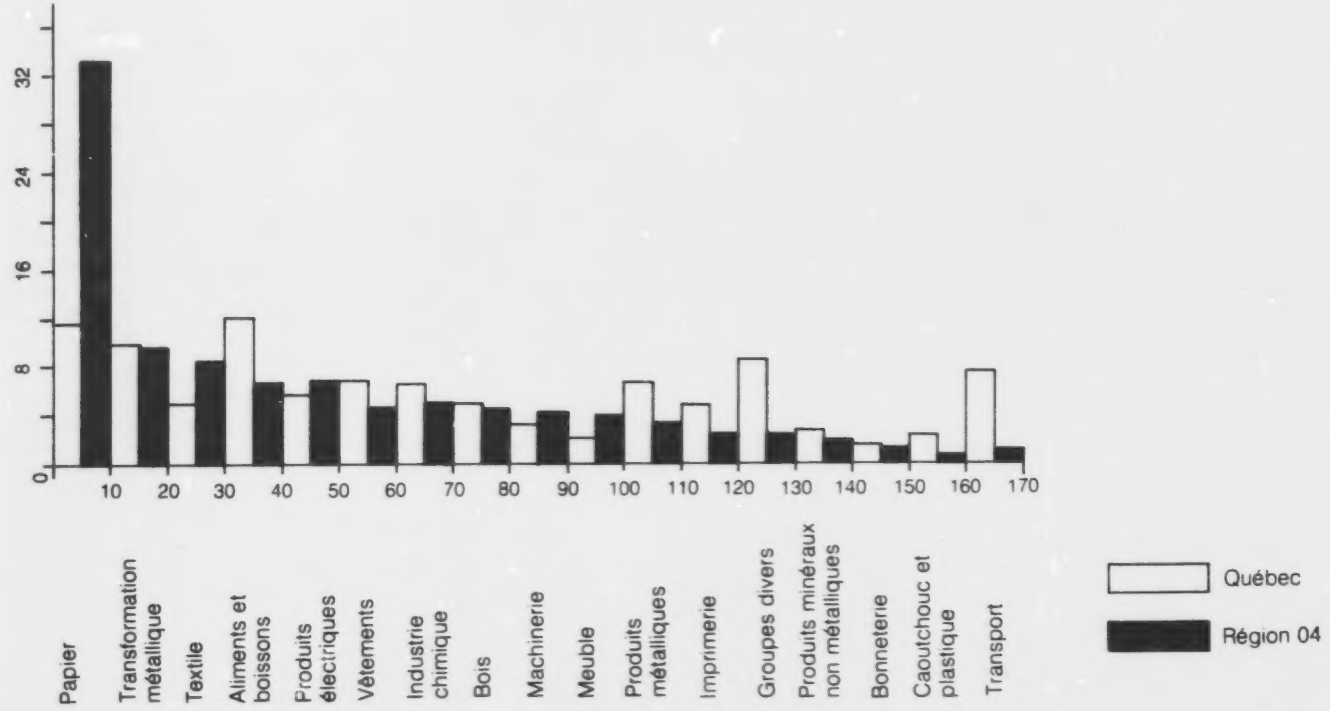

Source: Statistique Canada, cat. 31-209.

Les secteurs traditionnels jouent aussi un rôle particulier. L'ensemble textile — vêtement — bonneterie, par exemple, occupe une position stratégique: 14,8% de la valeur ajoutée, 24,9% des emplois et 14,2% des livraisons. Et c'est sans compter les groupes du bois et des meubles qui regroupent de façon cumulée 8,4% de la valeur ajoutée, 12,2% de l'emploi et environ 7% des livraisons. Enfin, l'agro-alimentaire, signe de l'importance de l'agriculture, compte respectivement pour 6,7%, 6,7% et 17,4% du total régional de la valeur ajoutée, de l'emploi manufacturier et des livraisons.

La structure industrielle de la région 04 peut donc être définie surtout à partir de deux pôles. En premier lieu, nous remarquons la présence de grandes entreprises à forte valeur ajoutée dans les secteurs du papier, de la chimie, de la transformation métallique et des produits électriques. Ces industries font partie intégrante du paysage industriel régional depuis de nombreuses années.

Toutefois, plusieurs de ces industries possèdent un appareil de production vétuste, ce qui constitue sans doute la plus sérieuse contrainte au maintien des activités et à leur extension. Les problèmes de l'industrie chimique de Shawinigan (Gulf, Dupont, CIL, etc.), l'élargissement de l'écart avec le Québec, le Canada et les États-Unis quant à la productivité des secteurs de la bonneterie, du bois, de l'imprimerie et des produits électriques (comme on peut le voir au tableau 15) et l'attention consacrée par le gouvernement du Québec à la modernisation de l'industrie des pâtes et papier en sont des signes frappants. Il demeure que ces entreprises, malgré leur petit nombre, concentrent la majeure partie des emplois industriels et de la valeur ajoutée manufacturière[1], d'où leur très grande incidence et prépondérance sur l'économie régionale.

En deuxième lieu, à côté de ces grandes industries, il existe une très grande proportion de petites et moyennes entreprises spécialisées souvent dans les activités peu intensives en capital et donc à faible valeur ajoutée. Elles forment en quelque sorte le coeur de l'activité manufacturière de la région Mauricie/Bois-Francs: en 1979, les établissements de moins de 50 employés, par exemple, représentaient environ 74% des entreprises des principales municipalités de la région[2]. Cette prépondérance de petites entreprises dans les

1 En effet, dans les villes de Drummondville, de Shawinigan, de Trois-Rivières et de Victoriaville, les entreprises de 200 employés et plus ne représentent que 12% des établissements mais regroupent 73% des emplois manufacturiers et 81% de la valeur ajoutée manufacturière en 1979. Source: Statistique Canada, cat. 31-209 (1979).

2 L'échantillon comprend les municipalités de Bécancour, du Cap-de-la-Madeleine, de Drummondville, de Grand'Mère, de Louiseville, de Nicolet, de Plessisville, de Princeville, de Shawinigan, de Trois-Rivières et de Victoriaville. Source: Statistique Canada, cat. 31-209 (1979).

Tableau 14

Évolution de l'activité manufacturière: productivité relative de la région 04, du Québec, du Canada et des États-Unis, 1971 et 1979

Secteurs	Valeur ajoutée par heure/homme*							
	1971				1979			
	04	Québec	Canada	ÉU	04	Québec	Canada	ÉU
Aliments et boissons	7,21	10,33	10,52	15,91	19,46	21,23	23,15	36,60
Caoutchouc et plastique	—	8,13	9,03	11,29	14,23	17,38	17,96	23,47
Textile	5,06	5,84	6,18	7,35	12,21	14,99	15,37	16,02
Bonneterie	4,43	4,75	4,57	5,55	8,08	10,05	10,35	14,04
Vêtement	3,09	4,04	4,07	5,90	9,14	10,28	10,46	12,10
Bois	4,34	4,57	6,06	7,44	11,40	15,22	18,32	18,64
Meuble	4,82	5,08	5,49	6,92	10,06	9,85	11,33	15,45
Papier	9,79	8,75	9,24	11,41	32,29	26,67	27,97	30,71
Imprimerie	10,29	11,01	11,16	15,19	17,60	15,22	24,72	36,30
Transformation métallique	12,99	11,19	10,09	11,46	42,09	28,47	24,44	31,34
Produits métalliques	5,87	7,20	8,20	11,06	16,23	17,05	18,32	25,58
Machines	6,25	8,35	9,08	12,98	16,86	18,67	21,27	32,73
Équipement et transport	5,11	9,13	9,98	14,69	14,69	21,22	21,52	33,39
Produits électriques	10,94	9,37	9,06	12,77	20,98	23,19	21,53	30,24
Produits minéraux non métalliques	5,60	9,73	10,38	11,59	14,63	21,59	24,06	27,70
Industrie chimique	9,31	16,08	10,39	26,85	28,83	40,12	45,06	72,64
Autres	5,24	8,05	7,17	12,13	13,39	23,66	23,13	37,94
Total	**6,77**	**7,82**	**8,88**	**12,46**	**18,98**	**19,87**	**21,39**	**30,85**

* Calculée en dollars canadiens, au taux de l'époque.

Sources: — Statistique Canada, cat. 31-001 et 31-209.
— ONU, *Yearbook of Industrial Statistics*, 1979.

secteurs surtout traditionnels (bois, meuble, cuir, vêtement, textile, bonneterie, aliments et boissons) a ainsi permis la création ou du moins la stabilisation d'emplois manufacturiers mais a du même coup rendu l'industrie régionale très perméable à la dégradation des conditions économiques dans la mesure où la demande pour ces produits progresse peu ou s'avère très sensible aux difficultés conjoncturelles que nous connaissons. De plus, le textile, le vêtement et la bonneterie particulièrement subissent une forte compétition de la part d'autres pays, ce qui vient ajouter aux problèmes déjà rencontrés par ces trois industries.

Il nous faut aussi ajouter que les PME, au Québec, enregistrent en général une productivité inférieure à l'ensemble des industries. Ainsi, en 1978, leur productivité globale ne se chiffrait qu'à 80,8% de la moyenne québécoise[1]. Bien qu'il n'existe aucune étude à ce sujet à l'échelle régionale mais seulement pour le Québec, ces données peuvent nous indiquer la tendance dans la région Mauricie/Bois-Francs/Drummondville.

1.5.3 La productivité et les coûts unitaires de main-d'oeuvre

L'importance des secteurs traditionnels conjugée au vieillissement de plusieurs appareils de production expliquent en partie la faiblesse de la productivité régionale comparée à tout le Québec. En effet, l'indice global de productivité de l'industrie manufacturière régionale, représenté par la valeur ajoutée par heure/homme, est inférieur de près de 5 points à la moyenne québécoise[2] même si cet indice s'est substantiellement amélioré depuis quelques années, l'écart passant de 13,4% en 1971 à 4,5% en 1979, comme nous le montre le tableau 15. Toutefois, face aux États-Unis, notre premier marché d'exportation après l'Ontario, l'amélioration n'est pas suffisante: l'écart global est passé de 45,7% à 38,5%, ce qui demeure tout de même encourageant suite à la forte croissance de la productivité chez nos voisins du sud (12% entre 1971 et 1979). Enfin, il nous faut remarquer le rattrapage important dans ce domaine comparativement au Canada: l'écart a en effet diminué de 12,5%.

1 Francis Thibault, *Profil statistique de la PME au Québec*, MICT (Québec), 1982, (non publié).

2 Précisons que si la productivité est calculée par rapport aux travailleurs (production par employé par heure de travail), elle repose aussi sur la qualité des équipements et de la gestion de tous les facteurs de production. Une récente étude de l'Association des manufacturiers canadiens (*La concurrence dans le village terrestre. On n'est jamais si bien servi que par soi-même*, Toronto, septembre 1982) vient précisément de montrer que la faible productivité des industries canadiennes relève avant tout des faiblesses au niveau de la gestion.

Tableau 15

Comparaison de la productivité et de son taux de croissance annuel par branche d'activité
Région 04, Québec, Canada et États-Unis, 1971 et 1979

Secteurs	04/Québec Québec = 100		04/Canada Canada = 100		04/ÉU ÉU = 100		Taux de croissance annuel 1971-1979 de la valeur ajoutée par heure/homme			
	1971	1979	1971	1979	1971	1979	04	Québec	Canada	ÉU
Aliments et boissons	69,8	80,3	68,5	84,1	45,3	53,1	13,2	11,2	10,4	11,4
Caoutchouc et plastique	—	82,7	—	79,5	—	60,8	11,6	10,0	9,0	9,6
Textile	86,6	81,5	81,9	79,4	68,8	76,2	11,6	12,5	12,1	10,2
Bonneterie	93,3	74,5	96,9	78,1	79,8	57,5	7,8	10,9	10,8	12,3
Vêtement	76,5	88,9	75,9	87,4	52,4	75,5	14,5	12,4	12,5	9,4
Bois	95,0	74,8	71,6	62,2	58,4	61,2	12,8	16,2	14,8	12,2
Meuble	94,9	102,1	87,8	88,8	70,0	65,1	9,6	8,6	9,5	10,6
Papier	111,9	121,1	106,0	115,4	85,8	105,1	16,1	14,9	14,8	13,2
Imprimerie	93,5	69,8	92,2	71,2	67,7	48,5	6,9	10,9	10,5	11,5
Transformation métallique	116,1	147,8	128,7	172,2	113,3	132,2	15,8	12,4	11,7	13,6
Produits métalliques	81,5	95,2	71,6	88,6	53,1	63,4	13,6	11,4	10,6	11,0
Machines	75,9	90,3	68,8	79,3	48,2	51,5	13,2	10,6	11,2	12,3
Équipement et transport	56,0	69,2	51,2	68,3	34,8	44,0	14,1	11,1	10,1	10,8
Produits électriques	116,8	90,5	120,8	97,4	85,7	69,4	8,5	12,0	11,4	11,4
Produits minéraux non métalliques	57,6	67,8	53,9	60,8	48,3	57,8	12,8	10,5	11,1	11,5
Industrie chimique	57,9	71,9	89,6	64,0	37,4	39,7	15,2	12,1	20,1	13,2
Autres	65,1	56,6	73,1	57,9	43,2	35,3	12,4	14,4	5,8	15,3
Total	**86,6**	**95,5**	**76,2**	**88,7**	**54,3**	**61,5**	**13,8**	**12,4**	**11,6**	**12,0**

Source: Department of Commerce, Bureau of the Census, *Annual Survey of Manufactures*.

Cette amélioration s'observe bien sûr au niveau de plusieurs industries. Les aliments et boissons, le vêtement, le meuble, le papier, la transformation métallique, les produits métalliques et la machinerie ont entre autres connu une progression de leur productivité quelquefois nettement supérieure à la moyenne québécoise. Mais il nous faut avouer que ces performances font plutôt office de rattrapage dans bien des cas. Toutefois, d'autres industries ont traversé une période difficile. Certaines branches d'activité à faible intensité capitalistique, comme on l'a dit, telles le textile, la bonneterie, le bois et d'autres comme l'imprimerie et les produits électriques, ont élargi leur retard à ce titre. Ces deux dernières industries risquent d'ailleurs d'éprouver de graves problèmes de rentabilité d'ici quelques années si rien n'est fait pour contrecarrer cette tendance. L'industrie chimique, quant à elle, fait toujours office de parent pauvre; son appareil de production vieillissant la confine à une faible productivité si nous la comparons à son équivalent québécois et à une situation encore plus grave face à l'industrie chimique américaine (35,3% de la productivité américaine en tenant compte de la dévaluation du dollar canadien).

Heureusement, les pâtes et papier et la transformation métallique, les deux plus importants secteurs de la fabrication au titre de la valeur ajoutée dans la région 04, conservent une très bonne position. Ils sont d'ailleurs les seuls à posséder encore un réel avantage à ce titre comparativement non seulement à la moyenne québécoise mais aussi à l'industrie américaine.

La compétitivité de plusieurs industries est d'autant plus affectée que leurs coûts unitaires de main-d'oeuvre[1] en 1979 sont supérieurs à la moyenne québécoise (tableau 16), sauf pour le papier, la transformation métallique, les équipements de transport et les produits électriques. C'est le cas notamment de la chimie, du bois, du caoutchouc, de l'alimentation, du textile, de l'imprimerie et de la bonneterie. Il est d'ailleurs peu étonnant de reconnaître parmi ces groupes industriels ceux qui connaissent aussi de sérieux problèmes en matière de productivité. Sur ce point, il y a eu cependant une certaine amélioration depuis 1971, au niveau de l'ensemble du secteur manufacturier ainsi que pour la machinerie et les produits métalliques. Il faut aussi remarquer que les secteurs comptant pour une part importante de la valeur ajoutée totale et de la meilleure productivité, soit les industries du papier et de la transformation métallique, conservent un bon avantage en ce qui concerne les coûts unitaires de main-d'oeuvre comparativement au Québec. De même, l'industrie des produits électriques, malgré sa faible productivité, réussit partiellement à s'en sauver grâce à ses faibles salaires.

1 Le concept de coût unitaire de main-d'oeuvre ici utilisé fait référence au rapport de la rémunération horaire sur la valeur ajoutée par heure/homme. Nous parlons ainsi du coût monétaire (en dollars) de main-d'oeuvre pour chaque dollar de la valeur ajoutée, c'est-à-dire d'un indice tenant compte des salaires et du rendement des industries. Cet indice est très important pour évaluer la compétitivité moyenne des industries, soit leurs capacités d'exportation ou leurs capacités de faire face aux importations.

Tableau 16

Coûts unitaires de main-d'oeuvre par groupe majeur
Région 04 et Québec, 1971 et 1979

Secteurs	1971				1979				04/Québec Québec = 100		04/ÉU ÉU = 100		04/Canada Canada = 100	
	04	Canada	Québec	ÉU	04	Canada	Québec	ÉU	1971	1979	1971	1979	1971	1979
Aliments et boissons	0,33	0,27	0,26	0,22	0,31	0,29	0,27	0,20	126,8	114,8	150,0	155,0	122,2	106,9
Caoutchouc et plastique	—	0,33	0,32	0,27	0,38	0,35	0,34	0,30	—	111,8	—	126,7	—	108,6
Textile	0,49	0,41	0,41	0,36	0,46	0,37	0,37	0,34	119,5	124,3	136,1	135,3	119,5	124,3
Bonneterie	0,40	0,44	0,42	0,47	0,61	0,46	0,45	0,41	95,2	135,6	85,1	148,8	90,9	132,6
Vêtement	0,61	0,51	0,52	0,40	0,52	0,47	0,49	0,37	117,3	106,1	152,5	140,5	119,6	110,6
Bois	0,48	0,52	0,47	0,41	0,45	0,43	0,37	0,35	102,1	121,6	117,1	128,6	92,3	104,7
Meuble	0,44	0,46	0,45	0,41	0,52	0,47	0,50	0,36	97,8	104,0	107,3	144,4	95,6	110,6
Papier	0,41	0,41	0,42	0,34	0,28	0,31	0,32	0,28	97,6	87,5	120,6	100,0	100,0	90,3
Imprimerie	0,28	0,32	0,31	0,28	0,36	0,31	0,32	0,22	90,3	112,5	100,0	163,6	87,5	116,1
Transformation métallique	0,26	0,39	0,33	0,40	0,17	0,35	0,29	0,36	78,8	58,6	65,0	47,2	66,7	48,6
Produits métalliques	0,47	0,41	0,44	0,34	0,40	0,40	0,41	0,29	106,8	97,6	138,2	137,9	114,6	100,0
Machines	0,45	0,40	0,39	0,32	0,39	0,35	0,36	0,26	115,4	108,3	140,6	150,0	112,5	111,4
Équipement de transport	0,43	0,37	0,38	0,32	0,35	0,39	0,37	0,32	113,2	103,9	134,4	109,4	116,2	87,7
Produits électriques	0,25	0,34	0,34	0,30	0,29	0,32	0,30	0,25	73,5	96,7	83,3	116,0	73,5	90,6
Produits minéraux non métalliques	0,51	0,33	0,32	0,33	0,46	0,33	0,35	0,29	159,4	131,4	154,5	158,6	154,5	139,4
Industrie chimique	0,40	0,19	0,21	0,16	0,28	0,17	0,18	0,13	190,5	155,6	250,0	215,4	210,5	164,7
Autres	0,39	0,37	0,52	0,26	0,41	0,27	0,26	0,18	75,0	157,7	150,0	227,8	105,4	151,9
Total	**0,40**	**0,36**	**0,36**	**0,30**	**0,34**	**0,34**	**0,33**	**0,25**	**111,1**	**103,0**	**133,3**	**136,0**	**111,1**	**100,0**

Source: Statistique Canada, cat. 31-001 et 31-209.

Cependant, face à la concurrence de notre principal partenaire économique extérieur, les États-Unis, nos coûts unitaires de main-d'oeuvre demeurent encore trop élevés, réduisant d'autant notre compétitivité. Ainsi, au tableau 16, nous remarquons que l'écart moyen, loin de diminuer, s'accroît légèrement, passant de 33,3% à 36,C% entre 1971 et 1979. Ceci démontre hors de tout doute que nos industries régionales sont en position précaire vis-à-vis une intensification de la concurrence étrangère sur les marchés intérieurs.

D'ailleurs, les difficultés de compétitivité du secteur de la fabrication de la région 04 entraînent déjà certaines conséquences. La progression de la valeur des livraisons, par exemple, est plus lente qu'au Québec. Nous pouvons y voir les symptômes caractéristiques de la conjoncture difficile des dernières années mais aussi le signe de la faiblesse de la structure industrielle de la région, ce qui la laisse plus sensible face à la détérioration du climat économique. De plus, la rémunération manufacturière, aussi bien horaire qu'hebdomadaire, enregistre des résultats similaires. Bien qu'un rattrapage soit perceptible, les rémunérations horaires et hebdomadaires demeurent, pour la grande majorité des groupes industriels, inférieures à la moyenne québécoise.

Malgré les lacunes soulevées, il faut cependant ajouter que beaucoup d'efforts ont été réalisés du côté de la productivité depuis quelques années. Ainsi, la croissance de la productivité globale des grandes branches d'activité au Québec, et dans la région, a été bien supérieure à celle du Canada, comme le montre le tableau 15, même si cette croissance a fortement ralenti comparativement aux années 1960. À ce rythme, les prévisions de l'OPDQ montrent que le niveau global de productivité des entreprises québécoises et de la région 04 devrait rejoindre celui du Canada vers 1985.

1.5.4 Les liaisons interindustrielles en marchandises[1]

Enfin, pour se faire une idée plus complète du secteur manufacturier régional, on doit vérifier les liens qui l'unissent au système manufacturier nord-américain ou, plus particulièrement, aux autres régions et métropoles qui sont ses principaux débouchés. Précisons tout de suite qu'on se limite ici aux échanges matériels des établissements manufacturiers, compte tenu des difficultés d'enquête, c'est-à-dire à la répartition spatiale des achats et des ventes en marchandises de ces industries.

1 Cette section est tirée de Normand Brouillette, « Les liaisons interindustrielles de la région Mauricie/Bois-Francs », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 26, no 7 (avril 1982). Cette étude provient d'une enquête effectuée en 1979-1980.

Un premier aperçu général des échanges en marchandises des établissements manufacturiers de la région, quelles que soient leur taille et leur production, nous est livré par le tableau 17. Les liaisons « totales » sont obtenues en prenant la moyenne des achats et des ventes effectués avec une région donnée. Une caractéristique majeure de la région apparaît immédiatement: c'est la grande faiblesse des liaisons intrarégionales en marchandises. En effet, moins de 10% des transactions en dollars relatives à l'échange de biens tangibles sont effectuées dans la région. La distinction entre achats et ventes des établissements nous permet de mieux saisir comment s'articulent les échanges interindustriels de la région avec le monde extérieur. Ainsi, les ventes des établissements régionaux à l'étranger totalisent près de six fois les ventes réalisées dans la région. Les ventes destinées à l'étranger dépassent également de beaucoup, près du double, les expéditions vers la zone métropolitaine de Montréal. Toronto reçoit, pour sa part, presque autant de produits de la région que tout le Québec réuni, à l'exclusion du Montréal métropolitain.

Si les achats dans la région sont supérieurs aux ventes, plus du double, ils n'en demeurent pas moins très faibles avec 13,2% (excluant les achats d'électricité). Plus de 50% des achats extrarégionaux proviennent du Québec, dont 20,3% de l'agglomération montréalaise et 33,6% du reste du Québec. Ici encore, les achats à l'étranger (18,6%), concentrés dans le Nord-Est américain, dépassent nettement les achats régionaux, lesquels ne sont guère plus importants que les achats en provenance de l'Ontario. Lorsqu'on examine les échanges en tenant compte de la dimension des établissements, on retrouve évidemment des comportements spatiaux assez différenciés car le poids relatif des grands établissements n'influence plus l'ensemble de l'échantillon (tableaux 18, 19 et 20). Le fait le plus marquant est sans aucun doute le très grand écart qui sépare les grands établissements (100 employés et plus) des plus petits. La production de ces derniers est nettement orientée vers la région avec 63,3% des ventes destinées au marché régional.

Le reste du Québec, Montréal inclus, ajoute un autre 16% pour un grand total de 80% des ventes reliées à l'économie québécoise. Moins spectaculaires par leur importance, les liaisons d'achats rattachent nettement les petits établissements de la région à l'économie montréalaise. À l'inverse, les grands établissements entretiennent des liens très lâches avec la région même. À peine 6% des échanges totaux s'établissent dans la région et encore, ce sont les achats qui permettent de hausser le pourcentage à ce niveau, les ventes régionales n'atteignant pas les 4%.

Tableau 17

Liaisons régionales et extrarégionales des établissements manufacturiers de la région Mauricie/Bois-Francs (en %)

Liaisons	04	Agglom. de Montréal	Reste du Québec	Toronto	Reste de l'Ontario	Maritimes	Ouest	ÉU	Autres pays	Total
Achats	13,2	20,3	33,6	5,4	5,9	1,2	1,8	12,2	6,4	100
Ventes	5,8	18,7	12,9	11,5	9,1	2,2	5,1	28,4	6,2	100
Liaisons totales	9,0	19,5	23,3	8,5	7,5	1,7	3,5	20,3	6,3	100

Source: Normand Brouillette, « Les liaisons interindustrielles de la région Mauricie/Bois-Francs », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 26, no 7 (avril 1982), tableau 1, p. 69.

Tableau 18

Répartition procentuelle des achats matériels selon la taille des établissements manufacturiers

Établissements dans l'échantillon	Dimensions (employés)	Régions 04	Agglom. de Montréal	Reste du Québec	Agglom. de Toronto	Reste de l'Ontario	Maritimes	Ouest	ÉU	Autres	Total
37	5 — 24	24,2	36,9	7,6	7,2	3,6	1,0	12,6	1,9	5,0	100
54	25 — 99	35,9	32,1	9,5	11,5	2,4	1,2	0,1	4,4	2,9	100
49	100 et plus	8,9	17,9	38,5	4,2	6,6	1,2	1,8	13,9	7,0	100

Source: *ibidem*.

Tableau 19

Répartition procentuelle des ventes matérielles selon la taille des établissements manufacturiers

Établissements dans l'échantillon	Dimensions (employés)	Régions 04	Agglom. de Montréal	Reste du Québec	Agglom. de Toronto	Reste de l'Ontario	Maritimes	Ouest	ÉU	Autres	Total
37	5 — 24	63,3	8,4	7,9	1,0	2,1	1,3	3,7	0,7	11,6	100
54	25 — 99	16,3	29,4	22,7	5,6	4,2	3,1	3,8	10,1	4,8	100
49	100 et plus	3,4	17,5	11,7	12,5	9,9	2,1	5,3	31,3	6,3	100

Source: *ibidem.*

Tableau 20

Répartition procentuelle des liaisons matérielles totales selon la taille des établissements manufacturiers

Établissements dans l'échantillon	Dimensions (employés)	Régions 04	Agglom. de Montréal	Reste du Québec	Agglom. de Toronto	Reste de l'Ontario	Maritimes	Ouest	ÉU	Autres pays	Total
37	5 — 24	43,7	22,6	7,7	4,0	2,8	1,5	8,1	1,3	8,3	100
54	25 — 99	26,1	30,7	16,1	8,5	3,3	2,1	1,9	7,3	3,9	100
49	100 et plus	6,1	17,7	25,1	8,4	8,3	1,6	3,5	22,6	6,7	100

Source: *ibidem.*

Au niveau extrarégional, les grands établissements apparaissent nettement rattachés aux grandes concentrations nord-américaines: plus des trois cinquièmes des ventes sont destinées aux grandes concentrations urbaines, telles Montréal, Toronto ou les grandes villes du Nord-Est américain. À elles seules, les ventes outre-frontières atteignent plus de 30%. Avec des achats d'origine américaine qui atteignent presque 14%, il ne faut pas s'étonner que les liaisons totales avec l'économie américaine approchent sensiblement en importance les liaisons que ces établissements entretiennent avec l'économie québécoise, si l'on ne tient pas compte de l'agglomération montréalaise. Une des principales raisons de cette situation est évidemment que les entreprises de la région ont des besoins considérables qu'elles ne peuvent pourvoir dans la région ou encore parce qu'elles peuvent les combler à bien meilleur compte à l'extérieur, notamment avec une autre filiale de la même organisation. En effet, les chiffres parlent d'eux-mêmes: au fur et à mesure que la dimension des firmes s'accroît, la force des liaisons en marchandises avec l'économie régionale et même avec l'économie québécoise diminue. À cause de leur taille et probablement autant, sinon davantage, à cause de leur statut de filiale, les établissements manufacturiers de la région ont des liaisons totales très faibles avec l'économie régionale. Mais peut-être faut-il ajouter la raison que les firmes connaissent mal les capacités de la région ou que les PME offrent mal leurs produits.

Ajoutons que si on distingue les branches d'activités, on s'aperçoit que les industries n'ont pas toutes le même comportement. Ainsi, les achats dans la région atteignent 46% dans le cas des aliments et boissons. L'industrie du bois, pour sa part, écoule près de 30% de sa production sur le marché régional. Mais dans l'ensemble, les différents groupes industriels démontrent une bien faible dépendance envers la région tant pour leurs marchés d'approvisionnement que pour le marché d'écoulement de leurs produits. Un seul groupe, l'industrie des aliments et boissons, a un pourcentage de ses échanges totaux en marchandises avec la région supérieur à 20%. Huit autres (l'industrie des machines, le papier, les produits électriques, les industries manufacturières diverses, le vêtement, le cuir, la transformation métallique et le textile) ont des pourcentages inférieurs à 10%. C'est là une situation diamétralement opposée à ce que l'on retrouve dans les grandes agglomérations, telle Montréal, où le calcul des liaisons totales (achats et ventes) pour les mêmes groupes industriels, à partir des données recueillies par Gilmour et Murricane, laisse apparaître des pourcentages toujours supérieurs à 20% dans 13 cas sur 16 et encore, les pourcentages de liaisons totales ne baissent jamais en bas du seuil des 10%[1].

1 J.M. Gilmour et Kenneth Murricane, « Industrial Type and Dependance on the Montreal Economy », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 19, no 47 (1975), pp. 353-360.

1.5.5 La construction et les investissements

Le début des années 1970 fut marqué, au niveau des investissements, par une progression régionale nettement supérieure à la moyenne québécoise. Cette évolution rapide a fait passer la part de la région 04 dans le total québécois de 6% pour les années 1972 et 1973 à 8,0% en 1979. Toutefois, depuis cette date, ce taux de croissance régionale des investissements a beaucoup fluctué. Il a d'abord ralenti durant la période 1979-1981 (7,4% comparativement à 8,8% pour le Québec) pour ensuite s'accélérer depuis 1981 et porter les investissements à 1,422 milliard de dollars en 1982, soit 7,6% du total québécois. Comparée aux autres régions, la Mauricie/Bois-Francs se classe tout de même au quatrième rang à ce titre, derrière la région de Montréal (50,9%), de Québec (13,2%) et de la Côte-Nord/Nouveau-Québec (11,2%) (voir tableau 21). Il nous faut de plus remarquer que la part relative de la région en investissements en 1982 (7,6%) est plus importante que sa part en population (6,6%) et en emploi (6,3%). Les importants investissements des dernières années dans le tertiaire et dans l'industrie des pâtes et papier expliquent une bonne partie de cette performance.

Depuis quelques années, nous pouvons aussi observer une substitution progressive des investissements publics aux investissements privés. Ainsi, les investissements publics ont connu une croissance supérieure aux investissements privés depuis 1974 et ce, aussi bien au Québec que dans la région. Leur part dans les investissements totaux du Québec est ainsi passée de 30,7% en 1974 à 35,3% en 1982 tandis que dans la région, cette part se chiffrait à 37,7% en 1982 comparativement à 32% en 1974. Cette proportion, toujours pour 1982, est la troisième plus forte parmi les différentes régions, derrière la Côte-Nord/Nouveau-Québec (84,5%), le Bas-Saint-Laurent/Gaspésie (40,2%) et l'Outaouais (37,8%). En chiffres absolus, avec plus de 536 millions de dollars d'investissements publics, la région Mauricie/Bois-Francs/Drummondville se classe au quatrième rang, cette fois derrière Montréal, la Côte-Nord/Nouveau-Québec et la région de Québec. Cette situation s'explique aisément si l'on se rappelle les importants projets publics survenus dans la région ces dernières années: Gentilly II (60 millions de dollars), le Centre des données fiscales de Shawinigan (20 millions de dollars), l'édifice Capitanal (9 millions de dollars), etc.

Ce mouvement de substitution privé-public se remarque aussi au niveau des dépenses en constructions et encore plus pour les dépenses globales en immobilisations. Dans ce dernier cas, les chiffres sont particulièrement éloquents: la part du secteur public est passée de 35,5% en 1974 à 42,5% en 1982. En ce qui a trait aux dépenses en constructions, la proportion du secteur public a augmenté de 49,5% à 51,6% en 1981 pour ensuite revenir à 44,6% en 1982.

Tableau 21

Investissements totaux par région administrative
1974-1982

Région	1974		1976		1979		1981		1982*	
	'000 $	%	'000 $	%	'000 $	%	'000 $	%	'000 $	%
01 - Bas-Saint-Laurent/ Gaspésie	304 423	3,2	376 615	3,0	431 996	2,8	442 656	2,4	449 720	2,4
02 - Saguenay/ Lac-Saint-Jean	510 157	5,4	506 562	4,1	739 110	4,7	1 212 887	6,5	1 068 954	5,7
03 - Québec	1 091 868	11,6	1 489 969	11,9	1 959 697	12,5	2 299 059	12,3	2 471 541	13,2
04 - Mauricie/ Bois-Francs	*710 776*	*7,5*	*951 338*	*7,6*	*1 249 807*	*8,0*	*1 303 280*	*7,0*	*1 421 595*	*7,6*
05 - Estrie	361 084	3,8	522 620	4,2	543 694	3,5	505 522	2,7	499 167	2,7
06 - Montréal	4 772 517	50,7	6 113 430	49,0	6 812 704	43,6	9 402 039	50,3	9 573 017	50,9
07 - Outaouais	389 397	4,1	438 996	3,5	510 754	3,3	642 256	3,4	608 669	3,2
08 - Nord-Ouest	236 551	2,5	330 600	2,6	399 617	2,6	709 533	3,8	606 869	3,2
09 - Côte-Nord et 10 - Nouveau-Québec	1 044 827	11,1	1 748 570	14,0	2 973 621	19,0	2 188 568	11,7	2 102 768	11,2
Total du Québec	**9 421 600**	**100,0**	**12 478 700**	**100,0**	**15 621 000**	**100,0**	**18 705 800**	**100,0**	**18 802 300**	**100,1**

* Prévisions
Source: Bureau de la statistique du Québec, *Investissements privés et publics*, diverses années.

Cette évolution, combinée à la tendance observée depuis quelque temps où les dépenses en réparations progressent aux dépens des immobilisations, vient confirmer que les investissements privés dans la région ne servent plus exclusivement à créer de nouveaux emplois mais bien à consolider les postes existants.

Le fait marquant en ce qui a trait aux investissements depuis plusieurs années demeure toutefois l'évolution rapide à ce titre du secteur tertiaire. Sa part de l'investissement total a ainsi augmenté de 53,8% à 68,8% entre 1974 et 1982 pour atteindre plus de 978 millions de dollars. On note de plus que les investissements alloués au tertiaire « service du secondaire » (transport, communication, commerce, finance, assurance, service) ont progressé sensiblement aux dépens du tertiaire « service général » (habitation, gouvernement et institutions) (tableau 22).

Tableau 22

Ventilation des investissements par branche d'activité
Région 04, 1974-1982 (%)

Branche d'activité	1974	1976	1979	1981	1982*
Agriculture	6,5	5,9	7,7	7,1	6,5
Autres	2,6	2,3	2,6	2,3	2,0
Total du primaire	9,1	8,2	10,3	9,4	8,5
Pâtes et papier	12,1	7,8	8,6	13,4	10,0
Autres industries	22,1	19,1	15,3	13,3	11,2
Total du secondaire	34,2	26,9	23,9	26,7	21,2
Construction	2,9	1,3	2,1	1,6	1,5
Tertiaire « secondaire »	28,2	36,1	21,8	30,1	39,1
Tertiaire « service »	25,6	27,5	41,8	32,2	29,7
Total du tertiaire	53,8	63,6	63,6	62,3	68,8
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

* Prévisions

Source: Bureau de la statistique du Québec, *Investissements privés et publics du Québec*, diverses années.

Durant cette même période, le secteur secondaire voit sa proportion des investissements diminuer de 34,2% à 21,2% pour un peu plus de 300 millions de dollars. Encore une fois, l'industrie des pâtes et papier occupe une place importante. Elle concentre en 1982 près de 143 millions de dollars, soit environ 47% du total des investissements dans ce secteur. Les secteurs traditionnels (aliments et boissons, cuir, textile, bonneterie, vêtement, bois et meuble) regroupent quant à eux 11,5% des investissements.

Enfin, la part du secteur primaire demeure relativement stable depuis 1974 (9,1% comparativement à 8,5% en 1982) malgré certaines fluctuations annuelles. L'agriculture y domine en s'accaparant la majeure partie des investissements dans ce secteur (76,5%). Il nous faut aussi remarquer que c'est le secteur primaire qui possède les dépenses d'investissements par travailleur les plus élevées et ce, depuis plusieurs années (tableau 23).

Tableau 23

Dépenses d'investissements par travailleur, par secteur d'activités Région 04, 1974-1982 ($)

Secteur	1974	1976	1979	1980	1981	1982
Primaire	5 331	6 485	11 334	10 336	10 868	10 959
Secondaire*	4 348	4 266	5 852	5 912	7 798	6 177
Tertiaire	4 492	6 837	8 274	7 885	8 795	9 942

* Comprend la construction.

Sources: — Bureau de la statistique du Québec, calculs à partir de *Investissements privés et publics du Québec*, diverses années.
— Compilation spéciale du MTMOSR-04.

Les activités de la construction de la région 04 ont progressé d'une manière intéressante depuis le début des années 1970. Leur part au Québec est passée de 4,2% en 1971 à 5,3% en 1982. Comparée aux autres régions, cette performance place la région 04 au 3e rang derrière Montréal (68,4%) et Québec (13,4%). Toutefois, cette industrie, au Québec, a connu de nettes fluctuations annuelles et la région n'y a pas échappé. Le développement du parc industriel de Bécancour a, par exemple, donné lieu à un véritable boom de la construction industrielle avec des mises en chantier dépassant les 120 millions de dollars en 1974 alors qu'en moyenne, cette activité ne dépasse pas 25 millions de dollars par année.

Quant à elle, la construction domiciliaire, entre 1970 et 1978, a connu une croissance soutenue, la valeur de ce type de construction décuplant presque durant cette période. Cette évolution fut cependant grandement affectée par les mouvements à la hausse des taux d'intérêt depuis 1978, comme en témoigne le graphique 3. Nous pouvons remarquer une tendance relativement semblable de la construction commerciale et industrielle. Dans ce dernier cas, avec la concrétisation du projet Pechiney, représentant environ 1,5 milliard de dollars, il nous faut prévoir un véritable boom pour les prochaines années. D'ailleurs, ce projet sera le plus ambitieux et important projet privé que la région et le Québec n'ont jamais connu.

Graphique 3

Tendance de la valeur de la construction
Région 04, 1970-1982 ('000 $)

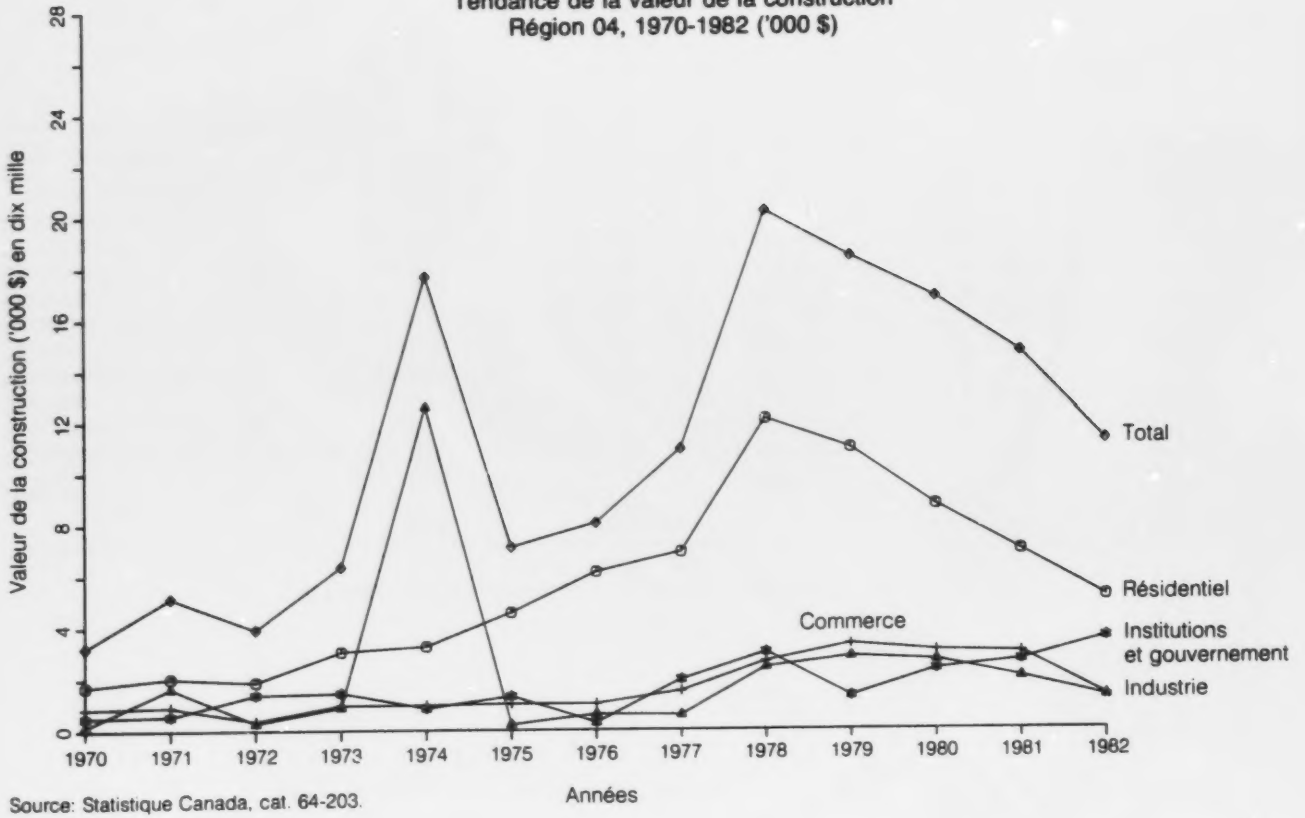

Source: Statistique Canada, cat. 64-203.

Tableau 24

Évolution de la valeur des constructions par région administrative 1971-1982

Région	1971		1975		1979		1981		1982	
	'000 $	%	'000 $	%	'000 $	%	'000 $	%	'000 $	%
Gaspésie/Bas-Saint-Laurent	23 101	1,9	51 189	2,5	76 622	3,1	49 433	1,7	39 585	1,7
Saguenay/Lac-Saint-Jean	79 663	6,5	76 780	3,8	167 996	6,8	127 073	4,4	77 020	3,6
Québec	249 665	20,4	221 443	10,9	439 391	17,8	418 389	14,6	285 499	13,4
Mauricie/Bois-Francs	*51 400*	*4,2*	*71 268*	*3,5*	*184 541*	*7,5*	*147 142*	*5,1*	*112 971*	*5,3*
Estrie	131 625	10,8	119 892	5,9	75 979	3,1	69 657	2,4	44 850	2,1
Montréal métropolitain	516 808	42,2	1 109 303	54,6	1 001 065	40,6	1 577 058	55,1	1 244 772	58,5
Montréal	53 939	4,4	156 842	7,7	334 903	13,6	282 848	9,9	210 778	9,9
Outaouais	50 107	4,1	141 228	7,0	75 781	3,1	106 896	3,7	56 014	2,6
Nord-Ouest	24 282	2,0	36 656	1,8	55 075	2,2	63 102	2,2	29 085	1,4
Côte-Nord et Nouveau-Québec	43 347	3,5	46 791	2,3	52 491	2,1	22 114	0,8	27 466	1,3
Total du Québec	**1 223 846**	**100,0**	**2 031 452**	**100,0**	**2 463 844**	**100,0**	**2 863 712**	**100,0**	**2 128 040**	**100,0**

Source: Statistique Canada, cat. 64-203.

1.5.6 Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire joue un rôle important dans la vie économique et sociale de la région 04. Il suffit de revoir les tableaux 9 et 22 pour comprendre que ce secteur concentrait, en 1982, 61,5% de l'emploi et 68,8% des investissements de la région, en plus d'avoir assuré la plus grande partie de la création d'emplois ces dernières années. De 1971 à 1982, près de 35 000 nouveaux emplois sont apparus dans ce secteur, pour une augmentation de 53,3%, alors que l'emploi total régional, compte tenu des pertes d'emplois dans les autres secteurs, ne progressait que de 35 000 postes ou de 28,6%. Ce sont d'ailleurs les services et le commerce, avec des hausses respectives de 60,0% et de 53,4% à ce titre, qui ont connu les meilleures performances.

De plus, avec ses 48 500 postes, la seule branche des services personnels, collectifs et commerciaux en pourvoit 7 000 de plus que l'industrie manufacturière et concentre 49,3% des emplois du tertiaire. Le commerce de détail occupe aussi une part importante de la main-d'oeuvre (environ 20 000 emplois) et il va sans dire que cette situation dépend grandement de l'évolution des ventes de détail.

Tableau 25

Répartition de l'emploi du tertiaire par sous-branche d'activité
Région 04, 1982

Secteurs	%
Transport, communication et services publics	11,7
Commerce de gros et de détail	26,7
Finances, assurances et immobilier	4,6
Enseignement	13,0
Services médicaux et sociaux	15,1
Organisations culturelles	2,4
Divertissements et loisirs	0,9
Services aux entreprises	4,9
Services personnels	1,5
Hébergement et restauration	8,5
Services divers	2,9
Administration publique	7,7
Total du tertiaire	**100,0***

* Le total n'est pas exactement de 100%, étant donné l'arrondissement des chiffres.

Source: compilation spéciale du MTMOSR-04.

Le tableau 26 nous permet d'ailleurs de remarquer que la croissance des ventes de détail dans la région n'a pas été régulière, relativement au Québec, depuis 1974. La valeur des ventes de détail per capita est aussi moindre que la moyenne québécoise, ce qui semble conséquent avec des revenus et salaires inférieurs.

Tableau 26

Évolution du commerce de détail
Région 04, 1974-1982

	1974	1976	1978	1980	1982
Ventes de détail (millions $)	434,7	636,6	726,1	930,0	1 030,4
% du total québécois	4,1	4,4	4,3	4,2	4,2
Ventes de détail per capita ($)	1 470	2 110	2 420	3 139	3 273
En % de la moyenne québécoise	84,5	90,6	89,3	89,4	89,6

Source: « Survey of Canadian Market », *Financial Post*, diverses années.

1.5.7 Le tertiaire « privé » et de gestion (ou moteur)

Une des principales caractéristiques du secteur tertiaire de la région réside toutefois dans l'importance de son tertiaire collectif, qui comprend les autres services et l'administration publique, aux dépens du tertiaire privé et de gestion (ou moteur, qui rassemble transport, communication, commerce, finance, assurance, immobilier). Ce tertiaire « privé » et de gestion a commencé à décliner, surtout depuis 1961, au profit du tertiaire collectif. Cette situation se remarque, par exemple, au niveau de l'emploi où le tertiaire collectif augmente sa part (55,2% à 57,0% entre 1971 et 1982) dans l'emploi total tertiaire. Il demeure cependant que la région possède un tertiaire « privé » et de gestion plus important, en proportion de l'emploi, que la majorité des autres régions. En effet, seules les régions de Montréal et de la Côte-Nord, en plus de l'ensemble du Québec, enregistrent des proportions supérieures.

1.5.8 Le tourisme

On ne saurait négliger l'apport de l'industrie du tourisme dans l'économie québécoise et régionale. Ainsi, en 1980, les diverses formes de tourisme[1] représentaient au Québec des dépenses de près de 2,6 milliards de dollars[2] et environ 22 000 emplois directs[3]. Si on évalue la part touristique de la région à l'équivalent de sa capacité d'accueil, soit environ 6%, le tourisme aurait dès lors entraîné dans la région des revenus de plus de 150 millions de dollars et le soutien de plus d'un millier d'emplois, principalement au niveau de l'hôtellerie, de la restauration, du commerce de détail et du transport.

1.5.9 La clientèle touristique de la région

Parallèlement, le tableau 27 nous permet de constater que la région 04 attire une part relativement intéressante du tourisme au Québec. Cette proportion, à 10,2%, est d'ailleurs supérieure à son poids démographique. Toutefois, la région se situe loin derrière les principales régions touristiques de Montréal et de Québec dont la part s'élève respectivement à environ 44% et 18%[4]. De plus, la clientèle touristique de la région semble très peu diversifiée comparativement au reste du Québec. En effet, les touristes viennent en très grande majorité du Québec (94,6%) alors que le tourisme étranger n'occupe qu'une place marginale (5,4%). Les Américains demeurent tout de même nos principaux clients étrangers avec près des trois quarts des voyages-personnes ayant une origine extérieure, ce qui représente plus du double des voyages effectués par les Canadiens dans la région Mauricie/Bois-Francs. Quant aux touristes québécois, ils proviennent à 54% de la région de Montréal, à 30,8% de la région de Québec tandis que 8,0% sont de la région même[5]. C'est donc dire que la position centrale de la région 04 dans l'axe Montréal-Québec joue un rôle primordial dans la composition de sa clientèle touristique.

---

1 Le concept de tourisme ici utilisé fait référence au tourisme aussi bien québécois qu'étranger, pour tout motif de voyage (affaires, visite, loisirs), mais impliquant un déplacement supérieur à 80 km et un séjour de plus d'une nuit. Cette définition met de côté les voyages d'excursion ou de moins de 24 heures et de moins de 80 km.

2 Source: compilation spéciale de la Direction générale du tourisme du Québec.

3 En 1976. Source: Secrétariat permanent des conférences socio-économiques, *Le tourisme, perspectives de relance*, octobre 1978.

4 Sources: compilation spéciale de la Direction générale du tourisme et Statistique Canada, cat. 87-401 (1980-1981).

5 En 1979. Source: *Annuaire du Québec, 1979-1980*, p. 761.

Tableau 27

Clientèle touristique* du Québec et de la région 04, 1980 (milliers de voyages-personnes)

Origine	Québec		Région 04**		Part de la région 04 dans le total du Québec
	nombre	%	nombre	%	%
Non-résidents	5 631	25,7	122,8	5,4	2,2
• Canadiens	2 592	11,8	30,0	1,3	1,2
• Américains	2 560	11,7	87,0	3,9	3,4
• Autres pays	479	2,2	5,8***	0,3	1,2
Résidents	16 255	74,3	2 135	94,6	13,1
Total	**22 186**	**100,0**	**2 257,8**	**100,0**	**10,2**

* Tout but de voyage et séjour de plus de 24 heures.
** Estimations.
*** Voyages d'agrément seulement.
Source: compilation spéciale de la Direction générale du tourisme.

Cette position centrale, combinée à la présence d'une infrastructure développée, peut sans doute expliquer le nombre assez considérable d'excursionnistes, ou de personnes effectuant un voyage de moins de 24 heures, qu'accueille la région. Avec près de 800 000 voyages-personnes en 1980, 9,8% des excursionnistes canadiens et québécois effectuant leur voyage au Québec ont choisi la région 04 comme destination. Encore une fois, la région se place loin derrière les régions de Montréal et de Québec qui concentrent respectivement 45,8% et 26,3% de cette clientèle[1].

1.5.10 L'attrait touristique de la région

La demande touristique dépend de certaines variables socio-économiques comme la hausse du revenu réel disponible des ménages, le coût réel ou estimé des services touristiques, le taux de change, l'information disponible, la publicité et les coûts de transport.

Mais à ces facteurs économiques, il faut ajouter les attraits de la région d'accueil qui, dans le cas de la région 04, sont dominés par l'ensemble eau-forêt-faune. Cet avantage se retrouve aussi dans d'autres régions du Québec comme de l'Ontario ou de la Nouvelle-Angleterre. C'est donc l'ajout des ressources humaines et culturelles qui donne à la région son originalité.

1 Source: Statistique Canada, cat. 87-401.

Plusieurs études ont d'ailleurs montré que l'atmosphère hospitalière francophone pouvait constituer le premier atout dans notre environnement nord-américain. D'autre part, l'existence d'une structure hôtelière bien développée et de qualité et d'un potentiel de divertissement peut en plus jouer un grand rôle.

À cet effet, il semble que la région Mauricie/Bois-Francs soit relativement bien pourvue. Par exemple, on a répertorié en 1981, dans la région, 135 hôtels et motels, 75 terrains de camping, 17 bases de plein air et camps de vacances, 2 auberges de jeunesse (été seulement)[1] qui, ensemble, représentent 6,0% (en 1979) de la capacité d'accueil du Québec (tableau 28). De ce nombre, on retrouve 13 établissements dans la catégorie de bon confort, 9 dans la catégorie de très bon confort et 1 d'excellent confort. La qualité de l'hébergement serait donc relativement bonne dans la région.

Tableau 28

Capacité d'hébergement hôtelier par région administrative
1979

Région administrative	Nombre de chambres			
	Hôtels, motels et chalets	Maisons de chambres et autres	Total	%
Bas-Saint-Laurent/Gaspésie	4 013	1 903	5 916	8,9
Saguenay/Lac-Saint-Jean	2 706	334	3 040	4,6
Québec	11 133	3 479	14 612	22,0
Mauricie/Bois-Francs	*3 067*	*919*	*3 986*	*6,0*
Estrie	2 143	177	2 320	3,5
Montréal	22 300	5 775	28 075	42,2
Outaouais	3 203	587	3 790	5,7
Nord-Ouest	2 156	314	2 470	3,7
Côte-Nord et Nouveau-Québec	1 988	262	2 250	3,4
Total	**52 709**	**13 750**	**66 459**	**100,0**

Source: Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, Direction générale du tourisme, *Bilan statistique (1978-1979)*.

Le potentiel de divertissement y est aussi sensiblement intéressant avec 378 établissements possédant un permis d'alcool dont 277 bars, 45 brasseries et 19 discothèques. Par contre, seulement 88 de ces établissements peuvent

1 Source: Association touristique du Coeur du Québec, *Guide touristique 1982*, Trois-Rivières, 1982.

Tableau 29

Activités culturelles et récréatives par MRC
Région 04

Activités culturelles et récréatives / MRC	Antiquaires	Artisans, etc.	Bâtiments historiques	Cabanes à sucre	Cinémas et ciné-parcs	Croisières	Cueillettes	Encans	Événements religieux	Événements sportifs	Événements touristiques	Galeries d'art, etc.	Loisirs scientifiques	Musées	Salles de spectacles	Sites historiques	Sites naturels	Théâtres d'été	Tours de ville	Village reconstitué	Visites industrielles	Total
Bécancour	—	7	56	4	—	—	6	1	—	1	13	1	—	1	—	—	—	—	—	—	3	**93**
Centre-Mauricie	1	33	11	8	4	—	3	1	—	13	7	6	8	—	2	2	4	1	—	—	2	**106**
Arthabaska	11	12	37	11	3	—	6	1	—	2	7	2	—	1	1	—	2	2	—	—	5	**103**
L'Érable	1	8	20	5	1	—	5	1	—	1	8	—	—	—	—	—	2	—	—	—	1	**53**
Drummond	8	11	46	12	4	—	11	7	1	6	18	3	2	1	2	1	4	5	1	1	14	**158**
Francheville	5	16	105	14	6	1	12	1	1	22	14	14	21	5	2	4	7	1	1	—	6	**258**
Haut-Saint-Maurice	—	1	4	—	1	—	—	—	—	3	—	1	—	—	—	—	3	—	—	—	3	**16**
Maskinongé	1	6	37	10	1	—	10	5	1	3	6	—	1	2	1	—	4	—	—	—	4	**92**
Mékinac	—	5	8	5	—	—	—	1	—	2	5	1	—	1	—	1	4	—	—	—	5	**38**
Nicolet/Yamaska	5	10	52	5	1	1	17	2	—	3	7	1	—	3	2	1	2	—	—	—	6	**118**
Total	**32**	**109**	**376**	**74**	**21**	**2**	**70**	**20**	**3**	**56**	**85**	**29**	**32**	**14**	**10**	**9**	**32**	**9**	**2**	**1**	**49**	**1035**

Source: Association touristique du Coeur du Québec, *Guide touristique 1982*, Trois-Rivières, 1982.

être considérés comme offrant une bonne ou une haute qualité de cuisine [1]. D'un autre côté, les activités récréatives et de loisirs sont en grand nombre et tendent à se développer rapidement (tableau 29) tout en couvrant un très vaste éventail de distraction dans les diverses MRC de la région.

1.5.11 La villégiature résidentielle[2]

La villégiature résidentielle constitue une activité touristique d'une importance particulière dans la région. En 1971, si 8,6% des ménages québécois possédaient une résidence secondaire, comparativement à 7,2% en Ontario, 6,5% au Canada et 4,6% aux États-Unis, ce taux montait à 9,1% pour la région 04. Cette activité, impliquant un séjour plus ou moins prolongé et ayant pour objet le loisir, s'explique au Québec et dans la région par une accessibilité facile aux plans d'eau. La région semble à cet égard privilégiée surtout si l'on considère les quelque 10 000 lacs dénombrés sur 4 164 km², pour 11,3% de la superficie de la région occupée par l'eau douce.

On évalue à quelque 12 982 le nombre de chalets à l'intérieur de la région 04. Si on estime à environ 5 000 dollars la valeur moyenne, en 1982, de ces unités (terrain et construction), l'investissement total en immobilisation se chiffre à 65 millions de dollars. Or, avec un taux de remplacement annuel de 5% au minimum, l'apport économique peut être évalué à 3 250 000 dollars par année en dépenses d'investissement. En plus de ces dépenses d'investissement, la villégiature entraîne des dépenses directes (électricité, gaz, loisirs, etc.), des dépenses courantes (nourriture, vêtements, transports) et des dépenses indirectes (impôt foncier en particulier) qu'on évalue à 2 100 dollars par année par unité, soit un apport annuel de 27 300 000 dollars. Ainsi, globalement, la villégiature génère donc annuellement un montant de 30 500 000 dollars, dont une partie constitue un apport économique significatif pour les communautés locales, que ce soit au niveau de l'investissement initial ou de l'achat de biens et de services.

Outre l'apport économique direct relié aux dépenses annuelles qu'elle entraîne, la villégiature possède également une certaine capacité de rétention du touriste québécois, ce qui contribue à améliorer la balance touristique du Québec. Il faut ajouter cependant que cette activité de villégiature comprend des coûts, que ce soit au niveau administratif (dépenses reliées à la mise en disponibilité des lots par le MER), au niveau des services supplémentaires requis pour les développements (les voies d'accès, par exemple) ou encore au niveau de la pollution (programme d'assainissement des eaux).

1 *Ibidem.*

2 Étude spéciale préparée par le ministère de l'Énergie et des Ressources pour le Sommet (16 juillet 1982). Les données de cette section proviennent de cette étude.

1.5.12 Conclusion

L'industrie touristique, si elle est une des industries qui se développent rapidement, peut aussi constituer un apport important dans l'économie régionale. De nouvelles opportunités pourraient d'ailleurs naître avec, par exemple, la saturation progressive des aires récréatives traditionnelles des environs de Montréal. De plus, une meilleure organisation des attraits touristiques au niveau des sports d'hiver permettrait de mieux rejoindre le segment de marché intéressé par ces activités et dès lors, d'atténuer le caractère nettement estival du tourisme dans la région.

Il faut cependant bien situer la place du tourisme dans le développement régional pour faire disparaître le mythe souvent répandu que cette industrie constituerait la panacée à tous les problèmes économiques de plusieurs municipalités. Plusieurs difficultés, qui pourraient empêcher le tourisme de jouer ce rôle, existent déjà. Il suffit de penser à l'importance qu'attachent d'autres régions à cette industrie et donc à la concurrence qu'elles peuvent livrer à la région. En ce sens, il est souhaitable que la région Mauricie/Bois-Francs puisse se faire connaître et se différencier compte tenu de son faible attrait touristique relativement à certaines autres régions, tel que le met en lumière une récente étude du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme[1].

1 Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, *Étude sur les voyages de vacances des Québécois, sur la perception qu'ils ont du produit touristique québécois et sur leur degré de connaissance de la campagne publicitaire « C'est beau, c'est grand, c'est à voir! — Prenez le tour du Québec. »*. *Les principaux résultats*, juillet 1983.

Chapitre 2

Les forces et les faiblesses des sous-régions: un premier diagnostic régional

Chapitre 2

Les forces et les faiblesses des sous-régions: un premier diagnostic régional

Les problèmes de la région que nous venons de rappeler ne se retrouvent pas nécessairement de la même façon dans toutes les municipalités régionales de comté (MRC). Comme nous l'avons relevé parfois, celles-ci présentent certaines particularités ou encore possèdent des ressources ou développent des énergies qui peuvent les différencier du reste de la région.

Pour essayer de pénétrer un peu plus attentivement à l'intérieur de la région, nous allons d'abord donner quelques statistiques comparatives entre les différentes MRC puis nous nous arrêterons sur chaque MRC pour ajouter quelques caractéristiques particulières et enfin, nous discuterons de certains problèmes ou certaines avenues de solution tirés d'analyses complémentaires.

2.1 Une vue générale des MRC

Ainsi, comme on l'a dit plus haut et comme on peut le voir au tableau 30, l'évolution de la population diffère d'une municipalité à l'autre, la MRC d'Arthabaska ayant connu entre 1976 et 1981 une croissance de sa population la plus rapide alors qu'au contraire, celle de Nicolet-Yamaska a eu une croissance négative.

Il en est de même quant au revenu personnel disponible per capita, c'est-à-dire du pouvoir d'achat nominal par individu (sans tenir compte de l'inflation). Ainsi, le tableau 32 montre que parmi les six principales villes de la région, La Tuque a le revenu personnel disponible per capita le plus élevé, suivie de Trois-Rivières et de Shawinigan. C'est ce que nous avions déjà souligné en distinguant la rive nord de la rive sud.

La structure de l'emploi peut expliquer ces différences de revenus. Ainsi, les zones agricoles ou basées principalement sur les industries plus traditionnelles et sur la PME reçoivent en moyenne des revenus inférieurs. Mais ce désavantage peut être compensé par un taux de chômage plus faible. Le tableau 31 montre, par exemple, que la zone de Nicolet avait eu en 1982 le

Tableau 30

**Évolution de la population des MRC de la région 04
1976-1981**

MRC	1976	1981	Variation annuelle moyenne en %
Arthabaska	51 189	56 279	9,94
Bécancour	17 980	19 254	7,09
Centre de la Mauricie	67 213	67 921	1,05
Drummond	69 449	73 351	5,62
L'Érable	25 178	25 928	2,98
Francheville	120 908	127 284	5,27
Haut-Saint-Maurice	15 130	15 434	2,01
Maskinongé	23 708	23 729	0,09
Mékinac	14 675	14 744	0,47
Nicolet/Yamaska	23 794	23 621	−0,73
Région 04	**422 648**	**441 408**	**4,44**
Québec	**6 234 445**	**6 438 400**	**3,27**

Source: Statistique Canada, *Recensement du Canada*, 1976 et 1981.

Tableau 31

**Indicateurs du marché du travail pour certaines municipalités
et zones environnantes de la région 04, 1982**

	Population active	Population en emploi	Population en chômage	Taux de chômage officiel	Taux de chômage réel*
La Tuque	6 900	5 600	1 300	18,8%	27,3%
Grand'Mère	15 100	12 100	3 000	19,9%	28,4%
Shawinigan	19 700	15 700	4 000	20,3%	29,3%
Trois-Rivières	31 100	26 500	4 600	14,8%	23,2%
Cap-de-la-Madeleine	25 200	21 800	3 400	13,5%	23,0%
Louiseville	10 400	8 500	1 900	18,3%	25,4%
Bécancour	7 700	6 700	1 000	13,0%	21,2%
Nicolet	10 200	9 100	1 100	10,8%	18,0%
Victoriaville	37 200	30 400	6 800	18,3%	24,8%
Drummondville	32 700	27 300	5 400	16,5%	23,5%
Région 04	**196 200**	**163 700**	**32 500**	**16,6%**	**24,5%**

* Estimation incluant les chômeurs « découragés » ou ayant quitté le marché du travail.

Source: compilation spéciale du MTMOSR -04.

Tableau 32

Revenu personnel disponible per capita pour certaines municipalités de la région 04 et le Québec 1971-1982 ($)

Municipalités	1971	Québec = 100	1975	Québec = 100	1980	Québec = 100	1981	Québec = 100	1982	Québec = 100
Drummondville	2 140	86,6	3 380	82,8	6 192	84,3	6 870	85,0	7 513	84,7
La Tuque	3 200	129,6	5 010	122,8	7 826	106,6	8 601	106,4	9 491	107,0
Shawinigan	2 860	115,8	4 470	109,6	7 133	97,1	7 867	97,3	8 661	97,7
Grand'Mère	2 610	105,7	4 100	100,5	nd	—	nd	—	—	—
Trois-Rivières	2 600	105,3	4 080	100,0	7 406	100,9	8 157	100,9	8 995	101,4
Victoriaville	1 930	78,1	3 050	74,8	6 366	86,7	7 056	87,3	7 733	87,2
Région 04	**2 122**	**85,9**	**3 550**	**87,0**	**6 320**	**86,1**	**6 994**	**86,5**	**7 672**	**86,5**
Québec	**2 470**	**100,0**	**4 080**	**100,0**	**7 343**	**100,0**	**8 987**	**100,0**	**8 869**	**100,0**

Source: « Survey of Canadian Markets », *Financial Post*, diverses années.

taux de chômage le plus faible (taux de chômage officiel ou taux de chômage comprenant les estimations des personnes « découragées » et ne recherchant plus d'emploi). Au contraire, Shawinigan et Grand'Mère, dont les économies reposent surtout sur la grande entreprise, connaissent les taux de chômage les plus élevés.

Le tableau 33 montre aussi que la faible productivité moyenne de l'industrie manufacturière dans les MRC de Nicolet-Yamaska, Maskinongé, Arthabaska, L'Érable et Drummond risque d'entraîner des problèmes face à la concurrence québécoise ou internationale si on ne fait rien de ce côté. Étant donné que les salaires s'influencent entre les différentes zones de la région, quelle que soit cette productivité, les coûts unitaires sont ainsi trop élevés. Par contre, la forte productivité moyenne de l'industrie manufacturière dans les MRC du Centre-Mauricie, de Bécancour et de Francheville permet de compenser une structure de salaires élevée et augure relativement bien pour l'avenir. Qu'on le veuille ou non, à mesure que les barrières douanières tomberont comme cela est prévu dans les derniers accords internationaux sur les échanges extérieurs, la compétition deviendra de plus en plus sévère pour les entreprises peu productives.

Tableau 33

Productivité et coûts unitaires de main-d'oeuvre des MRC* de la région 04 et comparaison avec le Québec, 1971-1979

	Valeur ajoutée par heure/homme				Coûts unitaires de main-d'oeuvre			
	$	$	Québec = 100		$	$	Québec = 100	
MRC	1971	1979	1971	1979	1971	1979	1971	1979
Arthabaska	4,88	13,80	62,4	69,5	0,44	0,33	122,2	100,0
Bécancour	5,40	26,51	69,1	133,4	0,42	0,24	116,7	72,7
Centre-Mauricie	10,28	28,95	131,5	145,7	0,32	0,27	88,9	81,8
Drummond	6,61	15,69	84,5	79,0	0,39	0,39	108,3	118,2
L'Érable	4,58	11,40	58,6	57,4	0,50	0,49	138,9	148,5
Haut-Saint-Maurice	—	—	—	—	—	—	—	—
Francheville	6,87	21,61	87,9	108,8	0,44	0,32	122,2	97,0
Mékinac	5,45	13,83	69,7	69,6	0,38	0,38	105,5	115,2
Maskinongé	4,18	12,67	53,5	63,8	0,47	0,40	130,6	121,2
Nicolet/Yamaska	4,74	10,41	60,6	52,4	0,53	0,47	147,2	142,4
Région 04	**6,77**	**18,98**	**86,6**	**95,5**	**0,40**	**0,34**	**111,1**	**103,0**
Québec	**7,82**	**19,87**	**100,0**	**100,0**	**0,36**	**0,33**	**100,0**	**100,0**

* Estimations à partir des principaux centres industriels de chaque MRC.

Source: Statistique Canada, cat. 31-209 (1971 et 1979).

Tableau 34

Évolution de l'activité manufacturière des MRC* de la région 04
1971-1979

MRC	1971			1979			Taux de croissance de la valeur ajoutée (%)
	Nombre d'établissements	Emplois	Valeur ajoutée ('000 $)	Nombre d'établissements	Emplois	Valeur ajoutée ('000 $)	
Arthabaska	123	5 775	50 054	137	6 062	137 154	13,4
Bécancour	25	516	4 675	24	852	38 488	30,1
Centre-Mauricie	89	7 028	121 173	72	6 452	308 744	12,4
Drummond	131	7 981	84 824	159	7 947	216 773	12,4
L'Érable	43	2 626	21 282	63	3 359	66 774	15,4
Haut-Saint-Maurice	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Francheville	138	10 724	131 828	160	12 191	441 857	16,3
Mékinac	39	894	8 941	38	1 011	24 967	13,6
Maskinongé	60	2 150	17 300	59	1 839	41 083	11,4
Nicolet/Yamaska	30	967	7 521	48	1 503	28 775	18,3
Région 04	**803**	**33 405**	**483 313**	**838**	**43 458**	**1 405 161**	**14,3**
Québec	**10 135**	**366 198**	**6 054 856**	**10 381**	**535 742**	**16 365 070**	**13,2**

* Estimation à partir des principaux centres industriels de chaque MRC.
Source: Statistique Canada, cat. 31-209 (1971 et 1978).

Le tableau 35 est d'ailleurs conforme à cette prévision même si l'on doit ajouter des causes conjoncturelles comme la récession dans la construction qui touche de plein fouet l'industrie du meuble. Ainsi, la faible productivité ou encore les coûts unitaires trop élevés, comme on l'a vu aux tableaux 15 et 16, du vêtement, de la bonneterie et du textile expliquent que, dans les six zones mentionnées, ces industries ont perdu près de 3 000 emplois en deux ans et demi, soit environ 20% de leurs emplois manufacturiers dans la région. L'industrie des aliments et boissons, qui n'est pas suffisamment productive, a aussi été touchée avec des pertes de 164 emplois alors que l'agro-alimentaire devrait être un secteur de pointe ici. L'industrie chimique, une des moins compétitives de toutes les branches manufacturières dans la région, a évidemment été touchée aussi très durement.

Enfin, un dernier indice de l'activité économique réside dans l'évolution du commerce de détail pour les principales villes de la région. Ainsi, le tableau 36 montre qu'entre 1971 et 1982, c'est dans les villes de Shawinigan et de Trois-Rivières que les ventes globales au détail ont crû le plus rapidement mais, per capita, ce fut à Victoriaville que cette évolution fut la plus importante. Il faut cependant tenir compte du fait que ces données sont en valeurs nominales, c'est-à-dire qu'elles ne tiennent pas compte de l'inflation. Ainsi, de 1971 à 1982, l'indice des prix à la consommation au Québec a crû à un rythme annuel moyen de 14,8%. Ce qui veut dire que per capita, les ventes au détail en volume n'ont que légèrement augmenté, marquant un certain tassement de l'activité économique générale comme on l'a vu dans le premier chapitre.

2.1.1 La MRC du Haut-Saint-Maurice

Les données et études statistiques sur la MRC du Haut-Saint-Maurice sont le plus souvent absentes. Cette constatation a fait l'objet de maintes interventions lors du forum régional. Cette carence nous amène à nous en tenir à des données à partir de quelques municipalités.

L'évolution de la population dans la MRC du Haut-Saint-Maurice est relativement faible. Au cours de la période 1976-1981, la population a crû au rythme de 2,01%, ce qui est inférieur au Québec (3,27%) et à la région (4,44%). Sur les 10 MRC que compte la région, elle se classe donc sixième.

Tableau 35

Répartition géographique des fermetures permanentes d'usines et des pertes correspondantes d'emplois
Région 04, 1980-1983

	1980			1981			1982			1983 (juillet)		
Sous-régions	Nombre	Emplois	Secteurs principalement touchés	Nombre	Emplois	Secteurs principalement touchés	Nombre	Emplois	Secteurs principalement touchés	Nombre	Emplois	Secteurs principalement touchés
Trois-Rivières/ Cap-de-la-Madeleine	3	107	Vêtement (98)	5	330	Vêtement (210) Produits minéraux (92)	3	168	Textile (114)	1	45	Produits minéraux
Shawinigan/ Grand'Mère/ La Tuque	5	162	Cuir (80) Aliments et boissons (49)	3	125	Aliments et boissons (65)	6	633	Chimie (438) Cuir (55)	—	—	—
Louiseville	1	40	Vêtement (40)	—	—	—	2	80	Meuble (30) Aliments et boissons (50)	—	—	—
Bécancour/ Nicolet	—	—	—	—	—	—	3	370	Vêtement (160) Produits métalliques (120)	—	—	—
Victoriaville	3	110	Meuble (60)	6	374	Bonneterie (170) Textile (100) Meuble (64)	8	1 352	Vêtement (845) Meuble (397)	3	245	Aliments et boissons (85) Bois (75) Meuble (85)
Drummondville	6	325	Vêtement (145) Textile (120)	5	308	Plastique (78) Transport (70) Textile (69)	3	401	Produits électriques (145) Vêtement (256)	—	—	—

Note: les licenciements de moins de 10 personnes ne sont pas comptabilisés, faute de données.
Source: calculs à partir des compilations du MTMOSR-04.

Tableau 36

Évolution du commerce pour certaines municipalités de la région 04
1971-1982

	1971		1976		1981		1982		Variation annuelle moyenne 1971-1982	
Municipalité	Ventes de détail (million $)	per capita ($)	Ventes de détail (million $)	per capita ($)	Ventes de détail (million $)	per capita ($)	Ventes de détail (million $)	per capita ($)	Ventes de détail %	per capita %
Drummondville	62,2	1 960	154,4	3 260	183,3	4 290	208,0	4 415	21,3	11,4
La Tuque	19,7	1 500	38,1	3 120	46,5	4 253	50,3	4 370	14,1	17,4
Shawinigan	40,3	1 450	137,0	2 540	200,4	3 953	223,0	4 069	41,2	16,4
Trois-Rivières	87,2	1 560	253,5	2 550	384,8	3 936	423,8	4 052	35,1	19,5
Victoriaville	36,2	1 640	81,1	3 030	133,7	4 717	150,1	4 858	28,6	17,8
Région 04	323,6	1 080	636,6	2 110	943,4	3 184	1 030,4	3 273	19,9	18,5
Québec	7 881,4	1 270	1 452,9	2 330	22 575,9	3 561	23 636,0	3 651	18,2	17,0

Source: « Survey of Canadian Markets », *Financial Post*, diverses années.

En 1982, la population active de la municipalité de La Tuque et de ses environs comptait 6 900 personnes dont 1 300 chômeurs, ce qui représentait un chômage officiel de 18,8% et réel de 27,3%. Dans les deux cas, les taux de chômage sont supérieurs à ceux que l'on retrouve dans la région. L'industrie du papier, la principale industrie de la zone, n'a pas pu absorber le surplus de travailleurs libérés par une agriculture marginale et une industrie forestière de plus en plus mécanisée, ce qui explique la dépopulation de la zone et la relative stabilité démographique de La Tuque.

L'agriculture est limitée à une cinquantaine de fermes plus ou moins rentables, soumises aux contraintes climatiques et dont la production s'articule mal avec les besoins de La Tuque qui est son marché naturel.

D'autres localités, comme Parent ou Lac-Édouard, sont des créations artificielles et la disparition des causes qui les ont fait exister les videra de leur population à plus ou moins long terme, à moins d'y développer des activités basées sur des richesses renouvelables.

Malgré son haut niveau de chômage, le revenu disponible per capita à La Tuque est supérieur à celui du Québec, de la région et des principales municipalités de la région. Par exemple, en 1978, le salaire moyen payé dans l'industrie des pâtes et papier était de 18 340 dollars dans l'ensemble du Québec, de 18 195 dollars dans la région et de 20 612 dollars dans l'usine de papier CIP à La Tuque.

L'exploitation forestière et la transformation du bois constituent donc les principales activités primaires et manufacturières de cette MRC. La forêt est à l'origine de son développement économique; elle renferme une grande proportion de bois résineux produisant une fibre d'excellente qualité pour la fabrication du papier. On constate aussi que la Compagnie internationale de papier constitue le principal employeur avec 1 452 (88,5%) emplois, suivie des Industries J.Lewis avec 103 (6,3%) emplois (tableau 37).

Il faut de plus signaler que dans l'industrie des pâtes et papier, il y a eu une reprise due à la fois au plan quinquennal de modernisation et de lutte contre la pollution (subventionné par le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral) et au taux de change du dollar canadien. Malheureusement, cette reprise est en train de s'estomper suite à la diminution de la demande mondiale du papier.

Tableau 37

Principales industries à La Tuque

Établissement	Activité	Emploi	%
Atelier de meuble	Meubles	7	0,4
Atelier d'usinage La Tuque inc.	Pièces d'usinage	5	0,3
Boulangerie moderne	Boulangerie	9	0,5
Claude Desmarais inc.	Manufacture plates-formes mobiles	7	0,4
Compagnie internationale de papier	Pâtes et papier	1 452	88,5
L. Audy Soudure inc.	Escaliers (fer forgé)	5	0,3
Laiterie La Tuque ltée	Produits laitiers	14	0,9
Les Entreprises Goulet ltée	Béton	11	0,7
Les Industries John Lewis ltée	Bâtonnets, cuillères de bois	103	6,3
Les Industries Scottwell ltée	Serviettes industrielles	13	0,8
Pâtisserie France	Pâtisserie	7	0,4
Radio La Tuque inc.	Imprimerie	7	0,4
Total manufacturier		**1 640**	**100,0**
Commission scolaire	Enseignement	232	30,0
Hôpital	Services de santé	430	55,6
Hydro-Québec	Service public	111	14,4
Total des services		**773**	**100,0**

Source: OPDQ, Service des projets spéciaux, *Municipalités à économie simple*, juillet 1982.

Enfin, l'emploi dans le secteur tertiaire demeure important. Ainsi, ce secteur occupe à La Tuque près de 60,0% de la population active, surtout dans les services, le commerce et les transports. La variation annuelle des ventes au détail dans cette ville (14,1%) est inférieure à celle de la région (19,9%) et du Québec (18,2%). Pour accentuer le développement du tertiaire, l'un des points qui sont ressortis au forum régional est le développement du tourisme basé sur les ressources de la flore et de la faune mais l'éloignement de cette zone des grands centres urbains pose plusieurs problèmes. Ajoutons cependant que cette diversification de l'économie de cette MRC par le biais du tourisme est probablement nécessaire du fait de la très forte concentration des activités manufacturières reliées à l'exploitation de la forêt.

2.1.2 La MRC de Mékinac

La dernière décennie, pour la MRC de Mékinac, n'a pas été marquée par des développements majeurs. On a plutôt observé l'un des plus faibles taux de croissance démographique (0,47%), après Nicolet/Yamaska et Maskinongé (tableau 30), tandis que l'activité manufacturière n'y connaissait qu'une lente évolution. La valeur ajoutée comme le nombre d'emplois industriels ont ainsi progressé à un rythme inférieur à la région alors que le nombre d'établissements stagnait.

De plus, l'écart entre la région et cette MRC en matière de productivité demeure important en se chiffrant à environ 30% et la situation des coûts unitaires de main-d'oeuvre continue à se détériorer (tableau 33).

L'agriculture ne compte que pour une faible part de l'activité économique de cette zone. Les fermes y sont d'ailleurs beaucoup plus petites et emploient moins de main-d'oeuvre et de capital que la moyenne régionale tout en étant fortement spécialisées dans la production laitière (71,7% des fermes) et, dans une moindre mesure, dans l'élevage (17,8%).

2.1.3 La MRC du Centre-Mauricie

Le paysage industriel de la MRC du Centre-Mauricie est nettement différent de celui que nous pouvons retrouver dans l'ensemble de la région. Près de 60% de l'emploi industriel est concentré dans des entreprises de plus de 200 employés et est réparti en particulier dans les industries de la chimie, de l'aluminium et des pâtes et papier, ayant chacune entre 1 100 et 2 000 emplois. Cette concentration dans des entreprises à forte valeur ajoutée explique en quelque sorte la position privilégiée de cette zone au point de vue productivité et coûts unitaires de main-d'oeuvre, comparée à la moyenne québécoise (tableau 33).

Toutefois, cette performance masque de sérieuses difficultés suite en particulier à la crise économique actuelle. Les pertes d'emplois dues à diverses fermetures d'usines se font nombreuses. En 1982, 633 travailleurs y ont perdu leur emploi (tableau 35) dont 438 dans l'industrie chimique seulement qui, comparée à la chimie québécoise, connaît de sérieux problèmes de productivité et de vieillissement de ses équipements de production.

De plus, entre 1971 et 1979, la MRC du Centre-Mauricie est la seule, avec celle de Maskinongé et dans une moindre mesure celle de Drummond, à avoir enregistré une diminution nette du nombre d'emplois industriels.

Conséquemment, la croissance de la valeur ajoutée y fut nettement inférieure à la moyenne de la région (tableau 34). Il faut aussi remarquer que les principales municipalités de cette zone, en l'occurrence Shawinigan et Grand'Mère, ont les taux de chômage les plus élevés de la région: 20,3% et 19,9% respectivement.

Suite à de telles difficultés, il n'est pas surprenant de constater que la croissance de la population et du revenu personnel disponible per capita (tableaux 30 et 32) y est plus faible. Néanmoins, les environs immédiats de Shawinigan conservent un montant de ventes de détail per capita sensiblement supérieur à la moyenne québécoise.

2.1.4 La MRC de Francheville

La MRC de Francheville est caractérisée en premier lieu par la diversité de ses activités économiques basées principalement sur le secteur manufacturier, qui est le plus important parmi les MRC de la région 04, aussi bien en termes d'emplois, du nombre des établissements ou de valeur ajoutée (tableau 34), et le secteur tertiaire. La ville de Trois-Rivières est d'ailleurs la municipalité de la région qui possède le tertiaire le plus développé. Cette MRC se remarque aussi pour son économie industrielle sensiblement différente de celle de la région avec la présence de grandes entreprises et d'industries lourdes. Ses activités manufacturières concentrées notamment dans les industries des pâtes et papier (4 000 emplois), le textile (1 360 emplois), les produits métalliques et la transformation métallique (chacune environ 1 000 emplois) en témoignent. On y note de plus une nette amélioration de la productivité et des coûts unitaires (tableau 33). Une telle structure économique peut expliquer en grande partie la croissance de sa population plus forte que les autres MRC de la rive nord (tableau 30) et l'excellente position de Trois-Rivières en ce qui a trait au revenu personnel disponible per capita qui, à 8 995 dollars en 1982, est le deuxième plus élevé de la région, derrière La Tuque (tableau 32). Nous pouvons cependant constater que les ventes de détail y ont connu une progression inférieure à la moyenne québécoise (tableau 36).

Malgré cette prépondérance des secteurs secondaire et tertiaire, nous retrouvons un secteur agricole relativement bien établi. D'ailleurs, mis à part les régions avoisinantes de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine, le reste de la MRC est fortement orienté vers l'agriculture. Mais cette agriculture n'échappe pas à la règle et est spécialisée principalement dans la production laitière (59,8% des fermes) et l'élevage (13,8%). De plus, la ferme moyenne de cette MRC est de plus petite taille et utilise beaucoup plus de main-d'oeuvre que la moyenne régionale.

Il est certain de prime abord que la crise actuelle touche profondément la MRC de Francheville mais elle semble le faire moins intensivement que dans bien d'autres MRC de la région. Cette situation est visible lorsque l'on considère les taux de chômage relativement faibles de Trois-Rivières (14,8%) et du Cap-de-la-Madeleine (13,5%) comparativement, par exemple, à Shawinigan (20,3%) (tableau 31). Les fermetures d'usines s'avèrent aussi moins nombreuses et moins coûteuses en emplois (tableau 35) et elles sont dues principalement aux secteurs traditionnels qui, on le rappelle, ne comptent que pour une petite partie de l'emploi industriel dans cette MRC.

Finalement, cette zone semble vouloir elle aussi s'orienter vers un développement de l'industrie agro-alimentaire et du tourisme mais on y désire, de plus, parachever et étendre le réseau d'infrastructures existant (routes, voies rapides, ports. . .) pour favoriser l'établissement de nouvelles industries.

2.1.5 La MRC de Maskinongé

La MRC de Maskinongé connaît présentement des difficultés particulièrement sérieuses. Le taux de chômage à Louiseville en 1982 (18,3%) est d'ailleurs le quatrième plus élevé de la région derrière Shawinigan (20,3%), Grand'Mère (19,9%) et La Tuque (18,8%) (tableau 31). La santé de l'agriculture de cette région s'est affaiblie, comme partout ailleurs au Québec, suite à la flambée des taux d'intérêt suivant les politiques du gouvernement fédéral. Il demeure néanmoins que les activités du secteur agricole ressemblent passablement à celles de la région et du Québec, avec une nette prédominance de la production laitière et de l'élevage où se concentrent respectivement 54,3% et 20,6% des fermes, vis-à-vis la volaille (4,6%), les grandes cultures (7,2%) et les produits maraîchers (2,5%).

Enfin, nous pouvons aussi spécifier que les établissements agricoles y sont de faible dimension malgré une plus forte capitalisation que la moyenne régionale et québécoise.

Toutefois, c'est au niveau du secteur manufacturier, où dominent les petites et moyennes entreprises et les secteurs traditionnels (meuble, vêtement, aliments et boissons), qu'on retrouve les principaux problèmes et ceux-ci ne datent pas seulement de la récente dégradation des conditions économiques. Il y a quelques années déjà, cette région avait été grandement éprouvée par la fermeture de Maskinongé Furnitures (120 emplois), de l'Associated Textile Corporation (400 emplois) et par les échecs des tentatives de revitalisation des installations de cette dernière entreprise.

À peine la région semblait s'en rétablir que son principal employeur (la firme Yugo avec 200 emplois), en avril 1982, connaissait de sérieuses difficultés et licenciait la presque totalité de ses employés. De plus, le danger d'autres fermetures d'usines dans les industries du meuble (130 emplois) et du cuir (50 emplois) fait dire à plusieurs qu'une politique de développement industriel dans cette zone devrait plutôt viser à consolider les établissements existants et non pas seulement à aider à la venue de nouvelles entreprises.

Bref, entre 1971 et 1979, cette MRC a vu le nombre de ses emplois du secteur manufacturier diminuer de presque 15% alors que la croissance de la valeur ajoutée n'y fut que de 11,4%, le plus faible taux parmi les différentes MRC de la région 04. Nous pouvons aussi remarquer que cette zone possède une des pires productivités de la région comparativement à la moyenne mais que les coûts unitaires de main-d'oeuvre deviennent plus compétitifs (tableau 33).

Finalement, l'avenir de cette MRC semble vouloir s'orienter vers le développement du potentiel agro-alimentaire et vers la mise en valeur des richesses touristiques locales.

2.1.6 La MRC de Bécancour

La dernière décennie pour la MRC de Bécancour s'est inscrite sous le signe de la croissance sous plusieurs aspects. Ainsi, cette zone a connu depuis 1976 une forte croissance de sa population, environ 7,9%, ce qui la place immédiatement derrière celle d'Arthabaska (9,94%). Le fait déterminant pour cette MRC fut toutefois l'établissement du parc industriel de Bécancour par le gouvernement du Québec, ce qui a donné une nette impulsion à son développement industriel. L'emploi industriel y a crû de plus de 65% et le taux de croissance de la valeur ajoutée s'établit pour cette MRC à 30,1%, ce qui en fait de loin la meilleure performance de la région (tableau 34). Le développement de l'industrie lourde transparaît aussi lorsque l'on examine l'amélioration très nette de la productivité et des coûts unitaires de main-d'oeuvre dans cette zone depuis 1971 (tableau 33).

Mis à part l'enclave industrielle de Bécancour, cette MRC conserve cependant une importante vocation agricole spécialisée notamment dans la production laitière, l'élevage et les grandes cultures.

Il demeure néanmoins que cette MRC est elle aussi touchée par la crise mais d'une manière moins intense qu'ailleurs. Seules quelques fermetures d'entreprises y sont survenues; d'ailleurs, cette MRC enregistre le deuxième plus faible taux de chômage (13,0%), après Nicolet (tableau 31).

Enfin, l'avenir de cette MRC se veut relié à l'implantation de l'aluminerie de Pechiney tout en s'inscrivant dans la consolidation des opérations agro-alimentaires et forestières.

2.1.7 La MRC de Nicolet/Yamaska

Cette MRC a connu depuis 1976 une des plus faibles croissances de sa population parmi les différentes MRC de la région. En effet, avec une diminution annuelle de 0,73%, seules les MRC de Maskinongé et de Mékinac, avec respectivement 0,09% et 0,47%, ont enregistré une performance plus faible (tableau 30).

Au point de vue économique, cette zone a avant tout une vocation agricole. La surface cultivée moyenne par ferme y est supérieure à la moyenne régionale et à la moyenne québécoise. La majorité des fermes sont spécialisées dans la production laitière (62,5%), suivie de l'élevage (12,5%) et des grandes cultures (10,2%); de plus, la ferme moyenne démontre une forte intensité en capital. Bref, ces quelques données nous laissent croire que l'agriculture y fait preuve d'un dynamisme certain et la consolidation de l'horticulture semble vouloir devenir un objectif important du milieu agricole, au même titre que le développement touristique.

Le secteur manufacturier est composé en grande partie de petites et moyennes entreprises dans les secteurs traditionnels. Bien que de petite taille, avec seulement 1 500 emplois et quelque 28 millions de dollars de valeur ajoutée, ce secteur a tout de même connu entre 1971 et 1979 une croissance plus que respectable de sa valeur ajoutée qui, à 18,3%, est la deuxième meilleure de la région. Toutefois, certaines déficiences apparaissent au point de vue productivité et coûts unitaires de main-d'oeuvre, rendant la zone moins compétitive et laissant présager des problèmes à moyen terme. Cette situation peut sans doute s'expliquer par la trop faible dimension des entreprises et leur spécialisation dans les branches à faible valeur ajoutée. Néanmoins, le taux de chômage, à 10,8%, y demeure nettement inférieur à la moyenne régionale.

2.1.8 La MRC d'Arthabaska

En passant de 51 189 à 56 279, pour une augmentation de 9,94% entre 1976 et 1981, la population de la MRC d'Arthabaska a connu la plus forte croissance démographique des MRC de la région. La population active s'est aussi accrue

considérablement, de 11%, ce qui, combiné à une augmentation de l'emploi ne se chiffrant qu'à 7,2%, a entraîné une hausse du taux de chômage. Ce taux, évalué à 18,3% ou à 24,8% en termes réels, est beaucoup supérieur à l'ensemble du Québec en 1982.

Les données disponibles sur la répartition de l'emploi (tableau 38) nous permettent de voir certains faits intéressants quant à la structure économique de cette MRC. Ainsi, la part de l'emploi au primaire, où l'agriculture regroupe 91% des emplois, loin de diminuer, s'est plutôt accrue de 6,7% depuis 1971 pour atteindre 11,1% de l'emploi total en 1981. Cette augmentation s'est faite majoritairement aux dépens du tertiaire qui, composé principalement d'activités commerciales, a vu diminuer sa part à 47,4% (en incluant la construction).

Tableau 38

Répartition de l'emploi par secteur d'activité, MRC d'Arthabaska 1971 et 1981

Secteur d'activité	1971	1981
Primaire	4,4 %	11,1 %
Secondaire	42,5 %	41,5 %
Tertiaire	53,1*%	47,4*%
Total	**100,0 %**	**100,0 %**

* Inclut la construction.

Source: Corporation de développement économique des Bois-Francs inc., *Les Bois-Francs: vers un développement économique harmonieux*, Victoriaville, novembre 1982.

Le secteur manufacturier, où dominent les industries du vêtement et du meuble, a connu une croissance de la valeur ajoutée légèrement inférieure à la moyenne régionale mais presque équivalente à celle du Québec. Le tableau 33 nous permet aussi de constater que la situation de la productivité et des coûts unitaires s'est sensiblement améliorée depuis 1971. Cette performance peut en fait s'expliquer par la diversification du secteur manufacturier et donc par un entrepreneurship générateur de PME. D'ailleurs, la plupart des entreprises de cette zone sont des PME dont le contrôle est régional dans 70% des cas et québécois dans 25%, le dernier 5% étant des coopératives. De plus, les entreprises performantes se retrouvent d'abord dans les industries de l'agro-alimentaire, du bois, de la machinerie, de la transformation métallique, de la construction, du transport, du tricot, du meubie, de l'imprimerie, du plastique et des produits chimiques.

Ajoutons enfin que la MRC d'Arthabaska éprouve tout de même certains problèmes comme en témoigne le taux de chômage. Ainsi, de nombreuses pertes d'emplois, comptant pour 30% de l'emploi industriel, sont survenues dans l'industrie alors que 8% de la main-d'oeuvre des services fut mise à pied depuis 1981, diminuant finalement l'emploi total de 26%. Mentionnons d'autre part que la fermeture définitive de 23 entreprises explique plus de 57% de la diminution de l'emploi tandis que 43% provient des problèmes conjoncturels des activités manufacturières[1]. L'agriculture risque aussi de connaître un certain affaiblissement par la trop grande concentration des fermes (67,5%) dans la production laitière qui connaît des difficultés d'écoulement.

2.1.9 La MRC de Drummond

La MRC de Drummond a connu, entre 1976 et 1981, une croissance rapide de sa population; elle est en effet passée de 69 449 à 73 351 personnes pour une augmentation de 5,62%. Cette progression est la troisième plus forte parmi les différentes MRC de la région, derrière celles d'Arthabaska (9,94%) et de Bécancour (7,09%) en plus d'être supérieure aux résultats de la région (4,44%) et du Québec (3,27%).

La structure de l'emploi dans cette MRC a aussi évolué sensiblement durant la dernière décennie avec l'importance grandissante à ce titre du secteur tertiaire. Le secteur secondaire a ainsi vu sa part de l'emploi total baisser à 27,9% en 1981 comparativement à 35,6% en 1971. Toutefois, il est intéressant de remarquer que le secteur primaire, et surtout l'agriculture, a vu la sienne augmenter, ce qui laisse la MRC de Drummondville avec un secteur tertiaire relativement moins important que la région et au Québec (tableau 39). Il demeure néanmoins que c'est ce secteur qui a principalement assuré la création d'emplois depuis 1971.

Malgré cette tertiarisation de son économie, le secteur manufacturier joue encore un rôle primordial dans la MRC de Drummondville. Cette zone est ainsi la troisième de la région au niveau de la valeur ajoutée après les MRC de Francheville et du Centre-Mauricie et ce, même si elle a connu un taux de croissance de la valeur ajoutée (12,4%) inférieur à l'ensemble de la région (14,3%) et du Québec (13,2%) (tableau 34). Elle possède de plus une structure industrielle propre avec le textile, les produits électriques et l'imprimerie qui y procurent 60% des emplois industriels.

1 Corporation de développement économique des Bois-Francs inc., *Les Bois-Francs: vers un développement économique harmonieux*, Victoriaville, novembre 1982, p. 6.

Tableau 39

Évolution de la structure de l'emploi de la région de Drummondville 1971-1981

	1971		1981	
Secteur	**Nombre**	**%**	**Nombre**	**%**
Primaire	1 775	7,5	2 550	8,1
Secondaire	8 464	35,6	8 800	27,9
Construction	1 115	4,7	1 400	4,4
Tertiaire	12 390	52,2	18 834	59,6
Total	**23 744**	**100,0**	**31 584**	**100,0**

Source: Bergeron, Rivard & Associés, *Ensemble, ça marche . . . profitons-en*, Énoncé d'orientation et plan d'action pour la mise en oeuvre d'une stratégie de développement économique de la région de Drummondville, p. 42.

Il nous faut aussi réaliser que l'industrie manufacturière de cette MRC semble connaître certaines difficultés au niveau de la productivité et des coûts unitaires de main-d'oeuvre. Le tableau 33 nous indique ce fait en nous montrant que la valeur ajoutée par heure/homme de cette zone est passée de 84,5% à 79,0% de la moyenne québécoise entre 1971 et 1979. Cette situation peut s'expliquer, entre autres, par l'importance des secteurs traditionnels (53% de l'emploi industriel) et par le grand nombre de PME (plus de 60% de l'emploi industriel). De plus, l'avenir pour une industrie importante dans cette MRC, l'industrie des produits électriques, semble peu prometteur: sa productivité est de 10% plus faible par rapport au Québec et de 31% par rapport aux usines américaines.

Ajoutons que la MRC de Drummond connaît, avec le ralentissement économique actuel, une période difficile. Le chômage y est plus important que dans le reste de la région (tableau 31) et les fermetures d'usines y sont nombreuses et très coûteuses en emplois (tableau 35). L'indice de l'emploi industriel a d'ailleurs chuté, de 127,0 en 1979 à 98,9 en 1981, ce qui constitue une bien piètre performance par rapport à l'ensemble du Québec. Cette tendance à la baisse est aussi perceptible au niveau de la construction où les investissements dans ce domaine ont diminué de 17 millions de dollars depuis 1978 pour atteindre 28 millions de dollars en 1981.

En contrepartie, le montant des ventes de détail per capita demeure en 1982 nettement supérieur, avec 4 415 dollars, à la moyenne québécoise (3 651 dollars) et à la région (3 273 dollars) (tableau 36) et ce, même si le revenu personnel disponible per capita est en perte de vitesse (tableau 32).

Enfin, la priorité la plus claire définie par les divers intervenants de cette MRC a trait à la diversification de l'économie régionale, sans doute à cause de la trop grande prépondérance du textile (1 emploi industriel sur 3). Il est aussi heureux de constater le dynamisme certain de l'entrepreneurship local qui prend l'initiative d'une majorité des projets d'investissements dans cette MRC.

2.2 Analyses complémentaires: quelques possibilités

2.2.1 La qualité de vie au travail[1]

Un des éléments susceptibles de favoriser le dynamisme des entreprises dans la région est la gestion adéquate des ressources humaines et celle-ci repose de plus en plus sur la prise en compte des aspirations des travailleurs tout en respectant les objectifs recherchés tant par le patronat que par les syndicats. Cette prise en compte est nécessaire face à l'augmentation de l'insatisfaction dans plusieurs milieux de travail.

Quelques mesures ou manifestations de l'insatisfaction

Plusieurs études ont montré que l'insatisfaction au travail non seulement ne diminuait pas malgré l'amélioration des conditions salariales, des avantages sociaux, la diminution du temps de travail, mais même augmentait. Un des indices de cette manifestation est la montée de l'absentéisme[2] depuis quelques années. Sur ce point, une étude[3] publiée en 1979 révélait qu'au Canada:

— à chaque semaine, environ 745 000 personnes (7,6% de la force de travail) ne se présentent pas au travail pendant quelques jours au cours de la semaine;

— à chaque jour, plus de 282 000 personnes ne se présentent pas au travail (2,8% de la force de travail);

— le travailleur canadien moyen manque environ 8,2 jours de travail par année, ce qui représente approximativement 3,5% des jours de travail prévus pendant l'année, soit environ 83 millions de jours/hommes perdus en 1978.

---

1 Cette section a été préparée avec la collaboration de Bruno Fabi et de Jean Lorrain, professeurs au Laboratoire en économie et gestion des systèmes de petites dimensions de l'UQTR.

2 L'absentéisme ici peut être défini comme le fait de ne pas se présenter au travail lorsqu'on est censé le faire, que ce geste soit motivé ou non. Cette mesure ne fait donc pas de distinction entre absence justifiée ou non, entre absence pour maladie ou non.

3 G. Sanderson, *Absenteeism, Its Intent, Causes and Costs. Preliminary Findings of Research*, Ottawa, 1979.

Quelques chercheurs se sont attardés à évaluer les coûts financiers de l'absentéisme en contexte nord-américain en tenant compte de l'impact au niveau de certains facteurs comme la baisse de productivité, les salaires supplémentaires en personnel de remplacement, les avantages sociaux perçus par les absents, les frais occasionnés afin d'administrer les systèmes de contrôle de l'absentéisme, etc. Ainsi, après avoir observé que le taux d'absentéisme canadien per capita est le plus élevé au monde, Gandz et Mikalachki[1] estiment que son coût, au cours des dernières années, varie entre 2,7 et 7,7 milliards de dollars annuellement. Aux États-Unis, Kizmits[2] a calculé ce coût à 26,7 milliards de dollars annuellement; deux autres auteurs américains (Mirvis et Lawler, 1977: voir Henrichs, 1980)[3] indiquaient qu'en 1976, aux États-Unis, 548 millions de jours/hommes (excluant le secteur agricole) avaient été perdus en absentéisme, ce qui représentait à leurs yeux une perte monétaire de 36 milliards de dollars.

Un autre indice de cette insatisfaction peut être vu dans le grand nombre de grèves. Entre 1974 et 1978, par exemple, le nombre moyen des jours de travail perdus dans les conflits ouvriers (grèves et lock-out) par 1 000 salariés dans les différents secteurs industriels privés et publics était de 3 111 jours au Québec et de 2 134 jours au Canada, comparativement à 244, 96 et 18 jours respectivement pour le Japon, l'Allemagne de l'Ouest et la Suède. En 1982, le Canada était passé au premier rang des pays industrialisés pour le nombre de jours perdus dans les conflits de travail[4], devançant même l'Italie. Et ce n'est sûrement pas dû au caractère particulièrement combatif de nos centrales ouvrières alors que dans beaucoup des autres pays comparés existent des syndicats communistes.

Dans la région, il ressort que l'année 1980, par exemple, s'est avérée particulièrement difficile avec plus de 480 000 jours/hommes perdus comparativement à 246 000 en 1981 et ce, en très grande partie dans le secteur privé comme on l'a vu au tableau 5. En tenant compte uniquement du salaire quotidien moyen pour la région, tel que calculé par le ministère du Travail du Québec, on en arrive à des pertes salariales de l'ordre de 28 millions et 17 millions de dollars respectivement en 1980 et 1981.

1 J. Gandz et A. Mikalachki, « The Lost Weekday », *Financial Post Magazine*, septembre 1980, pp. 28-31.

2 F.E. Kizmits, « No Fault: A New Strategy for Absenteeism Control », *Personnel Journal*, vol. 60, no 5, 1981, pp. 387-390.

3 J.R. Henrichs, « Controlling Absenteeism and Turnover », *Work in America Institute Studies on Productivity*, no 17, 1980, pp. 1-22.

4 Voir J. Francoeur, « Un record peu enviable », *Le Devoir*, 1er septembre 1983.

D'autres symptômes existent comme l'augmentation du taux de roulement du personnel, du chapardage, de la malfaçon, etc. Ces symptômes indiquent une certaine hausse du sentiment d'aliénation du travailleur face à son travail et de la tension qui s'ensuit et qui provoque de multiples confrontations lors des négociations de conventions collectives où les revendications visent souvent, et de façon prévisible, à compenser l'absence de motivation intrinsèque par des demandes de renforcement extrinsèque comme les salaires, les vacances, la diminution des heures de travail, etc.

Cette insatisfaction existe aussi au niveau des cadres même si elle semble à ce moment plus limitée. Plusieurs études montrent en effet que le niveau de satisfaction des cadres a diminué presque régulièrement depuis 25 ans et qu'il se trouve actuellement à son plus bas[1]. Certains cadres, se sentant pris en sandwich entre la direction et les travailleurs, créent une association de cadres et recherchent même un outil de confrontation syndicale leur donnant un véritable pouvoir de négociation.

Les causes

Plusieurs causes peuvent expliquer cette hausse de l'insatisfaction chez les travailleurs. Les spécialistes en avancent quatre principales, soit le sentiment d'impuissance du travailleur face à l'organisation (le travailleur devenant de plus en plus un numéro et un simple rouage de la machine), la diminution ou l'absence de signification du travail ou de la tâche (le travailleur ne sachant pas pourquoi il effectue telle opération), l'absence d'intégration à la communauté de travail (l'hyperspécialisation des tâches accomplies par chacun brisant les liens sociaux entre les travailleurs)[2] et la dépersonnalisation ou la perte de contact du travailleur avec ce qu'il considère être sa nature profonde, tel que son sens de responsabilité ou de créativité. A ces causes, on peut ajouter la contestation du système traditionnel de l'autorité, l'augmentation du niveau de scolarité face à des tâches trop monotones ne requérant aucune réflexion importante, la critique même de l'entreprise polluante ou irrespectueuse de l'environnement, la discrimination raciale (patron anglophone vis-à-vis travailleurs francophones) ou sexuelle (les tâches inférieures laissées aux femmes), etc.

1 J. Lorrain, *La syndicalisation des cadres: élaboration d'un modèle théorique et vérification empirique*, thèse de doctorat présentée à l'Université de Montréal, 1982, (UQTR).

2 À ce propos, la possibilité, grâce à la microélectronique et à la télématique, de travailler à la maison peut accélérer ce sentiment d'absence d'intégration à la communauté du travail.

Pour les cadres, les causes se situent d'abord au niveau de la bureaucratisation de la gestion et ainsi de l'appauvrissement de la tâche dans le fonctionnement et le chevauchement des postes. De plus, l'évolution technologique entraîne l'obsolescence professionnelle et une « précarisation » des postes: dans la situation économique difficile, même les cadres se sentent menacés et l'expérience ou la séniorité ne leur garantit plus nécessairement une place au sein de l'entreprise d'autant plus qu'ils sont très peu syndiqués et donc beaucoup plus vulnérables que d'autres travailleurs.

Bref, les cadres et les travailleurs, encore conditionnés par les souvenirs tout proches de la prospérité de l'après-guerre qui leur avait permis d'améliorer considérablement leurs conditions économiques (hausse des salaires réels et des avantages marginaux, diminution du travail pénible et du temps de travail, etc.), ont conservé leurs attentes en fonction de cet essor alors que l'économie y répond de plus en plus difficilement. De plus, à mesure que l'éthique traditionnelle du travail s'estompe et que le travail n'est plus au centre de la vie, les travailleurs recherchent, au-delà des avantages économiques, le respect de leurs aspirations psychologiques (leur sens créatif et leur désir de responsabilité) et de leurs besoins sociaux (la solidarité avec leurs confrères et la reconnaissance de leur rôle social).

Des solutions

C'est pourquoi de multiples organisations dans le monde occidental industrialisé ont décidé d'impliquer davantage leurs travailleurs au niveau de la propriété ou au niveau de certains aspects de l'organisation du travail pour transformer le climat traditionnel d'opposition sinon de confrontation dans de nouveaux modes de gestion laissant plus de place à la concertation et à la collaboration entre les dirigeants, les cadres et les travailleurs ou leurs représentants syndicaux. C'est ainsi que l'on a vu apparaître les comités paritaires de décision où siègent des représentants des travailleurs et de la direction, les horaires variables, la rotation de tâches, les groupes semi-autonomes de travail, les cercles de qualité, le partage des bénéfices, l'actionnariat ouvrier, etc.

Mais ces réformes, pour réussir, doivent tenir compte de cinq composantes aussi importantes les unes que les autres, soit:

1° l'organisation du travail, tenant compte en particulier des aspects santé et sécurité sinon de tout le processus de production;

2° l'environnement du travail, soit non seulement l'aspect physique (pollution, bruit, éclairage) mais aussi les aspects psychiques comme le stress, la santé mentale, et les autres aspects psychologiques tels la motivation et la satisfaction au travail;

3° la participation ou le recours à toutes les capacités des travailleurs et à leur volonté d'être partie prenante à certaines décisions;

4° la relation entre la vie professionnelle et la vie privée car le travail n'est qu'une partie de la vie;

5° la concertation avec les organisations syndicales; autrement, les résistances seront très coûteuses.

Ces réformes présentent plusieurs avantages. Par exemple, la rotation et l'élargissement des tâches permettent d'accroître la variété du travail, d'apprendre de nouvelles choses et d'utiliser davantage les capacités du travailleur. L'enrichissement des tâches donne à l'employé des responsabilités plus étendues comme celles de planifier et de vérifier son propre travail ou encore de participer à la planification de son unité. La technique de groupe semi-autonome ou autonome de travail permet d'accorder à des groupes d'employés beaucoup de latitude en matière de planification et de contrôle en respectant ainsi leur capacité d'initiative et leur sens des responsabilités; cette technique crée des liens d'appartenance, augmente le sentiment de sécurité et permet de mieux utiliser les capacités (au souci de faire s'ajoute le souci de bien faire et de s'autodiscipliner). Le partage des bénéfices permet au travailleur de mieux voir la relation entre son rendement et la productivité générale de l'entreprise, etc.

Pour l'organisation, ces nouvelles pratiques fondées sur des principes tenant mieux compte de la personne humaine et assises sur des relations plus égalitaires avec le syndicat améliorent considérablement les rapports employés-employeurs; le syndicat devient partenaire; il joue un rôle au niveau de l'organisation des tâches, de la formation et du contrôle. La bureaucratie et la normalisation, dans l'organisation nouvelle, n'ont plus leur place; les communications prennent le dessus et l'utilisation maximum du potentiel humain se fonde sur des attitudes constructives. L'organisation s'humanise et offre un meilleur équilibre et une plus grande flexibilité, d'où une augmentation de la polyvalence chez ses employés. De plus, ces réformes, surtout les réformes importantes comme la création de groupes autonomes, la coparticipation, etc., permettent d'augmenter la productivité et dès lors, les profits. Elles diminuent l'absentéisme, le roulement, les temps morts, la malfaçon, les griefs et les grèves.

Pour les cadres, une meilleure rémunération adaptée au niveau de responsabilité et l'obtention des avantages consentis aux employés syndiqués, des mesures pour améliorer la sécurité d'emploi telles que des programmes de formation et de perfectionnement et la création d'un mécanisme de règlements de griefs adapté aux cadres, la formulation d'un programme de planification de la

carrière mais surtout la décentralisation des pouvoirs et de l'autorité vers les paliers inférieurs permettent de diminuer fortement l'insatisfaction. Mais certaines firmes vont plus loin en développant une politique de cogestion et de participation aux profits permettant, d'une part, de revaloriser le statut des cadres et de leur redonner un sentiment d'identification à l'entreprise et, par voie de conséquence, le goût de l'implication à la vie organisationnelle et, d'autre part, de profiter de leur expérience nouvelle et de leur implication plus grande pour augmenter la productivité.

Toutefois, ces réformes ont leurs limites. Elles peuvent n'avoir qu'un impact temporaire sur le rendement, passé la période de nouveauté. Elles peuvent déclencher diverses résistances si les travailleurs s'imaginent à tort ou à raison qu'elles ne sont réalisées que pour le profit de l'entreprise. De plus, ces réformes, si elles ne se font pas dans le respect des droits et de la légitimité syndicale, créent diverses tensions qui finissent par annihiler tous les avantages prévus. Il existe déjà une méfiance certaine du milieu syndical qui croit à tort ou à raison que ces réformes ont pour but d'éloigner les travailleurs de leur syndicat. Il faut donc préparer le climat organisationnel et travailler avec toutes les instances en place. Enfin, les résistances peuvent venir des surveillants ou cadres inférieurs s'ils n'y sont pas aussi associés car autrement, ils croiront que c'est un moyen pour diminuer leur autorité et nier leur expérience.

Néanmoins, ces réformes sont nécessaires et elles le deviendront encore plus avec l'arrivée de la microtechnologie qui augmentera la « précarisation » des emplois et créera une grande incertitude. Si les cadres et les travailleurs ne participent pas à la modernisation des entreprises, non seulement l'insatisfaction augmentera encore plus mais on pourra voir du sabotage des nouvelles machines ou bien d'autres mouvements de protestation qui diminueront fortement les avantages recherchés.

2.2.2 L'entrepreneurship et la création d'entreprises

L'entrepreneur, que l'on croyait plus ou moins disparu avec l'arrivée des grands administrateurs des grandes firmes ou qui était relégué aux petites entreprises ayant peu de chances de croître, est redevenu d'actualité depuis la fin des année 1950 et 1960 à mesure que les problèmes économiques s'accumulaient et que les grandes firmes avaient de plus en plus de difficultés à assurer le développement économique et à soutenir les besoins d'emplois. Au Québec, à ces raisons justifiant ce nouvel intérêt pour l'entrepreneur et donc pour l'entrepreneurship et la création de nouvelles entreprises, il faut ajouter l'émergence d'un nouveau dynamisme économique des jeunes Québécois décidés à prendre leur place dans le monde des affaires et à faire face aux nouveaux défis de la concurrence internationale.

L'historique

Il faut dire que les Québécois ont toujours eu l'esprit d'entrepreneur[1], à l'encontre du mythe voulant qu'ils ne soient pas intéressés au monde économique, préférant le monde socio-culturel ou des professions dites plus nobles comme le droit ou la médecine. Ce mythe avait d'ailleurs été repris dans une étude parue en 1960 dans une revue économique américaine[2].

Cette étude avait causé une forte controverse chez les économistes québécois et avait donné lieu à plusieurs analyses. Ces travaux ont démontré que les francophones du Québec ont créé quasiment autant d'entreprises que les anglophones du Québec ou de l'Ontario, comme le montrent les tableaux 40 et 41 qui comparent le nombre de personnes établies à leur propre compte par rapport à leur importance linguistique dans la population, au Québec et en Ontario. Mais ces entreprises ont surtout été créées dans les secteurs tertiaire et de la construction. Aussi, le tableau 42 montre que si les francophones au Québec sont sous-représentés dans les secteurs manufacturier, des mines, du transport et des communications et surtout des finances, ils sont sur-représentés dans les services socio-culturels, la construction, l'administration publique, la sylviculture et la chasse et la pêche alors que leur importance, compte tenu de leur part linguistique au Québec, est à peu près semblable à celle des anglophones en agriculture et dans le commerce.

Une bonne partie de l'explication de cette situation est historique: après la Conquête, l'esprit mercantiliste qui régnait à cette époque faisait en sorte que tous les grands courants d'échange économique devaient passer par la métropole (l'Angleterre) et ses représentants, en l'occurrence les anglophones. Cette situation a permis à ces derniers non seulement d'accumuler des fortunes susceptibles de soutenir les grands investissements réalisés à la fin du siècle dernier et au début de ce siècle mais surtout de contrôler le niveau d'information économique liant les investisseurs aux milieux financiers. L'arrivée des investisseurs américains dans la première moitié du XXe siècle n'a fait que consolider

1 Esprit d'entrepreneur ou entrepreneurship. Notons que ce dernier mot est d'origine française et a été repris par Joseph Schumpeter, économiste autrichien du début du siècle.

2 N.W. Taylor, « French Canadian as Industrial Entrepreneurship », *Journal of Political Economy*, février 1960.

Tableau 40

Proportion des personnes à leur propre compte par rapport à la population active en fonction de la langue d'usage au Québec

	Français	Anglais
Population active	81,3%	18,7%
Personnes à leur propre compte	79,9%	20,1%

Source: J M. Toulouse, *L'entrepreneurship au Québec*, Montréal, Fidès, 1979.

Tableau 41

Proportion des personnes à leur propre compte en fonction de la langue d'usage, Québec et Ontario

	Québec	Ontario
Personnes à leur propre compte	4,83%	4,52%
Anglophones	0,91%	3,80%
Francophones	3,92%	0,82%

Source: J.M. Toulouse, *L'entrepreneurship au Québec*, Montréal, Fidès, 1979.

Tableau 42

Entreprises fondées au Québec en fonction de l'origine ethnique des fondateurs, 1954, 1955, 1964, 1965, 1974 et 1975

Secteurs	Francophones	Anglophones
Agriculture	1,92%	1,66%
Sylviculture	0,96%	0,33%
Chasse et pêche	0,11%	0
Mines	0,11%	0,66%
Manufacturier	10,4 %	12,2 %
Bâtiments, travaux publics	10,8 %	6,6 %
Transport, communication	2,6 %	3,3 %
Commerce	25,1 %	25,5 %
Finances, assurances, immobilier	12,2 %	20,2 %
Services socio-culturels	32,6 %	22,1 %
Administration publique	0,3 %	0
Autres	2,4 %	7,2 %
Total	**100%**	**100%**

Source: J.M. Toulouse, *L'entrepreneurship au Québec*, Montréal, Fidès, 1979.

cette situation. Les grands entrepreneurs canadiens-français des années 1875-1920, les Louis-Adélard Sénécal, propriétaire ou directeur général des principales lignes de chemin de fer du Québec, de services de navigation à vapeur sur la Saint-François et la Yamaska, de scieries à Pierreville, etc., Alfred Dubuc, du Lac-Saint-Jean, le grand rival des Price dans l'industrie des pâtes et papier, Louis-Joseph Forget, « le plus grand agent de change et le plus grand brasseur d'affaires de la rue Saint-Jacques »[1], ont fini par être évincés par leurs partenaires anglophones ou par diverses manipulations semblables à ce qui s'est passé en 1979 pour cet entrepreneur immobilier d'Ottawa qui voulait prendre le contrôle du Trust Royal ou en 1982 dans l'affaire de la Caisse de dépôt et placement et de Paul Desmarais face au trust du Canadien Pacifique.

La situation des PME au Québec et dans la région

Il faut dire d'une part que l'économie francophone, avec son réseau financier de banques et de coopératives financières et sa vitalité, par exemple dans les secteurs du transport (Bombardier-M.L.W.), du commerce (Provigo), des aliments (La Fédérée) ou du génie-conseil (Lavalin, SNC), est beaucoup plus forte et mieux structurée qu'avant. D'autre part, il se crée de plus en plus d'entreprises au Québec dans le secteur manufacturier, signe de l'entrée en scène des francophones dans ce domaine et de l'importance grandissante des petites et moyennes entreprises.

Ainsi, on peut voir aux tableaux 43 et 44 que le nombre d'établissements et le nombre d'emplois ont augmenté beaucoup plus chez les petites entreprises (moins de 10 employés) que chez les grandes (200 et plus). Ajoutons que les entreprises de plus de 10 employés, c'est-à-dire celles qui ont normalement dépassé la phase de démarrage (petites entreprises), ont vu croître leur valeur ajoutée (la valeur de leur production propre ou la valeur de leurs expéditions moins leurs matières premières) presqu'aussi rapidement que celle des grandes entreprises.

Dans la région, les tableaux 44 et 45 montrent que les grandes entreprises (plus de 200 employés) représentaient en 1975 (seule année où les données étaient disponibles) moins de 9% du nombre d'établissements, quels que soient les groupes majeurs. Toutefois, elles engageaient plus de 55% des travailleurs dans les industries manufacturières et du transport mais moins de 20% dans le commerce et le secteur financier.

1 N. Vallerand, « Agriculturisme, industrialisation et destin de la bourgeoisie canadienne-française (1760-1920) », dans R. Tremblay (éd.), *L'économie québécoise*, Montréal, PUQ, 1976, p. 141.

Tableau 43

Nombre de travailleurs de la production selon le total de personnes occupées par établissement manufacturier Québec, 1971-1979

	1971		1972		1973		1974		1975	
Taille*	**Nbre**	**%**	**Nbre**	**%**	**Nbre**	**%**	**Nbre**	**%**	**Nbre**	**%**
Artisanales										
1 - 4	3 913	1,1	3 794	1,0	3 708	1,0	3 823	1,0	3 697	0,9
Petites										
5 - 9	8 414	2,3	8 151	2,2	8 187	2,1	7 508	1,9	8 394	2,1
10 - 19	16 159	4,4	16 402	4,3	16 163	4,1	16 553	4,2	18 762	4,8
20 - 49	43 580	11,9	43 894	11,6	44 611	11,4	46 339	11,6	50 246	12,7
Total	68 153	18,6	68 447	18,1	68 961	17,6	70 400	17,7	77 402	19,6
Moyennes										
50 - 99	52 034	14,2	55 228	14,6	55 429	14,2	54 412	13,6	52 734	13,4
100 - 199	64 785	17,7	64 492	17,1	69 425	17,7	68 813	17,2	70 415	17,9
Total	116 809	31,9	119 720	31,7	124 854	31,9	123 225	30,8	123 149	31,3
Petites et moyennes										
5 - 199	184 962	50,5	188 167	49,8	193 815	49,5	193 625	48,5	200 551	50,9
Grandes										
200 - 499	75 359	20,5	83 406	22,1	88 947	22,7	90 233	22,6	86 890	22.0
500 - 999	55 705	15,1	53 312	14,1	56 919	14,5	53 855	13,5	42 253	10,7
1 000 - +	47 259	12,8	49 123	13,0	48 129	12,3	57 321	14,4	60 942	15,5
Total	177 323	48,4	185 841	49,2	193 995	49,5	201 409	50,5	190 085	48,2
Grand total	**366 198**	**100,0**	**377 802**	**100,0**	**391 518**	**100,0**	**398 857**	**100,0**	**394 333**	**100,0**

Tableau 43 (suite)

Nombre de travailleurs de la production selon le total de personnes occupées par établissement manufacturier Québec, 1971-1979

	1976		1977		1978		1979		Taux moyen annuel de croissance	
Taille*	**Nbre**	**%**	**Nbre**	**%**	**Nbre**	**%**	**Nbre**	**%**	**1971-75**	**1975-79**
Artisanales										
1 - 4	3 398	0,9	3 181	0,9	3 981	1,0	4 083	1,0	(1,4)	6,6
Petites										
5 - 9	7 989	2,1	7 263	2,0	8 868	2,2	10 610	2,7	(0,1)	6,0
10 - 19	18 819	4,9	17 176	4,7	19 551	5,1	20 566	5,3	3,8	2,3
20 - 49	50 428	13,0	47 316	12,8	52 849	13,7	51 988	13,1	3,6	0,9
Total	77 236	20,0	71 755	19,5	81 268	21,0	83 164	21,1	3,2	1,8
Moyennes										
50 - 99	52 760	13,6	52 881	14,4	52 650	13,6	55 021	13,9	0,3	1,1
100 - 199	70 210	18,1	61 951	16,9	67 327	17,5	64 781	16,4	2,1	(2,1)
Total	122 970	31,7	114 832	31,3	119 977	31,1	119 802	30,3	1,3	(0,7)
Petites et moyennes										
5 - 199	200 206	51,7	186 587	50,8	201 245	52,1	202 966	51,4	2,0	0,3
Grandes										
200 - 499	82 548	21,3	78 551	21,4	78 961	20,4	83 608	21,1	3,6	(1,0)
500 - 999	43 565	11,3	42 830	11,7	40 958	10,6	39 757	10,1	(6.7)	(1,5)
1 000 - +	57 268	14,8	55 992	15,2	61 446	15,9	64 766	16,4	6,6	1,5
Total	183 381	47,4	177 373	48,3	181 365	46,9	188 131	47,6	1,8	(0,3)
Grand total	**386 985**	**100,0**	**367 141**	**100,0**	**386 591**	**100,0**	**395 180**	**100,0**	**1,4**	**0,1**

* Taille établie selon le nombre d'employés.

Remarque: les parenthèses indiquent une décroissance.

Source: compilation du MTMOSR-04.

Tableau 44

Nombre d'établissements par groupe majeur selon la taille
Mauricie/Bois-Francs, 1975

Taille / Groupes majeurs	Artisanales		Petites et moyennes*		Grandes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Foresterie	46	56,8	28	34,6	7	8,6	81	100,0
Chasse et pêche	4	57,1	3	42,9	—	—	7	100,0
Mines	5	38,5	8	61,5	—	—	13	100,0
Total primaire (agriculture non comprise)	55	54,5	39	38,6	7	6,9	101	100,0
Industries manufacturières	174	24,9	483	69,0	43	6,1	700	100,0
Bâtiments et travaux publics	614	66,4	289	31,2	22	2,4	925	100,0
Total secondaire	788	48,5	772	47,5	65	4,0	1 625	100,0
Transport, communication et autres	322	61,3	181	34,5	22	4,2	525	100,0
Commerce	2 396	75,6	740	23,4	32	1,0	3 168	100,0
Fin., ass. et affaires immobilières	314	61,4	194	38,0	3	0,6	511	100,0
Serv. sociaux, cult., comm. et pers.	1 985	75,1	585	22,1	74	2,8	2 644	100,0
Administration publique	154	62,1	89	35,9	5	2,0	248	100,0
Total tertiaire	5 171	72,9	1 789	25,2	136	1,9	7 096	100,0
Grand total	**6 014**	**68,2**	**2 600**	**29,5**	**208**	**2,3**	**8 822**	**100,0**

* Petites et moyennes entreprises: 4-50 employés sauf pour les industries manufacturières (5-200 employés).

Remarque: un tiret indique néant ou zéro.

Sources: — CEIC, *Relevé des dossiers d'employeurs.*
— MICT, *Répartition régionale de l'activité manufacturière québécoise.*

Tableau 45

Nombre d'employés par groupe majeur selon la taille
Mauricie/Bois-Francs, 1975

Taille / Groupes majeurs	Artisanales		Petites et moyennes*		Grandes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Foresterie	77	1,8	325	7,8	3 795	90,4	4 197	100,0
Chasse et pêche	9	12,2	65	87,8	—	—	74	100,0
Mines	14	8,9	143	91,1	—	—	157	100,0
Total primaire (agriculture non comprise)	100	2,3	533	12,0	3 795	85,7	4 428	100,0
Industries manufacturières	432	1,0	17 665	43,1	22 905	55,9	41 002	100,0
Bâtiments et travaux publics	1 141	17,0	3 158	47,2	2 393	35,8	6 692	100,0
Total secondaire	1 573	3,3	20 823	43,7	25 298	53,0	47 694	100,0
Transport, communication et autres	552	8,1	2 436	35,5	3 865	56,4	6 853	100,0
Commerce	4 205	26,9	8 445	54,1	2 961	19,0	15 611	100,0
Fin., ass. et affaires immobilières	666	22,0	2 105	69,6	252	8,4	3 023	100,0
Serv. sociaux, cult., comm. et pers.	3 524	11,3	7 419	23,8	20 194	64,9	31 137	100,0
Administration publique	317	7,1	1 018	22,8	3 134	70,1	4 469	100,0
Total tertiaire	9 264	15,2	21 423	35,0	30 406	49,8	61 093	100,0
Grand total	**10 937**	**9,6**	**42 779**	**37,8**	**59 499**	**52,6**	**113 215**	**100,0**

* Petites et moyennes entreprises: 4-50 employés sauf pour les industries manufacturières (5-200 employés).

Source: *ibidem*.

Enfin, ajoutons que si les petites et moyennes entreprises manufacturières au Québec, comme on l'a déjà dit, ont en moyenne une productivité inférieure à celle des grandes entreprises et offrent souvent des salaires inférieurs (ce qui compense quelque peu leur productivité inférieure), leur rendement moyen est supérieur à celui des grandes entreprises (du moins en 1976, selon le tableau 46), sauf dans l'industrie du transport.

Tableau 46

Illustration du rendement moyen des 5 principaux secteurs commerciaux, Québec, 1976

Secteur	Taille de l'entreprise*	Bénéfices avant impôt / Ventes (%)	Ventes / Actif	Actif / Capital	Bénéfices avant impôt / Capital (%)
Fabrication	Petite	6,5	1,9	2,0	28,6
	Grande	6,9	1,7	2,0	26,4
Commerce	Petite	6,0	2,1	2,3	35,3
	Grande	3,8	3,1	3,5	30,0
Construction	Petite	4,9	2,2	2,9	31,4
	Grande	4,0	2,2	3,6	30,8
Services	Petite	8,1	1,7	2,5	34,5
	Grande	4,3	1,9	2,6	27,0
Transports	Petite	4,5	2,0	2,9	26,9
	Grande	4,2	2,4	4,1	28,4

* « Petite » désigne la catégorie de ventes allant de 250 000 dollars à 2 millions de dollars.
« Grande » désigne la catégorie de ventes allant de 2 à 20 millions de dollars.

Source: Secrétariat de la petite entreprise, ministère de l'Industrie et du Commerce.

Le profil de l'entrepreneur[1]

La création d'entreprises dépend en grande partie de la capacité d'un individu ou d'un petit groupe à organiser différents facteurs de production pour s'emparer d'un marché. Ce ou ces entrepreneurs sont vus comme des leaders dans différents milieux d'affaires. Si l'émergence de l'entrepreneurship est avant tout fonction des qualités des individus, elle relève aussi, comme on le verra plus loin, du dynamisme de l'environnement régional.

1 Cette section est tirée principalement des travaux d'Yvon Gasse qui ont donné lieu à l'article « L'entrepreneur moderne: attributs et fonctions », *Gestion*, vol. 7, no 4, novembre 1982.

Le profil ou les attributs d'un vrai entrepreneur sont au nombre de huit, soit:

1° le besoin de réalisation personnelle. C'est-à-dire que l'entrepreneur ne recherche pas l'argent ou le profit pour lui-même mais plutôt pour s'accomplir dans une oeuvre dont le profit n'est qu'une mesure du degré de succès;

2° le besoin d'indépendance. Cet attribut explique pourquoi les dirigeants de PME ont souvent tant de difficultés à s'unir pour réaliser ensemble certaines tâches, pour faire de la sous-traitance, etc. Ils ont justement choisi de créer ou d'acheter leur entreprise pour être leur propre maître!

3° le besoin de pouvoir . . . sur une entreprise pour la mener à bon port à court et à long terme;

4° le besoin de prestige ou le besoin d'être reconnu dans son milieu à cause des revenus tirés de son entreprise ou de l'importance de celle-ci;

5° une capacité de risquer. L'entrepreneur aime à prendre des risques élevés pour atteindre ses objectifs. C'est pourquoi il préfère oeuvrer dans une PME qui contrôle peu son environnement et il doit donc être très attentif aux changements dans cet environnement;

6° un certain dynamisme face à l'incertitude et au hasard obligeant l'entrepreneur à prévoir ou à anticiper le changement;

7° une attitude active face à la compétition. L'entrepreneur cherche les opportunités pour mieux faire face à la concurrence et aux défis lancés par celle-ci;

8° un esprit innovateur. L'entrepreneur est avant tout quelqu'un qui sait inventer, adapter ou imiter pour diminuer ses coûts et influencer le marché.

Le développement de l'entrepreneurship en région

Les attributs ou les qualités de l'entrepreneur qui apparaissent de façon irrégulière, quelques-unes étant plus importantes que d'autres selon chaque entrepreneur, peuvent être développés. En d'autres mots, l'entrepreneur a d'autant plus de chances d'apparaître que le milieu génère ou accepte ces

qualités. Si une région est conservatrice et favorise plutôt la sécurité que le risque ou l'innovation, plutôt la permanence que le changement, plutôt la dépendance que la responsabilité, l'entrepreneurship aura beaucoup de difficultés à se faire valoir et à réussir. Au contraire, une région qui considère que son développement provient en premier lieu de ses propres ressources et de ses capacités à innover face à la concurrence nationale ou internationale tend à favoriser l'émergence d'entrepreneurs. De plus, comme on peut le voir dans le schéma 1, plus une région a un marché dynamique et en croissance, plus ses firmes sont jeunes, plus sa structure industrielle est diversifiée, plus sa main-d'oeuvre est qualifiée et active et moins les grandes entreprises dominent, plus l'entrepreneurship tend à se développer.

Mais l'entrepreneurship peut aussi être stimulé par la formation de l'esprit d'entrepreneur et le soutien aux entrepreneurs en action.

Schéma 1

Facteurs affectant l'émergence de nouveaux entrepreneurs

Facteurs	Favorisant	Défavorisant	Localisation*
Marché desservi	En croissance ou en expansion	Statique ou en déclin	R/Q
Niveau d'autonomie	Haut	Bas	R/Q
Âge des investisseurs	Jeune	Âgé	R/Q
Qualification de la main-d'oeuvre	Haute	Basse	L
Roulement du personnel	Bas	Haut	L
Sécurité d'emploi	Moyenne/Haute	Basse/ Moyenne	L
Taille des usines	Petite/Moyenne	Grosse	L
Structure industrielle	Très diversifiée	Peu diversifiée ou surtout primaire	L
Nombre d'années d'expérience	Moyen/Long	Court	I
Genre d'expérience	Managériale	Pratique	I

* Q: Québec; R: Région; L: Locale; I: Individuelle.

Source: adapté de M. Cross, *New Firm Formation and Regional Development*, Westmead (Angleterre), Gower Publishing Company, 1981, p. 197.

Ainsi, dans le premier cas, l'esprit d'entrepreneur peut être développé dans le milieu éducatif. Le processus d'apprentissage sera tourné au maximum vers le développement des capacités personnelles plutôt que vers des règles établies d'avance ou des stéréotypes de groupe. En ce sens, l'enseignement cherchera à montrer à comprendre plutôt qu'à conditionner l'étudiant à des idées toutes faites et à s'y conformer.

C'est pourquoi ceux qui critiquent les milieux scolaires qui génèrent quelques « contestataires » limitent aussi les possibilités de développer l'entrepreneurship.

De même, on valorisera l'entrepreneur en mettant en relation des entrepreneurs et des étudiants pour rendre ceux-ci plus familiers avec la réalité « entrepreneuriale » de la région. Cela veut dire que les entrepreneurs de la région devront accepter d'aller rencontrer les étudiants ou d'ouvrir leurs portes pour des visites ou des études dans le cadre de travaux pratiques demandés par les professeurs.

Dans le deuxième cas, il faut soutenir l'entrepreneurship ou la création et le développement de la petite entreprise:

1° en renforçant le réseau d'information économique pour mieux mettre en liaison les capacités financières, les capacités techniques et les possibilités de marchés. En d'autres mots, il faut faciliter les rencontres entre les banques ou coopératives de crédit, les fournisseurs de matières premières, de produits semi-finis ou d'équipements, les groupes-conseils, les acheteurs potentiels et les jeunes entreprises. Il faut de plus développer le capital de risque comme le font les SODEQ;

2° en aidant les PME à consolider certains points plus faibles, tels la mise en marché ou le bon calcul de prix de revient. Dans cette aide, il faut faire des choix pour ne pas aider toutes les entreprises mais celles qui ont réellement des possibilités de se développer. Si environ 60 à 70% des PME meurent dans les cinq premières années de leur création, quelques-unes d'entre elles auraient pu vivre avec une aide adéquate. Il faut donc savoir les identifier et une façon de le faire, c'est l'analyse non seulement de leur structure et de leurs comportements internes mais de leurs possibilités de développer leurs marchés. Dans cette analyse, la spécification des avantages comparés régionaux joue un rôle important;

3° enfin, l'aide gouvernementale devrait tendre à être plus simple et mieux adaptée aux besoins des firmes et plus reliée aux modèles de décision des firmes. Une étude[1] réalisée à l'UQTR sur la perception et l'évaluation des programmes d'aide gouvernementaux a montré que si les hommes d'affaires connaissaient relativement bien les programmes, ils les évaluaient comme trop complexes et surtout comme trop peu adaptés à leurs véritables besoins.

La sous-traitance[2]

Définition

La sous-traitance consiste à faire exécuter par un « receveur d'ordres » un travail sur mesure pour un « donneur d'ordres ». Ou, en d'autres mots, il y a sous-traitance chaque fois qu'une entreprise placée effectivement devant le choix « produire ou acheter » choisit le second terme de l'alternative. Il en va ainsi lorsqu'elle confie, délègue, « impartit » à une autre entreprise (le partenaire) une opération, une tâche, une partie d'un chantier ou une fonction qu'elle renonce à assumer elle-même, afin de réserver ses ressources financières et son potentiel humain et technique à des activités relativement plus rentables pour elle, correspondant mieux à son profil de compétence et à la vocation qu'elle s'est assignée. La sous-traitance peut être sporadique ou relever d'une stratégie systématique. Elle peut prendre différentes formes, soit:

1° La sous-traitance « sur mesure »

Ici, l'entreprise partenaire effectue, à la demande du donneur d'ordres et sous ses directives, un travail en quelque sorte « sur mesure » en définissant alors les caractéristiques du travail à exécuter, les matériaux à utiliser et souvent la manière d'opérer.

2° La sous-traitance-fourniture

Dans ce cas, le partenaire, appelé « fournisseur spécial », conçoit et fabrique un produit spécialement adapté (au moins au niveau de l'application) aux besoins du donneur d'ordres mais il dispose d'une large initiative quant à la manière de réaliser ce produit. Il en conserve la propriété industrielle et, du même coup, en cas de vice de fabrication, il demeure responsable de sa propre contribution même après acte de réception des marchandises.

1 J. Chicha, *L'impact de certaines politiques horizontales sur les stratégies des PME (région Mauricie/Bois-Francs)*, document du LAPEDIM, (UQTR), mai 1981, no LAP-81-06.

2 Cette section est tirée en bonne partie du volume de Pierre-Yves Barreyre, *L'impartition, politique pour une entreprise compétitive*, Paris, Hachette, 1968.

3° La fourniture systématique

Il s'agit d'une relation simple mais systématique d'achat-vente d'un produit (par exemple de pièces machinées), d'une matière première normalisée, d'un service standard. Ce type est à la limite de la sous-traitance et est souvent considéré comme autre chose.

4° La cotraitance ou coproduction ou coservice

Elle consiste pour deux ou plusieurs entreprises à traiter ensemble une affaire en se partageant les rôles. Ainsi, la compagnie M.L.W. Bombardier a développé le train LRC (Léger, Rapide, Confortable) en collaboration avec les firmes Alcan et Dofasco.

5° La commission ou mandat

Là, le commettant donne à la firme partenaire (mandataire) mission de le représenter auprès des tiers pour des opérations telles que l'achat de matières premières, la vente, le recrutement du personnel, etc. Ainsi, la compagnie Forexpor a été créée par plusieurs scieries pour expédier et faire la mise en marché de bois dans les pays étrangers.

6° La concession

Le terme est adopté ici dans son acception la plus large. Il recouvre en particulier une forme de relations interentreprises dont l'essor est considérable dans de nombreuses activités (en particulier l'hôtellerie et la distribution); c'est la « franchise ».

Avantages

La sous-traitance présente de nombreux avantages tant pour les firmes « donneurs d'ordres » et « receveurs d'ordres » que pour la région. Pour les firmes, qu'elles soient grandes ou petites (car la sous-traitance peut être aussi rentable pour ces dernières), ces avantages sont:

1° Une meilleure allocation des ressources

Dans une entreprise bien menée, il y a toujours plus de projets rentables que l'on ne peut en financer: l'arbitrage doit se faire en faveur des opportunités qui permettent d'escompter les meilleurs résultats à moyen terme et qui se situent dans les axes de développement stratégique de la firme. Ce phénomène de rareté relative du capital est particulièrement sensible dans les petites entreprises en croissance rapide qui n'ont pas encore accès au marché financier et ont de gros besoins financiers pour assurer leur développement.

Cependant, des firmes plus importantes sont placées devant des choix similaires dès qu'elles font preuve de dynamisme créatif.

2° La concentration des efforts

Avant d'entreprendre une nouvelle activité, il faut s'assurer que l'on atteindra la masse critique, c'est-à-dire un volume d'affaires à partir duquel on ne supporte pas un handicap par rapport à la concurrence. Le sous-traitant qui s'est spécialisé dans un domaine est éventuellement en mesure de produire à des coûts beaucoup plus bas que l'usine intégrée qui n'atteint pas les économies d'échelle.

De même, lorsque l'on a la chance de pouvoir faire une percée avec un produit original, il importe souvent de couvrir assez rapidement un marché qui peut être géographiquement étendu avant que les « suiveurs » ne s'y installent, ce qui implique par exemple d'importants investissements pour maîtriser le développement. Il convient alors de mobiliser le gros des ressources sur ces vecteurs de croissance en recourant à l'extérieur pour tout ce qui n'est pas indispensable ou déterminant dans la réussite technique ou commerciale.

3° La diversification horizontale plutôt que l'intégration verticale

D'un autre côté, on sait qu'il faut éviter de mettre « tous ses oeufs dans le même panier »; c'est pourquoi une petite entreprise a fréquemment intérêt à opter pour une croissance par diversification horizontale (nouvelle clientèle, nouveaux produits) plutôt que pour une intégration verticale remontante qui la laisserait dépendante d'un seul couple produit/marché au niveau de ses débouchés.

4° Des investissements plus « offensifs »

Les entreprises dites « performantes » sont en général celles qui ont mis l'accent sur les investissements portant sur la capacité d'innovation (moyen de détection des opportunités, bureaux d'études . . .) et sur l'action-marketing (promotion des ventes, exportation. . .) plutôt que sur la production intégrée.

Ajoutons que la sous-traitance peut être une solution à la hausse des coûts d'administration engendrée par l'augmentation de la complexité dans la production et aussi à la dilution des efforts dans trop d'activités. L'histoire de plusieurs entreprises (certaines aciéries comme US Steel, certaines usines automobiles comme Chrysler, etc.) nous montre que le vieillissement s'est accompagné d'une diminution de la flexibilité due à la prolifération d'activités au départ

plutôt accessoires par rapport à la vocation de l'entreprise (par exemple d'une fonderie, d'un atelier de menuiserie, d'une imprimerie, d'un service juridique, etc.) mais qui se sont intégrées finalement d'une manière formelle à l'entreprise. L'addition quelquefois inconsidérée d'activités non indispensables a pour effet, à la longue, d'alourdir les infrastructures, de réduire les surfaces disponibles, d'encombrer l'organisation et d'en amoindrir la flexibilité et la mobilité stratégique.

Pour la région, la sous-traitance est aussi très intéressante. D'une part, elle permet de stimuler le réseau d'informations économiques entre grandes et petites entreprises de manière à augmenter la production, les échanges et donc l'emploi. En ce sens, elle peut permettre d'une part de faciliter le transfert de technologies (le donneur d'ordres pouvant fournir à la firme sous-traitante diverses informations jusqu'au design de production), aidant ainsi à la modernisation des firmes et au développement d'une expertise particulière. D'autre part, des économies d'échelle, pour diminuer les coûts et augmenter les capacités concurrentielles pour de nouvelles exportations hors région, sont aussi envisageables.

Obstacles

La sous-traitance n'est cependant pas toujours facile à réaliser et ne constitue pas nécessairement une panacée en soi pour répondre aux difficultés de certaines firmes ou aux problèmes de la région.

Nombre de responsables d'entreprises se refusent à sous-traiter parce qu'ils voient dans telle ou telle modalité de cette politique une source de difficultés qui en contrebalancerait largement les avantages escomptés. Effectivement, l'expérience montre que la sous-traitance peut engendrer certaines sujétions et provoque, à l'occasion, des déboires.

Combien de fois n'a-t-on pas entendu des donneurs d'ordres déplorer les déconvenues que leur cause par exemple la sous-traitance en matière de délais ou de contrôle de qualité tandis que, de leur côté, nombre de sous-traitants présentent des cahiers de doléances bien remplis et réclament une protection contre les abus dont ils s'estiment victimes. Il est ainsi certaines difficultés qui demeurent irréductibles mais l'existence de scènes de ménage ne constitue pas, à notre connaissance, un obstacle au mariage!

Ces obstacles ou résistances peuvent provenir de deux sources, soit:

1° Les réticences de l'environnement

Les obstacles peuvent être d'ordre institutionnel ou réglementaire, entre les firmes contractantes. Ils se situent le plus souvent au niveau des partenaires

potentiels. Convaincre un sous-traitant d'acquérir un équipement coûteux pour réaliser telle ou telle fabrication ou de former son personnel à une nouvelle technique, susciter des sous-traitants pour certaines fabrications très particulières, obtenir certains engagements et leur respect, négocier un prix qui soit fondé sur des bases rationnelles et acceptables, assurer un certain niveau de qualité, établir un climat d'émulation et de confiance réciproque et le maintenir. . ., ce sont là autant de problèmes dont on ne trouve pas la réponse sous forme d'algorithme dans la théorie de la décision. . . mais qui constituent néanmoins l'un des aspects les plus importants de la fonction d'un entrepreneur. Ces problèmes sont d'autant plus ardus quand l'entreprise a acquis dans le passé une réputation de « profiteur » sur le marché de la sous-traitance et lorsqu'il faut remonter la pente pour améliorer l'image.

À l'évidence, l'aptitude de l'entreprise à résoudre de tels problèmes dépend largement du profil de compétence des hommes qui, à un moment donné, s'identifient à la stratégie de sous-traitance: il est assez clair que les partenaires doivent être choisis et formés dans cet esprit pour que la politique précédemment définie s'avère efficace et fructueuse.

2° Les résistances internes

Plus pernicieuses encore sont les résistances internes auxquelles nous avons fait allusion plus haut, surtout dans le cas où l'entreprise avait jusque-là une forte propension à intégrer.

Comme toute autre organisation, l'entreprise est une coalition dans laquelle chacun cherche, consciemment ou inconsciemment, à préserver ou à développer sa sécurité, son prestige et son pouvoir. Dès lors, la sous-traitance se heurte presque inévitablement aux ambitions de certaines personnes pour lesquelles la source du pouvoir est liée au contrôle d'une partie du processus de production ou d'information et dont le prestige dépend du nombre de subordonnés qui relèvent de leur autorité formelle.

Un autre facteur d'intégration est la tendance naturelle des organisations à éviter l'incertitude; or, il n'est pas douteux que la sous-traitrance est un élément d'incertitude dans la mesure où le responsable de tel ou tel programme est dépendant de centres de décision qui échappent à son contrôle direct.

De plus, il n'est pas toujours intéressant de rendre explicite la stratégie de l'entreprise, surtout vis-à-vis de l'extérieur: ici, on rencontre le fameux problème du secret des affaires qui, dans certaines activités, constitue une raison sérieuse de se méfier du recours à des partenaires extérieurs lorsque cette relation implique une mise au courant des intentions de la firme pour des manoeuvres stratégiques à venir.

Enfin, un dernier obstacle, mais non le moindre, peut provenir des organisations syndicales qui peuvent penser à tort ou à raison que la sous-traitance constitue un moyen pour la direction de l'entreprise de court-circuiter leur action en ayant recours à une production non syndiquée.

La sous-traitance dans la région 04

On connaît mal l'importance de la sous-traitance au Québec ou dans la région. En France, où la sous-traitance fait l'objet de nombreuses initiatives depuis le début des années 1960 (tels des salons de la sous-traitance, des bourses de la sous-traitance), comme dans plusieurs pays européens, on estime qu'entre 10 000 et 20 000 entreprises sont orientées principalement vers la sous-traitance et qu'elles emploieraient quelque 1 500 000 salariés, soit 12% à 14% de la valeur ajoutée industrielle.

Au Québec, les industriels, les « preneurs d'ordres » en particulier, demeurent discrets sur la question. Mais on estime en général que cette activité représente des dizaines de millions de dollars et des milliers d'emplois.

Dans la région, les données des tableaux 17, 18, 19 et 20 montrent que vraisemblablement la sous-traitance est relativement faible puisque dans l'ensemble, les entreprises manufacturières de la région, quelle que soit leur taille, n'effectuent que 13,2% de leurs achats de biens dans la région et les grandes entreprises, que 8,9% seulement.

Pour le gouvernement du Québec, la sous-traitance représente l'une des façons d'aider les PME en leur fournissant des occasions de se spécialiser de façon efficace et rentable. C'est pourquoi il soutient différentes initiatives pour mettre sur pied des salons de la sous-traitance permettant d'améliorer les contacts entre l'offre et la demande de services de production.

Dans la région, le Conseil régional de développement oeuvre depuis quelques années pour favoriser le développement des liaisons interentreprises. En particulier, il a mis en place des expos-profits et des visites industrielles entre PME et grandes entreprises, soit divers moyens pour mettre en contact des donneurs d'ordres potentiels avec des PME.

Ces événements ont véritablement eu des retombées économiques appréciables puisqu'ils auront bénéficié autant à la grande entreprise (découvrir de nouveaux fournisseurs, diminuer les coûts d'approvisionnement de certains produits, raccourcir les délais de livraison) qu'aux PME régionales (élargir leurs marchés).

Tableau 47

Initiatives du CRD par rapport au développement des liaisons interentreprises

Expos-profits régionales

Date	Lieu	Exposants	Participants
Mai 1977	Aréna Jean-Guy-Talbot Cap-de-la-Madeleine	8 grandes entreprises 3 organismes	400
Septembre 1978	Complexe sportif de l'UQTR	6 grandes entreprises 11 PME 10 organismes et institutions financières	645

Visites industrielles

Date	Lieu	Participants
Mai 1980	SKW (Bécancour)	25
Mai 1980	IBM Canada (Bromont)	15
Février 1981	CIL (Bécancour)	25
Septembre 1981	Alcan (Shawinigan)	30

De plus, la publication de répertoires des entreprises manufacturières, par le CRD et par le Laboratoire en économie et gestion des systèmes de petites dimensions de l'UQTR, et des produits industriels, par le Centre de recherche industrielle du Québec[1], constitue des outils de développement pouvant faciliter la sous-traitance régionale s'ils sont bien utilisés.

Il reste toutefois beaucoup à faire non seulement pour augmenter les contrats entre les entreprises pour favoriser la sous-traitance mais surtout pour convaincre celles-ci des avantages de cette politique tant pour elles que pour les sous-traitants et pour l'économie régionale.

1 Ces répertoires sont disponibles sur demande ou contre de légers frais.

2.2.3 L'innovation et la microtechnologie[1]

Les entreprises québécoises ne sont pas assez innovatrices. Tel est le constat de base du livre *Le virage technologique*, consacré à l'innovation et à la recherche. Lancée en mai 1982, cette deuxième partie de *Bâtir le Québec* insistait sur la nécessité de développements rapides pour permettre aux entreprises de s'adapter d'une part au contexte économique de plus en plus difficile dû à la mutation structurelle en cours dans nos économies et à l'augmentation de la concurrence nationale et internationale et d'autre part, à l'implantation de plus en plus rapide de la microélectronique (robotique, bureautique, télématique) dans certaines firmes. Comme le Canada, le Québec consacre deux à trois fois moins d'efforts au développement technologique que les autres pays industrialisés et la production de matériel électronique au Canada et au Québec est encore faible comme on peut le voir au graphique 4.

Si cette situation persiste, nos entreprises régionales verront croître leurs difficultés non seulement à maintenir leur part de marché mais possiblement à survivre. Comment améliorer alors la recherche pour rendre notre production compétitive vis-à-vis la production québécoise ou étrangère?

La recherche-développement industrielle au Québec

Désignée aujourd'hui par le sigle R-D, la recherche et développement industrielle englobe aussi bien des travaux conventionnels de recherche fondamentale et appliquée que des efforts de développement expérimental directement orientés vers les besoins spécifiques d'une entreprise. Cette forme de recherche fait partie intégrante de l'activité d'une industrie, assurant sa croissance dans un contexte technologique en évolution très rapide.

Au cours des derniers mois, d'importants programmes gouvernementaux ont incité les entreprises à concrétiser des projets innovateurs. Ainsi, près de 200 entreprises ont bénéficié de financement spécial à taux réduit pour une valeur de 60 millions de dollars. Dans le cadre du programme OSE, des dizaines de millions de dollars ont aussi été injectés dans certaines entreprises manufacturières pour améliorer leurs méthodes de production. Il faut aussi compter les déductions fiscales accordées aux entreprises qui ont augmenté leurs fonds de R-D.

1 Cette section est tirée en partie d'une étude préparée par André Delisle sur la recherche scientifique au Québec et parue dans *Développement Québec*, octobre 1982.

Graphique 4

Production électronique dans divers pays selon la valeur des expéditions, 1975

A ÉU (40,4 $)
B JAPON (21,3 $)
C RFA (9,0 $)
D FRANCE (7,8 $)
E RU (6,4 $)
F CANADA (2,4 $)
G SUÈDE (1,1 $)

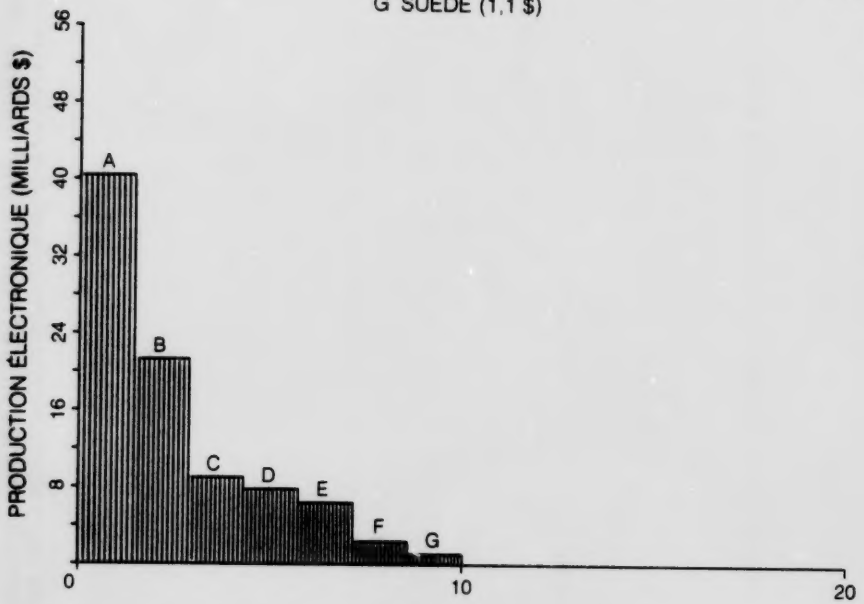

Source: Conseil des sciences du Canada, *La révolution de l'information et sa signification pour le Canada*, Ottawa, 1981.

Le gouvernement fédéral offre aussi un soutien important à l'innovation et à la recherche dans l'industrie. L'objectif visé à ce niveau est d'ailleurs connu: on veut faire passer de 0,95% à 1,5% du PNB les dépenses totales de R-D d'ici 1985.

Quoique toutes ces mesures d'aide financière semblent considérables, elles n'auront permis de financer que 15 ou 20% des dépenses de R-D réalisées dans les entreprises. On est encore loin du pourcentage de financement accordé par le gouvernement américain, soit plus de 35% des dépenses[1]. Néanmoins, le programme d'action avancé dans le cadre du virage technologique proposé par les ministres d'État au Développement économique et à la Science et à la Technologie du Québec vise à augmenter et à mieux organiser le soutien technologique offert aux entreprises. L'objectif de 1,5% du PNB est aussi la cible du Québec.

Le portrait que l'on peut faire de la situation actuelle de la recherche industrielle reste assez flou du fait que l'acquisition de données sur cette question est une préoccupation assez récente. Il ne permet pas de désagréger les données au niveau de la région 04. Ainsi, pour tout le Québec, en 1979, on a recensé 220 entreprises déclarant faire de la recherche, consacrant à cette fin des sommes de plus de 300 millions de dollars. Ces activités de R-D étaient une source d'emplois pour plus de 3 000 ingénieurs et scientifiques de même que pour environ 4 000 techniciens et employés de soutien. Si on compare ces chiffres à ceux des années précédentes, on note une augmentation lente mais soutenue de telles dépenses dans les budgets des entreprises. Cet effort reste très inférieur à celui effectué par les entreprises ontariennes, ces dernières étant cependant particulièrement favorisées par le gouvernement fédéral[2]. Essentiellement, le rapport s'est maintenu du simple au double au cours de la dernière décennie, ce qui se répercute directement sur le niveau des emplois créés.

Presque toutes les branches de l'activité économique sont touchées, quoique inégalement. En haut de l'échelle, le domaine des transports est le plus avantagé avec des dépenses de recherche de plus de 80 millions de dollars. Cette prouesse est compréhensible du fait que les avionneries sont incluses dans cette compilation. De la même façon, grâce à l'apport de Bombardier, le Québec a maintenant une excellente réputation sur le plan du matériel de transport terrestre, que ce soit pour la machinerie industrielle, les véhicules récréatifs ou le transport en commun.

1 Il faut dire cependant que cet effort américain est dû en partie à la recherche militaire.

2 P.A. Julien, « Incidence de la politique scientifique fédérale sur l'économie québécoise », *L'Actualité économique*, vol. 55, no 4 (octobre-décembre 1979), pp. 516-528.

À l'autre bout de l'échelle, le secteur minier fait figure de parent pauvre avec des dépenses de recherche atteignant à peine 3 millions de dollars, réparties entre 6 sociétés dont 3 dans le secteur de l'amiante. Et cela est dû en particulier à des firmes étatiques comme la SOQUEM (Société québécoise d'exploration minière) et la SNA (Société nationale de l'amiante).

Entre ces extrêmes, deux types d'industries privilégient significativement les activités de R-D: l'industrie chimique et celle de l'électricité. Le cas des recherches en rapport avec l'énergie électrique, un des produits caractéristiques du Québec, est facile à interpréter; l'innovation sur ce plan fait partie de l'image de marque du Québec. L'expertise rassemblée dans une trentaine d'entreprises trouve donc des débouchés intéressants, même à l'extérieur du pays. Au total, plus de 30 millions de dollars sont consacrés annuellement en R-D dans cette industrie connexe à l'hydro-électricité. Malheureusement, il semble bien que cette recherche ne se fait pas au niveau de la région, ce qui explique la faible productivité de cette industrie.

Les raisons de l'implication importante de l'industrie chimique sont mieux comprises si on décompose les activités qu'elle recouvre. D'abord, le développement de nouveaux médicaments compte pour plus du tiers des investissements. Viennent ensuite les industries dans le domaine des aliments, des boissons et du tabac où l'innovation joue un rôle clé. À cela, il faut ajouter les plastiques, le caoutchouc, les textiles, les dérivés du pétrole et toute la gamme des produits chimiques trouvés sur le marché. Il s'agit de produits qui se retrouvent dans la région (sauf pour le pétrole) et qui rencontrent une compétition féroce mais encore ici, l'innovation semble se faire ailleurs et explique la faible performance de cette industrie dans la région.

Les auteurs de l'étude statistique publiée par le Bureau de la science et de la technologie terminent le portrait des activités de R-D dans les entreprises québécoises par certaines remarques. Il appert que le nombre d'entreprises impliquées à ce niveau se retrouve en 1979 au même niveau qu'il était en 1971, soit 220. Or, ce chiffre avait grimpé au-dessus de 260 en 1977. La composition des sociétés a aussi changé dans le même intervalle. En 1977, sur 262 entreprises recensées, 237 étaient des sociétés québécoises. Deux ans plus tard, il ne restait que 171 sociétés à propriété québécoise sur la liste des entreprises engagées dans des activités de R-D, soit une diminution de 25%.

Une analyse judicieuse des dépenses fédérales concernant l'aide à la recherche industrielle révèle un autre déséquilibre qui complète la description faite précédemment. Même si le nombre d'entreprises subventionnées est relativement élevé, les plus grosses s'accaparent la part du lion. En 1980-1981, les

128 entreprises ont reçu en moyenne plus de 25 000 dollars mais en termes financiers, quelques entreprises ont profité de la plus grande proportion de cette aide. La répartition des quelque 68 millions de dollars des principaux programmes fédéraux illustre bien cette disproportion: une seule société a reçu plus de la moitié de l'aide accordée. Seulement 4 sociétés concentrent 75% des subventions; les 25 premières entreprises québécoises se partagent 92% du gâteau fédéral.

La répartition des dépenses entre les entreprises québécoises et les entreprises canadiennes faisant de la recherche au Québec est un autre sujet d'inquiétude. Les chiffres révèlent en effet que plusieurs sociétés ayant leur siège social au Québec effectuent une bonne part de leurs activités de R-D dans d'autres provinces. La contrepartie de ce transfert de fonds n'existe pas de la part d'entreprises opérant dans d'autres provinces. On note, par conséquent, un déficit au Québec en termes stricts de partage des effectifs et de répartition des dépenses de R-D des sociétés canadiennes. Et il en est de même pour la recherche universitaire: le gouvernement fédéral dépense moins de 13% de son aide en R-D dans les universités québécoises; le Québec dans ce cas est même dépassé par la Colombie-Britannique et pourtant, les chercheurs québécois sont aussi compétents que leurs confrères des autres provinces[1].

L'innovation et la PME

Il faut dire cependant que ces statistiques ne tiennent compte que de la R-D connue. Il existe beaucoup de PME qui améliorent leurs équipements, qui ajoutent à leurs produits des aspects nouveaux ou qui développent des méthodes de gestion originales. Ces innovations, n'étant pas « enregistrées », ne font pas l'objet de compilations. Y a-t-il moyen cependant de les étendre ou d'aider leur production? Car il faut rappeler que la R-D n'appartient pas uniquement à la grande entreprise.

John Jewkes[2] a d'ailleurs montré que sur 61 inventions et innovations importantes du XXe siècle, plus de la moitié proviennent d'inventeurs indépendants ou de petites entreprises. Daniel Hambert, de l'Université du Maryland, a constaté que durant la période 1946-1955, plus des deux tiers des inventions résultent du travail d'inventeurs indépendants et de petites entreprises. Merton Peck, de Harvard, a examiné, de son côté, 149 inventions relatives à la soudure,

1 P.A. Julien, *ibidem*.

2 Cette section est tirée de J.B. Wickes, *L'innovation technologique et la petite entreprise*, MIC, Ottawa, 1979.

aux techniques de fabrication et à la finition de l'aluminium: les grands producteurs étaient à la source d'une seule des sept inventions importantes qui marquent ce domaine. Hambert a également étudié 13 innovations importantes de l'industrie américaine de l'acier dont sept provenaient d'inventeurs indépendants, quatre de sociétés européennes et aucune des grandes aciéries. Des conclusions à peu près semblables ont été tirées par Roy Rothwell et Walter Zegvels dans une analyse de l'innovation technologique au Japon et dans plusieurs pays européens[1].

Le processus de l'innovation

Le processus de l'innovation est mal connu mais on sait que l'innovation peut être provoquée par plusieurs techniques « d'inventique » ayant pour but de pénétrer au niveau de l'inconscient, là où se trouvent les idées nouvelles. Ainsi, des techniques de « concassage » ou de « restructuration » des idées traditionnelles, de « confrontation » entre des points de vue provenant de plusieurs disciplines sur un sujet, etc., peuvent provoquer l'innovation[2]. De même, certaines caractéristiques peuvent être dégagées, caractéristiques résumées dans le schéma 2.

L'innovation technologique peut être originale ou faire l'objet d'un transfert technologique. Le président de Bombardier M.L.W. avouait dernièrement que le succès de son entreprise dans le transport en commun provenait d'une stratégie passant par l'acquisition d'une technologie étrangère pour décrocher au plan québécois un important contrat de départ[3].

Quelques moyens pour favoriser l'innovation

Afin de favoriser le développement de la R-D au Québec, le gouvernement québécois a, entre autres, mis sur pied, en 1970, le Centre de recherche industrielle du Québec avec pour mandat d'appuyer les entreprises dans la

1 Voir à ce propos C.R. McConnell, W.A. Pope et P.A. Julien, *L'Économique, tome 2*, 2e édition, Montréal, McGraw-Hill, 1982, pp. 166-167.

2 Voir par exemple J.P. Sol, *Techniques et méthodes de créativité appliquée*, Paris, Éditions Universitaires, 1974; P.Y. Barreyre, *Stratégie d'innovation dans les moyennes et petites industries*, Paris, Édition Hommes et Techniques, 1975; R. Godino, *Construire l'imaginaire. Ou le management de l'innovation*, Paris, Presses de la Cité, 1980.

3 *Le Devoir économique*, 15 décembre 1982, p. 11.

Schéma 2

Caractéristiques du processus d'innovation

a) En amont du processus:

- *Plusieurs idées* doivent être rassemblées pour initialiser le processus.
- *La source* se trouve souvent *à l'extérieur* de l'organisation.
- *La science* joue un *rôle indirect* dans la mise en oeuvre du processus.
- *La R & D* intervient pour une *faible part* dans l'apport d'idées.

b) Au « niveau » du processus:

- L'innovation requiert un *effort collectif*.
- Elle constitue un processus *itératif* qui ne provoque le plus souvent que de *petites améliorations*.
- Elle requiert une grande *mobilité du personnel* qui s'y consacre afin de permettre des *transferts technologiques*.
- Elle doit être *promue* au sein de l'organisation.
- L'efficacité du processus passe par un effort de *coordination* où la cellule R & D peut jouer un *rôle catalyseur*.
- L'orientation du processus est fortement tributaire de la *poussée de la technique* et de *l'aspiration de la demande*.

c) En aval du processus:

- L'innovation se matérialise le plus souvent en *réponse à des besoins*.
- *L'orientation vers les utilisateurs* doit infléchir son profil ultime.
- Elle supporte des *risques commerciaux* plus que des risques techniques.

Source: Marc Henry, *Le processus de l'innovation*, Aix-en-Provence, octobre 1974.

production du « savoir-faire » technologique. À partir de 1975, le CRIQ a mis l'accent sur les collaborations avec les entreprises désireuses d'améliorer leurs procédés et leurs produits. Cet organisme de support technique à l'innovation dans les entreprises québécoises a fait preuve d'un dynamisme exceptionnel. De 1977 à 1982, les dépenses du Centre sont passées de 6 à 16 millions de dollars, soit une augmentation de 167%! Parallèlement, les entreprises-clientes doublaient, les contrats provenant de l'extérieur quintuplaient et l'autofinancement de l'organisme augmentait sensiblement, de près de 30% en cinq ans. De plus, le Centre a facilité l'accès des entreprises aux programmes d'aide à l'innovation; près de 60% des entreprises-clientes du CRIQ ont ainsi bénéficié d'une aide gouvernementale pour la réalisation de leurs projets d'innovation.

Un des moyens de rendre le CRIQ encore plus efficace pour les besoins des régions serait de mettre sur pied en région une « succursale » peu coûteuse de ce Centre, formée de un ou deux fonctionnaires chargés de mettre systématiquement en relation les firmes ayant leurs besoins en innovation non seulement avec le Centre à Québec mais avec les laboratoires spécialisés dans les cégeps ou à l'Université. Cela permettrait de doubler à peu de frais l'effort important déjà réalisé par le CRIQ.

Déjà, à l'Université, il existe par exemple un Centre de recherche en pâtes et papier dont l'action a déjà porté des fruits tant au niveau de l'amélioration des équipements dans les usines de pâtes et papier que dans l'utilisation plus rationnelle des intrants. Le Laboratoire de recherche en économie et gestion des systèmes de petites dimensions, de son côté, vise à apporter une expertise et un ensemble d'informations utiles à l'amélioration du fonctionnement et du développement des PME. Beaucoup d'autres laboratoires ont réalisé d'importantes découvertes (appareil pour ausculter les métaux par ultra-son, appareil pour vérifier le niveau de l'humidité dans les matériaux, appareils d'instrumentation dans le domaine de la santé, etc.) mais celles-ci ont connu un développement trop lent faute de meilleures relations avec les industriels.

Il existe nombre d'autres organismes pour faciliter la recherche en collaboration avec l'industrie, tels l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec à Varennes, réputé à cause de ses laboratoires en haute tension et grande puissance, l'Institut de recherche et de développement de l'amiante (IRDA), implanté à Sherbrooke. D'autres secteurs pourraient bénéficier de la même façon d'un soutien technologique privilégié advenant la mise en place du plan d'action préconisé dans *Le virage technologique*. Les pêches, l'alimentation, le textile, le bois, le vêtement, les transports, l'électrochimie, l'électronique et l'aluminium sont mentionnés, de quoi créer une douzaine de nouveaux centres ou organismes de recherche à vocation industrielle. L'IRDA apparaît comme un modèle pour ces futurs centres: il s'agit d'une structure de collaboration entre différentes instances gouvernementales, industrielles et universitaires. Le regroupement des divers intervenants dans les mêmes milieux et la mise en commun des moyens offrent alors un intérêt certain, ne serait-ce que du point de vue de l'économie des ressources.

Des contraintes, des dangers

L'année 1982 et les années qui viennent risquent néanmoins de compromettre sérieusement les efforts de mise en place d'activités de recherche industrielle à la mesure des aspirations du Québec. La récession économique a atteint

durement les entreprises, en commençant par les PME. Les dépenses de R-D ont été les premières touchées, étant considérées comme un luxe dans un contexte difficile. Alors qu'au cours des dernières années, le CRIQ avait enregistré une augmentation sensible de ses contrats de service, un ralentissement se fait maintenant sentir; cette diminution des contrats pourra faire baisser la part de l'autofinancement du Centre, laquelle atteignait 40%. Si cette stagnation devait durer, le CRIQ devrait alors compter davantage sur les quelque 85 millions de dollars que le gouvernement du Québec a promis de lui verser d'ici 1987.

Seule la concertation entre les différentes instances, gouvernements, industries, maisons d'enseignement, et surtout seule la croyance que, sans effort sérieux pour améliorer nos systèmes de production et développer de nouveaux produits, la compétition internationale risque de faire disparaître beaucoup de nos firmes pourront nous permettre de dépasser ces difficultés pour augmenter encore plus nos efforts en R-D. Lorsque les choses vont mal, il ne faut pas s'asseoir mais plutôt être encore plus imaginatif que les autres.

2.2.4 Les échanges extérieurs: la nécessité de tenir compte du marché international

Il existe au moins trois raisons pour que les firmes de la région tiennent compte du marché international, tant du point de vue importation qu'exportation. La première raison est la stagnation relative du marché régional ou québécois découlant notamment, comme on l'a vu au tableau 1, du ralentissement de la croissance de la population, spécialement dans la région. Il est vrai que, compte tenu d'une augmentation encore rapide de la population active, si la croissance économique repart, les ménages auront encore pour quelque temps plus d'argent à dépenser. Mais il n'est pas assuré que ces revenus ne se porteront pas vers des produits importés moins chers ou vers des biens non marchands comme on le verra dans le chapitre 4 en discutant des changements de valeurs associés à la critique de la société de consommation.

De plus, ce rétrécissement du marché intérieur est parallèle avec celui du marché international en raison du ralentissement démographique encore plus élevé aux États-Unis et en Europe. Il annonce une forte augmentation de la concurrence internationale puisque de nombreuses entreprises internationales ne pourront conserver leur rythme de croissance qu'en essayant d'étendre leur marché jusqu'au Québec et ainsi jusque dans la région comme on peut le voir dans les produits traditionnels de première consommation, tels le vêtement et la chaussure.

Enfin, cette compétition internationale de plus en plus féroce sera favorisée par l'abaissement des tarifs douaniers prévu lors des négociations internationales de Tokyo[1]. Cet accord, signé le 12 avril 1979 et prévoyant la diminution des douanes en huit étapes de 1980 à 1988, fera en sorte qu'à la fin de cette période, 80% des biens entrant au Québec seront exemptés de droit de douane et des 20% restant, 95% seront frappés de moins de 5% de frais douaniers. Ces négociations permettront à certains produits québécois compétitifs d'être avantagés sur les marchés internationaux, tels certaines machines, les moteurs et pièces d'avions, les produits de l'aluminium et de l'amiante, certains papiers, certains produits agricoles. Par contre, d'autres produits feront face à une concurrence beaucoup plus forte. Ce sera le cas des papiers fins, des cartons et articles de papeterie, de divers produits en bois et des contre-plaqués, des fils et câbles, de certaines machines électriques et donc, de beaucoup de produits fabriqués dans la région.

Les exportations

La valeur des exportations de produits hors Canada expédiées par les routes ou les ports du Québec s'élevait à 14,89 milliards de dollars en 1980 comparativement à 12,21 milliards en 1979, soit un taux de croissance de 21,9% en dollars courants en 1980 et 1979 vis-à-vis un taux de 29,3% de 1978 à 1979[2]. En 1981, les exportations ont crû aussi un peu moins vite (20,5%) pour atteindre 17,94 milliards de dollars, compte tenu de la mauvaise conjoncture économique internationale. Mais pour ces trois dernières années, la « performance » québécoise s'est révélée bien supérieure à celle de l'ensemble du Canada.

Les principaux clients extérieurs pour le Québec et probablement pour la région sont d'abord les États-Unis avec 60% des exportations, le Marché commun avec 19% (le Royaume-Uni 5,6%, la RFA 4,2%, les Pays-Bas 4,1%, la France 2,3%) et le Japon avec 2,4%. Aux États-Unis, comme on peut le voir au graphique 5, ce sont évidemment les États les plus populeux et les plus proches, soit les États de l'Atlantique (New York, New Jersey et Pennsylvanie, avec 37,7% des exportations vers les États-Unis), les États des Grands Lacs (Ohio et Michigan avec 18,2% et Illinois, Indiana et Wisconsin avec 7,9%), le Massachusetts, le

1 Ces négociations commencées en 1973 à Tokyo, d'où leur nom, se sont cependant terminées à Genève en 1979. Elles n'ont pas été remises en question lors de la dernière négociation à Genève en novembre 1982 puisque celle-ci portait sur des concessions supplémentaires.

2 Les données de cette section sont tirées de *Exportations internationales du Québec, 1980*, BSQ, 1981; Marie-Agnès Tellier, « Les firmes du Québec se font de plus en plus exportatrices », *Le Devoir*, 13 octobre 1982.

Graphique 5

Répartition des exportations chargées au Québec à destination des États-Unis, par division et subdivision de recensement, 1980

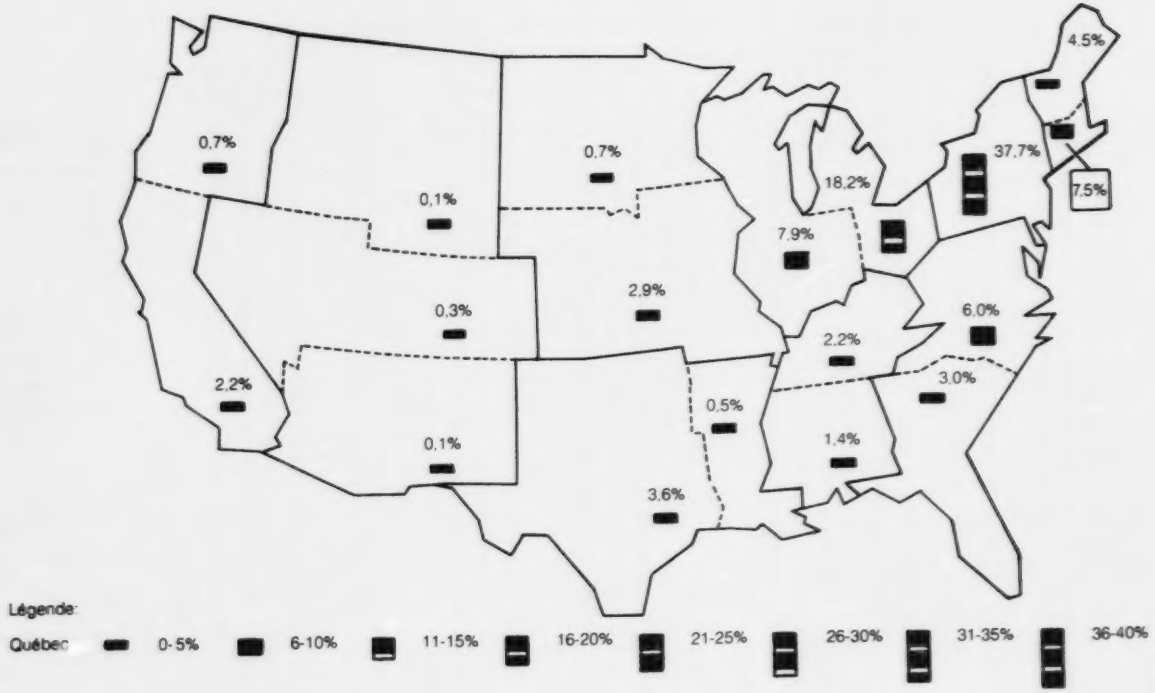

Source: Bureau de la statistique du Québec, *Exportations internationales du Québec, 1980*, Québec, 1981.

Connecticut et le Rhode Island (avec 7,5%), les États de la Côte Sud-Est (Delaware, district de Columbia, Maryland, Virginie et Caroline du Nord avec 6,0%) et enfin, les autres États de la Nouvelle-Angleterre (Maine, New Hampshire, Vermont avec 4,5%).

Ajoutons que malgré leur faible part dans le total des exportations, certains pays ont augmenté rapidement leurs achats chargés au Québec, tels l'Indonésie (+ 511% de 1979 à 1980), la Tchécoslovaquie (+ 295,3%), le Nigéria (+ 128,5%), la Yougoslavie (+ 95,7%), le Brésil (+ 69,1%), le Mexique (+ 45,3%) et la Colombie (54,5%) alors que d'autres pays voyaient leur part décliner (l'URSS avec — 25% et l'Espagne avec — 17,8%).

Dans la région 04, le premier pays d'exportation de biens matériels par les entreprises de la région, comme on l'a vu au tableau 17, est les États-Unis avec 28,4% de la valeur des expéditions (ou 82,1% des exportations hors Canada) contre 6,2% vers les autres pays (17,9% des exportations). Évidemment, l'Ontario continue à être le premier territoire canadien d'exportation régionale hors Québec avec 20,6% des ventes, suivi des provinces de l'Ouest avec 5,1% et enfin des Maritimes avec 2,2%.

Les produits les plus exportés du Québec sont d'abord le papier d'imprimerie (12,7% des exportations en 1980) et les pâtes de bois et pâtes similaires (2,7%), le minerai de fer (8,3%), les autres minerais (aluminium 6,7%, cuivre 4,3%, zinc 1,2%), les automobiles et châssis (5,9%), les moteurs d'avions et pièces (3,3%), le bois d'oeuvre (2,6%) et les viandes fraîches, réfrigérées et congelées (1,7%).

Dans la région, selon l'enquête de Normand Brouillette, de l'UQTR, et comme on peut le voir au tableau 48, le premier produit exporté par les entreprises régionales aux États-Unis est évidemment le papier (60,7% des expéditions totales de papier); viennent ensuite les produits minéraux non métalliques (produits d'amiante, argile, sable et gravier, pierre, etc., avec 37,0%),la transformation métallique (aluminium avec 12,9%), les produits électriques (12,3%) et les aliments (10,4%). Dans les autres pays, les produits exportés sont d'abord le cuir (30,3%), les textiles (23,2%), les produits minéraux non métalliques (20,9%) et les produits électriques (20,3%). Vers l'Ontario, les exportations sont d'abord des produits métalliques de première transformation (33,8% du total des ventes), du matériel d'imprimerie (24%), des produits chimiques (22,2%), des meubles (21,5%), des produits électriques (19,7%), des machines (19,2%) et du papier (18,2%).

Tableau 48

Répartition procentuelle des ventes des établissements manufacturiers selon le groupe industriel, région Mauricie/Bois-Francs

Groupe industriel	Établissements de l'échantillon	Région 04	Agglom. de Montréal	Reste du Québec	Agglom. de Toronto	Reste de l'Ontario	Maritimes	Ouest	États-Unis	Autres pays	Total
Aliments et boissons	18	33,6	22,0	12,1	8,1	1,0	1,9	2,6	10,4	8,3	100%
Textiles	12	1,0	35,5	9,4	9,8	4,5	5,9	10,6	0,1	23,2	100%
Habillement	7	2,8	47,4	17,3	5,9	9,7	7,1	8,4	1,3	0,1	100%
Bois	11	29,9	23,9	26,4	5,5	4,6	1,7	3,3	3,0	1,7	100%
Meubles	7	6,3	28,5	28,9	8,9	12,6	4,0	10,8	0,0	0,0	100%
Papier	10	0,2	6,0	8,3	12,6	5,6	0,6	0,3	60,7	5,7	100%
Imprimerie	6	19,6	38,4	12,6	12,8	11,2	0,7	4,5	0,0	0,2	100%
Industrie chimique	9	11,8	26,5	12,5	8,1	14,1	5,5	3,7	5,5	12,3	100%
Cuir	5	2,8	6,6	5,0	5,1	7,4	1,6	41,1	0,1	30,3	100%
Produits minéraux non métalliques	10	16,9	2,2	9,2	2,8	4,5	0,1	6,4	37,0	20,9	100%
Première transformation des métaux	8	1,7	18,9	10,4	20,5	13,3	2,6	8,3	12,9	11,4	100%
Fabrication des produits de métal	13	13,5	14,5	49,9	1,0	6,1	3,3	2,5	2,6	6,6	100%
Fabrication de machines	6	13,4	23,5	34,9	8,1	11,1	7,3	1,2	0,1	0,4	100%
Fabrication de produits électriques	6	2,7	12,0	13,0	9,4	10,3	4,4	5,6	12,3	20,3	100%
Fabrication d'équipements de transport	3	10,7	17,3	32,2	3,5	11,1	11,4	12,9	0,3	0,6	100%
Industries manufacturières diverses	9	7,6	13,2	7,4	13,6	36,3	4,4	12,7	1,0	3,8	100%

Source: N. Brouillette, *Les liaisons interindustrielles de la région Mauricie/Bois-Francs*, Notes et documents no 3, Section de géographie, UQTR, octobre 1981.

Ajoutons qu'une grande partie des exportations québécoises hors Canada (et probablement de la région) (47,8%), au contraire des importations, sont des produits non finis, c'est-à-dire des produits qui ont une faible valeur ajoutée et donc qui génèrent moins d'emplois. Serait-il possible d'augmenter la part des produits finis qui ne représentent que 36,2%?

Les importations

Les statistiques des importations des marchandises dédouanées au Québec doivent être bien analysées; par exemple, d'une part, elles tiennent compte des marchandises en transit vers d'autres provinces et d'autre part, elles ne relèvent pas les marchandises destinées au Québec passant d'abord par les postes de douane des autres provinces. En 1980, la valeur de ces importations dédouanées au Québec s'élevait à 13,71 milliards de dollars, soit une augmentation en un an (12,7%) plus lente que celle des exportations[1].

Les États-Unis demeurent le principal fournisseur de marchandises au Québec avec 51,5% des produits dédouanés au Québec. Le deuxième pays est le Venezuela (pour son pétrole) avec 8,6%; le Royaume-Uni (avec 4,3%), la République fédérale d'Allemagne (3,6%), la France (3,0%), l'Arabie Saoudite (2,6%) et le Japon (2,3%) suivent.

Dans la région, comme on l'a vu au tableau 17, les États-Unis constituent le premier fournisseur extérieur pour les entreprises avec 67,0% des importations internationales des entreprises régionales contre 33% pour les autres pays. Ainsi, pour les importations par les firmes régionales, les États-Unis passent avant l'Ontario (11,3%), ce qui équivaut à peu près à l'ensemble du reste du Canada (14,3% contre 12,2% pour les États-Unis). Il demeure que ces firmes s'approvisionnent pour 67,1% au Québec.

Les principaux produits importés au Québec sont d'abord le pétrole brut (16,5% des produits dédouanés au Québec), les voitures et diverses pièces et moteurs d'automobiles (7,6%), les moteurs et autres pièces d'avions (3,6%), les tubes électriques et semi-conducteurs (1,8%), certains vêtements (1,7%) et les minerais concentrés et déchets d'aluminium (1,5%). Évidemment, une partie de certains de ces produits importés au Québec, comme les vêtements (522 millions de dollars), les fils ou fibres artificiels (115 millions de dollars), les machines et matériels de bureau (148 millions de dollars),les animaux de ferme vivants (9 millions de dollars) ou les viandes fraîches, réfrigérées, congelées, fumées ou en

1 Source de cette section: *Importations internationales au Québec, 1980*, Bureau de la statistique du Québec, décembre 1981.

conserve (66 millions de dollars), pourrait être produite dans la région plutôt qu'importée si nous pouvions augmenter notre productivité et la qualité de notre mise en marché!

Dans la région, comme on peut le voir au tableau 49, les entreprises ont rencontré leurs besoins en matériels dans la fabrication de produits électriques pour 60% aux États-Unis et pour 7,4% en Ontario, dans les produits textiles pour 26% dans d'autres pays, 25,7% aux États-Unis et 19,4% en Ontario, dans la machinerie pour 36,8% en Ontario, 18,8% aux États-Unis et 6,8% dans les autres pays, dans les meubles pour 12,4% aux États-Unis et 8,6% en Ontario. Et cela, évidemment, sans tenir compte des achats des commerçants de la région.

Les modalités ou les conditions pour favoriser l'exportation

Comme à long terme il n'y a qu'une façon de faire face aux importations, c'est d'être compétitif, c'est-à-dire d'être aussi productif que les concurrents internationaux, compte tenu des coûts de transport et de l'évaluation du dollar, nous nous arrêterons ici plutôt sur les conditions pour augmenter les exportations tant par les grandes firmes que par les PME de la région. Car il ne faut pas croire que seules les grandes firmes peuvent aisément exporter. Des études ont en effet montré qu'au Japon, aux États-Unis ou en Corée du Sud, par exemple, entre 30% et 50% des exportations proviennent des PME[1]. Et comme on l'a dit précédemment, beaucoup de PME de la région n'auront pas le choix de ne pas exporter en Ontario ou aux États-Unis sinon en Europe si elles veulent maintenir leurs ventes ou les augmenter.

Il existe plusieurs façons ou plusieurs conditions pour commencer à exporter.

Il faut avant tout un changement d'attitude plus géocentrique (penser économie « internationale » plutôt qu'économie locale) ou encore le développement de la confiance: « d'autres l'ont fait avant, alors pourquoi pas moi? ».

Une façon indirecte est d'abord de produire de façon très compétitive un bien déjà importé, de manière à développer une expertise dans une production déjà réalisée dans un autre pays pour ensuite gagner d'autres marchés achetant déjà ce produit. L'exportation québécoise de fromages fins aux États-Unis a suivi ce chemin.

1 V. Santiapillar, « Contribution of Small Enterprises to International Trade », Communication présentée au 8e congrès international de la petite entreprise, Ottawa, 19-22 octobre 1981.

Tableau 49

Répartition procentuelle des achats des établissements manufacturiers selon le groupe industriel, région Mauricie/Bois-Francs

Groupe industriel	Établissements de l'échantillon	Région 04	Agglom. de Montréal	Reste du Québec	Agglom. de Toronto	Reste de l'Ontario	Maritimes	Ouest	États-Unis	Autres pays	Total
Aliments et boissons	18	46,0	29,9	9,1	10,9	0,6	0,3	0,1	3,1	0,0	100%
Textiles	12	4,7	20,9	3,3	12,8	6,6	0,0	0,0	25,7	26,0	100%
Habillement	7	5,4	77,3	2,6	9,0	3,3	0,0	0,0	2,4	0,0	100%
Bois	11	8,0	53,5	17,2	1,4	2,3	0,0	5,3	10,3	2,0	100%
Meubles	7	19,8	36,7	18,5	1,9	6,7	0,0	4,0	12,4	0,0	100%
Papier	10	13,8	15,9	61,2	0,1	1,9	3,8	0,7	2,6	0,0	100%
Imprimerie	6	14,7	65,5	6,7	0,0	10,5	0,0	0,0	3,6	0,0	100%
Industrie chimique	9	12,8	22,0	9,0	8,8	16,8	0,2	19,6	7,3	3,5	100%
Cuir	5	4,3	16,9	8,3	16,7	17,4	0,0	32,8	2,5	1,1	100%
Produits minéraux non métalliques	10	15,7	15,5	5,6	0,0	0,0	0,0	0,0	3,6	59,6	100%
Première transformation des métaux	8	5,2	7,3	74,2	5,0	1,2	0,0	0,0	7,0	0,1	100%
Fabrication des produits de métal	13	10,9	29,0	3,0	34,4	14,4	0,0	0,0	3,4	4,9	100%
Fabrication de machines	6	4,1	30,9	2,6	8,0	28,8	0,0	0,0	18,8	6,8	100%
Fabrication de produits électriques	6	5,7	17,3	0,5	4,3	3,1	3,6	0,0	60,0	5,5	100%
Fabrication d'équipements de transport	3	26,5	61,8	—	6,8	4,2	0,0	0,0	0,7	0,0	100%
Industries manufacturières diverses	9	7,3	14,4	6,0	21,3	7,9	0,0	0,0	37,5	5,6	100%

Source: N. Brouillette, *Les liaisons interindustrielles de la région Mauricie/Bois-Francs*, Notes et documents no 3, Section de géographie, UQTR, octobre 1981.

On peut aussi aborder directement un nouveau marché. Ce marché doit être bien défini (besoins, goûts, réseaux de distribution, etc.); pour définir ce marché cible, on peut utiliser les services des ministères de l'Industrie et du Commerce, des Maisons du Québec, des ambassades, des banques canadiennes ayant des bureaux dans divers pays, etc. Comme cette pénétration requiert beaucoup de ressources de départ, il est souvent opportun de former un consortium d'entreprises locales pour partager les coûts, réaliser des économies d'échelle face à des contrats de promotion à l'étranger ou face au réseau de distribution ou de transport, pour mieux répondre aux variations de la demande étrangère, pour offrir une plus grande variété du ou des produits offerts, etc. Il est aussi possible de s'associer à des PME dans le pays cible pour offrir de distribuer leurs produits si en revanche elles distribuent le nôtre, etc.

Une bonne façon d'aborder un nouveau marché pour une PME est d'asseoir l'exportation sur des productions spécialisées, soit par exemple:

a) des produits répondant à des besoins précis, comme des maisons répondant à des besoins d'isolation contre les hautes températures (Groenland ou Arabie Saoudite!) ou pouvant résister aux termites (dans les pays tropicaux[1]) ou encore des « cuisinières » peu chères et utilisant l'énergie solaire pour les pays du Sahel;

b) des produits ayant un haut design, tels les fourrures, les vêtements de haute mode, des reproductions de meubles antiques, etc.;

c) des produits de haute qualité, comme par exemple de la nourriture fine (pâtés de divers gibiers, fruits de mer, bonbons « sophistiqués » à base de sucre d'érable, etc.);

d) des produits répondant à un marché limité: vêtements ignifuges, clôtures à neige, arbres de Noël (7 millions de dollars exportés du Québec vers divers pays en 1982), produits répondant à des habitudes religieuses (foies de poulets pour Israël), etc.;

e) des produits circulant dans des canaux de distribution spécialisés: fleurs, boutiques de cadeaux, restaurants spécialisés, etc.;

f) des produits utilisant des ressources naturelles particulières: eaux minérales contenant certains sels bénéfiques pour tels problèmes de santé, produits à base de columbium, marqueteries à base de certains bois québécois aux teintes différentes.

1 Est-ce que le cèdre québécois aurait cette propriété?

Mais une fois les échanges engagés, il est important de bien surveiller l'évolution du nouveau marché (goûts, revenus, concurrence, etc.) et d'avoir une stratégie à long terme. Trop d'exportateurs fonctionnent par à-coups ou se découragent trop facilement

Les moyens à développer

Un bon moyen de favoriser le développement des exportations est de susciter la création d'agences spécialisées en exportation. Ces agences peuvent être au début des agences générales ou des firmes-conseils pour les entreprises qui développent graduellement une expertise pour mettre en relation fabricants autochtones et acheteurs étrangers. Elles peuvent n'être qu'intermédiaires ou même acheter pour revendre à l'étranger. Elles peuvent plutôt être spécialisées dans le financement, le transport à l'étranger, la distribution, etc., et avoir un pied-à-terre à l'étranger pour la distribution selon différents modes de contrats (à commission, à forfait, distribution exclusive ou non, etc.).

Par exemple, il existe aux États-Unis des « export management companies » qui génèrent annuellement, d'après certaines études, plus de 30% des exportations. Soit qu'elles vendent à commission, soit qu'elles achètent et revendent selon différentes formes de contrats. Elles peuvent remplir tous les services allant de l'emballage spécialisé à la distribution chez les commerçants de détail ou n'offrir qu'une partie des services. Il y a aussi des « foreign freight forwarders » qui se spécialisent dans les expéditions, précisant les meilleures routes ou les meilleurs moyens de crédit. Certaines firmes déjà exportatrices offrent des arrangements à des PME pour les faire profiter de leur expérience tout en partageant les coûts ou en profitant de différentes économies d'échelle pour le transport et la mise en marché[1].

Conclusion

L'enquête réalisée par la Chambre de commerce du Québec en 1976-1977 auprès de 352 entreprises (ayant entre 50 et 500 employés) sur le potentiel d'exportation de la PME québécoise[2] a montré que les contraintes les plus importantes qui limitaient les exportations étaient: « le manque d'agressivité des PME sur les marchés, leur manque de connaissance des marchés et des carences sérieuses au sein de l'équipe de gestion de la PME, surtout en matière de marketing ».

1 À ce sujet, voir, par exemple, J.P. Sallenave, *La PME face aux marchés étrangers*, Chicoutimi, Gaétan Morin, 1978.

2 Rapport REDEX, Chambre de commerce du Québec, Montréal, mai 1977.

L'enquête montrait aussi que les services gouvernementaux à l'exportation étaient méconnus ou sous-utilisés alors que les services privés aussi, bien que mieux connus, étaient sous ou mal utilisés.

Est-ce que ce diagnostic serait le même en 1983? Ou encore comment faire pour changer ce diagnostic?

2.3 Quelques analyses industrielles régionales complémentaires

2.3.1 La forêt et les ressources minières[1]

Une grande partie de l'économie régionale est axée sur les ressources naturelles et en particulier sur l'exploitation de la forêt. Cette exploitation doit répondre avant tout aux besoins des usines de pâtes et papier. Ces besoins sont de plus en plus élevés compte tenu des disponibilités de la réserve forestière.

Ainsi, l'approvisionnement en matière ligneuse par l'industrie forestière régionale a atteint, en 1980, un volume total de 7 603 000 m^3 (7 075 000 m^3 de résineux et 528 000 m^3 de feuillus). Par contre, l'offre de résineux dans les forêts publiques de la région s'élève à 2 238 000 m^3 et celle des feuillus à 1 100 000 m^3 pour un total de 3 338 000 m^3.

L'industrie forestière régionale, en 1980, a donc dû avoir recours pour près de 67% des besoins totaux à d'autres sources d'approvisionnement que la forêt publique, telles que des résidus de bois (2 985 000 m^3), les forêts privées (1 220 000 m^3) et les forêts publiques des autres régions (1 500 000 m^3). C'est le cas en particulier des usines de pâtes et papier, surtout pour les résineux (4 997 000 m^3), et des usines de déroulage pour le bouleau jaune et l'érable de qualité conventionnelle (53 000 m^3). Comparée à d'autres régions comme le Saguenay/Lac-Saint-Jean, le Nord-Ouest ou même l'Estrie, la région 04 est la plus déficitaire au point de vue approvisionnement en bois, compte tenu de ses besoins.

Pour diminuer sa dépendance vis-à-vis des autres régions pour l'approvisionnement des usines, des efforts devront être tentés pour augmenter la production de matières ligneuses dans la région. Il importe également que des énergies soient consacrées à une plus grande et à une meilleure utilisation de la matière ligneuse actuellement disponible.

1 Cette section a été préparée en partie par les fonctionnaires de la région 04 du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Tableau 50

Possibilités et disponibilités nettes de matière ligneuse par essence (milliers de m³) dans les forêts régionales avec aménagement extensif

Essences	Types de forêts		Total
	Forêts publiques	Forêts privées	
Sapin beaumier	632,38	153,20	785,58
Épinette	1 151,19	191,30	1 342,49
Pin gris	389,08	31,50	420,58
Sous-total	2 172,65	376,00	2 548,65
Pin blanc et pin rouge	28,19	10,00	38,19
Autres résineuses	36,67	52,00	88,67
Sous-total	64,86	62,00	126,86
Total résineuses	**2 237,51***	**438,00**	**2 675,51**
Bouleau blanc	508,69	104,90	613,59
Peuplier	354,41	98,10	452,51
Sous-total	863,10*	203,00	1 066,10
Merisier	125,87**	40,20	166,07
Érable	93,94**	151,20	245,14
Autres feuillues	17,79*	40,60	58,39
Sous-total	237,60	232,00	469,60
Total feuillues	**1 100,70**	**435,00**	**1 535,70**
Grand total	**3 338,21**	**873,00**	**4 211,21**

* Calculé pour l'ensemble des strates sur un horizon de 120 ans.

** Calculé pour l'ensemble des strates sur un horizon de 50 ans.

Source: étude spéciale du ministère de l'Énergie et des Ressources, région 04, juillet 1982.

L'industrie des pâtes et papier se convertit progressivement à des procedés de fabrication plus modernes et plus économes de matière ligneuse. De la même façon, l'industrie du sciage devrait recourir à des modes de façonnage plus efficaces et axés davantage sur l'utilisation de bois de moindre dimension. Nous présentons dans les tableaux 51 et 52 quelques données sur ces industries.

Tableau 51

Industrie des pâtes et papier, Québec et région 04, 1978

	Main-d'oeuvre	Salaires moyens ($)		Production (tonnes)	Expéditions (tonnes)	Valeur des expéditions ($)
			Québec			
Administration	5 671	21 055	Sulfate	1 459 876	468 976	139 080 652
Production	24 788	17 634	Autres cartons	567 616	559 129	164 960 313
Total	**30 459**	**18 340**		**2 027 492**	**1 028 105**	**304 040 965**
			Région 04			
Administration	1 041	21 955	Sulfate	567 892	162 775	52 677 775
Production	5 977	17 540	Autres cartons	327 958	329 127	105 695 603
Total	**7 018**	**18 195**		**895 850**	**491 902**	**158 373 378**
			Région 04/Québec			
Administration	18,4%	104,3%	Sulfate	38,9%	34,7%	37,9%
Production	24,1%	99,5%	Autres cartons	57,8%	58,9%	64,1%
Total	**23,0%**	**99,2%**		**44,2%**	**47,8%**	**52,1%**

Sources: — Ministère de l'Énergie et des Ressources, *Statistiques québécoises et régionales des industries de pâtes et papier.*
— Compilation spéciale de l'OPDQ, Service des projets spéciaux, 1982.

Tableau 52

Industrie du bois de sciage, région 04 et Québec

	Région 04	Québec	Région 04/ Québec (%)
Nombre d'établissements (1980)	4	108	3,7
Emploi (1979)	822	16 472	5,0
Production (1980)			
Résineux	257 000 m³	7 325 000 m³	3,5
Feuillus	52 000 m³	698 000 m³	7,4
Total	309 000 m³	8 023 000 m³	3,9
Taux d'utilisation de la capacité de production (1979)*			
Théorique	45,3%	66,9%	67,7
Pratique	55,2%	85,7%	64,4
Éprouvée	53,7%	87,9%	61,1
Provenance de la matière ligneuse (1979)			
Québec - forêt publique	82,1%	77,9%	105,4
- forêt privée	17,4%	10,0%	174,0
États-Unis	0,5%	10,6%	4,7
Autres	—	1,5%	—
Destination des livraisons (1980)			
Québec	82,5%	40,7%	202,7
Ontario	—	17,9%	—
États-Unis	17,5%	31,1%	56,3
Autres	—	10,3%	—

* La première raison donnée par les dirigeants des scieries dans la région pour ce faible taux d'utilisation est les difficultés d'approvisionnement.

Source: Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, *L'industrie du bois de sciage. Analyse et perspectives*, octobre 1981.

S'il y a pénurie de matières premières de qualité conventionnelle, il y a par contre abondance de matières premières feuillues de qualité non conventionnelle qui s'élèvent à quelque 617 000 m³ dispersés à la grandeur de la région. Environ 25% du volume de cette ressource, même si elle est de qualité inférieure, présente de nombreux avantages dont la proximité des usines et des scieries ainsi que le nombre relativement peu élevé des essences qui la composent. En utilisant des techniques non développées dans la région, il est possible d'obtenir,

à partir de ces bois, différents produits reliés au sciage, au placage, au lamellage, à la latte, à la composante de meuble, au bois de tournage, au bois de caisse, au bois de palette et autres, selon des techniques de transformation tant conventionnelles que nouvelles comme le fendage contrôlé et le tranchage à rayon circulaire constant.

Enfin, les feuillus actuellement laissés pour compte peuvent être utilisés à des fins énergétiques par l'industrie des pâtes et papier, grande consommatrice d'énergie et de pétrole importé, ainsi que par l'industrie du sciage.

Ajoutons que la région est très pauvre en ressources minérales, surtout si on la compare au Nord-Ouest, à la Côte-Nord et au Nouveau-Québec. Elle possède un peu de zinc, de l'or, du nickel-cuivre et quelques minéraux non métalliques tels que de la dolomie-magnésitique, des tourbières, du granit, du calcaire, du sable et gravier et la seule mine de mica en exploitation du Québec au nord de La Tuque (canton de Chasseur) sur laquelle divers travaux d'exploration et de mise en valeur sont en cours.

2.3.2 L'agro-alimentaire

L'industrie agro-alimentaire est très importante dans la région 04, en particulier dans la zone sud. En effet, comme on l'a dit dans la section 1.5, la région regroupe 13,4% du nombre de fermes du Québec alors que sa population totale ne représente que 6,9% de la population québécoise et la production totale en 1980 dans la région dépassait 6 millions de kg pour une valeur à la ferme de 22 millions de dollars. En ajoutant la transformation, on peut estimer que l'agro-alimentaire touche environ 7% du produit intérieur brut régional.

La situation

Le système agro-alimentaire régional peut être divisé en six parties comme on peut le voir dans le diagramme 1 pour le Québec. Premièrement, l'agriculture régionale regroupe 10 500 emplois (1981) répartis dans 6 500 fermes concentrées avant tout dans la production laitière (58,2% des fermes), suivie de l'élevage de bovins, de porcs et de moutons (16,5% des fermes) et de volailles (3,1%) et de la production de grandes cultures (7,0%) ou de fruits et légumes (2,5%); 4,4% des fermes se consacrent à d'autres activités comme l'apiculture, les produits de l'érable, etc. Deuxièmement, la transformation comprend les usines laitières (25 usines), les abattoirs et usines de transformation de la viande (préparation des

Diagramme 1

Système agro-alimentaire du Québec en 1977

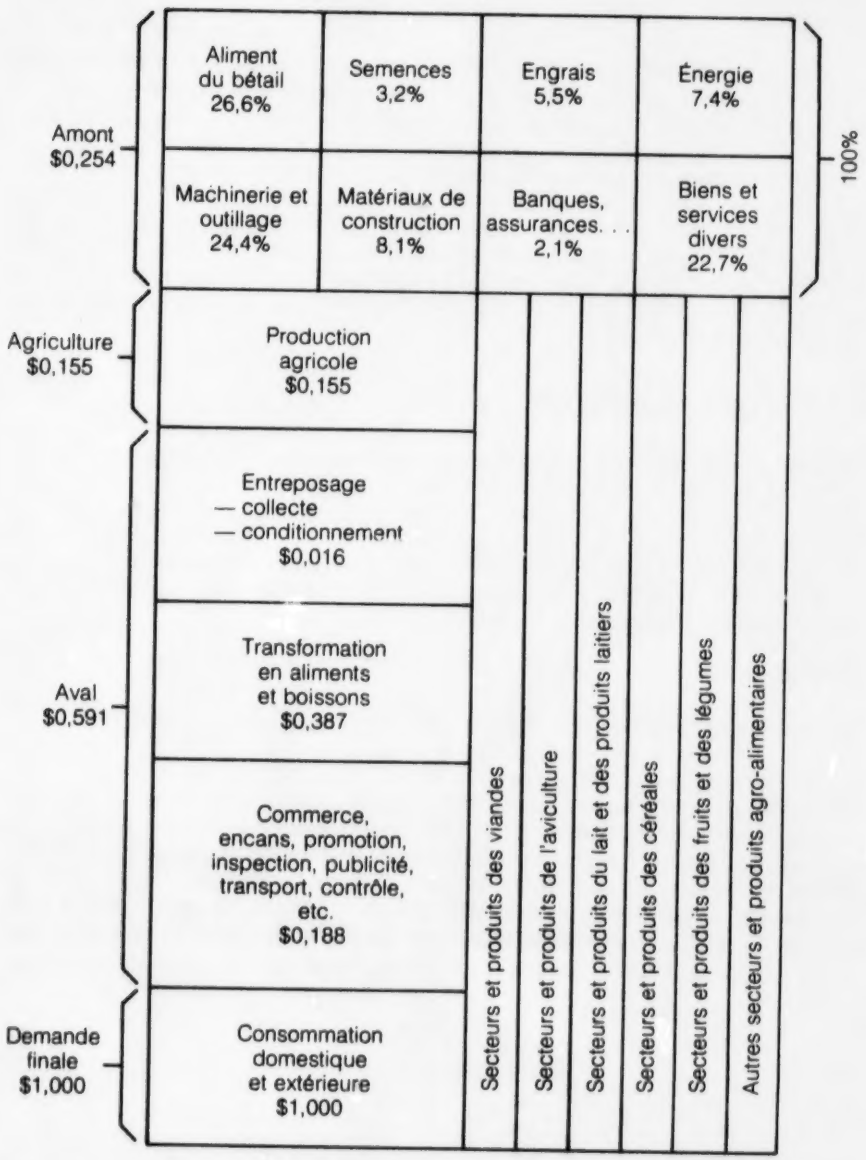

Source: *L'agro-alimentaire. Pour une stratégie de développement*, Le Secrétariat des conférences socio-économiques, Québec, avril 1978, p. 5.

jambons, préparation des pâtés, conserveries, etc., soit 28 usines), la production de boissons gazeuses (13 usines), les boulangeries (38) et autres usines (1 conserverie de poissons, 2 entreprises de production de patates frites congelées, 2 entreprises de transformation du miel et des produits de l'érable) (tableau 53). Troisièmement, on retrouve les industries offrant divers biens ou services entrant dans la production agricole ou la transformation de ces produits, tels les meuneries ou les distributeurs de provendes (43 entreprises pour 524 employés), les fabricants d'engrais ou de médicaments pour animaux (8 entreprises pour 129 employés), les fabricants de machinerie agricole ou agro-alimentaire (17 entreprises pour 403 employés) jusqu'aux fabricants de machinerie d'usines alimentaires,aux vétérinaires, etc.

Tableau 53

Industries de transformation, secteur de l'agro-alimentaire
Région 04

Industries	Nombre d'usines	Nombre total d'emplois	Nombre moyen d'employés par usine
Transformation du lait nature ou industriel	25	1 048	42
Abattage et transformation de viande	28	853	30
Boulangeries	38	354	9
Boissons gazeuses	13	265	20
Production de pommes de terre frites	2	8	4
Miel et produits de l'érable	2	58	29
Conserverie de poissons	1	1	1
Total	**109**	**2 587**	**24**

Source: compilation effectuée à partir du *Répertoire des industries manufacturières de la région administrative 04*, CRD-04, 1979.

Enfin, on peut ajouter les activités de distribution telles le commerce de gros et de détail, les encans, etc., et enfin, la demande finale des produits alimentaires soit sur le marché intérieur ou sur le marché d'exportation.

Ce système est fortement orienté par la localisation de cette demande finale. C'est pourquoi la région administrative de Montréal regroupe 72% de toute l'industrie des aliments et boissons, suivie de la région de Québec avec 12% et de notre région avec 6%, compte tenu de sa proximité de ces deux grandes régions.

L'évolution

Toutefois, l'environnement de l'agro-alimentaire est en pleine évolution, ce qui entraîne cette industrie vers de nouvelles situations ou de nouveaux problèmes concernant la demande, la concurrence internationale, les nouvelles politiques gouvernementales et la concentration dans la distribution.

Par exemple, elle fait face à un ralentissement de sa demande intérieure en produits alimentaires. Bien sûr, le ralentissement de la croissance démographique y est pour quelque chose mais les ménages québécois, depuis dix ans, réorientent leur budget en accordant une moindre part de leurs revenus à la nourriture et aux boissons (17,9% en 1978 comparativement à 26,6% en 1961). De même, les goûts en nourriture et boissons évoluent assez rapidement. Le tableau 54 montre que la consommation des fruits, des légumes et de la viande (en particulier le boeuf) a augmenté régulièrement au Québec et au Canada alors que celle des produits laitiers et de la volaille (sauf pour la chair de volaille au Canada) a diminué.

De plus, à cause de l'accroissement des revenus, de la baisse de la taille des ménages ou encore de la hausse du taux de participation des femmes au marché du travail, plusieurs changements sont apparus dans les comportements de consommation des Québécois, comme une plus forte fréquentation des restaurants, classiques ou non (la néo-restauration ou les « repas rapides »), ou comme la consommation de mets préparés ou surgelés. Or, ce marché est très concurrentiel et fait appel autant à des fournisseurs étrangers que québécois.

Avec le ralentissement de la demande, l'importance des exportations et l'intensification de la concurrence, la productivité de l'agro-alimentaire acquiert une énorme importance. Or, nos rendements agricoles sont souvent faibles comparativement à l'Ontario et aux États-Unis; la valeur ajoutée par heure/homme de l'industrie des aliments et boissons continue à être deux fois plus élevée chez nos voisins du sud et 33% plus élevée au Québec par rapport à la région. Sans une amélioration de la productivité et avec l'arrivée possible d'agriculteurs européens, contraints à de très hauts rendements compte tenu du prix au moins trois fois plus élevé des terres, la concurrence deviendra très difficile à maintenir.

Tableau 54

Taux de croissance de la consommation apparente per capita de produits alimentaires, Québec et Canada, 1970-1974 à 1976 et 1961 à 1973

Principaux produits	Moyenne 1970-1974 à 1976		1961 à 1973
	Québec %	Canada %	Canada %
	(Taux de variation annuel moyen)		
Produits laitiers (en livres, équivalent lait entier)	−0,3	−0,7	−1,3
Viandes (en livres, poids abattu)	+0,7	+1,9	+1,1
Dont: — boeuf	+4,2	+5,1	nd
— porc	−6,0	−3,1	nd
Chair de volaille (en livres, poids éviscéré)	−1,4	0	+3,5
Oeufs (douzaines)	−4,4	−2,7	−1,2
Fruits (en livres, équivalent frais)	+6,8	+3,3	+1,4
Pommes de terre (en livres, équivalent frais)	+2,9	+5,3	−0,4
Légumes (en livres, équivalent frais)	+2,6	+2,9	+0,7

Source: *L'agro-alimentaire. Pour une stratégie de développement*, Le Secrétariat des conférences socio-économiques, Québec, avril 1978, p. 20.

Les hauts taux d'intérêt des dernières années, dus aux politiques du gouvernement fédéral et de la Banque du Canada, ont aussi gravement affecté cette industrie en provoquant plusieurs faillites et en limitant les investissements nécessaires. La diminution récente de ces taux devrait apporter un certain soulagement. Il faut dire que cette conjoncture a touché toute l'Amérique du Nord comme le confirment les énormes difficultés ou la quasi-faillite des géants dans les équipements agricoles tels Massey Ferguson et International Harvester[1].

1 International Harvester a prévu un déficit de 1,6 milliard de dollars en 1982!

Ce relâchement pourra sans aucun doute permettre d'atteindre les objectifs d'auto-approvisionnement définis dans *Nourrir le Québec* par le ministère québécois de l'Agriculture. En effet, en 1976, le degré d'auto-approvisionnement général de la consommation en aliments et boissons au Québec était de 47,6%. Nous pouvions même exporter 18% de la production laitière, 5% du porc et 4% de la volaille alors que nous devions importer près de 80% du boeuf, 89% des fruits, 52% des légumes et 65% des céréales fourragères. En 1982, ce taux d'auto-approvisionnement est monté à environ 60% et les meilleures performances à ce titre ont été réalisées au niveau des viandes et des légumes (tableau 55).

Tableau 55

Degré d'auto-approvisionnement* par principaux produits agro-alimentaires au Québec, 1970-1976

Principaux produits	Moyenne 1970-1974 %	1975 %	1976 %
Lait et produits laitiers	122,6	128,0	118,3
Bétail et viande (sauf la volaille)	44,7	47,4	47,9
Dont: — boeuf	(24,1)	(19,3)	(21,8)
— porc	(71,8)	(106,1)	(104,7)
Aviculture			
— Chair de volaille	106,3	98,8	103,8
— Oeufs	63,3	74,7	82,5
Fruits et légumes			
— Fruits	21,3	16,4	11,1
— Légumes et pommes de terre	45,5	44,1	47,7
• Pommes de terre	(49,6)	(40,9)	(54,6)
• Légumes	(41,5)	(47,8)	(40,8)
Céréales fourragères	28,0**	28,6	35,4
— Blé	(8,7)	(11,0)	(24,5)
— Avoine	(57,2)	(62,0)	(64,9)
— Orge	(4,6)	(6,3)	(8,4)
— Maïs-grain	(36,9)	(28,0)	(38,2)

* Degré d'auto-approvisionnement: production agricole intérieure en proportion de la consommation québécoise

** Pour les céréales fourragères, il ne s'agit pas de la moyenne 1970-1974, mais de l'année 1974.

Source: Ministère de l'Agriculture du Québec. *Coup d'oeil sur l'agro-alimentaire au Québec, 1977*, Québec, 1977.

Cette stratégie du gouvernement du Québec peut cependant être annihilée si certaines politiques annoncées par le gouvernement fédéral dans les changements des tarifs du Nid-de-Corbeau ou dans l'ajustement des prix dus à l'exportation pour les producteurs de l'Est par la Commission canadienne du blé sont mises en pratique.

Il faudra donc être très vigilant vis-à-vis ces politiques, en particulier pour soutenir le regain de vigueur de l'agriculture québécoise, depuis une dizaine d'années, qui se manifeste du côté des exportations. Ainsi, la valeur des ventes internationales des produits alimentaires québécois est passée de 413 millions de dollars en 1976 à environ 1,2 milliard de dollars en 1981, soit une hausse de 290%, et il semble que l'année 1982 a été encore meilleure alors que les exportations agro-alimentaires dans les huit premiers mois de l'année ont crû de 15,5% par rapport à la même époque l'année précédente. Ce qui est encore plus intéressant, c'est la diversification accrue de ces exportations: alors qu'en 1976, les 25 principaux produits représentaient 66% de l'ensemble des exportations alimentaires, en 1980, ces 25 produits ne valaient plus que 53% des 425 produits exportés, allant des poumons de chevaux, utilisés au Japon dans une recette de saucisse, aux oreilles, queues et museaux de porcs fort appréciés aux Antilles. C'est ainsi que la part des exportations alimentaires québécoises est passée de 35,3%, en 1976, à 53,4%, en 1980, du total canadien.

Un dernier problème, soit la concentration croissante du réseau de distribution des produits alimentaires face à une production encore peu solidaire, peut aussi nuire à l'essor de cette industrie. Les plans conjoints, les regroupements de certains producteurs ou transformateurs sous forme de coopératives ou par fusion, des facilités de conservation et de contrôle de la qualité et certaines campagnes de promotion du genre « passe-moi du beurre » ou « je bois mon lait comme ça me plaît » sont des mesures qui permettront de mieux faire face à ce problème.

2.3.3 Le secteur associatif[1] ou l'économie non marchande

La nécessité pour les gouvernements de reconsidérer leurs interventions dans les domaines économique et social, étant donné l'amenuisement des ressources budgétaires d'une part et les interrogations soulevées sur leur efficacité d'autre part, justifie l'allusion à la « crise de l'État-providence »[2]. Les politiques

1 Cette section a été préparée par André Joyal, économiste à l'UQTR.

2 P. Rosanvallon, *La crise de l'État-providence*, Paris, Seuil, 1981.

inspirées de l'économiste J.M. Keynes qui ont guidé les stratégies économiques de la plupart des économies occidentales font l'objet depuis quelques années d'une sérieuse remise en question. Certains contestent de plus en plus le rôle de l'État pour suppléer aux insuffisances du secteur privé à assurer le plein emploi en soutenant que par ses interventions, l'État contribue à aggraver les problèmes auxquels il cherche à remédier. L'orthodoxie néo-classique caractérisée par un plus grand libéralisme économique se voit privilégiée comme alternative à l'économie mixte qui a pris son essor durant les décennies 1950 et 1960. Pourtant, les résultats ne semblent pas meilleurs et si l'inflation est atténuée, le chômage est toujours plus catastrophique pour une bonne partie de la population. La complexité du grand jeu économique international et les causes multiples qui ont conduit à la quasi-généralisation des difficultés économiques actuelles, ajoutées aux particularités d'une région comme celle de la Mauricie/Bois-Francs, entraînent la recherche d'une thérapeutique économique nouvelle. Pour aussi indispensable qu'elle puisse être, il semble que l'entreprise privée de type traditionnel ne puisse à elle seule relever les défis que représente l'évolution des faits économiques contemporains.

Sous le poids des besoins, parallèlement à l'évolution des valeurs et des attitudes, on assiste dans les économies de marché à l'avènement de comportements nouveaux poussant les individus à compenser les insuffisances des deux grands agents économiques que sont les secteurs privé et public. C'est ce que fait remarquer une étude de l'OCDE en mentionnant que l'on pourrait « . . .assister à l'émergence fragile d'un troisième système d'organisation sociale s'ajoutant au système de marché et au système administratif et caractérisé par des formes non marchandes d'auto-organisation privée »[1]. On verrait donc se former en symbiose avec les deux principaux secteurs un troisième secteur dit associatif non marchand pouvant fournir certains services en compensation pour les insuffisances des deux autres.

Cette tendance des individus à se regrouper pour mieux répondre à leurs besoins constitue un retournement à l'encontre des comportements individualistes favorisés par le développement de la société de la consommation et l'urbanisation qui l'a accompagné. Ce retour de gestes de solidarité représente en quelque sorte une redécouverte de certains traits particuliers aux sociétés pré-industrielles où forcément les gens ne pouvaient compter que sur eux-mêmes. La recherche d'une plus grande autonomie, remarquée en particulier dans les milieux fortement éprouvés par la décroissance économique, ne correspond cependant pas à une attitude de rejet à l'égard de la concertation. Si le mouvement du retour à la terre qui a connu son apogée au début des années

1 OCDE, *Face aux futurs*, Paris, 1979.

1970 exerce toujours un certain attrait, il demeure très marginal. L'autarcie recherchée par les partisans d'une coupure d'avec le reste de la société compte peu à côté de l'interdépendance mise de l'avant par ceux qui voient dans leur implication au sein de leur environnement immédiat une voie de progrès.

On ne doit donc pas se surprendre de l'apparition d'un nouveau courant de pensée qui renvoie dos à dos les tenants d'un retour à un plus grand libéralisme et ceux qui à l'inverse ne voient que son antithèse: la socialisation des moyens de production. Les partisans d'une économie dite humanisante s'en prennent à la conviction que seule l'acquisition d'un plus grand nombre de biens matériels peut assurer au mieux la satisfaction des individus. À ce qui a contribué à l'essor des valeurs matérialistes, on oppose des valeurs « postmatérialistes » caractérisées par une consommation correspondant davantage aux besoins véritables et où « l'être » prime sur « l'avoir ». Ces nouvelles valeurs ont pour effet de favoriser le rapprochement des individus à l'intérieur d'organisations en vue de produire des biens et des services dans un cadre de petite dimension où la participation au processus décisionnel est règle courante. Ainsi, parallèlement à l'économie traditionnelle et aux attitudes qui lui sont propres, il se développe une économie dont les fondements théoriques influencent un processus de production, de distribution et de consommation cherchant à satisfaire de façon optimale les besoins fondamentaux.

Une étude effectuée dans la région Mauricie/Bois-Francs révèle que ces nouveaux comportements se retrouvent chez des individus qui, tout en adoptant un mode de vie simplifié, se sont engagés dans des activités communautaires dotées d'objectifs socio-économiques. Dans la majorité des cas, il s'agit de gens ayant un niveau d'éducation supérieur à la moyenne qui, par leur engagement social, manifestent une volonté de trouver par leur action solidaire une réponse à leurs besoins tout en y puisant une source d'épanouissement personnel[1]. On est conscient du principe voulant que « seul, on ne peut rien faire; ensemble, tout est possible ».

L'étendue du secteur associatif

La référence au secteur associatif peut impliquer une gamme très variée d'activités dont un bon nombre trouvent depuis longtemps leur place parmi les sociétés modernes. Aux États-Unis, on compte 6 millions d'associations de tout

1 A. Joyal et B. Vermot-Desroches, *Comportement de consommation et émergence de sociétés organiques*, Phase I, Rapport de recherche présenté à Consommation et Corporations Canada, avril 1982.

genre. Parmi celles-ci, ce qui peut nous intéresser ici, ce sont les 700 000 associations d'entraide (self-help) ou de services réciproques regroupant pas moins de 15 millions d'individus[1]. Pour la France, le ministère du Temps libre fait remarquer qu'avant la dernière guerre mondiale, quelques centaines d'associations seulement naissaient chaque année. Ce nombre est passé à 12 000 par année dans les années 1960 et il s'établit à 20 000 en 1976. Dans le cadre d'un projet de loi sur la promotion de la vie associative, on mentionne que ce sont les associations visant à l'amélioration de la vie quotidienne que l'on veut favoriser.

La prolifération d'une vie associative se vérifie également au Québec. On assisterait ainsi à une effervescence d'initiatives susceptibles de conférer tôt ou tard un caractère particulier à l'ensemble de la société. Bien sûr, quand on se rapporte à l'essor des mouvements dits socioculturels depuis le début des années 1970, on touche à une gamme très variée d'activités. Aux organismes traditionnels, comme les Sociétés Saint-Jean-Baptiste, les Chevaliers de Colomb, les cercles de l'Âge d'or, ou aux autres groupes sociaux à vocation politique, religieuse ou sociale se sont ajoutés des groupes ayant des préoccupations sociales nouvelles comme l'amélioration de la qualité de la vie et la recherche d'une certaine convivialité (jardins communautaires, réseaux d'échanges ou d'entraide, ateliers coopératifs, etc.).

À ces initiatives, il faut ajouter celles entreprises sous l'influence du mouvement « contre-culturel » durant les années 1960 et qui se sont manifestées surtout dans le domaine des médias en particulier. Ici comme ailleurs, ce mouvement n'a plus l'ampleur qu'il a eue mais il a contribué à inspirer bon nombre d'individus à adopter une partie des valeurs qu'il véhiculait de façon à se situer dans une position mitoyenne entre le rejet catégorique de la société (phénomène hippie) et l'implication intégrale dans le « système ». En ce qui regarde les mouvements socio-culturels, au Québec, le sociologue Gilles Pronovost estime qu'ils se situent à la croisée d'une double transformation: celle de la conjoncture économique et sociale de la société québécoise de la décennie 1960 qui a donné naissance en particulier aux groupes populaires urbains; celle de l'avènement et de la disparition de la contre-culture. Ceci étant, il distingue quatre catégories d'organismes socio-culturels: les mouvements culturels proprement dits: théâtre, chant choral, musique, danse, etc.; les associations oeuvrant dans le domaine des communications et des médias de masse; les associations d'éducation populaire s'adressant à des populations spécifiques: femmes, jeunes, personnes âgées; enfin, les mouvements consacrés à la promotion du loisir[2]. Pour l'une ou

1 *Citizen Participation*, vol. 3, no 3, février 1982.

2 G. Pronovost, *Tendances actuelles des mouvements socio-culturels au Québec*, document polycopié, UQTR, 1982.

l'autre de ces catégories, la région Mauricie/Bois-Francs est très riche en exemples. Seulement pour les deux derniers types d'associations, on constate l'existence d'un nombre très varié d'organismes populaires. Ainsi, pour l'année 1982, Centraide-Mauricie a accordé son aide à 68 projets répartis principalement entre le Trois-Rivières métropolitain, Shawinigan, Grand'Mère, Louiseville et La Tuque. Pour sa part, Centraide-Drummondville est intervenu auprès de 48 organismes.

Parmi les groupes assistés, on note 15 comités de citoyens. Certains d'entre eux ont pour but d'exercer un rôle de pression auprès des différents paliers gouvernementaux afin d'améliorer leurs conditions de vie. D'autres ont un objectif plus limité consistant à regrouper des gens afin de lutter contre certains maux sociaux comme l'alcoolisme, la toxicomanie, la solitude, etc. À titre d'illustration, parmi les activités qui révèlent une volonté réelle des gens de mieux prendre en main leurs responsabilités, il est opportun de signaler l'existence de Centres des femmes, de regroupements Action-chômage, de haltes-garderies, de clubs de consommation, de centres d'accueil, d'ateliers d'apprentissage et de journaux populaires.

Pour sa part, la Direction générale de l'éducation des adultes du ministère de l'Éducation, par l'entremise de son programme d'aide pour les organismes volontaires d'éducation populaire, a accordé, en 1982 , son assistance à 21 organismes, tels que:

— Atelier du logement communautaire des Bois-Francs,
— Association des femmes chefs de famille de Trois-Rivières inc.,
— Service d'aide aux consommateurs,
— Service d'action volontaire de Drummondville,
— Carrefour d'entraide Drummond inc.,
— Regroupement des organismes communautaires de Saint-Léonard de Nicolet,
— Télévision communautaire des Bois-Francs,
— Télévision communautaire de Plessisville inc.,
— Atelier communautaire de meuble de Victoriaville,
— Centre de relèvement et d'information sociale de Victoriaville.

En fait, on peut faire ressortir une double constatation sur la place pouvant revenir au bénévolat. On peut n'y voir rien d'autre qu'une réaction conservatrice destinée à soulager les gouvernements des responsabilités assumées à la faveur du développement de sa condition d'État-providence. En remettant aux groupes

ou aux diverses associations le soin de s'occuper des garderies, des vieillards, des hôpitaux, des jeunes, des sans-emplois, etc., on ne fait que retourner à la situation qui prévalait dans la plupart des économies occidentales avant le second conflit mondial. Il n'y aurait pas lieu de se réjouir d'une telle évolution qui n'offre rien d'autre comme perspective qu'un retour vers le passé. Au contraire, une part plus grande occupée par les activités bénévoles peut révéler une volonté d'implication des gens désireux d'éviter l'envahissement, sous différentes formes, des interventions gouvernementales, tout en cherchant à ne pas se situer sous la dépendance des élites professionnelles. Les 12 centres de bénévolat dont le CRSSS-04 signale l'existence révèlent qu'à ce chapitre les initiatives ne manquent pas et que la région fait la preuve d'un dynamisme certain. Par ailleurs, on ne peut satisfaire les besoins en formation professionnelle ou en réhabilitation urbaine, pour ne prendre que ces exemples, par les seules interventions de groupes bénévoles. Il est donc opportun de redéfinir la façon dont le gouvernement peut exercer son action. Une société plus autonome par rapport aux interventions gouvernementales ne correspond pas à une situation où l'État se décharge de toutes ses responsabilités en se fiant aux initiatives pouvant être mises de l'avant, ici et là, par les individus par l'entremise d'organismes populaires. L'État doit plutôt contribuer, par une forme appropriée d'assistance ou d'encadrement, à aider les gens qui en ont la possibilité à se passer de son aide. On donne comme exemple le grain de sable fourni à l'huître afin de l'aider à façonner sa perle.

Les associations d'utilité socio-économiques

La référence à la vie associative ne peut manquer de faire penser au secteur de la coopération. Celui-ci, dans la région de la Mauricie/Bois-Francs, a connu un développement qui n'a rien à envier aux autres régions du Québec. En plus des 156 coopératives d'épargne et de crédit, on compte 23 coopératives agricoles, 20 coopératives de consommation, 21 coopératives d'habitation, 10 coopératives d'aqueduc, 3 coopératives funéraires et 3 coopératives d'artisans. On trouve également des coopératives dans le domaine de l'éducation, de la construction, de la forêt, de la production, de la télévision, etc., ce qui constitue un total de 256 coopératives incorporées auprès du ministère des Institutions financières et des Coopératives. Tout comme on peut distinguer des entreprises privées d'un type différent des entreprises traditionnelles, il en va de même avec les coopératives. Celles auxquelles on porte ici une attention particulière furent créées en conformité avec les objectifs poursuivis par ceux qui recherchent une alternative au modèle dominant de la société.

Parmi les multiples formes que prennent les actions, au niveau des collectivités locales, en vue de répondre, à partir des ressources du milieu, à des besoins jugés prioritaires, on se référera ici à celles qui sont motivées par une volonté de changement. On pense à des initiatives qui s'inscrivent dans une stratégie de développement communautaire définie comme suit: « un processus social où les citoyens prennent en main leur destin collectif et se rendent capables de faire face aux principaux problèmes de leur communauté urbaine ou régionale, ce qui n'exclut pas l'apport et le contrôle des instances supérieures en vue d'un bien commun plus large »[1].

En se référant à ce que l'on appelle des « associations d'utilité socio-économiques » (AUSE), on se rapporte donc à des activités réunissant un certain nombre d'individus qui, par leur engagement, parviennent à susciter la création d'emplois sur une base permanente. Ils y parviennent en oeuvrant parfois dans des secteurs mal desservis par l'entreprise privée tout en s'appuyant sur une recherche de rentabilité, seul gage d'une autonomie durable. La reconnaissance du besoin de changer et la constitution d'un noyau d'animation constituent les deux prémisses fondamentales d'une stratégie de développement communautaire. Ce sont ces activités qui font partie de ce que l'on a qualifié en France de « troisième secteur » et qui n'a rien à voir avec ce qui a été signalé en relation avec le bénévolat aux États-Unis. Il s'agit plutôt d'une des dimensions de l'économie sociale caractérisée par des activités économiques dont les responsables de la production sont également responsables de la gestion. On en arrive ainsi à parler, selon Jacques Delors[2], de « travailler autrement »: il faut voir que déjà, dans notre société telle qu'elle est aujourd'hui, des personnes se sont réunies pour constituer des unités collectives où elles pourraient travailler et produire autrement des biens et services. Des gens, aujourd'hui, veulent avoir entre eux des rapports de travail différents; ils veulent produire des services d'une nature différente et avec une logique différente.

Pour que cette évolution s'inscrive dans un véritable processus de création d'emplois, elle doit intéresser les jeunes, les ménagères désirant retourner au travail, les « alternatifs » (repoussés par la routine du secteur formel) en les impliquant dans des emplois susceptibles de répondre à de nouvelles attentes. En conséquence, les AUSE ne doivent pas servir d'exutoire aux industries traditionnelles victimes de la nouvelle division du travail. C'est pourquoi un certain encadrement, par l'intermédiaire de sociétés d'expansion économique ou de corporations de développement communautaire, pourrait s'avérer nécessaire

1 J. Grand'Maison, cité par M. Laflamme *et al.*, *Le projet coopératif québécois: un projet social?*, Chicoutimi, Gaétan Morin, 1982.

2 Ministre des Finances du gouvernement français.

afin d'orienter les activités vers les créneaux particulièrement prometteurs. L'aide gouvernementale sous une forme ou une autre sera évidemment très précieuse. On en comprend la pertinence en sachant que l'on estime qu'il en coûte dix fois moins cher pour créer un emploi dans le secteur informel (économie communautaire) qu'il n'en coûte pour créer un emploi dans le secteur formel.

Il s'agit encore une fois de considérer l'opportunité pour l'État d'accorder un minimum d'assistance sous la forme d'appuis financiers, techniques ou de gestion. Aux États-Unis, un organisme fédéral chargé d'assister des communautés locales dédiées à la réhabilitation urbaine a estimé que chaque million de dollars accordé avait eu pour effet de générer en moyenne pas moins de 16 millions de dollars de sources diverses en provenance du milieu environnant des projets concernés[1]. On voit ici l'opportunité de donner une assistance qui, en servant de levier, peut contribuer à donner lieu à des activités d'une ampleur parfois insoupçonnée. En comparant avec l'importance des subventions accordées au secteur formel et dont les effets sont souvent très aléatoires, on peut mieux apprécier l'opportunité d'une assistance gouvernementale aux organisations communautaires à vocation socio-économique, évidemment selon ses capacités.

Une telle attitude, il est nécessaire de le mentionner, ne serait pas une chose nouvelle de la part du gouvernement québécois. À la fin de l'année 1978, on pouvait déjà rendre compte d'une tentative d'évaluation du programme expérimental de création d'emplois communautaires mis en application au début de cette année. C'est ce programme, comme on le sait, qui devait quelques mois plus tard se présenter sous la forme de l'Opération Solidarité Économique. Un de ses volets consistait à venir en aide aux communautés locales en subventionnant la création d'emplois dits communautaires en visant en particulier l'implication des chômeurs et des assistés sociaux d'une communauté dans des projets de type coopératif ou à fort contenu social.

Dans la région de la Mauricie/Bois-Francs, 52 projets ont été admis au programme expérimental de création d'emplois communautaires, ce qui représente, pour la période couvrant les années 1977 à 1982, un montant de 2 771 323 dollars. Parmi les projets dont la finalité correspond le plus à celles des activités concernées ici, mentionnons:

1 B. Stoke, *Local Solutions to Global Problems*, W.N. Norton, 1981.

— la coopérative ouvrière de production en serres de Manseau,
— le garage populaire de Victoriaville,
— Récupération Bois-Francs inc., de Victoriaville,
— la coopérative Lac-Édouard, au Lac-Édouard,
— la coopérative régionale des consommateurs du grand Trois-Rivières.

Quant au gouvernement fédéral, son programme de projets de développement communautaire a appuyé, en 1982, 19 projets. Un certain nombre d'entre eux soulèvent un intérêt particulier:

— la stratégie communautaire d'emploi de Drummondville pour les handicapés et de différents services adaptés à la réalité de leurs besoins,
— la Maison des femmes des Bois-Francs,
— le mouvement Information et développement Saint-Édouard (artisanat),
— les Groupes populaires associés de Drummondville inc. (pour les ex-détenus).

Pour faciliter une évolution favorable d'initiatives locales à caractère collectif, il faut éviter qu'elles prennent la forme d'activités de dépannage auxquelles les gens adhéreraient faute de mieux. Car, alors, on se trouverait ainsi en présence d'une société duale dont les plus favorisés seraient liés à l'économie formelle. Les revenus inférieurs à ce qu'offrent les deux secteurs traditionnels ne posent pas véritablement de problèmes puisque les conditions de travail différentes constituent le principal attrait aux yeux de ceux qui adhèrent à des activités relevant du troisième secteur. Cependant, il est important de chercher à fournir par ces activités, dans la mesure du possible, un minimum de garanties concernant la sécurité d'emploi et les bénéfices marginaux qu'offrent les autres secteurs de l'économie. La création d'un organisme public réunissant des représentants du milieu concerné et des autres agents économiques (entreprises, syndicats, corporations professionnelles) pourrait permettre de considérer des problèmes que seule l'expérience aidera à solutionner.

L'apport des corporations de développement communautaire

Après avoir attendu en vain la venue de la grande entreprise ou la mise en chantier d'un important investissement d'infrastructures susceptibles de générer un nombre important d'emplois, les populations des régions éprouvées par la stagnation économique prennent conscience de l'opportunité de compter davantage sur leurs propres forces. C'est ce qui explique la prolifération dans les économies de marché, depuis une quinzaine d'années, d'entreprises communautaires ayant une vocation à la fois économique et sociale.

Aux États-Unis, une étude récente fait remarquer que ces initiatives ont connu un succès mitigé en raison d'objectifs mal définis, d'une insuffisance de capitaux et surtout en vertu de déficiences d'ordre « managérial ». On fait ressortir l'opportunité de créer des entreprises de petite dimension, faisant appel à une technologie requérant beaucoup de main-d'oeuvre, offrant des produits ou des services tout en répondant à des objectifs sociaux comme l'embauche de travailleurs laissés pour compte par le marché du travail. On y parviendrait en fournissant un certain encadrement à un type particulier d'entrepreneurs que l'on retrouve au niveau local. Il s'agit souvent d'individus possédant une expertise dans une gamme variée d'activités mais qui, faute de connaissances suffisantes sur tout ce qu'implique le lancement d'une entreprise, ne sont pas en mesure de mettre en valeur leurs possibilités. Parmi les activités se prêtant bien à ce genre d'initiatives, on signale la réhabilitation urbaine, la conservation d'énergie, la récupération et le recyclage, les centres de jour, etc.[1]

Des auteurs qui se sont penchés sur les possibilités offertes par un nouveau modèle d'entreprise font ressortir quatre catégories d'entreprises alternatives: les entreprises en faillite reprises en main par les ouvriers sous la forme de coopératives; les entreprises impliquant des handicapés; les « nouvelles coopératives » mettant en présence des gens de classe moyenne à haut niveau de scolarité et exploitant des créneaux nouveaux (micro-informatique, énergies nouvelles, etc.); les activités de services et de recherche appelées « tertiaire élaboré » et réunissant des gens d'une même profession. Ces entreprises ont pour point commun leur taille restreinte, le faible investissement de départ, une gestion collective et une grille de salaire restreinte[2]. Dans la région Mauricie/Bois-Francs, mis à part quelques rares cas d'entreprises impliquant des handicapés, on ne peut signaler d'autres formes d'entreprises alternatives.

1 R. Friedman et W. Schweepe, *Expanding the Opportunity of Produce*, The Corporation for Development Enterprise, Washington, D.C., 1981.

2 Les auteurs en question sont J. Chacel et P.E. Tixier, « La nouvelle entreprise, une aventure moderne et intéressante », *Autrement*, 29 février 1981.

Leur émergence pourrait se voir favorisée par l'implantation au sein des principaux centres urbains de la région de corporations de développement communautaire. On se réfère ici à un organisme à but non lucratif faisant appel à des ressources humaines locales dans le but de susciter la formation d'entreprises qui, elles, sont à but lucratif même si la maximisation du profit ne constitue pas la finalité première[1]. Les entreprises ainsi mises sur pied à la faveur de l'encadrement fourni par la corporation de développement communautaire cherchent avant tout à assurer un revenu stable à leurs travailleurs. On atteint par le fait même un objectif doté d'une portée économique et sociale. N'étant ni une entreprise privée ni une entreprise gouvernementale, ces organismes, auxquels peuvent se rattacher un nombre varié d'associations locales, font également partie du « troisième secteur ». Ces entreprises s'ajoutent dès lors aux secteurs privé et public parmi les grands agents économiques de la région.

À ce chapitre, la France donne l'exemple de ses premières « boutiques de gestion » dont la finalité et la composition se rapprochent assez bien de la conception usuelle que l'on se fait des corporations de développement communautaire. On les définit comme étant des boutiques-conseils fonctionnant avec beaucoup de bénévolat et qui sont particulièrement attentives aux projets différents; elles s'adressent en général à des unités qui comportent de 1 à 10 personnes. Elles ont pour objectif de promouvoir de nouvelles formes d'entreprises en favorisant l'adoption de technologies appropriées, la gestion collective et la participation au développement local et régional. Pour y parvenir, on fait appel à quelques permanents et à un réseau d'experts touchant les différents domaines de la gestion: comptabilité, droit, finances, fiscalité, commercialisation, etc.

Au Québec, des initiatives de type semblable ont été mises en pratique au Lac-Saint-Jean (OSMOSE) et sur la Haute-Côte-Nord (CONTACT). En vertu de circonstances particulières, elles n'ont pu répondre aux attentes suscitées. Par ailleurs, on peut signaler l'existence d'un programme ADEL (aide au développement économique local), d'Emploi et Immigration Canada, qui a pour but de fournir une assistance technique et financière aux petites entreprises locales en vue de créer des emplois permanents. En 1982, ce programme était en pratique dans trois régions différentes: l'Outaouais, la Vallée de la Matapédia et aux Îles-de-la-Madeleine. Évidemment, ces initiatives étant rattachées à un programme gouvernemental, on ne peut les associer aux corporations de développement communautaire. Néanmoins, l'existence d'un tel programme témoigne d'une prise de conscience sur l'opportunité d'aider les régions à développer une plus grande autonomie en les invitant à recourir davantage à leurs propres ressources.

1 Le Laboratoire en économie et gestion des systèmes de petites dimensions, en collaboration avec la Société nationale des Québécois, étudie présentement la possibilité de mettre sur pied une telle corporation dans la zone de Drummondville.

2.3.4 Les industries culturelles

Les industries culturelles sont le prolongement économique de l'art tant aux niveaux production que distribution; plus précisément, ces industries portent principalement sur la distribution sous la forme de livres, de revues, de films, de disques, etc., de la littérature, de la musique, de la sculpture, du cinéma, du théâtre, de l'artisanat ou d'autres arts. Ces industries prennent de plus en plus d'ampleur à mesure que, dans notre société, les besoins essentiels sont satisfaits et que la croissance des revenus se porte sur des biens plus complexes ayant pour but d'ajouter la beauté aux autres besoins primaires et de confort.

Ainsi, au Québec, on estimait en 1976 que les industries culturelles généraient environ 1 milliard de dollars, réparti entre 100 millions de dollars en ventes de livres, 85 millions de dollars en ventes de disques, 150 millions de dollars en produits des métiers d'art, 100 millions de dollars en cinéma, etc., soit 7% de toutes les ventes au détail cette année-là[1].

Les caractéristiques, processus de développement et problèmes

Les industries culturelles sont des industries de services (sauf les métiers d'art) qui assurent la coordination ou la maîtrise des différentes étapes de conception, de production et de diffusion d'un produit. Elles sont dites « culturelles » parce qu'elles ont pour fonction de mettre à la disposition des consommateurs des produits nombreux et variés qui proviennent de la concrétisation d'expressions artisanales, artistiques, intellectuelles, etc., des créateurs. Le produit culturel peut très souvent avoir un caractère aléatoire, sa rentabilité étant alors liée au succès de modes passagères.

Ces industries servent de support multiplicateur à l'oeuvre de création et en permettent l'insertion dans un réseau de distribution, lequel peut rejoindre un large public. Les limites de diffusion deviennent celles imposées par le marché. Les notions d'accessibilité et de fréquentation se traduisent dès lors par une recherche de l'accroissement du « taux de fréquentation » des services culturels et d'une plus large diffusion des produits. Selon des études effectuées dans la

1 Secrétariat des conférences socio-économiques, *Les industries culturelles: rapport de la conférence sectorielle sur les industries culturelles tenue à Québec les 3, 4 et 5 décembre 1978*, Québec, 1979.

région[1], il existerait un effet d'entraînement certain entre les différents secteurs culturels; par exemple, un lecteur fréquentera plus souvent d'autres activités culturelles qu'un non-lecteur.

Elles font face à quatre types de problèmes:

— elles sont sous-représentées dans la distribution; donc, les créateurs contrôlent peu cet aspect économique important;

— les sources de financement sont rares. Les risques y sont souvent jugés, à tort ou à raison, comme étant élevés. Parler de financement implique aussi la rentabilité des industries culturelles, le besoin d'une structure financière adéquate des entreprises, une capacité de remboursement et des garanties suffisantes, tout cela étant lié aux problèmes de la qualité de leurs produits, du contrôle des coûts, du dynamisme du marché (interne et étranger), de leur qualité de gestion et finalement, de l'éventualité de faire des profits; or, les industries culturelles connaissent des problèmes de gestion et de production dus aux carences des producteurs à ce niveau;

— une source de leurs problèmes provient de la concurrence étrangère qui est très forte. Face à la présence, au comportement et aux avantages acquis des grandes entreprises étrangères, les industries culturelles québécoises, surtout si elles sont exclusivement francophones, disposent d'un marché restreint. Mais cet handicap n'en est pas toujours un puisque la culture et donc l'art possèdent un langage universel plus ou moins illimité. De même, l'art peut très bien s'adapter à la situation d'un petit marché. Ainsi, Félix Leclerc, avec sa simple guitare, a probablement tenu compte du fait que le marché québécois ne pouvait pas faire vivre systématiquement des chanteurs appuyés par tout un orchestre coûtant très cher et requérant de très grandes salles;

— une autre carence peut être au niveau de la diffusion (de la publicité en quelque sorte) et de la distribution, comme nous l'avons dit. Cette absence au niveau de l'offre est probablement plus critique que l'ignorance de notre produit, en particulier vis-à-vis le marché américain;

— enfin, le manque de données statistiques ainsi que d'études rend difficile toute action concertée ou ponctuelle pour améliorer l'impact de ces industries.

1 Ministère de l'Expansion économique régionale, *Données fondamentales pour un profil de développement de Trois-Rivières, région administrative 04*, Ottawa, 1973.

Ces problèmes se retrouvent cependant à des degrés différents selon les divers secteurs de production. Les éléments de solutions doivent aussi tenir compte de ces spécificités[1]. Pourtant, ni directement ni indirectement, ni de près ni de loin, l'action de l'État ou de groupes financiers ou d'affaires ne doit déboucher sur quelque corridor idéologique ou sur quelque forme de dirigisme que ce soit puisque l'art est en partie création pure qui ne souffre pas de cadres trop stricts et encore moins d'enrégimentation.

Voyons maintenant la situation au Québec ou dans la région de quelques-unes de ces industries.

Le livre

Jusqu'à maintenant, l'action de l'État québécois s'est faite principalement sous forme de bourses aux auteurs, de subventions à l'édition et d'investissements au niveau des bibliothèques publiques. Mais ces ressources publiques ne suffisent pas à faire vivre de nombreux écrivains qui doivent occuper d'autres emplois, les obligeant ainsi à réduire leur production.

Il demeure, selon le Bureau du dépôt légal[2], qu'en 1979, on a publié au Québec 3 128 livres et 2 127 brochures, dont 88% en français, soit une augmentation de 10,6% et de 78,6%, respectivement, par rapport à 1978.

Malheureusement, beaucoup de ces livres n'atteignent pas le seuil de rentabilité, ne rencontrant pas les goûts du public, n'étant pas bien diffusés ou publicisés ou faisant face à l'exiguïté du marché et aux difficultés de pénétrer les marchés étrangers.

L'accessibilité à la lecture peut répondre en partie à ce problème. L'intérêt populaire pour la lecture ne peut être provoqué que si le réseau commercial utilise au maximum les différents outils de mise en marché et les techniques modernes de vente. Un des moyens est d'intensifier le développement des services des bibliothèques élémentaires et secondaires en leur assurant un

1 Voir ce qui nous venons de dire à propos des chansonniers ou de Félix Leclerc. Cette idée nous a été fournie par Stéphane Venne qui reprochait à beaucoup de jeunes artistes de penser à la façon américaine ou européenne pour pratiquer leur art alors que pourtant, il est possible de vivre de cet art au Québec en autant qu'on s'adapte à certaines contraintes!

2 *Annuaire du Québec 1979-1980*, pp. 409-411.

personnel qualifié et en leur accordant les budgets nécessaires au développement et à la diffusion des collections pour la jeunesse et des collections prioritairement québécoises. Actuellement (en 1980), 77,3% de la population québécoise est desservie par des bibliothèques publiques mais seulement 39,3% dans les municipalités de moins de 5 000 habitants contre 90,7% dans celles de plus de 5 000 habitants.

Dans la région, comme le montre le tableau 56, toutes les grandes villes sont bien desservies par le réseau de bibliothèques publiques et, de ces villes, le réseau régional (centrale de prêts) dessert la plupart des villages importants.

Toutefois, l'accessibilité, et donc l'élargissement du marché du livre, passe par des changements d'habitudes de vie, changements longs à se produire et sur lesquels l'action de l'État est limitée. Et dans la région, il existe un certain retard par rapport au Québec, comme on peut le voir au tableau 57, alors que l'on constate que la lecture, les activités d'artisanat et les activités culturelles ne représentent respectivement que 12,5%, 3,3% et 0,5% du temps de loisirs par rapport à 16,0%, 3,0% et 1,0% pour le Québec.

Les métiers d'art

L'industrie culturelle des métiers d'art est essentiellement caractérisée par l'implication d'un ou de plusieurs individus de métier dans les étapes de création, de production et de diffusion d'un produit. C'est d'ailleurs grâce à cette importance du capital humain dans l'entreprise que l'industrie des métiers d'art peut véhiculer le maximum de contenu culturel dans ses produits comparativement aux autres modes de production.

Cette industrie est très importante au Québec et représente plus de 50% de toute la production artisanale du Canada (en 1977, 77 millions de dollars au Québec vis-à-vis 140 millions de dollars au Canada)[1]. En 1976, au Québec seulement, la valeur des ventes au détail des produits d'artisanat et de métiers d'art québécois et étrangers était évaluée à 150 millions de dollars, dont 50% du total de ces ventes au détail représentait la production des artisans québécois; le nombre de ceux-ci variait entre 3 000 et 1 200 selon la souplesse ou la rigidité des critères qui définissent le statut de professionnel en matière d'artisanat[2].

1 Ministère de l'Expansion économique régionale, *Données fondamentales pour un profil de développement de Trois-Rivières, région administrative 04*, Ottawa, 1973.

2 *Ibidem.*

Tableau 56

Statistiques des bibliothèques publiques municipales subventionnées par municipalité
Région 04, 1979

Municipalité	Population	Employés à temps plein	Usagers inscrits	Rapport usagers/ population	Abonnements aux journaux et périodiques	Livres disponibles		Livres prêtés	
							Par tête		Par tête
	'000	Nombre	'000	%	Nombre	'000	Nbre	'000	Nbre
Trois-Rivières	51,2	17	26,3	51,5	275	119,8	2,34	173,1	3,4
Cap-de-la-Madeleine	33,9	2	3,7	10,8	10	21,3	0,63	29,9	0,9
Drummondville	28,3	4	5,1	17,9	193	47,4	1,67	102,0	3,6
Shawinigan	24,1	5	8,1	33,8	46	80,4	3,34	102,6	4,3
Victoriaville	21,1	1	8,3	39,6	19	17,3	0,82	33,5	1,6
Grand'Mère	15,6	3	9,4	60,1	89	26,3	1,69	65,0	4,2
La Tuque	11,9	5	4,4	36,9	64	50,4	4,24	33,7	2,8
Plessisville	7,4	2	0,6	7,5	9	8,9	1,21	9,0	1,2
Arthabaska	6,3	—	2,2	35,6	—	13,7	2,17	11,9	1,9

Source: *Annuaire du Québec, 1979-1980*, pp. 415-417.

Tableau 57

Activités préférées des Québécois adultes* par région administrative
Québec, 1979

Région administrative	Sport	Lecture	Activités de plein-air	Activités domestiques	Télévision, radio, disques	Activités sociales	Art, artisanat et passe-temps	Activités culturelles	Autres
	%								
Bas-Saint-Laurent — Gaspésie	28,0	18,1	18,1	13,8	9,1	6,5	5,6	0,4	—
Saguenay — Lac-Saint-Jean	41,4	12,6	17,6	9,6	7,5	5,9	2,9	—	—
Québec	38,1	12,7	14,0	10,1	6,0	8,9	5,8	1,3	—
Ville	46,4	15,5	11,0	8,8	3,3	5,0	7,2	2 2	—
Nord	30,8	11,0	19,0	8,9	5,9	11,4	5,9	0,8	—
Sud	37,1	11,7	12,1	12,5	8,8	10,4	4,2	0,8	—
Trois-Rivières	43,1	12,5	15,3	6,5	9,3	8,3	3,3	0,5	—
Estrie	39,0	14,7	13,1	8,1	11,6	8,5	2,7	0,4	—
Montréal	34,9	17,0	10,7	11,0	11,9	6,5	4,7	1,8	—
Île	38,6	18,9	8,1	6,6	11,6	8,1	3,1	1,2	—
Nord	34,3	19,5	11,9	12,4	11,0	5,2	2,4	0,5	—
Sud	31,8	12,7	12,2	13,9	13,1	6,1	8,6	3,7	—
Outaouais	35,3	15,7	20,1	8,3	10,8	6,4	3,0	1,5	—
Abitibi-Témiscamingue	26,3	21,2	24,3	8,6	9,4	3,9	3,2	1,2	—
Côte-Nord	31,6	16,5	19,9	9,2	5,8	9,2	5,9	0,5	—
Québec	**37,0**	**16,0**	**12,0**	**10,0**	**10,0**	**7,0**	**3,0**	**1,0**	**4,0**

* Personnes ayant 18 ans et plus.
Source: *Annuaire du Québec, 1979-1980*, p. 407.

C'est donc dire qu'au contraire des autres industries, la demande est ici plus élevée que l'offre et que le marché intérieur n'a pas encore été complètement exploré.

Les caractéristiques de cette industrie sont:

— un produit normalement de très grande qualité ou du moins avec une connotation nettement esthétique;
— un certain lien entre le fabricant et l'acheteur sinon une certaine « complicité »;
— un nombre d'employés se situant autour de 1 à 5 individus;
— une gestion de l'entreprise généralement prise en charge par quelqu'un du métier plutôt que par un gestionnaire professionnel;
— une plus forte densité de main-d'oeuvre que de capital;
— un équipement souvent limité mais polyvalent;
— une formation qui s'effectue sur place.

Si l'entreprise artisanale se porte beaucoup mieux au Québec que dans le reste du Canada, il n'en reste pas moins qu'elle traverse actuellement une période de crise due principalement à la multiplicité et à la petitesse de ses composantes, à son caractère traditionnel peu compatible et peu concurrentiel avec l'industrie de grande série et, surtout, à ses difficultés de renouvellement dans une production dont la qualité du design et l'innovation demeurent fondamentales.

En particulier, il existe quatre types de problèmes:

1° un manque de mécanismes de perfectionnement pour les artisans exerçant leur métier, d'où des difficultés aussi pour les entreprises de former de nouveaux artisans compétents. De plus, devenir artisan implique de plus en plus un certain apprentissage au niveau des notions de gestion. L'absence d'un réseau de formation et de perfectionnement dans le secteur des métiers d'art entraîne chez l'artisan des problèmes divers reliés à chacune des fonctions qu'il doit assurer dans son entreprise (gestion générale, finance et comptabilité, mise en marché, etc.);

2° des difficultés pour l'entreprise de se doter de moyens de production adéquats (outillage, financement);

3° d'autres difficultés d'agir efficacement dans le secteur de la mise en marché: pas d'accumulation d'inventaire, pas de financement, pas de promotion, pas de réseau intégré de mise en marché, pas d'adéquation entre les temps forts de production et ceux de mise en marché, etc.;

4° un marché intérieur encore largement occupé par les importateurs. La copie et la vente au Québec par des entreprises étrangères de produits conçus par des créateurs québécois sont monnaie courante. De plus, le marché extérieur est quasi inexploré par les producteurs québécois.

Le cinéma

Les problèmes de l'industrie cinématographique québécoise ne sont que rarement reliés à la disponibilité des ressources financières nécessaires. Ce sont plutôt l'étroitesse du marché local et les difficultés d'y pénétrer qui nuisent à la rentabilité de cette activité. D'ailleurs, au Québec même, la télévision et les salles de projection laissent peu de place à la programmation québécoise alors que des entreprises multinationales contrôlent le marché de la distribution. Cette situation complique l'accessibilité aux films et ne laisse aux distributeurs québécois que les miettes de la production internationale et les salles moins intéressantes. Ces grandes entreprises étrangères concentrent dès lors des revenus considérables sans volonté de les réinvestir au Québec.

Enfin, le marché du court métrage est inexistant au Québec et ne peut donc pas être inclus dans les programmes des lieux publics dont la fonction principale est la projection de films.

La nouvelle politique qui vient d'être adoptée à l'Assemblée nationale pour favoriser la diffusion du film francophone et québécois dans le réseau de distribution constituera un pas important pour aider cette industrie. Il reste cependant beaucoup à faire pour atteindre une meilleure diffusion au niveau international, voie essentielle de la survie de notre cinéma.

Le spectacle

Dans le domaine du spectacle, la majeure partie des opérations est aux mains d'entreprises québécoises qui se portent bien et dont les gestionnaires sont relativement jeunes et dynamiques. Toutefois, ces entreprises, souvent de taille modeste, opèrent dans un marché restreint et sont concentrées dans le Montréal métropolitain. Leurs structures internes reflètent cette réalité (dépendance technique et financière, cumul des tâches, etc.) et on peut se demander si cela peut compromettre leur développement futur. Ce développement est aussi lié à la viabilité du disque, la chanson représentant l'élément moteur de cette industrie.

Si l'accessibilité du marché semble se faire sans difficulté, avec le pourcentage élevé de contenu québécois dans la programmation radiophonique et la couverture de l'imprimé et de la télévision, l'industrie du spectacle n'est cependant pas exempte de problèmes. Elle se heurte à des questions touchant entre autres la petitesse du marché, la concurrence d'artistes étrangers, la concentration du risque monétaire sur l'artiste, les difficultés de financement, les problèmes de relève et les difficultés de celle-ci à se faire connaître et une mauvaise représentation syndicale contrôlée principalement de l'étranger.

Le disque

Dans cette industrie, il existe une quarantaine de maisons de disques dont une vingtaine seulement sont vraiment actives et sur ce nombre, 6 sont des multinationales. Ces grandes sociétés ont comme fonction première de vendre dans chaque pays où elles s'établissent la production de leur pays d'origine.

Dans la distribution, des opérations de regroupements sont rendues nécessaires par la concurrence des magasins-filiales des multinationales qui, en raison des escomptes qu'ils obtiennent, mettent en péril les petits commerces de détail, propriété des Québécois. Du côté de la conservation, il existe un besoin évident. Le dépôt légal institué pour le livre ne devrait-il pas être étendu au disque?

Les autres problèmes de cette industrie sont à peu près les mêmes que ceux de l'industrie du spectacle et y sont souvent liés.

Conclusion

Les industries culturelles constituent un secteur quelque peu délaissé de notre économie. Leur importance ne tient pas seulement à leur chiffre d'affaires mais à l'implication qu'elles ont tant du côté économique que social. En effet, ces industries, au Québec, créent relativement plus d'emplois que les autres secteurs industriels pour chaque dollar investi. De plus, la plupart des entreprises culturelles sont localisées dans toutes les régions et contribuent à l'enrichissement culturel de celles-ci et ainsi, au développement particulier de la société québécoise.

Chapitre 3

Le rôle des divers agents économiques: quelques questions

Chapitre 3

Le rôle des divers agents économiques: quelques questions

3.1 Le rôle des entreprises

Le premier rôle des entreprises de la région est évidemment de répondre aux besoins de leur marché respectif. Une réponse adéquate leur permet, d'une part, d'atteindre leur objectif opérationnel de profit qui constitue une mesure de performance et, d'autre part, d'offrir de bons emplois, d'améliorer leur productivité pour conserver leur capacité compétitive tout en jouant un certain rôle social dans la région ou au Québec. Si le premier rôle est jusqu'à un certain point sujet aux lois du marché, les trois autres relèvent aussi des comportements des dirigeants d'entreprises et peuvent être sujets à critiques compte tenu du développement économique de la région.

3.1.1 L'entreprise face à la concurrence

Prenons le premier et le troisième rôle, soit la réponse au marché et ce, de façon compétitive. D'un côté, on peut se demander si les entreprises de la région ont été suffisamment dynamiques pour prospecter de nouveaux marchés et pour offrir des biens de qualité répondant aux véritables besoins des consommateurs. Une des carences des entreprises canadiennes que vient de préciser la dernière étude de l'Association des manufacturiers canadiens[1], carence confirmée par des études réalisées à l'UQTR[2], est leur faiblesse au niveau du marketing. Comme la population dans la région et au Québec vieillit et augmente de plus en plus lentement (à l'instar de la plupart des autres pays de l'OCDE), la seule façon de croître est d'élargir son marché et ceci n'est possible que par une politique systématique de marketing. D'ailleurs, cet élargissement jusqu'aux marchés internationaux va être facilité, suite aux derniers accords du GATT, par l'abaissement graduel des douanes jusqu'en 1988. Cependant, ceci implique aussi que les marchandises étrangères (américaines, japonaises, européennes) entreront en franchise au Québec et que les firmes manufacturières de la région devront

1 Association des manufacturiers canadiens, *La concurrence dans le village terrestre. On n'est jamais mieux servi que par soi-même*, Toronto, septembre 1982.

2 J. Chicha et P.A. Julien, *Les stratégies des PME et leur adaptation au changement*, 3e rapport d'étape, Laboratoire en économie et gestion des systèmes de petites dimensions, Trois-Rivières, avril 1979.

faire face à une concurrence étrangère plus intense. De même, dans le secteur tertiaire, les commerces seront affectés par les « grandes surfaces » (les chaînes) liées aux firmes étrangères. Si la dévaluation du dollar canadien constitue actuellement un atout intéressant, elle n'est pas nécessairement suffisante et ne durera pas toujours.

C'est pourquoi l'accent doit être mis sur la productivité. Or, dans le chapitre 1, nous avons vu que peu d'industries avaient une productivité égale ou supérieure à la productivité québécoise et que la plupart étaient moins productives (40%) que leurs consoeurs américaines. Beaucoup de firmes ont pris ainsi un fort retard dans la modernisation de leurs équipements et ceci peut expliquer beaucoup de leurs difficultés au niveau des ventes. Avec la diffusion accélérée de la micro-technologie (conception assistée par ordinateur, robotique, bureautique, etc.), est-ce que les firmes d'ici sauront faire face au nouveau défi?

Ajoutons que les grandes firmes ont un rôle moteur dans l'élargissement des marchés et dans la modernisation des équipements. D'une part, elles pourraient mieux favoriser la sous-traitance dans la région[1], compte tenu des capacités disponibles et des prix, en suscitant des soumissions des PME pour les habituer à oeuvrer sur les plus grands marchés. D'autre part, étant plus à même, comme filiales de multinationales, de profiter de transferts technologiques, elles devraient entraîner l'esprit d'innovation dans la région.

3.1.2 La création d'emplois et la gestion des ressources humaines

La sous-traitance est une façon de multiplier les emplois pour faire contrepoids aux licenciements dus à la modernisation des équipements. Comme on l'a déjà vu, le donneur d'ordres peut tirer autant de profits en « faisant faire » que le receveur d'ordres qui « fait », la sous-traitance permettant au donneur d'ordres de libérer des fonds pour réaliser d'autres investissements et, aussi, au receveur d'ordres de développer une maîtrise et une expertise du produit sous-traité l'aidant à élargir son marché. Cette sous-traitance peut procurer le maximum de profits aux deux parties lorsque celles-ci se respectent sans s'exploiter.

1 On a vu plus haut que les grandes entreprises réalisaient moins de 9% de leurs achats matériels dans la région.

Une autre façon de multiplier les emplois et donc de faire oeuvre sociale dans la région est de favoriser l'entrepreneurship. Les organismes financiers, entre autres, ont un rôle particulier pour aider, soutenir la création d'entreprises et mettre en relation fournisseurs compétents, acheteurs, innovateurs, firmes-conseils, programmes gouvernementaux, etc., ou tous autres liens destinés à développer les bonnes idées et à multiplier les emplois.

Mais la création d'emplois suppose aussi la bonne gestion des ressources humaines. L'étude de l'AMC déjà citée affirme, sans nier les responsabilités des syndicats et des gouvernements, que les entrepreneurs ne tirent pas tous les avantages d'une main-d'oeuvre instruite et efficace. La gestion des ressources humaines est souvent très conservatrice alors que la réalité du monde du travail a évolué considérablement. L'éthique traditionnelle du travail qui expliquait le sens de discipline des travailleurs et, par exemple, leur attachement à leur firme et aux objectifs de celle-ci est maintenant relativement disparue. En particulier, les jeunes travailleurs proviennent d'écoles qui favorisent la participation et la créativité et qui assoient la discipline sur la discussion. De plus, le monde de la consommation a fait en sorte que le travail n'est plus au centre de la vie mais n'est qu'un moyen de gagner sa vie. De même, les femmes, avec les mouvements de libération féminine, recherchent de nouveaux rapports d'égalité dans leur milieu de travail. Bref, pour réussir à redonner le goût du travail bien fait aux travailleurs, il faut, en plus de bonnes conditions économiques, savoir utiliser leur sens de la créativité et les aider à développer une responsabilité d'équipe.

Il faut dire que certaines firmes ont entrepris des réformes pour faire face à ce nouveau défi. Les réformes peuvent être mineures, implantant par exemple les horaires flexibles, l'enrichissement des tâches ou la technique de direction par objectifs; elles peuvent être plus importantes en favorisant l'autonomie d'équipes de travail ou en implantant la coparticipation. Mais ces expériences sont trop peu nombreuses malgré les gains évidents de productivité constatés et il n'est pas assuré que ces gains soient bien partagés entre le patron et les employés qui les réalisent. Il existe un programme du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme (programme d'organisation scientifique de l'entreprise) dont un des objectifs est de favoriser l'implantation de ces réformes. L'étude de l'AMC se termine ainsi: « S'il est indubitable que les politiques gouvernementales et les attitudes syndicales sont d'importants facteurs, le *problème de la productivité des ressources humaines semble concerner principalement la direction des entreprises* »[1].

1 L'italique est de nous. L'étude cite aussi plusieurs autres études, en particulier de spécialistes américains, qui appuient cette conclusion.

3.1.3 Le rôle social de l'entreprise

Enfin, les entreprises ont un rôle à jouer, dans la région, qui ne se résume pas à la participation de quelques dirigeants aux clubs sociaux. Le problème des diverses pollutions (eau, air, bruit) ne doit pas être vu uniquement quand il est devenu trop aigu ou une fois que le gouvernement a adopté des lois sévères. De même, les licenciements de vieux employés qui ont donné durant une ou deux décennies leurs sueurs sinon leur santé méritent d'être compensés par des politiques de recyclage ou d'aide pour profiter d'un nouvel emploi sinon d'une préretraite décente. Certains dirigeants d'affaires qui critiquent à tort ou à raison les gouvernements (tout en s'empressant de recourir à l'aide gouvernementale lorsqu'ils en ont besoin) devraient aussi s'efforcer de consolider la démocratie en favorisant la diffusion de toute l'information et devraient accepter de s'impliquer au besoin en se faisant élire, par exemple, à des conseils municipaux.

3.1.4 En résumé

Bref, face à une certaine stagnation de l'économie régionale, à côté des responsabilités de tous les agents économiques, est-ce que les entreprises de la région cherchent à être les plus dynamiques et les plus compétitives possible sur les marchés régionaux, nationaux ou internationaux? Font-elles les efforts nécessaires pour favoriser la sous-traitance et ainsi développer les emplois? Évoluent-elles pour mieux répondre aux aspirations non seulement économiques mais aussi psychologiques et sociales des travailleurs et se sentent-elles parties prenantes des besoins socio-politiques de la région?

3.2 Le rôle des syndicats

Si le premier rôle des syndicats est de protéger les travailleurs, ce rôle ne doit pas se faire au détriment de la compétitivité des entreprises, ce qui entraînerait leur fermeture et ainsi la fin de l'intervention syndicale. De plus, l'action syndicale se doit d'être dynamique en tenant compte de l'évolution et de la situation économique régionale et des aspirations des travailleurs.

3.2.1 La protection du plus grand nombre de travailleurs

La protection ou la défense des travailleurs doit porter tant sur les conditions économiques que physiques du travail. En ce sens, les revendications doivent tenir compte aussi bien des conditions salariales et des avantages sociaux que

du désir de participation et de créativité des travailleurs dans leur travail et des conditions de santé et de sécurité. Avec la faiblesse des salaires dans la région, les accidents de travail et les atteintes à la santé par la manutention de produits toxiques, il reste d'ailleurs aux syndicats beaucoup de boulot à faire pour améliorer les conditions de travail. Ces améliorations ne doivent pas non plus se limiter aux seuls travailleurs syndiqués mais plutôt tendre à toucher le plus grand nombre et en particulier des travailleurs au noir des industries du vêtement et de la bonneterie, par exemple, qui n'ont aucune protection face à différentes formes d'exploitation. Aussi, l'amélioration des lois de santé et de sécurité au travail doit être faite d'un côté en pensant à tous les travailleurs et de l'autre en empêchant les abus qui pourraient mettre l'entreprise en difficulté.

3.2.2 La participation aux conditions de compétitivité des entreprises

Les syndicats ont aussi un rôle à jouer dans le maintien et la création d'emplois pour la main-d'oeuvre disponible et en particulier pour les jeunes qui, actuellement, entrent si difficilement sur le marché du travail et qui critiquent de plus en plus ces ainés au travail assuré. Or, on sait que dans la conjoncture difficile actuelle et face à une concurrence nationale et internationale de plus en plus féroce, seules les entreprises les plus compétitives pourront survivre. Cette compétitivité passe non seulement par de bons équipements, en particulier par l'introduction de la microtechnologie et par une bonne gestion, mais aussi par un bon rendement des travailleurs. Si les entreprises acceptent de moderniser leurs méthodes de gestion des ressources humaines, les syndicats sont-ils prêts à aider les travailleurs à devenir plus productifs?

3.2.3 De nouvelles relations de travail

L'amélioration du rendement des travailleurs doit être aussi bien à court qu'à long terme et ne doit pas être interrompue régulièrement par des conflits. Pourtant, les relations de travail traditionnelles, à tort ou à raison, ont été trop souvent assises sur l'affrontement systématique où la grève et le lock-out, par exemple, devenaient les instruments de base plutôt que le dernier recours après l'épuisement des autres moyens. Le Québec et la région, avec entre autres la mise sur pied des sommets nationaux ou régionaux, sont à la recherche de nouvelles formes de relations de travail. Ce[illegible] existent dans des pays comme la Suède, la Norvège et l'Allemagne où la négociation nationale est permanente et où les syndicats locaux ou régionaux doivent négocier à l'intérieur de frontières fixées par les négociateurs nationaux, à la suite de longues études tenant compte

des intérêts aussi bien de l'économie générale et des entreprises que des travailleurs syndiqués ou non syndiqués. Sans nier les différences historiques, économiques et culturelles entre ces pays et le Québec, n'y aurait-il pas certaines idées à tirer de ces expériences pour le plus grand profit de tous? Ne pourrait-on pas expérimenter, dans la région, quelques formules imaginatives en dépit des obstacles juridiques, politiques, institutionnels, idéologiques et surtout d'habitudes? Ne pourrait-on pas, au Québec, devenir des leaders de nouvelles relations générales de travail? Si les entreprises étaient prêtes à faire diverses concessions pour améliorer les conditions de travail compte tenu de la situation économique, les syndicats seraient-ils prêts en retour à faire leur bout de chemin et surtout à aider à mettre en place de nouvelles formules de relations de travail?

Enfin, les syndicats sont-ils prêts à se « resituer » par rapport aux nouvelles expériences de travail telles que la formation d'équipes autonomes, la coparticipation, le travail partagé, etc., qui semblent répondre à certaines aspirations des travailleurs et à la fin de l'ancienne éthique du travail? Autant ces expériences obligent les dirigeants d'entreprises à repenser leur rôle, autant elles amènent les syndicats à évoluer vers un nouveau dialogue entre patrons et employés. Ou bien ces réformes ne réussiront pas à cause d'obstacles tant du côté du patronat que du syndicat, ou bien elles finiront par s'imposer par la base en remettant en question l'existence des syndicats qui n'auront pu bien se redéfinir!

3.2.4 En tenant compte des intérêts de la région

Comme on l'a vu dans le chapitre 1, l'économie régionale est relativement mal en point et a besoin d'un nouveau souffle. Ce nouveau dynamisme passe d'une part par la modernisation des grandes usines, modernisation qui peut même aller à l'encontre de certains emplois ou du moins du recyclage nécessaire des travailleurs, en particulier avec l'introduction de la microélectronique, et d'autre part par la création de nouvelles entreprises et par la consolidation de plusieurs PME.

D'un côté, les grandes entreprises peuvent jouer leur rôle social dans la région en compensant des licenciements par de la sous-traitance qui peut créer d'autres emplois. À cet effet, les milieux syndicaux craignent que cette nouvelle répartition de la production se fasse à leur détriment dans des PME non syndiquées. Encore ici, n'y a-t-il pas moyen d'inventer de nouvelles réponses à cet obstacle?

D'un autre côté, il semble évident que la plupart des PME qui sont moins pourvues en capital que les grandes entreprises ne peuvent offrir les mêmes conditions de travail que ces dernières. Par contre, elles pourraient compenser cette situation par des réformes telles qu'une plus grande participation à certains niveaux de décision sinon à une part des profits, comme nous l'avons vu plus haut. Les syndicats ont un rôle à jouer pour adapter leurs objectifs aux capacités et possibilités différentes des PME comparées aux grandes entreprises. Sont-ils prêts à remplir ce rôle?

3.3 Le rôle du tertiaire financier[1]

Le tertiaire financier, formé de l'administration des finances publiques ainsi que de différents intermédiaires tels les banquiers, les assureurs, les fiduciaires, les courtiers (en valeurs mobilières ou immobilières) et les investisseurs, employait 8,9% de la main-d'oeuvre non agricole québécoise à la fin de 1982. Dans la région 04, il fournissait de l'emploi à 4 500 personnes pour 2,8% de l'emploi total.

Si ce secteur n'échappe pas à la crise actuelle, il demeure néanmoins affecté par certains problèmes particuliers. Ceux-ci sont liés principalement à:

a) une prise de conscience des déséquilibres financiers (balance des paiements, taux de change et d'intérêt, inflation);
b) une réticence des investisseurs vis-à-vis les projets à long terme suite à l'importance de la spéculation du chômage et à l'absence d'innovation;
c) l'évolution de la consommation des ménages et une certaine remise en question de la société de consommation.

3.3.1 Les assurances

Le marché québécois de l'assurance est en pleine évolution: la demande pour l'assurance-vie continue d'être forte, mais pour des contrats temporaires renouvelables et des régimes de rente viagère. On constate aussi une diminution de l'assurance-automobile alors que l'assurance-responsabilité et l'auto-assurance des grandes entreprises enregistrent une certaine croissance. De

1 Cette section a été préparée en partie par G. Alain et H. Benjamia, de l'OPDQ, sous la direction de C.P. Côté, directeur des services des projets spéciaux au même organisme.

plus, les petites firmes éprouvent des difficultés à soutenir la concurrence et doivent souvent envisager de fusionner ou de disparaître. Des assureurs québécois, souvent localisés sous la région métropolitaine de Québec, ont ainsi constitué des groupes agressifs pour disputer les marchés de l'assurance-vie ou de l'assurance générale aux grandes entreprises canadiennes ou étrangères.

Ainsi, sur le marché de l'assurance-vie où la concurrence porte sur les taux et le service, les entreprises québécoises ont augmenté leur part de marché de 27% en 1945 à 37% en 1981 et porté leurs actifs à plus de 2 milliards de dollars. C'est le Groupe des assureurs-vie, dont le siège social est au Québec, qui domine nettement le marché de l'assurance-vie et maladie alors que celui des rentes viagères lui échappe encore. Dans l'ensemble, les assureurs-vie font face à plusieurs problèmes dont:

— le recrutement, la formation et la persévérance du personnel qualifié;
— la baisse constante de leur part dans l'épargne totale des individus;
— le glissement de la clientèle vers les contrats d'assurance collective;
— la gestion des contrats d'assurance collective requérant de l'équipement complexe, du personnel spécialisé, etc.

Du côté de l'assurance générale, l'importance économique de ce marché est en général plus faible que celle de l'assurance-vie. On explique cette situation par le fait que:

— les primes perçues ne comportent pas d'élément d'épargne;
— les contrats sont à court terme de sorte que les réserves accumulées sont moindres que celles des assureurs-vie;
— les profits apparaissent de façon cyclique;
— les risques sont de toutes sortes et difficilement prévisibles;
— la présence étrangère est encore dominante.

Quant à la région Mauricie/Bois-Francs, étant peu représentée en termes de sièges sociaux de compagnies d'assurances, elle se contente d'être desservie par des assureurs de l'extérieur auprès de courtiers désireux de réduire leurs coûts et d'offrir une gamme plus complète de services. Avec seulement deux sièges sociaux de sociétés d'assurance-vie (l'Union de Drummondville avec des actifs de 36 millions de dollars, les Assurances funéraires Rousseau et Frères avec 1 million de dollars), un bureau d'une firme étrangère (l'Association canado-américaine avec des actifs de 6 millions de dollars) et dix petites sociétés mutuelles d'envergure plutôt locale, la région enregistre ainsi une sortie de capitaux et se prive d'emplois stables.

Les sociétés d'assurances sont-elles prêtes à mieux s'adapter aux besoins des régions et à offrir des services plus variés et plus compétitifs? Sont-elles prêtes à placer une partie de leurs fonds dans la région en proportion de leur chiffre d'affaires régional? Sont-elles prêtes à mieux participer au dynamisme attendu du sommet économique?

3.3.2 Les valeurs mobilières

Le commerce des valeurs mobilières est assuré au Québec par 150 intermédiaires, employant 2 000 représentants dont le quart est constitué de nouveaux inscrits à chaque année. Ces intermédiaires ou courtiers opèrent généralement à l'échelle canadienne ainsi que sur les bourses étrangères (New York, Londres); de leurs opérations en territoire québécois, ils tirent environ 15% de leurs revenus. Le total des actifs de ces intermédiaires atteignait 375 millions de dollars au 31 décembre 1981; environ 10% de ces actifs étaient sous contrôle québécois. Dans la région Mauricie/Bois-Francs, on relève une douzaine de succursales de ces intermédiaires. À leurs activités doivent s'ajouter les interventions occasionnelles des banques, des fiduciaires et des caisses d'épargne et de crédit.

Le commerce des valeurs mobilières distingue le marché primaire, le marché secondaire et le marché hors cote. Au Québec, le marché primaire est de l'ordre de 1,7 milliard de dollars; le marché secondaire atteint facilement 4 milliards de dollars et celui hors cote (obligations) 6 milliards de dollars; au total, le marché québécois serait d'environ 12 milliards de dollars. La part de la région Mauricie/Bois-Francs paraît difficile à évaluer, la plupart des grandes entreprises étant des succursales de multinationales, lesquelles centralisent leurs activités financières à leur siège social.

En général, on estime que l'éloignement d'un marché boursier réduit l'activité. L'absence d'informations de première main et, aussi, de formation incite ces investisseurs à éviter les risques de promotion et à rechercher la sécurité, la convertibilité et le rendement. On pense que l'enrichissement de la population, l'amélioration de la capitalisation des entreprises ainsi qu'une diffusion rapide de l'information sur l'état financier d'une entreprise vont limiter les variations de prix des stocks et ranimer le goût de l'investissement en actions chez les épargnants. La téléinformatique peut devenir le moyen de rapprocher l'investisseur du parquet des activités boursières. De plus, le projet de bourses régionales pour les PME gagne de plus en plus d'adeptes. Les courtiers sont-ils prêts à faire face à ces changements souhaités et, surtout, sont-ils prêts à coopérer avec les autres intermédiaires financiers pour aider à une nouvelle relance dans la région?

3.3.3 Les compagnies de fidéicommis

Les compagnies de fidéicommis, les sociétés de fiducie ou les trusts sont des entreprises spécialisées dans la gestion des biens, le règlement et l'exécution des successions et le courtage immobilier. En 1981, 32 de ces entreprises faisaient affaire au Québec et 21 d'entre elles y avaient leur siège social. Dans la région même, on dénombre 6 succursales de ces entreprises dont une à Victoriaville, deux à Drummondville et trois à Trois-Rivières/Cap-de-la-Madeleine.

Si les sociétés de fiducie sont les seules autorisées à jouer le rôle de fiduciaire, elles partagent néanmoins avec d'autres intermédiaires les marchés des dépôts et du courtage immobilier. L'importance de ces activités, et notamment l'importance du prêt hypothécaire lié à l'immobilier, se reflète bien sûr au niveau de leur structure financière. En effet, leurs actifs, se chiffrant à 47,4 milliards de dollars à la fin de 1982, sont constitués à 60% de prêts hypothécaires tandis que les obligations, les billets du Trésor et les fonds propres ne représentent respectivement que 9,9%, 8,4% et 6,0%. Le passif est composé principalement de dépôts et certificats garantis (22,6%) et de dépôts et certificats à terme (66,3%). Il semble que ces entreprises tentent de réduire l'importance des prêts hypothécaires en s'orientant vers le prêt à la consommation ou l'acquisition d'autres actifs.

Les compagnies de fidéicommis seront affectées par les modifications apportées à la loi des banques et favorisées par le vieillissement de la population. Celles associées à des groupements coopératifs vont profiter de l'achalandage des multiples points de services de ces groupements et développer des produits dans un rôle de complémentarité. Normalement, elles devraient aussi commencer à intégrer l'informatique à leurs opérations et procéder à certaines incursions du côté des paiements électroniques. Ces changements vont-ils les aider à être plus dynamiques et à favoriser le développement régional?

3.3.4 Les caisses d'épargne et de crédit

La situation avantageuse, au niveau québécois, des caisses d'épargne et de crédit n'est plus à discuter. Les chiffres parlent d'eux-mêmes: près de 5 millions de membres, 1 549 établissements et 74,8 milliards de dollars d'actifs dont 13,6 milliards de dollars en épargne et 10,8 milliards de dollars en prêts accordés aux membres. Dans la région 04, elles sont au nombre de 161, dont 2 seulement ne sont pas rattachées au Mouvement Desjardins, et desservent 106 municipalités et 360 000 personnes environ, soit 86% de la population régionale. Elles sont pratiquement les seules institutions de dépôt dans les municipalités de moins de

3 000 personnes et à égalité avec le nombre de succursales bancaires dans les autres municipalités.

L'actif des caisses d'épargne et de crédit de la région 04 a atteint la somme de 1,5 milliard de dollars en 1982, pour une augmentation de 73,3% depuis 1977. Cet actif se répartissait en disponibilités (18,4%), prêts sur hypothèques ou reconnaissances de dette (67,6%) et placements (14,0%). L'importance des prêts a augmenté (4,7%) alors que celle des placements a diminué. Le passif, pour sa part, est surtout constitué de dépôts à terme (48,9%), d'épargne avec opérations (20,4%), d'épargne stable (29,8%) et du capital social (0,9%) alors que les trop-perçus et les réserves représentaient 3,7% du passif à la fin de 1982. Au cours de l'exercice financier 1982, les caisses de la région ont versé la somme de 27,4 millions de dollars à leurs 1 364 employés, dont 87,8% sous forme de salaires et le reste en avantages sociaux. Enfin, les dépenses des caisses de la région ont augmenté de 19,8%, un taux supérieur à la moyenne québécoise (17,6%) et le nombre d'employés par caisse était de 9,7.

Lorsqu'on examine l'ensemble des caisses d'épargne et de crédit québécoises, on constate que plusieurs d'entre elles sont d'une taille ne leur permettant pas de bénéficier de toutes les économies d'échelle possibles. Malgré des coûts d'opération un peu plus élevés pour les petites caisses, le Mouvement Desjardins apparaît toutefois comme un chef de file en informatique et offre la possibilité d'opérations inter-caisses. L'éventail des services s'est aussi étendu avec le développement récent des financements agricoles, industriels, commerciaux, des corporations publiques et la disponibilité de services connexes (assurances, fiducie, etc.) alors que la création de la caisse centrale ouvre à l'ensemble du Mouvement une diversification de sources de fonds et un accès aux marchés financiers internationaux. Enfin, la possibilité de mobilité à l'intérieur du réseau des institutions permet au personnel d'envisager un plan de carrière.

Les caisses se doivent de réaliser des économies par la rationalisation de leurs services et dans certains cas, si les membres le désirent, par la fusion des caisses trop petites. Les caisses sont-elles prêtes à être aussi efficaces et alertes que leurs concurrents tant pour maintenir leur croissance que pour unir leurs forces pour mieux répondre aux attentes des investisseurs et des promoteurs industriels, et ainsi participer à la relance économique tout en conservant l'esprit de la coopération?

3.3.5 Les banques

Les banques canadiennes ont 7 414 succursales au Canada, dont 1 524 au Québec. À la fin du quatrième trimestre de 1981, elles affichaient des actifs de l'ordre de 312 milliards de dollars. Parmi les 11 banques canadiennes, 5 entreprises contrôlent 90% du système bancaire canadien. Le réseau bancaire canadien opérait 91 succursales dans la région 04 à la fin de 1979; 57 relevaient de la seule institution francophone parmi les banques à charte, la Banque Nationale du Canada.

Les banques à charte se définissent comme des prêteurs à court terme et y avaient engagé 64,1% de leurs actifs à la fin de 1981. Le reste de leurs actifs était constitué de monnaie (20,1%), d'hypothèques (6,5%) et d'obligations (5,1%) et autres. Leurs passifs sont constitués de dépôts (94,7%); ces dépôts proviennent de nos gouvernements (1,4%), des particuliers (28,8%), des institutions (19,4%) et de l'étranger (45,1%). En général, les dépôts des particuliers et des institutions se caractérisent par leur stabilité; par contre, les prêts sur hypothèques ont beaucoup baissé récemment. Enfin, les banques sont très actives sur les marchés étrangers, d'où la part importante de leurs passifs en dépôts étrangers.

Dans la région Mauricie/Bois-Francs, seule la Banque Nationale opère une succursale régionale (limite de crédit: 250 000 dollars) et cela pour la région immédiate de Trois-Rivières (elle ne contrôle pas Shawinigan, Grand'Mère, Drummondville, Victoriaville, Princeville, Plessisville). Les directeurs de succursales affirment en effet que les gros clients (Compagnie Internationale de Papier, Consolidated Bathurst) leur échappent au profit de succursales principales ou régionales localisées à Montréal. Il s'ensuit que les banquiers de la région éprouvent des difficultés à saisir la perspective globale de l'économie de la région et à affronter l'esprit de clocher qui semble subsister dans certains milieux.

Des études du Conseil économique canadien démontrent que les coûts d'opération des banques canadiennes sont plus élevés que ceux des banques américaines. Les causes évoquées réfèrent au trop grand nombre de succursales et à l'absence d'incitation à comprimer leurs coûts. Il semble aussi que les économies d'échelle disparaissent rapidement dans les opérations bancaires et deviennent inexistantes au-delà d'un certain niveau d'actifs. Enfin, la souplesse en spécialisation et en crédibilité sur les marchés financiers demeure limitée.

Une remontée du dollar pourra renforcer leur position et la baisse des taux d'intérêt, si elle dure assez pour amorcer la reprise, relèvera leur niveau de rentabilité. La diminution des taux de réserves et l'assouplissement des conditions d'implantation des banques étrangères vont libéraliser le crédit bancaire, accroître la compétitivité de ces institutions et faire pression sur leurs coûts[1]. Il semble que les difficultés présentes pourraient permettre aux banques d'assainir leurs opérations, de maîtriser leurs coûts et d'offrir un éventail complet de compétences au développement de notre économie régionale.

Est-ce que les grandes banques vont régionaliser leurs structures en augmentant la limite de crédit et le pouvoir de coordination d'une de leurs succursales afin d'améliorer leur pénétration du marché des petites et moyennes entreprises et de mieux adapter leurs services aux besoins de la région?

3.3.6 Les autres intermédiaires financiers

On devrait inclure sous ce titre les sociétés de crédit-bail, les sociétés de placement (immobilier ou entreprises), les sociétés d'investissement et de financement (par actions ou obligations, hypothèques), les sociétés de fonds mutuels, etc. Chaque initiative de recherche se bute à une absence de données, même pour l'ensemble canadien.

Le Canada comptait 44 sociétés d'investissement à la fin de 1981; ces sociétés détenaient 16 milliards de dollars d'actifs. Dans la région Mauricie/Bois-Francs, on connaît les noms de Crédit Chrysler, Crédit Ford, General Motors Acceptance, I.A.C., Avco, Household Finance, Beneficial, Canadian Pacific. . . Ces sociétés gèrent des investissements ou des prêts locaux et peuvent avoir plus d'une succursale dans la région. En consultant les annuaires téléphoniques, on en a relevé 14.

L'immobilier est un autre secteur mal connu. Concernant les activités de courtage, le Québec comptait 739 firmes à la fin de 1976; cette année-là, elles déclaraient des revenus de 113,8 millions de dollars; les 2/3 de ces entreprises (492) retiraient chacune des revenus inférieurs à 50 000 dollars pour l'année alors que 8 ont encaissé chacune plus de 3 millions. Trois cent quatre-vingt-quinze hommes et 46 femmes étaient inscrits comme courtiers: 407 hommes et 25 femmes détenaient un permis de représentant. Dans la région 04, on dénombrait 31 points de vente, soit 3,4% de l'ensemble du Québec. Quel doit être le rôle de ces autres intermédiaires financiers dans la relance économique régionale?

1 Depuis le changement de la loi des banques en décembre 1980, 57 banques étrangères se sont établies au Canada, détenant actuellement (décembre 1982) environ 6% de l'actif total bancaire (la loi limite cette proportion, pour les banques étrangères, à 8%).

3.3.7 Conclusion

La région Mauricie/Bois-Francs bénéficie de la présence de 174 caisses d'épargne et de crédit, la plupart rattachées au Mouvement Desjardins et intégrées à une structure de coordination. On relève aussi quelques sièges sociaux de petites sociétés d'assurances ainsi qu'une succursale bancaire principale, limitée à la région immédiate de Trois-Rivières. Les autres intermédiaires du tertiaire financier sont dirigés de l'extérieur, sans lien visible de cohésion entre les 10 municipalités régionales de comté.

Le Sommet économique se présente comme l'occasion de prendre conscience des déficiences, d'évaluer les besoins et de s'organiser selon les possibilités. Le tertiaire financier paraît faible; il faut combler certains vides du côté des assurances et des investisseurs; plusieurs intermédiaires financiers semblent n'avoir aucun lien d'appartenance à la région; l'absence de structure de coordination régionale limite sérieusement l'intervention des grandes banques au point qu'on se demande comment elles peuvent répondre adéquatement aux projets prometteurs. Il appartient aux agents financiers régionaux de mieux prendre conscience des besoins de la région afin, d'une part, de convaincre leurs dirigeants de leur laisser plus d'initiatives pour mieux s'impliquer et ainsi, d'autre part, de favoriser l'entrepreneurship et le développement de la région en collaboration avec les autres agents.

3.4 Le milieu éducationnel

Le milieu éducationnel, à la fois à titre d'infrastructure nécessaire au développement et d'agent économique, possède un impact considérable sur la communauté régionale. Bien sûr, comme les autres activités économiques, il le fait sous forme d'emplois et de dépenses en biens et services. Toutefois, il se distingue des autres agents par sa production particulière en capital humain et en connaissance. En effet, l'école et, en particulier, les écoles supérieures comme les cégeps et l'Université ont trois fonctions spécifiques:

1) la transmission de la connaissance tant générale que spécifique. En ce sens, l'école cherche à éduquer et donc à transmettre une culture et diverses valeurs aux citoyens, tant pour leur développement personnel que pour la communication avec leurs semblables;
2) la formation ou le développement d'une certaine discipline de travail pour répondre aux nécessités sociales et économiques;

3) la découverte ou l'incitation à la recherche puisque la société évolue constamment. C'est ici que se forment la réflexion et l'esprit d'invention pour soutenir l'évolution économique et technologique.

L'école ne sert donc pas qu'à transmettre des connaissances spécifiques et un métier et à donner une discipline de travail pour tel genre de tâches alors que les métiers disparaissent rapidement et que les tâches évoluent considérablement[1].

Dans la région, nous pouvons remarquer que la structure éducationnelle est bien développée; cinq institutions collégiales, à Shawinigan, Victoriaville, Drummondville et deux à Trois-Rivières, et une de niveau universitaire, encore une fois à Trois-Rivières. Cette dernière est d'ailleurs la deuxième en importance du réseau des universités du Québec (UQ) avec ses 8 600 étudiants, immédiatement derrière l'Université du Québec à Montréal. La population collégiale, pour sa part, s'élevait en 1982 à 9 400 étudiants. De plus, il semble que ces institutions sont relativement bien intégrées à la vie économique de la région. Cette situation se remarque dans l'orientation de certains programmes d'enseignement qui répondent aux besoins particuliers d'industries établies ici, comme par exemple l'École du meuble de Victoriaville et le programme en technique du papier au Cégep de Trois-Rivières.

C'est aussi à l'Université du Québec à Trois-Rivières que l'on retrouve le seul centre universitaire de recherche au Québec sur l'industrie des pâtes et papier. Par ses programmes de recherche et de formation, ce centre a pour objectif principal, aux plans scientifique et technologique, de contribuer à une efficience accrue de l'industrie des pâtes et papier tout en tenant compte de la qualité de l'environnement. Certains chercheurs travaillent sur l'utilisation de la liqueur résiduelle ou bisulfite pour produire de la nourriture pour les poulets ou les porcs, ce qui permettrait, d'une part, de diminuer la pollution et, d'autre part, de réduire les importations de céréales servant dans les diètes familiales. D'autres recherches sont orientées vers l'utilisation plus rationnelle des ressources forestières, et en particulier des feuillus comme le tremble ou le bouleau.

Un groupe de chercheurs dont les activités sont bien connues en Mauricie et dont le rayonnement s'étend maintenant jusqu'en Europe est le groupe de recherche sur les insectes piqueurs. Leurs travaux ont pour but, d'une part, de mettre au point une méthode d'étude écologique de ces groupes d'insectes

1 Par exemple, certaines demandes du milieu des affaires, tels types de formation spécialisée actuellement en forte demande sont souvent dépassés puisqu'au moment où l'école aura formé ce personnel, après 3 ou 5 ans, ce métier aura déjà été remplacé par un ou plusieurs autres.

piqueurs (moustiques, mouches noires) et des écosystèmes au sein desquels ils se développent et, d'autre part, de proposer d'éventuels programmes raisonnés de contrôle opérationnel tout en protégeant au mieux les milieux naturels sur lesquels on intervient. D'autres chercheurs regroupés à l'intérieur du groupe de recherche Thermopol s'intéressent aux eaux du Saint-Laurent à la hauteur de Trois-Rivières. À l'origine, la vocation du groupe était d'étudier les impacts des effets thermiques des centrales nucléaires de Gentilly sur la faune et la flore aquatiques. Une unité de recherche dans le secteur des sciences humaines se préoccupe aussi du développement régional à partir d'un programme à double volet, l'un socio-économique et l'autre culturel. D'un côté, il s'agit d'appréhender les mouvements de fond qui président à la transformation de l'économie régionale: formation de l'espace régional dans l'axe du Saint-Maurice, industrialisation, urbanisation, conversion de l'agriculture. D'un autre côté, il s'agit de saisir les dynamismes sociaux qui sont en fait les vrais moteurs de cette évolution du milieu régional: rapports sociaux, encadrement et leadership, formation du monde ouvrier, idéologie, mutation des schémas culturels.

L'élément principal dans la relation Université-développement régional semble être cependant le Laboratoire en économie et gestion des systèmes de petites dimensions. Cet organisme de recherche regroupe des chercheurs et des étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) de même que quelques autres chercheurs venus de l'extérieur de la région. Le Laboratoire a pour objectif, à long terme, de développer des petites dimensions, en soi ou face aux grandes entreprises. À plus court terme, il désire répondre aux problèmes spécifiques des petites entreprises. Il établit ainsi des diagnostics, organise des échanges entre chercheurs de diverses institutions ou entre chercheurs et PME, ou encore entre les PME elles-mêmes. Il a de cette façon organisé deux colloques, l'un en 1978 sous le thème « Sauvons les PME » et un autre en 1980 sous l'égide de l'Association des manufacturiers canadiens, pour réunir les petites et moyennes entreprises et les sensibiliser à leurs possibilités de développement. Le groupe de travail fait des recherches entre autres sur le regroupement des PME, la formation des propriétaires-dirigeants d'entreprises, l'innovation-marketing, l'informatisation des PME, le développement des centres-villes. . .

D'autres recherches en physique ou en chimie commencent à avoir des effets économiques bénéfiques. Des chercheurs de l'Université ont ainsi mis au point un appareil pour vérifier le degré d'humidité dans n'importe quel matériau ou produit (par exemple le lait en poudre) à n'importe quel moment. D'autres travaillent sur un appareil qui, par ultra-sons, peut découvrir les failles potentielles dans les divers matériaux. Un groupe de chercheurs étudie le développement de matériel pour les hôpitaux tel que des lits spéciaux pour grands brûlés, etc.

Les cégeps participent aussi à diverses recherches ou du moins développent diverses expertises et utilisent souvent des instruments sophistiqués pour répondre à des demandes d'entreprises.

L'impact considérable et à plusieurs niveaux des cégeps et spécialement d'une université régionale sur le développement socio-économique a été mis en lumière dans une étude de Mario Polèse et de Jules Léger de l'INRS-Urbanisation. Ainsi, l'Université attire des fonds des deux paliers de gouvernement et génère des emplois. Bien sûr, l'Université elle-même mais aussi les professeurs,le personnel non enseignant et les étudiants consomment sur place et les dépenses ont un effet multiplicateur sur les activités régionales. La présence de l'Université permet aussi de rehausser le niveau moyen de scolarité et de connaissances de la population de la région desservie. Certains étudiants en effet n'iraient peut-être pas à l'Université si celle-ci ne s'était pas implantée dans leur région. D'un autre côté, lorsqu'un étudiant quitte sa région pour aller étudier dans une autre, il y a de fortes chances qu'il ne revienne pas y vivre.

Et les connaissances aquises par les étudiants trouvent souvent des applications dans la région. En plus des relations de recherche ou de consultation entre entreprises et professeurs, les étudiants vont en stage dans des entreprises et des employés d'entreprises viennent s'y perfectionner.

Malheureusement, les entreprises ignorent la plupart du temps l'aide que veulent leur apporter l'Université et les cégeps. Pourtant, cette collaboration existe avec certaines entreprises et s'avère très profitable selon l'importance des institutions. Les entreprises pourraient faire appel aux services de la plupart des centres de recherche ou des laboratoires spécialisés d'ici mais elles ne le font que très rarement. Dans nos institutions de haut savoir, on fait à la fois de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée, l'une s'intéressant surtout aux grandes théories et à leur application possible au niveau québécois, l'autre au quotidien. La première s'adresse plutôt aux organismes gouvernementaux, la seconde aux petits intervenants du développement régional qui, le plus souvent, n'en profitent guère.

La faute peut aussi être attribuée aux institutions d'enseignement qui ne s'intéressent peut-être pas suffisamment aux problèmes de la région ou qui font trop peu pour faire connaître « leurs produits » et leurs capacités.

Il y a sûrement des pas de plus à faire pour augmenter les contacts entre les institutions d'enseignement et de recherche et les autres agents économiques de la région (entreprises, syndicats, gouvernements locaux ou fonctionnaires en région). Si ceux-ci ne sont pas faits, la région met de côté des ressources pourtant coûteuses.

3.5 Le rôle du gouvernement du Québec

Des quatre fonctions d'un gouvernement ou de l'État, le premier rôle et le plus ancien est celui d'arbitre, c'est-à-dire de mettre sur pied un ensemble de lois établissant les « règles du jeu » entre les différents agents économiques et assurant l'exécution des contrats[1]. Le second rôle vise une meilleure distribution des revenus, tant pour une meilleure justice sociale que comme soutien de la demande, en particulier durant les récessions économiques. Un gouvernement est aussi un producteur de biens « publics », tels que les routes, les écoles, les bibliothèques publiques, les hôpitaux, en vertu du principe que ces biens profitent à tous et que tous peuvent y avoir en principe accès, au contraire des biens « privés ». Le dernier rôle vient suppléer aux carences de l'économie privée par diverses subventions, productions ou informations.

Ce dernier rôle appartient en priorité au gouvernement fédéral qui contrôle la Banque du Canada, qui a accès à toutes les sources fiscales et dont le poids budgétaire est le plus grand. Les trois autres rôles sont partagés par les différents paliers de gouvernement.

Ajoutons que ces rôles ne peuvent être remplis que si les gouvernements ont des revenus adéquats (s'ils perçoivent des impôts et des taxes suffisants). Or, comme chaque citoyen, chaque firme ou chaque groupe tendent à multiplier leurs demandes à l'État et, en même temps, insistent sur les dégrèvements ou les exemptions d'impôts (à partir de l'idée que si un nouveau service collectif est mis en place, ils pourront en profiter du fait même qu'il soit « public », même si ce sont « les autres » qui paient). La position de l'État est donc difficile: il doit souvent étendre les services sans hausser les taxes, ce qui n'est possible que par une augmentation de productivité et cette augmentation peut entraîner une diminution d'emplois à nouveau critiquée par les fonctionnaires. Les citoyens relient difficilement leurs demandes et les hausses d'impôts nécessaires, plaçant le gouvernement face à ce constant dilemme.

Ces principes sont vrais aussi au niveau régional où l'État québécois remplit ces quatre rôles soit par ses politiques générales administrées de Québec, telles ses politiques de répartition des revenus (allocations familiales, supplément du revenu garanti, etc.), soit par sa présence directe grâce à des bureaux répondant à diverses demandes régionales ou locales (par exemple les agronomes du ministère de l'Agriculture) et par des programmes spécifiques administrés en région.

1 Voir à ce propos R.C. McConnel, W.H. Pope et P.A. Julien, *L'économique*, 2e édition, Montréal, McGraw-Hill, 1983, chapitre 8.

Les politiques générales sont probablement plus importantes que celles plus spécifiques. Il est quand même intéressant d'analyser ces dernières compte tenu toutefois des difficultés inhérentes à la compilation de données statistiques tant vis-à-vis les effectifs que des dépenses.

3.5.1 Les effectifs

En 1982, la région administrative 04 comptait, comme on peut le voir au tableau 58, 1 651 fonctionnaires répartis en seize ministères et 480 fonctionnaires dans 9 organismes gouvernementaux, soit au total 2 129 fonctionnaires ou environ 4% du total des fonctionnaires du gouvernement du Québec. Ceci place la région au troisième rang après celles de Québec et de Montréal où se concentrent, en plus des fonctionnaires affectés à ces régions administratives, d'autres fonctionnaires intervenant sur l'ensemble du Québec[1]. Ce nombre était de 1 791 en 1979, montrant une croissance annuelle moyenne de 4,3% depuis ce temps.

Le ministère des Transports est le plus important avec 581 fonctionnaires et celui de la Justice suit avec 300. Les ministères du Travail, de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, de l'Agriculture et de l'Alimentation, du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et de l'Énergie et des Ressources ont respectivement 245, 185, 86 et 72 fonctionnaires. Tous les autres ministères ont moins de 50 fonctionnaires en région.

Cette répartition est relativement conforme à la structure industrielle de la région s'appuyant sur l'utilisation ou l'exploitation de la forêt et de l'énergie hydro-électrique et sur l'agriculture.

Parmi les organismes gouvernementaux les plus importants, il y a l'Office des personnes handicapées avec 44 fonctionnaires, l'Office du crédit agricole avec 15, la Régie du logement avec 10, la Régie des assurances agricoles du Québec avec 5, l'Office de planification et de développement du Québec avec 4 et l'Office de la protection du consommateur avec 3 fonctionnaires.

Ces fonctionnaires se répartissent selon les catégories suivantes: personnel de bureau, techniciens et personnel assimilé, 53,1%; personnel de maîtrise, 4,9%; agents de la paix, 4,2%; cadres supérieurs, 2,9% et autres, 1,6%. 75,6% sont des hommes et 24,4% sont des femmes[2].

1 Source: *Annuaire du Québec, 1979-1980*, pp. 154-155.

2 Source: Ministère de la Fonction publique, Service des communications, *Effectifs réguliers de la Fonction publique du Québec au 31 mars 1982*, Québec, 1983.

Tableau 58

Effectifs en personnel et budget d'opération par ministère dans la région 04, gouvernement du Québec

Ministères	Budget (en milliers de dollars), janvier 1982				Effectifs décembre 1982
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Dépenses de transfert	Total	
Affaires culturelles	924,7	31,9	103,8	1 060,4	15
Affaires intergouvernementales	X	X	X	X	1
Affaires municipales	X	X	X	X	1
Affaires sociales	X	X	X	X	6
Agriculture, Pêche et Alimentation	1 162,5	50,2	—	1 212,7	185
Assemblée nationale	X	X	X	X	2
Communications	242,0	—	—	242,0	17
Consommation, Coopératives et Institutions financières	—	—	—	—	—
Éducation	851,5	—	—	851,5	33
Énergie et Ressources	3 899,0	111,0	—	4 010,0	72
Environnement	777,0	13,5	—	790,5	36
Finances	—	—	—	—	—
Fonction publique	X	X	X	X	1
Immigration	362,6	0,2	50,8	413,6	2
Industrie, Commerce et Tourisme	281,4	0,9	—	282,3	25
Justice	2 324,,0	1,6	—	2 325,6	300
Loisir, Chasse et Pêche	5 617,5	212,9	—	5 830,4	86
Revenu	128,6	—	—	128,6	10
Travail, Main-d'oeuvre et Sécurité du revenu	6 294,0	2,0	92 609,0	98 905,0	245
Transports	38 156,7	19 571,5	—	57 728,2	581
Travaux publics	—	—	—	700,0	33
OPDQ	235,8	1,0	950,0	1 186,8	4

Légende: — Néant ou zéro
X Non disponible

Sources: — Conseil exécutif, Secrétariat à l'aménagement et à la décentralisation, janvier 1982.
— Office de recrutement du Québec, *Sommaire des effectifs, Région administrative Mauricie/Bois-Francs*, 8 décembre 1982.

D'autres données (tableau 59) nous permettent de voir cette répartition, en juin 1981, entre les principales villes de la région. Ainsi, 691 ou 33,5% des fonctionnaires travaillent à Trois-Rivières, 303 ou 14,7% à Drummondville, 290 ou 14,0% à Nicolet, 204 ou 9,9% à Shawinigan, 182 ou 8,8% au Cap-de-la-Madeleine, 176 ou 8,5% à Victoriaville et le reste dans les autres villes.

Il faut ajouter que ces données ne comprennent pas le personnel parapublic comme par exemple le personnel de la Santé et du Bien-être social qui comprenait en 1982 environ 8 000 personnes (médecins, infirmières, travailleurs sociaux, etc.), le personnel du réseau éducationnel (environ 4 800 professeurs, enseignants, cadres, employés de soutien, etc.)[1] ou le personnel de l'Hydro-Québec en région qui était de 1 290 employés en février 1983.

3.5.2 Les dépenses

Les dépenses effectuées par les ministères en région sont composées de trois postes, soit les dépenses de fonctionnement, les dépenses en capital et les dépenses de transfert (tableau 58).

Les dépenses de fonctionnement consistent surtout en salaires et autres traitements ainsi qu'en autres dépenses administratives[2]. Le ministère des Transports, ayant le plus grand nombre de fonctionnaires en région, a évidemment les plus fortes dépenses de fonctionnement avec environ 38 millions de dollars, suivi de loin par le ministère du Travail avec 6 millions de dollars et le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche avec 5 millions de dollars. Les autres ministères ont effectué des dépenses variant entre 4 millions de dollars et 200 000 dollars. Ajoutons que l'Hydro-Québec prévoit, en 1983, dépenser 59 millions de dollars dans la région en salaires et autres dépenses de fonctionnement.

1 Compilations spéciales du MTMOSR-04.

2 Du moins selon les informations reçues. Il est possible que ces dépenses ne tiennent pas compte des salaires, comme dans le cas du ministère de l'Énergie et des Ressources. De plus, comme on l'a dit, on ne tient pas compte des dépenses effectuées dans la région mais gérées par les fonctionnaires à Québec, telles par exemple le programme d'accès à la forêt privée (environ 700 000 dollars par an), la voirie forestière ou encore les dépenses des sociétés publiques comme REXFOR, SOQUEM, SOQUIP, etc.

Tableau 59

Estimation d'emplois: effectifs du gouvernement du Québec dans les centres urbains de la région 04 par ministère et organisme, 1er juin 1981

Organisme/Ministère	Trois-Rivières	Cap-de-la-Madeleine	Shawinigan	Grand'Mère	La Tuque	Nicolet	Victoriaville	Plessisville	Drummondville	Autres	Total
Régie logement	9		3				3		2		17
OP consommateur	6										6
Justice	119		26		11	120	26	2	31		335
Transports	15 + 56	101	87			86	79		160		584
SPIB (Bécancour)										8 (Bécancour)	8
Off. langue française	3										3
CSST	87										87
Régie séc. sports	6										6
Insp. alim. (Agr.)	38										38
Communications	11										11
Crédit agr. (Agr.)		8				6	4	1			19
RRQ	3								3		6
Travail (inspect.)	24		3			1	10				38
OP hand. Québec									43	22	65
Agriculture (r. sud)						42	13		12	16 (r. sud)	83
OPDQ	5										5
Aff. municipales	1										1
Agriculture (r. nord)		27								22 (r. nord)	49
SDI	2										2

Tableau 59 (suite)

Estimation d'emplois: effectifs du gouvernement du Québec dans les centres urbains de la région 04 par ministère et organisme, 1er juin 1981

Organisme/Ministère	Trois-Rivières	Cap-de-la-Madeleine	Shawinigan	Grand'Mère	La Tuque	Nicolet	Victoriaville	Plessisville	Drummondville	Autres	Total
Ass. récolte (Agr.)		5								43 (r. nord)	48
Loisirs	50		25		23				7		105
Sûreté du Québec		23	5		1	1	5		5	2 (r. sud) 3 (r. nord)	45
Travail (DRM, CMQ)	28		9		5	9			9	4 (Bécancour)	64
Ind. Commerce	4						2				6
Éducation	24										24
Travaux publics	15		2			15					32
Aff. culturelles	3										3
Immigration	2										2
Justice	52						3		4		59
Aide sociale	46	15	20	13	6	10	18	1	19	10 (Louiseville)	158
Environnement	22						4		2		28
BVA	13	3	8		3		6		6		39
Énergie-Ressources	29		16	10	12		3			1 (Parent)	71
Revenu	18										18
Sous-total	691	182	204	23	61	290	176	4	303	131	
Total											**2065**

Source: Office de recrutement du Québec, *Sommaire des effectifs, Région administrative Mauricie/Bois-Francs*, 8 décembre 1982.

Les dépenses en capital portent sur l'achat ou l'entretien des terrains et immeubles et du matériel et de l'équipement. Encore une fois, le ministère des Transports est le plus important avec 19 millions de dollars tandis que tous les autres ministères réunis cumulent moins de 1 million de dollars pour ce poste de dépenses. L'Hydro-Québec, pour sa part, prévoit dépenser 38,4 millions de dollars en investissements dans la région en 1983.

Enfin, les dépenses de transfert portent en grande partie sur des allocations aux personnes et des subventions aux entreprises ou organismes sans but lucratif. On retrouve à ce poste seulement 4 ministères. Le ministère du Travail et de la Sécurité du revenu est au premier rang avec 92 millions de dollars; il est suivi par l'Office de planification et de développement avec environ 1 million de dollars, le ministère des Affaires culturelles avec 104 000 dollars et le ministère de l'Immigration avec 51 000 dollars.

Le tableau 58 ne tient pas compte des transferts effectués à partir de Québec. Ainsi, en 1980, dans la région, 6,6 millions de dollars ont été déboursés en aide sociale; pour sa part, la Régie des rentes a payé 27,5 millions de dollars à des personnes âgées, aux conjoints survivants, comme rentes d'invalidité ou comme prestations de décès. De plus, le ministère des Affaires sociales subventionne seize centres hospitaliers comprenant, en 1979, 2 785 lits et ayant recours à plus de 467 médecins rémunérés à l'acte. Pour sa part, le ministère de l'Éducation dépensait en 1979 environ 275 millions de dollars dans la région en salaires, fournitures et matériels, frais d'administration, etc.

3.5.3 Quelques programmes d'aide

Rappelons aussi quelques programmes visant l'industrie, particulièrement la PME, comme le nouveau « programme d'aide à la PME » mis sur pied en mai 1982. Il a pour but d'aider les PME aux prises avec des problèmes de financement en payant une partie des intérêts sur les prêts consentis par les institutions prêteuses et en garantissant, lorsque requis, une partie de ces prêts. Depuis l'instauration de ce programme au Québec, près de 500 demandes ont été reçues, ce qui représente des prêts totalisant plus de 80 millions de dollars. Ces prêts consentis par 22 institutions financières ont permis le maintien de plus de 200 000 emplois dans le secteur manufacturier québécois. De même, le programme « UNI-PME », qui a pour objectif de renforcer l'équipe de direction de la PME manufacturière en l'incitant à embaucher à titre permanent une personne diplômée de niveau collégial ou universitaire (en payant 50% de son salaire pour la première année), a permis en 1982-1983 l'intégration de quelque 200 personnes diplômées dans autant d'entreprises québécoises. Le « programme d'aide à

la gestion-marketing », pour sa part, qui désire améliorer la fonction stratégique du marketing au sein de la PME manufacturière québécoise pour favoriser la rentabilité de l'ensemble de ses activités de production et renforcer sa position concurrentielle sur les marchés intérieurs et étrangers, commence à avoir une incidence très intéressante quand on sait, par exemple, que seulement 33% des entreprises manufacturières de 5 à 250 employés sont dotées de catalogues de présentation de leurs produits. Le MICT a aussi contribué à administrer une série de programmes visant à favoriser l'innovation dans les entreprises et leur modernisation. Depuis l'instauration de ces programmes, il a autorisé des subventions de plus de 6 millions de dollars pour Innovation-Chaussure et près de 31 millions de dollars pour le programme de modernisation du textile, du vêtement et de la bonneterie. De plus, des prêts de 63,5 millions de dollars ont été autorisés dans le cadre du programme « PME innovatrices ».

Ces programmes, ainsi que d'autres provenant d'autres ministères, ont un effet certain. Mais sont-ils aussi efficaces que prévu? Ou encore, sont-ils bien adaptés aux besoins changeants de la région?

Une étude réalisée en 1981 au Laboratoire en économie et gestion des systèmes de petites dimensions de l'Université du Québec à Trois-Rivières auprès d'un échantillon représentatif des PME de la région a démontré que la majorité des PME (plus de 80%) étaient peu ou non satisfaites des programmes fédéraux, de ceux du gouvernement québécois ou de ceux provenant d'organismes gouvernementaux, tels la Banque fédérale de financement, la Société de développement industriel, et offrant diverses formes d'assistance aux entreprises[1]. Les principales critiques ont porté sur le manque de réalisme de ces programmes vis-à-vis les véritables besoins de l'entreprise.

Par exemple, la plupart des entreprises considèrent ces programmes comme une aide ad hoc ou comme une mesure destinée à soutenir des actions ponctuelles plutôt que comme une composante potentielle de leur stratégie, d'autant plus que cette assistance est octroyée indistinctement à des PME à bonne performance aussi bien qu'à d'autres à performance faible ou négative. Plusieurs demandes d'entreprises à bonne performance ont même été refusées parce que non conformes aux normes prévues.

1 J. Chicha, *L'impact de certaines politiques horizontales sur les stratégies des PME de la région Mauricie/Bois-Francs*, Cahier de recherche no 81-06, Laboratoire en économie et gestion des systèmes de petites dimensions, Université du Québec à Trois-Rivières.

Enfin, la connaissance de certains programmes est souvent faible car ceux-ci sont trop éloignés des formes de gestion courante chez les PME.

Il semblerait plutôt que les programmes gouvernementaux seraient plus efficaces s'ils étaient conçus pour pouvoir s'adapter à la stratégie de l'entreprise, s'ils s'adressaient à des entreprises ayant des aptitudes à réaliser des performances satisfaisantes plutôt que d'être offerts à n'importe quelle entreprise et enfin, si l'information sur ces programmes et leur gestion étaient régionalisées de façon à être moins bureaucratiques.

3.5.4 Conclusion

L'incidence du gouvernement du Québec est donc très importante dans la région. On peut cependant se demander non seulement si son action est suffisante (ce qui dans cette période de crise structurelle et donc de restrictions budgétaires amène à dire probablement oui) mais si elle est toujours adéquate. Les fonctionnaires sont-ils bien utilisés? Les dépenses sont-elles réalisées selon les priorités de la région? Les programmes d'aide sont-ils adéquats? Ne devrait-il pas y avoir une plus grande décentralisation pour « mieux coller » aux réalités régionales tout en impliquant finalement les bénéficiaires pour les amener à mieux constater les coûts et donc, à mieux prendre conscience de leurs responsabilités? En d'autres mots, peut-on faire mieux avec les ressources existantes compte tenu des changements économiques en cours?

3.6 Le rôle du gouvernement fédéral

Il nous a été extrêmement difficile d'avoir des données pour évaluer l'impact des actions du gouvernement fédéral dans la région. Comme pour le gouvernement du Québec, cette action peut provenir tant de ses politiques générales administrées à Ottawa ou de Montréal, pour tout le Québec, que des fonctionnaires en région. Dans le premier cas, il faut penser aux politiques de Travail Canada par l'intermédiaire de ses bureaux en région ou par les prestations d'assurance-chômage, ou encore à l'organisme des Postes canadiennes ou à son Conseil des ports nationaux par exemple. Dans le deuxième cas, nous avons obtenu quelques statistiques du ministère de l'Expansion économique régionale maintenant inclus dans le super-ministère de l'Expansion industrielle régionale.

Ainsi, au tableau 60, nous voyons que le MEER a dépensé dans la région, directement ou dans le cadre des ententes auxiliaires Québec-Canada administrées en grande partie conjointement avec l'OPDQ, 247 millions de dollars depuis 13 ans, ou en moyenne 19 millions de dollars annuellement. Les principaux programmes portent sur l'application de la Loi des subventions au développement régional, sur la modernisation des infrastructures de transport et, enfin, sur la participation d'Ottawa au programme de modernisation de l'industrie des pâtes et papier développé par le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Tableau 60

Engagements du ministère de l'Expansion économique régionale dans la région 04, 1969 au 31 décembre 1982

Programmes	Engagements (en '000$)
A — Anciens programmes	
ARDA 111	1 706
Zone spéciale a) subventions	18 943
b) prêts	16 300
Sous-total	36 949
B — Ententes auxiliaires Québec-Canada	
Développement des transports	40 900
Développement forestier	7 368
Infrastructures industrielles	6 237
Développement agricole	647
Développement minéral	123
Développement touristique	1 944
Équipements publics	89
Modernisation de l'industrie des pâtes et papier	40 300
Sous-total	97 608
C — Subventions à l'industrie	
Programme Loi des subventions au développement régional	112 341
Total	**246 898**

Source: données compilées par le MEER, région de Montréal.

Une des raisons de ces lacunes au niveau des données est que les régions, pour le gouvernement fédéral, recouvrent une ou même plusieurs provinces, ce qui fait de la région 04 qu'une petite partie de la grande région du Québec, laquelle est administrée de Montréal. Il est ainsi difficile de bien localiser l'action régionale. Cette situation peut aussi expliquer pourquoi certaines politiques régionales s'appliquent mal à la région surtout si les problèmes sont différents ici des autres régions du Québec. Dans cette optique, serait-il possible que le gouvernement fédéral pense à une plus grande décentralisation pour mieux rencontrer les véritables besoins, être plus cohérent avec les politiques régionales du gouvernement québécois, des MRC et des municipalités et dépasser les simples considérations politiques comme cela semble être le cas pour l'utilisation des 200 millions de dollars faisant suite à la fermeture unilatérale de l'usine Laprade?

3.7 La décentralisation et le pouvoir régional[1]

La question du partage des pouvoirs entre les gouvernements supérieurs et les représentants élus au niveau local ou régional ne date pas d'hier. Depuis la fin du siècle dernier, la législation québécoise définissait clairement les pouvoirs des conseils de comté en milieu rural et des gouvernements municipaux en milieu urbain (cités et villes). En réalité, le pouvoir municipal est très fragmenté, compte tenu du très grand nombre de territoires municipaux (1 531 en 1981) et compte tenu du déséquilibre démographique croissant entre les municipalités urbaines (260 cités et villes) et rurales (1 271 municipalités rurales). Pendant longtemps, les choses en restèrent là. Alors que le gouvernement de l'Ontario créait sur son territoire un grand nombre de municipalités régionales dotées d'un certain nombre de pouvoirs (dont celui d'aménager elles-mêmes leur territoire), le gouvernement québécois se contentait, en 1966, de diviser le territoire en dix régions administratives, suite à une étude des zones d'influence des différents centres urbains menée par le ministère de l'Industrie et du Commerce. Plutôt que de décentralisation, il faut parler ici de régionalisation administrative ou de déconcentration des services gouvernementaux afin de rapprocher ceux-ci des citoyens de toutes les régions. Les services gouvernementaux régionaux étaient chargés de l'exécution des politiques gouvernementales sur le territoire des différentes régions tout en restant à l'écoute des besoins exprimés par les intervenants régionaux. Au cours de la décennie 1970-1980, les régions

1 Cette section a été préparée par Jean Cermakian, chef de la section de géographie à l'UQTR; elle est basée en partie sur son article « La recherche géographique et le processus d'aménagement régional au Québec », *The Operational Geographer/La géographie appliquée*, vol. 1, no 1, (1983).

administratives servirent également de terrains d'étude à l'OPDQ pour l'élaboration d'un ensemble de schémas régionaux d'aménagement. On ne peut nier l'intérêt de ces études comme inventaires des disparités socio-économiques régionales. Elles ont notamment fait ressortir le poids excessif de la région administrative de Montréal, avec plus de la moitié de la population et près des deux tiers de l'activité manufacturière du Québec. Autrement dit, les schémas régionaux de l'OPDQ ont fait ressortir les écarts socio-économiques entre le « centre » montréalais et la « périphérie » des régions-ressources.

Face à cette situation de déséquilibre, l'État québécois entreprit, en 1969, une politique de régionalisation véritable semblable à celle de l'Ontario; il réussit à créer les communautés urbaines de Montréal et de Québec ainsi que la Communauté régionale de l'Ontaouais et à doter ces communautés d'un certain nombre de pouvoirs supramunicipaux. Ses efforts furent cependant vains sur le reste du territoire. Dix ans plus tard, le gouvernement du Québec revient à la charge en affirmant:

> *Tout comme le développement de l'économie du Québec doit être assuré pour l'essentiel par les initiatives internes, le développement régional dépend avant tout du dynamisme de ses agents; il se dit alors prêt à « rapprocher les citoyens de la prise de décision » et à « susciter le développement des régions en faisant d'abord appel aux éléments du milieu » par le biais de la « décentralisation d'un certain nombre de pouvoirs vers les régions »*[1].

L'intention d'un tel énoncé est claire: il s'agit de transformer une société dépendante de l'État technocratique et centralisateur en une société où le développement socio-économique et culturel se définit et se décide au niveau de la région d'appartenance dont les citoyens et les élus locaux (maires et conseillers municipaux) sont les mieux placés pour élaborer et adopter un schéma d'aménagement régional. Cette intention est manifeste dans la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme adoptée en novembre 1979 et mise en vigueur en avril 1980. Avec cette loi, on dépasse la simple régionalisation administrative pour créer une centaine de municipalités régionales de comté (MRC) au terme d'une vaste consultation auprès des élus municipaux et des populations locales.

Les MRC, qui sont autant de régions d'appartenance, trouvent leur fondement « dans les communautés de base qui s'établissent tant au niveau

1 Gouvernement du Québec, ministère d'État au développement économique, *Bâtir le Québec: énoncé de politique économique*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1979, pp. 86-87.

local dans la paroisse, le village ou le quartier, qu'au niveau de plus larges ensembles, notamment les agglomérations urbaines, les comtés ou même le pays tout entier »[1]. Elles doivent:

1) « être un lien de première appartenance »[2]: un espace auquel le citoyen s'identifie immédiatement, tant pour sa vie sociale (parents, amis, loisirs) que pour les services auxquels il fait appel fréquemment (emplettes, services de santé, services éducatifs, caisse populaire ou succursale d'une banque);

2) « être plutôt petites que grandes »[2]: tout en dépassant les limites d'un village ou d'une seule municipalité, elles doivent couvrir un territoire suffisamment restreint pour que le citoyen ne se sente pas perdu dans un trop grand ensemble (comme c'est actuellement le cas dans une région administrative);

3) « permettre l'expression d'une diversité d'opinions, d'attitudes et de comportements »[2]: un lieu où la diversité sociale et culturelle constituera pour tous les citoyens une source d'enrichissement au plan des valeurs et des idées;

4) « mettre en harmonie espace urbain et espace rural »[2]: compte tenu de l'interdépendance de plus en plus grande entre ville et campagne, les MRC doivent être le lieu de la coopération intermunicipale et des intérêts communs, tout en respectant, au niveau de chacune des municipalités, les caractéristiques et les intérêts qui lui sont propres;

5) « permettre l'exercice d'un pouvoir politique régional »[2]: ce pouvoir, fondé sur une coopération de toutes les municipalités constituantes, doit assurer la capacité technique et financière de celles-ci afin de leur permettre de fournir les services que leurs citoyens ont choisi de se donner.

Compte tenu de ces principes, il n'est pas étonnant que l'implantation des MRC ait dû s'échelonner sur une période de deux ans. Dans plusieurs régions, il a été très difficile de s'entendre sur les limites et sur le nombre des municipalités des MRC; par exemple, en Mauricie, il a été décidé de créer 5 MRC à partir de 64 municipalités locales; l'une (Centre-Mauricie) n'a pu être constituée qu'en octobre 1982, soit neuf mois après la mise en place des quatre autres.

1 Gouvernement du Québec, Conseil exécutif, Secrétariat à l'aménagement et à la décentralisation, *L'aménagement du territoire: un projet collectif*, Québec, 1980, p. 23.

2 Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales, *Les municipalités régionales de comté: leur constitution, leurs pouvoirs, leur fonctionnement*, Québec, 1980.

Toute la question est de savoir quels pouvoirs réels reviendront aux MRC; aux termes de la loi, leur principal pouvoir réside, pour le moment, dans l'élaboration et l'adoption d'un schéma régional d'aménagement et ce, au plus tard d'ici décembre 1986.

3.7.1 L'aménagement du territoire

La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme s'appuie sur quatre grands principes:

1) *l'aménagement est d'abord une responsabilité politique et non exclusivement technique. En ce sens, il appartient d'abord aux élus en relation avec les citoyens, d'effectuer les choix, de prendre les décisions et de procéder aux arbitrages qui s'imposent;*

2) *le citoyen participe aux diverses étapes du processus d'élaboration et de révision des instruments d'aménagement;*

3) *l'aménagement est une fonction partagée entre trois paliers de décisions: la municipalité, la municipalité régionale de comté et le gouvernement. Chaque palier a son domaine de responsabilité propre;*

4) *l'aménagement fait appel à la coordination et à la conciliation des choix et des actions des trois instances décisionnelles, ce qui se traduit par un échange d'informations et par la concordance de leurs objectifs et projets respectifs.*[1]

En vertu de ces principes, la Loi maintient le territoire municipal comme cellule de base de l'aménagement: en effet, c'est toujours l'autorité municipale qui est responsable des règlements d'urbanisme (zonage, lotissement, construction) et donc de l'aménagement de son territoire. Cependant, le plan et les règlements d'urbanisme municipaux doivent être conformes aux objectifs visés par le schéma d'aménagement de la MRC. C'est donc véritablement au niveau régional que sont définies les grandes priorités de développement et d'aménagement du territoire. Une autre innovation importante de cette Loi est que le gouvernement du Québec ainsi que les organismes publics seront liés à ce schéma pour toute intervention en matière d'aménagement du territoire. Le gouvernement devra également transmettre à la MRC, durant l'élaboration du schéma, les orientations et projets d'intervention en matière d'aménagement qu'il entend poursuivre et réaliser sur le territoire de cette MRC. Par contre, le gouvernement se réserve le droit d'étaler dans le temps l'application des

1 Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales, *Municipalité Québec*, vol. 12, no 2 bis, 1980, numéro spécial: « Aménagement et urbanisme », p.6.

schémas d'aménagement une fois que ces derniers auront été adoptés par les autorités de la MRC. En effet, l'article 32 de la Loi stipule que « l'entrée en vigueur d'un schéma d'aménagement ne crée aucune obligation quant à l'échéance et aux modalités de réalisation des équipements et infrastructures qui y sont prévus »[1].

En fait, les notions d'aménagement, de décentralisation et de développement régional sont interdépendantes. Selon François Gendron, ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional,

> *l'aménagement peut être défini comme l'organisation spatiale du développement, alors que la décentralisation constitue l'organisation structurelle de ce même développement, entendu ici dans son sens le plus large et donc tout autant social, culturel, éducationnel et politique, qu'économique. Le développement optimum des différentes régions du Québec passe donc par une certaine forme de planification, à savoir l'aménagement du territoire, et par une volonté politique de rapprocher le pouvoir des citoyens, ce qui est l'objectif de la décentralisation.*[2]

En conclusion, il s'agit de savoir comment se développera le pouvoir régional à partir du niveau municipal et de celui des MRC. Au cours de 1983, le ministre compte rendre public un document exposant l'état de réflexion gouvernementale sur le développement des régions. Ce document proposera diverses solutions ou hypothèses comme moyens d'atteindre plus efficacement ce but; il y sera notamment question de décentralisation. Les différents intervenants régionaux seront ensuite appelés à réagir à ce document par le biais de mémoires contenant aussi bien des réactions, des opinions, des positions ou des propositions sur ce sujet. Dans une troisième étape, le ministre effectuera une tournée de chacune des régions du Québec pour y définir, avec les intervenants du milieu, les orientations que ceux-ci voudraient voir figurer dans une véritable politique de développement et de décentralisation régionale. Enfin, tout ce processus devrait aboutir à un projet de loi sur le développement et la décentralisation régionale.

---

1 Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales, *La loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, Québec, 1981, p. 10.

2 « Des régions fortes pour un Québec fort »: entrevue avec le ministre François Gendron, *Développement Québec*, vol. 8, no 7, novembre-décembre 1982, pp. 1-4.

Il appartiendra donc à tous les intervenants aux niveaux local et régional de participer à l'élaboration de cette politique. En effet, le pouvoir politique régional ne pourra s'affirmer qu'à travers le dynamisme et l'implication des citoyens et des élus dans chaque région d'appartenance si l'on ne veut pas que le nouveau palier régional devienne une simple courroie de transmission des volontés gouvernementales et si l'on veut vraiment que l'émergence d'un pouvoir authentiquement régional serve avant tout au développement harmonieux des espaces régionaux, aussi bien aux plans économique que social et culturel.

Reste à savoir si les élus municipaux sont prêts à prendre leurs responsabilités et à innover, même de façons différentes selon chaque MRC, pour que cette décentralisation ne soit pas une nouvelle structure de plus, ne changeant rien à la réalité.

Chapitre 4

Une première prospective: le développement régional dans l'évolution mondiale

Chapitre 4

Une première prospective: le développement régional dans l'évolution mondiale

4.1 Une économie mondiale chambardée: moins d'acheteurs, plus de vendeurs

Pour comprendre l'évolution de l'économie régionale, il faut jeter un coup d'oeil sur les tendances de l'économie mondiale dans les quarante dernières années, plus précisément entre 1945 et 1970, où ont prévalu des taux annuels de croissance réelle de la richesse nationale québécoise de 5% ou plus (soit un doublement du pouvoir d'achat moyen tous les 14 ans environ). La reconstruction des économies européenne et japonaise, qui a requis une énorme quantité de matériaux et de machines fournis en bonne partie par les usines nord-américaines et, une fois cette reconstruction terminée, une nouvelle demande due aux millions de jeunes issus du boom des naissances de l'après-guerre avaient alors permis une croissance économique extraordinaire. Mais maintenant, les familles, tant au Québec que dans les autres pays occidentaux, font peu d'enfants au point que certains pays européens sont en décroissance démographique. Et les pays pauvres, qui ont encore des taux de natalité élevés et qui auraient besoin de nos produits, sont aux prises avec des dettes trop élevées pour pouvoir continuer leurs achats. De plus, ils font face à de nouvelles mesures protectionnistes des pays industrialisés, mesures qui restreignent leurs exportations et limitent ainsi leurs capacités de payer.

Or, alors que la demande mondiale stagne ou diminue, est venue s'ajouter à la production nord-américaine et aux usines reconstruites de l'Europe et du Japon toute la production aux rendements élevés et aux faibles coûts unitaires des pays « nouvellement industrialisés » tels le Portugal, la Yougoslavie, la Corée du Sud, le Brésil, etc. Devant un marché international rétréci ou du moins à croissance plus lente, la concurrence s'est alors accrue et explique même le recul de l'économie américaine comme on peut le voir au tableau 61. Cette concurrence explique aussi pourquoi des firmes comme Chrysler, Massey Ferguson ou International Harvester, AEG-Telefunken et Dome Petroleum ont été ou sont plus ou moins en faillite. Cette concurrence deviendra de plus en plus féroce au point que les États-Unis et le Canada ne seront plus capables de soutenir à bout de bras ces firmes à gestion déficiente, à moins d'accepter de

Tableau 61

Recul américain dans le monde, 1960-1979

Part des ventes américaines sur le marché mondial (en pourcentage)			Pourcentage des ventes assurées par les entreprises américaines sur le marché intérieur		
Secteur	**1960**	**1979**	**Secteur**	**1960**	**1979**
Véhicules moteurs	22,6	13,9	Automobile	95,9	79
Aéronautique	70,9	58	Acier	95,8	86
Chimie organique	20,5	15	Composants électriques	99,5	79,9
Télécommunications	28,5	14,5	Machines agricoles	92,8	84,7
Matières plastiques	27,8	13	Chimie	98	81
Équipement de la maison	27,9	19,6	Électronique grand public	94,4	49,4
Pharmacie	27,6	16,9	Chaussure	97,7	62,7
Machine-outil	32,5	21,7	Machine-outil	96,8	75,4
Machines agricoles	40,2	23,2	Équipement agro-alimentaire	97	81,3
Machines textiles	15,5	6,6	Équipement textile	93,4	54,4
Matériel ferroviaire	34,8	11,6	Calculatrices et tabulatrices	95	56,9

Source: Data Ressources Inc. Cité par *Le Nouvel Économiste*, no 259.

sauver quelques-unes de ces firmes (comme Chrysler) en sachant que cela en fera tomber d'autres (comme Ford) dans ce contexte de marché restreint. Et l'abaissement très important des barrières douanières prévu par les derniers accords internationaux du GATT et étalé sur six ans va accentuer considérablement cette concurrence internationale.

4.2 Une demande québécoise qui s'essouffle

En même temps, la consommation intérieure ralentit considérablement et se transforme. D'une part, la consommation des biens semi-durables (automobile, équipement électroménager), principal moteur de la croissance d'après-guerre, accuse une stagnation relative: la majorité des ménages en possède et la consommation s'oriente surtout vers le renouvellement. De plus, le ralentissement dans la croissance des revenus et la hausse de certains prix (comme le prix de l'énergie) poussent les gens à conserver plus longtemps ces biens. Par exemple, alors que dans les années 1960 les gens remplaçaient souvent leur voiture après deux ans, les données montrent qu'ils conservent celle-ci en moyenne plus de six ans. Cette tendance est aussi accentuée par une certaine saturation de l'endettement des ménages. D'autre part, la proportion des services (soins de santé, loisir, éducation) dans la consommation augmente et comme les services ont une productivité inférieure à la moyenne, ceci tend à ralentir la croissance même si cela permet de maintenir les emplois. Enfin, avec l'évolution des valeurs, une partie de la consommation évolue vers une certaine autonomie comme on l'a vu plus haut avec la montée du secteur associatif, secteur qui échappe toujours plus à l'économie traditionnelle Ainsi, de plus en plus de gens cultivent leur petit jardin, diminuant par conséquent la demande pour les produits alimentaires industriels; d'autres tricotent leurs vêtements qu'ils conservent au-delà des changements de la mode; certains échangent vêtements ou articles de sports dans des marchés aux puces. Le magazine *Affaires* (septembre 1982) affirme de son côté que cette économie de troc s'étend même au milieu des affaires, ralentissant les échanges économiques traditionnels.

4.3 La production se transforme

Face à ce rétrécissement de la demande et à l'augmentation de la concurrence internationale, seules les firmes les plus dynamiques et les plus souples, qui se moderniseront grâce à la microtechnologie, qui développeront des créneaux particuliers et qui mettront sur pied une mise en marché vigoureuse, pourront

s'en sortir. Malheureusement, une bonne partie des investissements des dernières années réalisés en Amérique du Nord et requis pour cette dynamisation a plutôt été faite pour augmenter les capacités de production en prévision d'une diminution possible de la concurrence ou encore pour répondre à de nouveaux impératifs de production. Ainsi, de nombreux investissements ont été faits pour compenser la hausse des coûts énergétiques et de certaines matières premières ou pour se conformer aux nouveaux règlements antipollution. Par ailleurs, certains investissements de productivité n'ont pu être réalisés à cause de la hausse des impôts nécessaire pour diminuer divers effets pervers dus à la production effrénée des années 1940 et 1950, peu respectueuse tant des travailleurs que de l'environnement (les diverses pollutions). Enfin, d'autres investissements n'ont pas été faits par mauvaise habitude: en effet, non seulement la « politique nationale » fédérale avec ses barrières douanières élevées nous a habitués à une faible concurrence internationale mais à l'époque où l'Europe et le Japon étaient plus ou moins détruits par la guerre ou quand la demande a bondi pour répondre aux effets du boom des naissances, nos usines n'avaient pas besoin d'être très dynamiques pour pouvoir vendre. Notre économie est alors devenue paresseuse. Mais l'abaissement des barrières douanières et l'augmentation de la concurrence internationale nous obligent maintenant à devenir beaucoup plus compétitifs sur ce point alors que nous avons déjà beaucoup de retard accumulé.

4.4 La nouvelle technologie risque d'aggraver nos problèmes

Notre économie doit donc se moderniser rapidement si elle veut survivre et si elle veut élargir ses marchés compte tenu du ralentissement de la croissance. Une des possibilités repose dans l'implantation de la microtechnologie (robotique, bureautique mais aussi biotechnologie). Cependant, les investissements requis pour cette implantation vont créer d'autres problèmes. L'utilisation de plus en plus large de cette technologie va accélérer le processus de déqualification des tâches et hausser très probablement le chômage pour trois raisons majeures:

— la production d'appareils informatisés requiert moins de travail qu'elle ne sert à en remplacer, surtout si cette production se concentre dans des pays déjà en avance sur ce point (Japon, États-Unis, RFA);

— l'introduction de cette nouvelle technologie tend à s'accélérer, empêchant l'économie de compenser assez rapidement par de nouveaux emplois les emplois libérés;

— le secteur tertiaire (les services), qui avait reçu les travailleurs libérés par la dernière période d'automatisation des secteurs primaire et secondaire, va lui-même subir de plein fouet, par la bureautique, l'impact de cette technologie.[1]

Or, des travailleurs mis en chômage achètent peu, ralentissant encore plus la demande. Cette technologie augmentera aussi la précarisation des emplois, haussant le niveau d'insatisfaction des travailleurs de moins en moins assurés du lendemain.

Car il faut bien le dire, le nombre trop élevé de jours perdus à cause des grèves, des lock-out ou de l'absentéisme n'est pas dû uniquement à la combativité des syndicats. Ce nombre, comme le souligne l'Association des manufacturiers canadiens, repose aussi sur une gestion des ressources humaines souvent archaïque. On admire beaucoup le Japon pour ses performances économiques mais on devrait faire plus en essayant d'en tirer certaines leçons, en particulier de ce côté des relations de travail.

L'augmentation de la compétitivité demandera aux travailleurs de faire leur part vis-à-vis l'augmentation des rendements, l'acceptation de la nouvelle technologie ou la croissance plus lente des salaires. Mais il ne faut pas se faire des illusions: les travailleurs n'accepteront de faire ces « sacrifices » que si la partie patronale est prête à faire d'autres concessions aussi importantes.

La qualité de vie au travail ne doit pas avoir pour unique objectif d'augmenter la productivité mais aussi d'améliorer tout le milieu du travail dans le respect des besoins et des capacités des travailleurs.

En particulier, la technologie informatique modifiera autant les conditions que les modes de travail. Bien sûr, elle devrait réduire les emplois les plus pénibles ou répétitifs et augmenter les emplois de contrôle, d'analyse et de conception tout en permettant une plus grande flexibilité vis-à-vis des horaires et des lieux de travail (horaire variable, travail à domicile, etc.) Néanmoins, elle risque d'accentuer la parcellisation du travail, l'isolement des travailleurs et une certaine déqualification de ceux-ci. Même les cadres pourront être affectés en perdant plusieurs fonctions de conception et d'exécution ou encore une partie de leur expertise au profit des techniciens. Ces changements, sans une bonne information et surtout une concertation entre la direction et les travailleurs, entraîneront de multiples incertitudes et surtout de fortes résistances coûteuses.

1 Voir à ce propos P.A. Julien, « Travail et non-travail dans un Québec micro-informatisé », *Gestion*, vol. 8, no 3, septembre 1983, pp. 35-40.

La notion de travail a beaucoup changé depuis 30 ou 50 ans; l'éthique du travail traditionnelle (appelée « l'éthique protestante ») basée sur la discipline et l'idée que le travail était au centre de la vie (« tu gagneras ton pain à la sueur de ton front », « tu dois travailler pour vivre! ») est plus ou moins disparue pour une très grande partie des travailleurs. Le travail prend plutôt l'allure d'une contrainte pour pouvoir consommer, à moins que l'État n'y pourvoie (par l'assurance-chômage, le bien-être social). La vie, maintenant, se situe en dehors de ce travail trop souvent monotone ou faisant peu appel à la créativité et à la responsabilité qu'on essaie de développer chez les citoyens. Bref, si on veut redonner un sens au travail, il faut être prêt à la repenser.

4.5 Un environnement turbulent pour la région

Tous ces changements majeurs, le rétrécissement de la demande internationale, québécoise ou régionale, l'augmentation de la concurrence, la faiblesse de nos investissements, de notre mise en marché et de la gestion de nos ressources humaines et donc la faiblesse de nos capacités de faire face à cette concurrence, et la nouvelle compétition qui s'annonce avec l'arrivée des microtechnologies (électronique et biotique), influencent déjà durement l'économie de la région et risquent de la toucher encore plus dans l'avenir si nous ne réagissons pas.

En d'autres mots, les périodes fastes de l'économie nord-américaine et, dès lors, de l'économie québécoise et régionale sont révolues. Dans cet esprit, si nous n'acceptons pas de réagir vite et bien, si nous ne faisons pas preuve d'imagination et de dynamisme, la situation continuera à se dégrader. Cette dégradation pourra même s'accélérer avec le déplacement de l'économie vers l'Ouest, c'est-à-dire vers l'océan Pacifique et les marchés de l'Asie (Japon, Corée, Chine, Philippines, etc.), ce qui nous laisse croire que les futures métropoles de l'Amérique seront Los Angeles et San Francisco au détriment de New York et Vancouver-Calgary au détriment de Montréal et de Toronto. Ce phénomène, répétons-le, n'a rien à voir avec le nationalisme ou la Loi 101. Ce déplacement nous obligera à être encore plus dynamiques sur les marchés de l'Est, tels les États américains de la Nouvelle-Angleterre, la Communauté économique européenne sinon l'Afrique (surtout francophone), et à profiter de l'abaissement des barrières douanières tout en sachant que cet abaissement voudra dire aussi plus de concurrence dans notre économie.

Mais en attendant, pour l'économie en général, cela voudra dire un ralentissement important de la croissance pour au moins les dix prochaines années. Finis les taux réels de 4,5, ou même 6%, des dernières décennies. On verra le

plus souvent des taux de 2% sinon de 1%[1], pour un doublement de la richesse collective en 35 ou même 70 ans plutôt qu'en 14 ans comme l'ont connu nos grands-pères. Cela représente aussi un tout autre rythme de croissance de nos revenus individuels et donc des revenus des gouvernements. Si la croissance économique réelle par habitant de 4,4% qu'à connue le Québec de 1960 à 1977 a, d'une part, enrichi considérablement les ménages qui ont pu ainsi acquérir toutes sortes de biens et, d'autre part, apporté des revenus substantiels au gouvernement, elle a aussi permis à celui-ci d'offrir de multiples services et biens collectifs comme l'assurance-santé, des autoroutes, des théâtres, etc. En d'autres mots, cette croissance a permis d'augmenter les impôts, autant pour élargir les services que pour améliorer le sort des plus défavorisés, puisqu'il en restait toujours plus aux riches et à la classe moyenne.

Mais maintenant que « la part du gâteau » augmente beaucoup moins rapidement (quand elle ne diminue pas comme en 1979 et 1982), ce sera de plus en plus difficile d'enlever à certains pour donner à d'autres. C'est la fin de l'État-providence à toute épreuve. En outre, avec le vieillissement de la population, il faudra sabrer dans certains programmes pour pouvoir répondre à de nouveaux besoins puisque les personnes âgées, au contraire des plus jeunes, requièrent par exemple des soins de santé plus importants ou divers services collectifs spécialisés. La région devra donc retrousser ses manches et faire le gros des efforts elle-même et non pas continuer à ne compter que sur l'intervention gouvernementale pour s'en sortir.

Ce sera d'abord aux entreprises de faire une partie du travail en se modernisant. On l'a vu dans le chapitre 1, beaucoup d'entreprises sont en moyenne peu ou pas compétitives. D'ailleurs, en utilisant le concept des coûts unitaires, soit le coût réel de chaque unité de bien fabriqué dans l'industrie manufacturière (compte tenu de sa productivité et compensé ou non par le niveau des salaires)[2], on s'aperçoit que beaucoup d'entreprises de la région ne sont pas concurrentielles par rapport à leurs consoeurs québécoises et encore moins face aux firmes américaines.

1 Le taux de croissance de la richesse collective entre 1978 et 1982 a décru de 0,1% (— 0,5% pour le Canada) comparé au taux de croissance de 5,6% (4,4% pour le Canada) entre 1960 et 1977. Pour sa part, le revenu personnel par habitant entre 1978 et 1982 n'a crû que de 0,4% (0,7 pour le Canada). Source: *Aperçu de la situation économique du Québec en 1982*, Secrétariat au Développement économique.

2 Voir le tableau 16.

4.6 Les possibilités de la région

Cela ne veut pas dire pour autant qu'il n'y a rien à faire, que l'on doit se décourager, que la région n'a pas de possibilités. Si l'ensemble des firmes d'une industrie sont statistiquement non concurrentielles, quelques-unes d'entre elles se défendent pourtant très bien vis-à-vis les firmes québécoises et américaines. Parmi celles-ci, certaines opérant pourtant dans les industries les plus fragiles, comme l'industrie des vêtements, réussissent à exporter, ayant développé un créneau ou un design particuliers. Même l'industrie du meuble que l'on disait en grand danger il y a peu de temps et qui a fait l'objet d'un sommet sectoriel en 1977 s'en tire relativement bien vis-à-vis la concurrence américaine malgré le ralentissement conjoncturel de l'industrie de la construction qui la touche durement. Certaines industries sont en train d'améliorer rapidement leur productivité alors que leur taux de croissance de la valeur ajoutée (la production « nouvelle ») par unité de travail, entre 1971 et 1979, est plus élevé que celui de l'industrie américaine[1]. De même, l'industrie agro-alimentaire (agriculture et industrie des aliments et boissons) a réussi depuis 1976 une percée spectaculaire sur les marchés internationaux, faisant passer les exportations québécoises de produits alimentaires de 413 millions de dollars à 1,2 milliard de dollars, soit un taux de croissance de 23,8% (ou 13,8% si on enlève la hausse des prix de vente due à l'inflation). L'industrie touristique au Québec (et probablement dans la région) a fait beaucoup mieux qu'en Ontario en attirant plus d'étrangers et surtout en retenant plus de Québécois[2]. Les efforts du côté des facilités d'hébergement et de restauration et surtout les campagnes du gouvernement québécois et le développement d'un cachet particulier basé sur la francisation ont sûrement joué dans ce sens.

De plus, la région, comme le reste du Québec, continue à jouir de coûts énergétiques faibles. Le pétrole est encore moins cher que sur le marché international, l'électricité demeure toujours la moins coûteuse au monde et l'arrivée du gaz naturel devrait améliorer les disponibilités en énergie à bon marché à long terme. L'implantation prochaine de l'usine Pechiney-Ugine-Kulmann à Bécancour est directement liée à ces faibles coûts énergétiques.

1 C'est le cas pour les produits minéraux non métalliques (taux de croissance de 12,8% contre 11,5%), le vêtement (14,5% contre 9,4%), les aliments et boissons (13,2% contre 11,0%), les pâtes et papier (16,1% contre 13,2%), les produits métalliques (13,6% contre 11,0%), le textile (11,6% contre 10,2%) et la machinerie (13,2% contre 12,3%).

2 Ainsi, les voyages des Québécois aux États-Unis ont diminué de 10,6% alors que ceux des Ontariens n'ont reculé que de 1,1% à l'été 1982.

La région dispose enfin d'une main-d'oeuvre de plus en plus qualifiée, d'un réseau éducationnel disponible et même spécialisé (école du meuble, école de papeterie) et de centres de recherche (le centre de recherche en pâtes et papier, les laboratoires en électronique de puissance, en sécurité et hygiène industrielles, le Laboratoire en économie et gestion des systèmes de petites dimensions de l'UQTR).

Enfin, la région possède différentes facilités d'infrastructures encore trop peu utilisées, tels les ports de Trois-Rivières et de Bécancour, les autoroutes 40 et 55, les voies de chemin de fer, les divers parcs industriels, etc. Sa situation géographique entre Montréal et Québec, ou au nord de la Nouvelle-Angleterre, lui ouvre aussi d'autres possibilités pour l'exportation, la sous-traitance ou l'approvisionnement.

4.7 Libérer les énergies ou les conditions pour assurer le XXIe siècle

Toutes ces possibilités plus ou moins latentes ne seront cependant utiles qu'à la condition qu'un nouveau dynamisme se développe au sein même de la région.

Le principal défaut de la région repose dans cet esprit de dépendance lié historiquement au développement des grandes entreprises étrangères et de l'action politique d'hommes forts comme Maurice Duplessis: « Pourquoi se forcer alors que d'autres faisaient le travail pour nous? ». Des régions, comme la Beauce, qui n'ont pas eu ces facilités ont appris à se serrer les coudes et à mieux compter sur elles-mêmes pour assurer leur croissance. Comme on l'a dit plus haut, les beaux temps des grands investissements étrangers et des grandes politiques gouvernementales sont à peu près terminés. Il faut donc asseoir le nouveau développement avant tout sur notre propre détermination, sur la concertation à tous les niveaux et, finalement, sur des efforts particuliers d'imagination face aux grands changements en cours ou à venir tant dans l'économie nationale et internationale qu'au niveau des valeurs.

4.8 La responsabilité et la réappropriation de la région

En fait, on ne pourra faire face à la compétition nationale, canadienne et internationale que si nos entrepreneurs acceptent eux-mêmes les défis de produire mieux et à moindre coût et de démontrer à la clientèle potentielle l'intérêt

et la qualité de nos produits et services. Cela exige une meilleure mise en marché pour utiliser nos capacités de production actuelles et pour dégager suffisamment de profits pour abaisser à nouveau nos coûts grâce à des réinvestissements dans les nouvelles technologies. Mais cet apprentissage pour améliorer notre entrepreneurship et le substituer progressivement à l'investissement étranger passe aussi par une véritable décentralisation de la gestion générale de la région.

Cette décentralisation est nécessaire pour bien comprendre que tout service a un coût. Il était trop facile de demander toutes sortes de choses à l'État en espérant que ce soient les autres ou du moins tous les Québécois qui en assurent les frais. Cette attitude a entraîné trop souvent le gaspillage ou la non-responsabilité. Cette décentralisation est aussi nécessaire pour améliorer le choix des services requis en fonction de nos besoins particuliers. Les grands projets sont souvent inefficaces parce qu'ils tendent à répondre de façon homogène à des besoins hétérogènes. La décentralisation représente donc la « déstandardisation » ou plus précisément la mise sur pied de services différents dans les diverses zones de la région, à partir de la constatation de besoins différents ou d'une volonté d'être plus efficace compte tenu des ressources limitées. En d'autres mots, le saupoudrage par exemple de parcs industriels, de kiosques touristiques, de musées d'histoire, etc., n'est plus possible; il faudra donc apprendre à faire des choix.

Cette décentralisation est possible suite à la volonté du gouvernement du Québec. Malgré cette volonté, elle n'est pas assurée car de multiples résistances existent venant, d'une part, du fonctionnarisme à Québec qui par habitude n'accepte de déléguer des pouvoirs qu'en conservant le contrôle et, d'autre part, de certains administrateurs régionaux qui accepteraient bien plus de pouvoirs s'ils n'en assumaient pas tous les coûts et toutes les responsabilités.

Cette décentralisation doit s'étendre aussi au niveau fédéral, encore beaucoup plus loin que le gouvernement du Québec des besoins de la région et beaucoup trop préoccupé de politiques canadiennes ayant pour but de satisfaire de façon homogène ou semblable des réalités de Vancouver à Halifax pourtant tellement dissemblables. Malgré des centaines d'études réalisées dans les universités ou au Conseil économique du Canada ou par des gens comme l'ancien ministre des Finances du Canada, Walter Gordon, et qui ont montré l'énorme diversité des besoins à travers le Canada, l'establishment d'Ottawa continue à penser de façon globale et contribue dès lors à l'inadéquation de ces politiques. Mais il faudra travailler fort pour entraîner aussi cette décentralisation fédérale.

Bref, ce qui est demandé, c'est une réappropriation de notre région aussi bien dans ses capacités que dans les responsabilités inhérentes.

4.9 La concertation

Cette réappropriation économique et sociale ne sera efficace qu'en autant qu'elle développe une véritable concertation entre tous les agents de la région. Cette concertation est la base du renouveau de l'entrepreneurship, comme on l'a vu plus haut, mais elle est aussi nécessaire pour un nouveau dynamisme social.

Cette concertation pour stimuler le développement de l'entrepreneurship passe d'abord par le développement du réseau d'information et d'échanges économiques permettant de mettre en liaison systématiquement producteurs, vendeurs, acheteurs, fournisseurs de biens d'équipement et de moyens de financement, consommateurs, etc. Des études, comme on l'a dit, ont montré que la faiblesse de l'entrepreneurship dans le secteur manufacturier au Québec, pour des raisons historiques, provenait en bonne partie de l'exclusion des francophones du réseau d'informations économiques anglophone. Un tel réseau francophone commence tout de même à se développer, accéléré par certaines retombées de la Loi 101 obligeant certaines firmes anglophones à engager des francophones et ouvrant aussi certaines ressources, en particulier financières, autrefois fermées du fait d'une méconnaissance entre les deux cultures. Ce réseau fondamental est la base d'une concertation économique efficace qui peut permettre d'augmenter les échanges dans la région (au-delà des 9% constatés au tableau 17) et de hausser l'emploi régional.

Cette concertation doit aussi s'étendre au niveau des relations de travail tant pour augmenter la qualité de vie au travail et le niveau de satisfaction des travailleurs que pour améliorer la productivité. Mais pour cela, il faudra que les employeurs fassent autant leur part que les travailleurs.

Enfin, cette concertation doit se réaliser au niveau socio-communautaire pour développer la nouvelle économie informelle créatrice d'emplois proches des besoins de chacun, tout en empêchant ses excès ou l'exploitation de quelques-uns dans un nouveau capitalisme sauvage.

4.10 L'imagination au pouvoir

Mais décentralisation et concertation n'auront véritablement d'effets, face aux changements technologiques, économiques, politiques et sociaux qui sont en train de se réaliser devant nous, que si elles sont appuyées par l'imagination. Alors que les vieilles recettes sont graduellement dépassées, les régions qui voudront véritablement progresser ne pourront le faire qu'à coups de nouvelles idées.

On reconnaît actuellement 10 pôles de croissance majeurs pour entrer dans l'économie du XXIe siècle, soit l'électronique (la microélectronique, l'informatique, les télécommunications), l'énergie, la biochimie, le transport urbain, la mécanique (surtout la robotique), les matières premières et matériaux de base, l'agro-alimentaire, l'industrie de la conservation (dépollution, recyclage), le tertiaire moteur et l'industrie socio-communautaire. Notre région possède une bonne base économique dans trois de ces pôles: l'agro-alimentaire, les « nouveaux matériaux » (aluminium, tuiles réfractaires et tuiles domestiques) et l'industrie de la conservation (recyclage du papier). Mais dans le premier cas, l'agro-alimentaire, il reste encore beaucoup à faire pour moderniser cette industrie et accélérer notre percée sur les marchés internationaux. On ne pourra réussir cette modernisation et cette mise en marché qu'en se concertant, avec le soutien du gouvernement, pour mieux aborder les marchés américains, européens et asiatiques. Dans le deuxième cas, l'industrie des matières premières est encore trop peu intégrée à la région et ses retombées sont mineures, il faudra donc être plus créatif pour développer une sous-traitance efficace et dynamique. Dans le troisième cas, l'industrie de la conservation, il y a encore beaucoup à faire pour aborder le problème des autres matières recyclables, les résidus et purins agricoles, le verre, la biomasse forestière, etc., et dans ce cas, il faudra que les coûts puissent être compensés par des revenus adéquats compte tenu d'une croissance ralentie de l'économie. Il y a aussi beaucoup à faire dans l'industrie socio-communautaire par la concertation et l'imagination de nouvelles formes de réseaux de communications pour rationaliser l'usage des espaces et des équipements et mieux répartir les frais administratifs. Cette industrie pourra devenir un support majeur à l'industrie touristique à la condition qu'un esprit régional réel soit à la base de cette liaison. Enfin, si les pressions régionales se coordonnent pour faire dégager les 200 millions de dollars de Laprade dans le secteur des énergies nouvelles plutôt que de les faire dilapider dans des projets trop politiques, ce pôle pourra devenir important pour asseoir notre nouveau développement.

4.11 L'avenir peut être aussi à nous

L'économie des vingt dernières années du siècle actuel ne ressemblera pas du tout à ce que nous avions connu dans les années 1950 et 1960 qu'on appelle les « décennies dorées ». Nous sommes en train de passer d'une économie industrielle à une autre économie basée sur la multiplicité des formes de consommation, l'évolution rapide des types de production, la transformation de l'équilibre traditionnel entre le travail et le temps libre, la volonté d'un nouvel ordre économique international nous forçant à mieux partager les richesses mondiales avec les pays pauvres et, parallèlement à cette mutation, à une augmentation féroce

de la concurrence pour se maintenir sur les marchés traditionnels et s'emparer des marchés nouveaux. Comme le dit dans l'introduction le président du Sommet, ou bien les citoyens, les agents de la région continueront de se fier aux autres ou bien ils décideront de prendre leur destinée en main: « pour réussir, il faudra être imaginatif, se concerter et coordonner nos énergies. Pour en arriver là, il faudra être persévérant et tenace pour que les efforts finissent par donner les résultats attendus. La région a beaucoup de retard à rattraper et elle ne pourra le faire en un an ou deux ans. Se décourager si rien ne vient rapidement peut entraîner un énorme gaspillage humain et financier. Seule la volonté de poursuivre avec patience une politique concertée en ce sens permettra d'atteindre les objectifs ».

Partie II

Les engagements et les recommandations

Le Sommet des 15, 16 et 17 mai 1983 a donné lieu à 29 engagements et à autant de recommandations. Nous donnons la liste des premiers en spécifiant les maîtres d'oeuvre de chacun ainsi que leurs partenaires, suivie de la liste des recommandations. Le Comité du suivi ainsi que la population devront voir à ce que les engagements se réalisent.

Chapitre 5

Les engagements

Chapitre 5

Les engagements

5.1 Les entreprises culturelles

1. Étude d'impact économique de l'industrie culturelle

Le gouvernement subventionnera la mise à jour de l'étude économique de 1979 du marché de la culture dans la région 04 et des retombées économiques générées, d'une part, par les activités culturelles dans la région et, d'autre part, par la diffusion hors région des productions culturelles. De plus, il veillera à la mise à jour périodique des données recueillies et à leur diffusion auprès des créateurs, des diffuseurs et des agents économiques. Enfin, il procédera à l'ajustement de ses programmes en fonction des résultats obtenus. Pour ces fins, le gouvernement offre un montant de 20 000 à 30 000 dollars.

Maître d'oeuvre: CRC (Conseil régional de la culture).

Partenaire: le ministère des Affaires culturelles.

Échéancier: — été 1983: attribution du contrat;
— été 1984: mise à jour complétée.

2. Mise sur pied d'un programme de création et de soutien à l'emploi à l'intention des artisans et autres producteurs et diffuseurs de la culture

Le Conseil régional de la culture verra à mettre sur pied un programme de création et de soutien à l'emploi qui tient compte des particularités de production des entreprises culturelles de création et de diffusion en offrant les caractéristiques suivantes:

— un ordre de priorité entre les différents artisans;

— des normes d'éligibilité;

— une assistance technique préalable;

— une subvention pour la création d'emplois de production d'une durée de trois ans avec pourcentage décroissant: 100% du salaire la première année, 75% la seconde et 50% la troisième;

— la période d'emploi annuel peut se situer entre 32 et 52 semaines par an;

— l'extension du programme pour des emplois reliés au développement de la mise en marché et aux tâches administratives des entreprises d'artisans et d'autres producteurs culturels: secrétariat, comptabilité, gestion, etc.;

— l'administration du programme doit être sous la responsabilité directe du ministère désigné (MICT, MAC, MMOSR) auprès des individus ou regroupements d'artisans et autres producteurs culturels qui en font la demande.

Maître d'oeuvre: CRC (Conseil régional de la culture).

Partenaires: la CSN (pour établir les priorités), la MRC de Drummond (le prêt de locaux), le ministère des Affaires culturelles (selon les conclusions de l'étude sur les résultats du programme OSE-ART).

Échéancier: 1er mars 1984: entrée en vigueur du programme.

3. Institutionnalisation d'un soutien financier aux événements faisant état de la recherche et de la production de qualité dans la région

Le ministère des Affaires culturelles s'engage à encourager le départ de la triennale existante et, subséquemment, à supporter son institutionnalisation si l'événement s'avère rentable et à envisager le support de tout autre événement à caractère répétitif qui pourrait acquérir un statut similaire à celui de la triennale à la condition qu'il y ait des partenaires dans le milieu.

Maître d'oeuvre: CRC (Conseil régional de la culture).

Partenaires: les organisations culturelles locales, l'UQTR.

5.2 L'industrie agro-alimentaire

4. Création d'un comité régional du développement de l'agro-alimentaire

Un comité régional formé essentiellement d'organismes régionaux et locaux sera créé afin d'optimiser le développement céréalier et horticole et de favoriser la transformation des produits agricoles dans la région, selon une planification établie à l'avance.

Maître d'oeuvre: la SODAM (en élargissant la représentativité régionale de ses membres) et l'UPA.

Partenaires: le CRD et la CSN ou toute autre centrale syndicale qui aimerait se faire entendre, le MAPAQ (qui accepte de reconnaître la SODAM et le comité comme porte-parole régional).

5. Comité d'étude sur le transfert des fermes

Un comité d'étude sur le transfert des fermes et sur le financement en général de l'agriculture sera fourni.

Maître d'oeuvre: Fédération de l'UPA.

Partenaires: le mouvement coopératif, le monde de la finance, les jeunes (impliqués dans les fermes familiales) et les femmes « collaboratrices ».

6. Centre d'exposition et d'enchères de produits agricoles spécialisés de la région du Centre du Québec

Un centre d'enchères et de produits agricoles spécialisés sera réimplanté sur le terrain d'exposition agricole de Drummondville.

Maître d'oeuvre: UPA.

Collaborateurs: les ministres et députés de la région, la SODEQ du Centre du Québec.

Échéancier: le MAPAQ doit se prononcer avant le 1er juin 1983.

7. Utilisation agricole des sols sous-exploités à potentiel agricole

Le MAPAQ s'engage à donner la priorité aux terres basses du lac Saint-Pierre pour améliorer leur utilisation agricole.

Maître d'oeuvre: le MAPAQ qui s'engage à dépenser environ 10 millions de dollars dans ce but.

Partenaire: UPA.

Échéancier: — plan intégré à la fin de 1983;
— fin de l'application: 1985.

5.3 L'industrie de la forêt

8. Application des plans de gestion des boisés privés

Les recommandations découlant des plans d'aménagement de la forêt privée venant à échéance en 1983 seront étudiées lors d'un colloque regroupant les gens concernés, convoqué dès l'automne 1983 à Nicolet, et tenant compte des besoins de drainage.

Maîtres d'oeuvre: Fédérations de producteurs de bois de la région.

Partenaires: le ministère de l'Énergie et des Ressources, l'UQTR.

9. Modification de la taxation foncière pour les sylviculteurs

Les MRC et les municipalités se concerteront pour changer le mode de taxation en vigueur, considérant le boisé comme un immeuble, pour le remplacer par un mode de taxation basé sur la valeur du fonds de terre, comme c'est le cas pour l'agriculteur.

Maîtres d'oeuvre: le Syndicat des producteurs de bois de Nicolet et les MRC (sous la direction du préfet de la MRC de Francheville).

5.4 La gestion des ressources humaines et la création d'emplois

10. Table de consultation pour promouvoir et développer la santé et la sécurité au travail

Une table de consultation régionale sera mise sur pied dans le but d'en arriver à la concertation pour promouvoir et développer la santé et la sécurité au travail.

Maîtres d'oeuvre: la CSST et le CRD.

11. Formation d'un comité paritaire patronal-ouvrier

Un comité d'étude sera formé pour étudier l'opportunité de mettre sur pied un comité paritaire patronal-ouvrier (mandat et forme: plutôt sous-régionaux ou sectoriels).

Maître d'oeuvre: MRC de Drummond et Centre des dirigeants d'entreprises.

Partenaires: patrons (AMC et GQE), syndicats (FTQ, CSN et CSD), ministère du Travail, CRD-04 et commissaires industriels (appui technique).

12. Formation d'une main-d'oeuvre face aux besoins actuels et futurs du marché du travail

Une table de concertation et de consultation régionale (et, dans un deuxième temps, locale), visant la formation d'une main-d'oeuvre adéquate pour le marché du travail actuel et futur, sera mise sur pied.

Maître d'oeuvre: Commission de formation professionnelle de la région.

Échéancier: avant le 1er septembre 1983.

13. Création d'organismes favorisant l'accès des femmes au marché du travail, spécialement dans les métiers et professions non traditionnels

Il sera créé dans chacune des sous-régions de la région 04 des organismes sous-régionaux ayant pour mandat la mise en place d'un programme intégré, à plusieurs volets, favorisant l'accès équitable des femmes au marché du travail.

Maître d'oeuvre: Service consult-action du CSF.

Échéancier: — été 1983: premières rencontres;
— automne 1983: embauche du personnel et mise en place des différents volets;
— mai 1984: évaluation.

14. Les emplois et les jeunes

Il sera formé un comité d'implantation d'un programme d'emploi, répondant aux réalités des jeunes de 18 à 30 ans et bénéficiaires d'aide sociale, et ayant un double mandat: servir d'aide-mémoire au gouvernement sur les engagements pris concernant la jeunesse et formuler des propositions qui pourraient faire avancer le dossier ou le bonifier.

Maître d'oeuvre: Concertations-jeunesse locales.

Partenaire: le ministère du Travail du Québec.

15. Formation d'ateliers de travail pour les jeunes de 15 à 19 ans

Des ateliers de travail spécifiques pour les jeunes de 15 à 19 ans (ex.: atelier de travail « recyclage Saint-Edouard ») seront formés.

Maître d'oeuvre: Concertations-jeunesse locales.

Partenaires: les MRC de Drummond, de Francheville et du Haut-Saint-Maurice, la FTQ et la CSD, les Caisses populaires Desjardins, la SODEQ-Centre du Québec, les Chambres de commerce, le CDE et le Secrétariat québécois de la jeunesse.

5.5 Les industries socio-communautaires

16. Zone expérimentale dans Maskinongé pour une stratégie socio-communautaire

Les gouvernements du Québec et du Canada devraient reconnaître le territoire de la MRC de Maskinongé comme zone expérimentale pour la gestion par le milieu des fonds de création d'emplois communautaires et de création de nouvelles entreprises.

Maîtres d'oeuvre: MRC de Maskinongé et CRD-04.

Échéancier: la première rencontre entre le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu (qui est très favorable à ce projet et espère que le gouvernement fédéral acceptera) et le comité de Maskinongé devrait avoir lieu en juin1983.

17. La sous-région des Bois-Francs, zone-pilote pour un projet de consolidation et de développement des entreprises communautaires: création d'une corporation de développement communautaire

Le gouvernement du Québec reconnaît les entreprises communautaires pour leur apport économique et social, au même titre que les autres agents économiques, en désignant, à l'intérieur de la région 04, la sous-région des Bois-Francs comme zone-pilote, sur une période de trois ans, pour le développement des entreprises communautaires; les sommes nécessaires seront débloquées à l'intérieur des programmes existants pour permettre à ces entreprises de mettre sur pied une corporation de développement communautaire.

Maître d'oeuvre: un comité promoteur existant déjà et formé de représentants d'entreprises communautaires et de groupes populaires de la région des Bois-Francs.

Partenaires: le gouvernement du Québec (OPDQ); la Fédération des Caisses populaires du Centre du Québec, l'UQTR; la MRC d'Arthabaska, la MRC de l'Érable et le CRD.

18. Étude sur les possibilités de ressources en habitation pour les jeunes

Il sera créé un groupe d'étude ad hoc formé de conseillers techniques du ministère de l'Habitation et de la Protection du consommateur, des municipalités par l'intermédiaire des Offices municipaux d'habitation, du monde de la finance et des groupes Concertation-jeunesse pour étudier l'opportunité d'élargir les programmes d'habitation aux jeunes. Possiblement une formule à développer ou à inventer au niveau de la coopération de l'entreprise privée.

Maître d'oeuvre: le monde de la finance.

Partenaires: les services de Concertation-jeunesse, les municipalités par l'intermédiaire des Offices municipaux d'habitation.

19. Industrie de la récupération

Une corporation régionale de la récupération et du recyclage des déchets municipaux sera créée.

Maître d'oeuvre: Récupération Bois-Francs appuyé par Récupération Maskinongé.

Partenaires: les Caisses populaires (service d'information par leur réseau), les MRC d'Arthabaska et de Drummond, les MRC de Francheville, de Centre-Mauricie, de Maskinongé (à titre d'observatrices) et le ministère de l'Environnement (collaboration technique du Service de la récupération).

5.6 L'entrepreneurship et la sous-traitance

20. L'UQTR, partenaire du développement régional par son implication concrète

L'UQTR passera de la réflexion à l'action au niveau du partnership du développement économique régional en créant une table de concertation comprenant l'Université et le milieu économique.

Maître d'oeuvre: UQTR.

21. Établissement d'une banque de données sur l'activité économique et disponible dans toute la région

Une banque de données économiques centralisée sera créée en prévoyant une diffusion systématique de l'information dans toute la région (sur un support conventionnel ou à même un réseau de terminaux).

Maîtres d'oeuvre: le CRD-04 et la SODEQ-04 avec la collaboration du MICT, pour coordonner les efforts au niveau de la sous-traitance (voir le sous-ministre adjoint à la PME), et celle du Bureau de la statistique du Québec (voir la directrice générale).

Échéancier: — printemps et automne 1983: cueillette des données;
— septembre 1983: définition du système de traitement;
— 1984: opérationnalisation.

22. Création d'un club régional d'exportation

Un club d'exportation sera créé dans la région 04 pour favoriser le regroupement d'entreprises en vue de prospecter des marchés extérieurs et possiblement d'exporter.

Maître d'oeuvre: l'AMC, avec la collaboration du CDE et des Chambres de commerce et avec l'appui du ministère du Commerce extérieur du Québec.

Échéancier: — automne 1983: premières réunions;
— printemps 1984: mise sur pied du club.

5.7 L'industrie touristique

23. Élaboration d'un plan de développement touristique pour la région 04

Un plan de développement touristique sera élaboré dans les plus brefs délais, au niveau de la région 04, en concertation avec les municipalités ou regroupements municipaux (MRC); les divers paliers de gouvernement (municipal, régional, Québec et fédéral) faciliteront la réalisation de ce plan via une assistance financière et technique aux organismes impliqués.

Maître d'oeuvre: l'Association touristique régionale (ATR).

Partenaires: le MICT (voir le sous-ministre adjoint, Direction générale du tourisme) et plusieurs maires (prêts à apporter une certaine part de financement).

Échéancier: — étude préparatoire: automne 1983;
— préparation du plan (élaboration, concertation, information et diffusion): 1984.

5.8 La recherche et la technologie

24. Création d'un secrétariat régional permanent

Il est proposé que le Conseil régional de développement de la région administrative 04 soit mandaté afin de mettre sur pied une table de concertation régionale de type scientifique et technologique qui verra:

— à préciser les bases sur lesquelles devra reposer l'établissement d'un secrétariat régional permanent;

— à déterminer les modalités de fonctionnement;

— à opérationnaliser le secrétariat.

Maîtres d'oeuvre: le CRD et l'UQTR.

Partenaires: le CDE et les centrales syndicales.

25. Création d'un centre de recherche dans la transformation du bois en produits finis

Un centre de recherche dans la transformation du bois en produits finis sera créé à Victoriaville.

Maîtres d'oeuvre: l'Association des fabricants de meubles du Québec, l'Association provinciale de l'industrie du bois ouvré du Québec, le Cégep de Victoriaville, le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) et les syndicats qui en feront la demande.

Partenaire: le gouvernement du Québec s'engage à soutenir ce projet et à en discuter les modalités lors du sommet sectoriel du meuble en juin 1983.

26. Création d'un centre spécialisé de recherche industrielle en pâtes et papier

Un centre spécialisé de recherche industrielle en pâtes et papier et autres usages de la forêt, ayant notamment pour objectif l'étude de la biomasse forestière de même que des fibres recyclées, sera officiellement reconnu par les autorités compétentes.

Maître d'oeuvre: UQTR.

Partenaires: le Cégep de Trois-Rivières, l'AMC, les Chambres de commerce et le GQE. Le ministère de l'Énergie et des Ressources s'engage à octroyer à ce centre 200 000 dollars en 1983-1984, 500 000 dollars en 1984-1985 et 750 000 dollars en 1985-1986, à la condition que les industries ou associations concernées en fassent autant.

Échéancier: première réunion en juillet 1983.

27. Formation d'un comité d'assainissement du bassin versant de la rivière Saint-Maurice

Les quatre MRC riveraines, assistées du CRD-04 s'il y a lieu, s'engagent à mettre sur pied un comité d'assainissement du bassin versant de la rivière Saint-Maurice.

Maîtres d'oeuvre: les quatre MRC de la rive nord.

Partenaire: l'Association des consommateurs.

5.9 Les propositions spéciales

28. Le Comité du suivi

Le Comité du suivi sera le prolongement de la table du Sommet, soit directement (avec les gérants de siège actuels), soit indirectement (par l'élection d'un autre représentant des organismes participants).

Maître d'oeuvre et échéancier: le Comité d'orientation est chargé de mettre sur pied ce Comité du suivi avant le 29 juin 1983. Celui-ci pourra se doter d'un comité exécutif. Le gouvernement s'engage à rémunérer un secrétaire permanent pour un an. Le Comité du suivi devra déposer un premier bilan avant un an.

29. Le dossier Laprade

Pour assurer l'accélération de la compensation dans la région des 200 millions de dollars du projet Laprade, on déposera au Comité du suivi les critères de choix des projets selon les prémisses suivantes:

— que les 200 millions de dollars reviennent réellement à la région;

— que les deux gouvernements s'entendent le plus tôt possible sur l'utilisation de ces crédits;

— que cette entente tienne compte des six critères retenus.

Le Comité du suivi verra à ce que ces prémisses soient transmises aux deux gouvernements pour qu'ils les mettent à exécution.

Maître d'oeuvre: le Comité du suivi.

Chapitre 6

Les recommandations

Chapitre 6

Les recommandations

6.1 Les entreprises culturelles

1. Élargissement des marchés régionaux

Il est recommandé:

— que le gouvernement québécois accorde à toute compagnie, fondation ou individu un dégrèvement d'impôt équivalent aux sommes investies dans le soutien à la création et à la diffusion de produits culturels;

— que le gouvernement du Québec élargisse ses politiques d'intégration de l'art à l'architecture et d'acquisition d'oeuvres d'art à l'ensemble des édifices publics et parapublics québécois, aux MRC et aux municipalités;

— que le gouvernement se dote d'une politique d'achat de produits culturels pour l'ensemble de ses ministères, des MRC et des municipalités en privilégiant la création régionale (cadeaux aux dignitaires, congressistes, retraités, etc.);

— que le gouvernement développe une campagne de publicité auprès de l'entreprise privée, des organismes parapublics et de la population pour promouvoir l'achat de produits culturels québécois.

2. Tournée québécoise

Il est recommandé:

— que le ministère des Affaires culturelles crée une politique qui permette de subventionner directement les organismes québécois des arts de la scène pour leurs projets de tournées québécoises et que le Conseil régional de la culture (région 04) défende ce besoin auprès du ministère des Affaires culturelles par la conférence nationale des CRC.

3. Statut national d'organismes culturels régionaux

Il est recommandé:

— que le ministère des Affaires culturelles du Québec crée un mécanisme qui officialisera le statut d'organismes culturels de dimension nationale et qui permettra à ces organismes d'être considérés et traités de la même façon sur l'ensemble du territoire québécois; un organisme est reconnu de dimension nationale quand une part importante de ses activités se situe dans les différentes régions du Québec ou lorsque ses clientèles proviennent dans une large part d'autres régions que celle où il est installé.

4. Classification des organismes culturels et taxe de vente

Il est recommandé:

— que le gouvernement révise la classification des organismes culturels sur la liste de codification de la taxe de vente afin que ces organismes, les artistes ou artisans puissent profiter automatiquement d'une exemption de la taxe sur l'achat de tout matériel ou équipement impliqué dans la production d'oeuvres artistiques.

6.2 L'industrie agro-alimentaire

5. Pisciculture

Il est recommandé:

— que le MAPAQ négocie avec le MLCP (ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche) afin que ce dernier autorise la vente de la truite mouchetée pour fin de consommation;

— que le MAPAQ instaure un « plan de santé piscicole » prioritairement chez les producteurs d'oeufs d'incubation;

— que le MAPAQ attire un représentant régional ayant des connaissances en aménagement, santé et régie piscicoles pour qu'il aide les producteurs à déceler plus rapidement les principaux problèmes pouvant survenir dans leurs établissements;

— que les pisciculteurs puissent, sous surveillance du MLCP, vendre leurs truites pour l'ensemencement des lacs des parcs et réserves fauniques;

— qu'une étude soit effectuée sur la possibilité d'établir une usine de fabrication de moulée (pour les poissons) au Centre du Québec;

— que les pisciculteurs se regroupent pour favoriser et élargir la mise en marché de la truite mouchetée (fumoirs, conserveries, etc.).

6. Instituts de développement et de recherche

Il est recommandé:

— que des institutions de développement et de recherche des productions spécialisées de la région, et tout particulièrement au niveau de la production laitière, voient le jour dans la région administrative 04.

6.3 L'industrie de la forêt

7. Programme de recherche sur les feuillus et sur certains résineux secondaires

Il est recommandé:

— que le Centre de recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières amorce une étude exhaustive sur l'utilisation des feuillus à des fins de production industrielle, au niveau des pâtes et papier, des productions énergétiques ou d'autres biens;

— que le département d'études économiques de l'UQTR entreprenne une étude globale sur la rentabilité eu égard à l'utilisation industrielle des feuillus.

8. Plan de gestion des forêts publiques

Il est recommandé:

— de demander au gouvernement de favoriser la concentration des partenaires impliqués autour des plans de gestion existants et des mécanismes nécessaires à leur application, de façon à déterminer les meilleurs moyens d'augmenter la productivité des boisés publics (reboisement, etc.).

9. Aide au reboisement et à l'aménagement

Il est recommandé:

— qu'une aide accrue du gouvernement aille au reboisement et à l'aménagement de la forêt et que, de plus, le ministère de l'Énergie et des Ressources tienne sa promesse, donnée au Sommet économique de la coopération en 1980, de donner aux coopératives forestières 50% des nouveaux contrats en aménagement et reboisement de la forêt publique.

6.4 La gestion des ressources humaines et la création d'emplois

10. Unité spécialisée pour les jeunes de 15 à 19 ans dans les centres d'emploi des gouvernements

Il est recommandé:

— que l'expérience qui est en cours depuis octobre 1982 au Centre d'emploi-Canada de Verdun, et qui consiste en une unité spéciale de services aux jeunes, soit implantée, et ce de façon permanente, dans les centres d'emploi-Canada locaux de la région 04;

— que soient actualisés les modules-jeunesse dans les centres Travail-Québec, tel que présenté dans le document *Plan d'action gouvernemental pour les jeunes*, en y ajoutant cependant l'amélioration suivante: création d'une unité spécialisée de services aux jeunes de 15 à 19 ans.

6.5 Les industries socio-communautaires

11. Coopératives d'investissement

Il est recommandé:

— que le gouvernement favorise la formation de coopératives d'investissement.

12. Société de développement coopératif

Il est recommandé:

— que la Société de développement coopératif régionalise ses services, notamment en établissant un bureau dans la région 04; il est proposé de plus que la SDC élargisse son mandat d'aide technique et de financement pour s'occuper aussi de formation coopérative et de services d'encadrement.

6.6 L'entrepreneurship et la sous-traitance

13. Exemptions fiscales pour créer des emplois directs

Il est recommandé:

— qu'une partie des programmes de subventions soit transformée en système d'exemptions fiscales complètes pour les PME qui accepteraient de réinvestir, selon un plan d'investissement de cinq ans au maximum, tous leurs profits pour créer de nouveaux emplois. Ces profits, durant les premières années, pourraient être mis en réserve. Le plan d'investissement devrait répondre à différents critères tels une certaine proportionnalité entre les exemptions fiscales et le nombre d'emplois créés. Si le plan n'était pas appliqué durant cette période, les normes fiscales seraient de nouveau mises en vigueur rétroactivement.

14. Société de gestion et de capital de risque

Il est recommandé:

— d'encourager la CODICEM à mettre sur pied, à titre expérimental, une société de gestion qui administrerait un fonds de capital de risque avec possibilité d'extension, selon les résultats de l'évaluation, à l'ensemble de la région;

— d'inciter le gouvernement à faciliter la création d'une telle société:

a) en allégeant les exigences du ministère des Institutions financières et de la Commission des valeurs mobilières;

b) en supportant, par la fiscalité, les efforts régionaux (i.e. épargne-actions, dégrèvement sur dividendes, etc.);

c) en axant certains programmes d'aide à l'investissement de façon à privilégier les bénéficiaires du fonds.

15. Fondation « Création PME »

Il est recommandé:

— de voir à la mise sur pied d'une fondation « Création PME » chargée de promouvoir la création d'entreprises et la bonne gestion des PME dans la région 04;

— d'encourager la SODEQ/Centre du Québec à concrétiser cette initiative.

16. Table de concertation régionale

Il est recommandé:

— de créer une table permanente de concertation sur le développement industriel régional et de confier au CRD-04 le mandat de sa mise en place.

17. Création de conseils d'administration externes

Il est recommandé:

— que le gouvernement élabore un certain nombre de mesures (d'ordre fiscal ou autre) favorisant la création de ces conseils d'administration externes, compatibles avec les exigences et le milieu particulier de la PME.

18. Formation et rôle du travailleur dans l'entreprise

Il est recommandé:

— que les institutions de formation, à tous les niveaux, révisent leurs programmes en fonction des nouvelles formules d'organisation du travail.

19. Relance du textile

Il est recommandé:

— que le gouvernement développe une stratégie qui permette de relancer l'industrie du textile et du vêtement. . . en même temps qu'il est recommandé au milieu régional (commerçants, consommateurs) de soutenir adéquatement cette relance.

20. Niveaux secondaire et collégial face à la formation industrie/école

Il est recommandé:

— de faire pression sur le ministère de l'Éducation pour qu'il intensifie le développement de la formation industrie/école;

— d'inviter les gouvernements fédéral et québécois à encourager, par le biais de points de dégrèvement d'impôt ou d'autres moyens, la petite et moyenne entreprise à former et/ou recycler sa main-d'oeuvre en fonction de l'évolution technologique;

— d'inciter les dirigeants des petites et moyennes entreprises à favoriser la formation en emploi et à faciliter l'accès de leurs employés aux programmes offerts en ce sens.

21. Extension de l'épargne-actions

Il est recommandé:

— que le gouvernement favorise un élargissement du régime d'épargne-actions ainsi que la création de marchés secondaires en région pour faciliter l'échange de portefeuilles d'actions de PME.

22. Formation d'entrepreneurs bilingues

Il est recommandé:

— de favoriser la formation d'entrepreneurs bilingues en incitant les commissions scolaires à:

a) élaborer et mettre en place des services adaptés d'enseignement intensif de l'anglais;

b) faciliter et organiser des échanges prolongés d'étudiants avec des écoles de langue anglaise.

23. Spécialisation des sous-régions

Il est recommandé:

— aux autorités gouvernementales comme aux agents économiques régionaux de favoriser une spécialisation de chacune de nos sous-régions au niveau des axes prioritaires de développement, tout en consolidant les secteurs moteurs non inclus dans ces axes prioritaires.

24. Baisse des coûts de l'énergie

Il est recommandé:

— que le gouvernement prévoie une baisse des coûts de l'énergie destinée aux entreprises.

25. Efficacité des programmes gouvernementaux

Il est recommandé:

— que les programmes gouvernementaux d'aide à l'entreprise deviennent plus efficaces:

a) en étant conçus pour pouvoir s'adapter à la stratégie de l'entreprise;

b) en s'adressant à des entreprises ayant des aptitudes à réaliser des performances satisfaisantes plutôt qu'être offerts à n'importe quelle entreprise et enfin. . .

c) en faisant en sorte que l'information sur ces programmes soit formulée et communiquée de façon à s'intégrer facilement dans le processus stratégique de l'entreprise.

6.7 L'industrie touristique

26. Office de tourisme

Il est recommandé:

— d'implanter un office de tourisme québécois.

27. Respect du plan de développement du tourisme

Il est recommandé:

— que les différentes instances gouvernementales affectent en priorité leurs ressources en fonction des priorités touristiques établies et des axes de développement touristique convenus par le milieu dans le plan de développement du tourisme dont les assises ont été fixées sur le plein-air et l'histoire.

28. Pluies acides

Il est recommandé:

— que le gouvernement du Québec pose immédiatement tous les gestes nécessaires pour régler le problème des pluies acides.

6.8 La recherche et la technologie

29. Assainissement de la rivière Saint-Maurice

Il est recommandé:

— que l'éducation du public sur l'assainissement de la rivière Saint-Maurice soit accentuée par les principaux ministères impliqués, soit le ministère de l'Environnement du Québec, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et le ministère de l'Énergie et des Ressources.

Annexe I

L'organisation du Sommet

A) Les origines: une volonté de la région et une décision ministérielle

Si le succès remporté, au Québec, par les 25 conférences socio-économiques tenues lors des dernières années a pu être à l'origine du Sommet, il est évident que la situation économique difficile de la région 04 le justifiait amplement.

Cette constatation, ce sont d'abord les agents économiques de la région qui l'ont faite. D'un colloque à l'autre, d'un congrès à une réunion régulière, tous ont diagnostiqué l'état d'urgence. Il importe cependant de mentionner le rôle primordial qu'ont joué les organismes suivants: les Chambres de commerce de Trois-Rivières, de Shawinigan et du Cap-de-la-Madeleine, le Conseil régional de développement et la Fédération de l'UPA de la Mauricie.

Les députés et ministres de la région eux aussi le savaient et ils étaient convaincus de la nécessité de tenir une conférence socio-économique au sommet, à l'intention des décideurs socio-économiques de la région.

Aussi, le 5 mars 1982, le ministre de l'Énergie et des Ressources, monsieur Yves Duhaime, et le ministre des Transports, monsieur Michel Clair, ainsi que le ministre d'État au Développement économique, monsieur Bernard Landry, déposaient un mémoire au Conseil des ministres. Ce mémoire faisait état de la situation et recommandait la création d'un Comité ministériel, d'un Comité d'orientation et d'un Comité administratif dans le but de procéder à l'organisation du Sommet. De plus, on demandait que le Secrétariat permanent des conférences socio-économiques conseille les organisateurs, assure la coordination interministérielle et soit responsable de l'administration d'un budget de 50 000 dollars.

— Le Comité ministériel

Le Conseil des ministres entérina les recommandations du mémoire le 8 avril 1982 et il précisa la composition du Comité ministériel. Il spécifia aussi que le Comité ministériel aurait pour fonction de lancer la conférence socio-économique de la région 04 et d'assurer la liaison auprès du Conseil des ministres. Il autorisa enfin la création des comités d'orientation et de gestion.

Composition du Comité ministériel:

Le ministre d'État au Développement économique et président du Comité ministériel[1],
Bernard Landry;

le ministre des Transports,
Michel Clair;

le ministre de l'Énergie et des Ressources,
Yves Duhaime;

le ministre d'État à l'Aménagement,
François Gendron.

— Le Comité d'orientation

Le Comité d'orientation était composé d'agents élus d'organismes et de représentants des secteurs d'activités suivants: le gouvernement du Québec, les municipalités régionales de comté, le milieu des affaires, le milieu syndical, le monde coopératif et le Conseil régional de développement. Il avait pour fonctions de définir les phases nécessaires à la préparation du Sommet, d'assurer la tenue des forums régionaux, des tables sectorielles de concertation et du colloque qui ont permis la détermination des thèmes et contenus, d'arrêter le choix des invités, de fixer les modalités de déroulement du Sommet, d'en garantir la tenue et d'en assurer le suivi des travaux.

Composition du Comité d'orientation:

Jean-Paul Lamy
président, Samson, Bélair et Associés et
président du Comité d'orientation

Gilles Beaudoin
maire, Ville de Trois-Rivières et
préfet, MRC de Francheville

Yves Beaumier
député de Nicolet

1 À la suite du remaniement ministériel du 9 septembre 1982, le Conseil des ministres demanda à monsieur Yves Duhaime, ministre de l'Énergie et des Ressources, de prendre la relève de monsieur Bernard Landry à titre de président du Comité ministériel.

Adrien Blais
Centrale des syndicats démocratiques (CSD)

Céline Bordeleau-Fréchette
présidente
Association culturelle de Grand'Mère

Paul-Émile Caron
maire de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup et
préfet, MRC de Maskinongé

Michel Clair
ministre des Transports et
député de Drummond

Michel Cloutier
vice-président
Nicolet Plastique ltée, Nicolet

Paul Désaulniers
président
Multigrade inc., Shawinigan

Guy Drouin
directeur
Sylvania Canada ltée

Yves L. Duhaime
ministre de l'Énergie et des Ressources et
député de Saint-Maurice

Claude Guérin
propriétaire
Hôtel Windsor, La Tuque

Gilles Lachance
président
Forano, Plessisville
(d'octobre 1983 à février 1984)

Jérôme Lampron
maire de Notre-Dame-du-Bon-Conseil et
préfet, MRC de Drummond

Liliane Marchand
présidente de l'exécutif
Commission scolaire Des Cheneaux

Normand Maurice
enseignant
Polyvalente Le Boisé, Victoriaville

Nicole Pageau
vice-présidente du Conseil d'administration
Cégep de Victoriaville

André Raiche
président
UPA-Nicolet

Jean Rivest
président
Forano, Plessisville
(de février à mai 1984)

Gilles Thibeault
président
CRD-04

Henri-Paul Trudel
président
Fédération des Caisses populaires Desjardins du Centre du Québec

Daniel Villeneuve
directeur général
Trust Royal, Trois-Rivières

Jean Villeneuve
directeur
Banque Royale du Canada, Trois-Rivières

Messieurs André St-Onge (du ministère de l'Énergie et des Ressources) et Richard Vadnais (du ministère des Transports) ont agi à titre d'agents de liaison du Comité ministériel auprès du Comité de coordination.

— Le Comité de gestion

Le Comité de gestion ou Comité administratif était composé de fonctionnaires régionaux d'organismes et de ministères concernés par la conférence. Sous l'autorité du Comité d'orientation, il était responsable de la réalisation de la préparation et de la réalisation technique du Sommet. Le Comité de gestion commença ses travaux dès juin 1982.

Il était formé d'un coordonnateur général assisté par divers coordonnateurs. Celui des contenus avait la responsabilité principale de réaliser les documents sur *L'état de la situation* et les cahiers de propositions d'engagements, de participer à l'élaboration de la problématique et de procéder au relevé des engagements tout en constituant un fichier. Le coordonnateur des invités a défini les critères de participation, envoyé les invitations et fait parvenir la documentation. Le coordonnateur du déroulement a participé à la définition de la thématique en préparant les documents, les règles de procédure et le programme de la conférence. Les coordonnateurs des communications ont élaboré la stratégie de communication et l'ont mise en application tout en assurant le maintien de relations étroites avec les médias avant et pendant le Sommet. Enfin, le coordonnateur à la logistique a planifié, mis en place et géré les opérations nécessaires à l'aménagement des lieux.

Composition du Comité de gestion:

Guy Julien
coordonnateur général du Comité de gestion et
délégué régional, OPDQ

Michel Camirand
coordonnateur du déroulement de la conférence et
secrétaire-trésorier du Comité de gestion,
directeur général, CRD-04

André Forest
coordonnateur des invités et
directeur, École québécoise du meuble de Victoriaville

Pierre-André Julien
coordonnateur du contenu et
directeur, Laboratoire en économie et gestion des
systèmes de petites dimensions, Université du
Québec à Trois-Rivières

Pierre-A. Manseau
coordonnateur des communications-partie sud de la
région 04 et
directeur régional, Communication-Québec à
Drummondville

André Provencher
coordonnateur de la logistique et
directeur régional, Radio-Québec

Lucie Ranger
coordonnatrice des communications-partie nord de la
région 04 et
directrice régionale, Communication-Québec à Trois-Rivières

— Le Secrétariat permanent des conférences socio-économiques

Parce que le Secrétariat permanent des conférences socio-économiques a acquis une expérience reconnue dans l'organisation des conférences socio-économiques, les organisateurs du Sommet économique de la région 04 ont souhaité que le Secrétariat joue auprès d'eux un rôle de conseiller et de soutien lors des différentes étapes du processus devant conduire à la tenue de cette conférence de trois jours à la mi-mai 1983. Ce rôle de conseiller et de soutien a été assumé par monsieur Normand Thériault qui avait également la responsabilité, à Québec, de la coordination des engagements gouvernementaux.

B) Les étapes préparatoires: la concertation et la solidarité régionales

— Les grands axes directeurs

Ce Sommet a reposé sur deux grands axes directeurs: l'autonomie régionale et la solidarité régionale. L'autonomie s'exprimait par cette responsabilité première des agents du milieu de déterminer eux-mêmes les grands enjeux de ce Sommet socio-économique; la solidarité s'incarnait dans cette volonté des agents de définir ensemble les actions à entreprendre pour favoriser le développement régional. Le Sommet a donné lieu à trois étapes préparatoires à son déroulement proprement dit.

— Les forums sous-régionaux: la phase de concertation

Quatre grandes phases avaient été prévues pour couvrir la situation économique de la région et pour dégager des propositions d'action que l'on voulait voir abordées par les décideurs à la table du Sommet. Cette première phase de consultation (celle des forums) a permis aux intervenants de chacune des neuf municipalités régionales de comté (MRC) de faire valoir leurs points de vue sur la situation de leur milieu, de dégager des perspectives d'avenir et d'identifier les projets dont l'impact serait significatif pour le développement de leur zone d'appartenance.

Près de 2 000 personnes ont participé aux neuf forums régionaux desquels sont ressorties 363 résolutions. Des chiffres, certes absolus, mais en soi révélateurs d'une intense participation du milieu durant cette phase de consultation qui s'est déroulée du 26 novembre au 15 décembre 1982 et dont voici le détail:

MRC	Dates	Responsables
MRC du Centre de la Mauricie	3 décembre 1982	Jean Drouin
MRC du Haut-Saint-Maurice	5 décembre 1982	Laurier Thibault
MRC de Mékinac	12 décembre 1982	Jules Paquin
MRC de Francheville	11 décembre 1982	Maude Petit
MRC de Maskinongé	2 décembre 1982	Paul-Émile Caron
MRC de Nicolet-Yamaska	11 décembre 1982	Réal Lambert
MRC de Bécancour	4 décembre 1982	Maurice Richard
MRC de Drummond	26 et 27 novembre 1982	Georges Nïdjam
MRC d'Arthabaska	13 et 14 décembre 1982	Raynald Gonthier

Il y avait longtemps que l'on n'avait observé une telle mobilisation dans chacun des coins de la région. Malgré le peu de temps à leur disposition, les principaux partenaires économiques de chacune des MRC (avec l'appui du CRD-04) ont réussi à organiser une réflexion intense qui devait donner l'élan définitif aux autres phases de la préparation du Sommet économique de la région 04.

Ce désir de s'impliquer, cette participation intense n'étaient pas entachés d'un optimisme béat. Partout, on a senti beaucoup de lucidité chez les intervenants. Bref, on a constaté que ça allait mal dans notre région, que ça n'était pas dû strictement à la crise économique et on était tous conscients que le Sommet ne réglerait rien à court terme. Cependant, personne ne voulait laisser à d'autres le soin de prendre des décisions à sa place et la majorité des participants croyait qu'il importait de créer des consensus, d'établir des concertations, des priorités, de dégager de nouvelles avenues de solutions et de s'entendre sur des propositions d'action fondamentales pour la région et pour chaque MRC. Les 363 résolutions qui sont ressorties de ces discussions en témoignent éloquemment.

Parmi les sujets qui sont revenus le plus souvent lors de ces forums, on retrouvait l'agriculture et l'agro-industrie, le commerce, le tourisme, l'aménagement, la qualité de vie, la formation, l'éducation, les relations de travail, la mise en marché, l'approvisionnement en matières premières, l'exploitation des forêts et le reboisement, la sous-traitance, la productivité, l'assainissement des eaux, l'entrepreneurship, les pâtes et papier, l'industrie du bois de sciage, la récupération et les nouvelles technologies.

— Les tables sectorielles: la phase de concertation

La deuxième phase de préparation au Sommet consistait à approfondir différents thèmes privilégiés par le Comité d'orientation et qui découlaient en grande partie des discussions des forums régionaux (l'étape précédente). Les invités à ces tables sectorielles de concertation ont été identifiés en fonction de leur intérêt direct et de leur participation active dans chacun des domaines abordés et ils provenaient de tous les secteurs économiques de la région. Ils devaient se réunir de deux à quatre fois pour approfondir les thèmes.

Douze thèmes marquants pour notre économie régionale ont donné lieu à la tenue d'autant de tables sectorielles de concertation:

l'industrie de la forêt,
l'agro-alimentaire,
le développement industriel et l'entrepreneurship,
le développement socio-communautaire,
la sous-traitance et la politique d'achat,
la gestion des ressources humaines,
l'innovation technologique,
le tourisme,
le commerce international,
la jeunesse et l'économie,
les industries culturelles,
le fonds de compensation Laprade.

Ces travaux se sont déroulés durant deux mois, soit en janvier et février 1983, et ils ont réuni environ 150 spécialistes de la région.

— Le Colloque préparatoire: la synthèse et la faisabilité

Les propositions d'engagement de même que les recommandations formelles sur lesquelles les participants à chacun des forums et des tables s'étaient entendus ont été acheminées aux différents ateliers du Colloque préparatoire au Sommet. Monsieur Jean-Paul Lamy présida ce Colloque de synthèse.

Ainsi, le 15 avril 1983, à Drummondville, cinq représentants de chaque forum et de chaque table se sont réunis avec le Comité d'orientation du Sommet, des gérants de siège et une trentaine d'invités spéciaux, soit plus de 150 personnes, pour travailler en ateliers et transformer les propositions sous forme d'engagements en établissant des consensus sur leur faisabilité et la formulation précise de chacune.

À même un document de travail étoffé et un ordre du jour chargé, les travaux en ateliers ont permis l'élaboration du cahier de propositions d'engagement (de même que des recommandations) qui a constitué le plan de travail des travaux du Sommet de mai 1983.

De plus, avant le Sommet, les gérants de siège ont dû retourner devant leur(s) association(s) pour s'assurer de l'appui de leurs membres et préciser les engagements dont ils acceptaient d'être maîtres d'oeuvre ou partenaires.

C) Le Sommet économique

Le Sommet pouvait avoir lieu suite à près d'un an de travail. La population avait été informée systématiquement par les médias des différentes étapes et attendait de voir les premiers résultats. Mais qui allait la représenter?

— Les catégories d'invités au Sommet

Le succès d'un Sommet économique repose sur la qualité de la représentativité des participants et sur leur capacité d'agir et de prendre des décisions. Les personnes invitées au Sommet ont été regroupées en quatre catégories, soit les gérants de siège, les participants, les conseillers et les observateurs. Le choix des invités s'est fait selon une série de critères bien définis.

Ainsi, le « gérant de siège » était la personne officielle désignée par un ou des organismes pour parler en son ou en leur nom. Elle gérait le droit de parole des participants durant le déroulement du Sommet.

Les « participants » étaient les personnes officiellement désignées par un organisme ou une entreprise pour parler en son nom avec l'autorisation du gérant de siège. En fait, l'invité-participant pouvait, à la demande du gérant de siège, prendre place à la table des délibérations.

Le « conseiller » était une personne choisie par le gérant de siège pour l'assister. Généralement, le conseiller n'avait pas le droit de parole. Mais très exceptionnellement et avec l'accord du président du Sommet, il pouvait prendre la parole sur un sujet spécifique. Dans ces circonstances, le gérant-participant devait céder son siège à son conseiller.

Les « observateurs » étaient des personnes dont les intérêts étaient liés aux thèmes du Sommet. Ces invités avaient accès à la salle où se tenaient les délibérations mais n'avaient pas le droit de parole.

Contrairement à un colloque qui viserait à informer le plus grand nombre possible de participants, le Sommet économique regroupait des représentants de divers organismes liés spécifiquement aux objectifs de l'opération. Ces personnes élues devaient pouvoir engager l'organisme qu'elles représentaient dans un programme d'action qu'elles établiraient ensemble par concertation et, dans certains cas, par négociation.

La proportionnalité entre les groupes socio-économiques et les différentes zones du territoire devait également faire l'objet d'une grande préoccupation. Il fallait viser à obtenir un équilibre entre les différentes délégations et les sous-régions.

Pour leur part, les observateurs étaient déterminés par un comité ad hoc en fonction des intérêts liés aux thèmes du Sommet. Cette catégorie d'invités était essentiellement réservée aux organismes non participants.

En plus de ces critères d'ordre général, le choix des invités au Sommet économique de la région 04 s'est fait selon quatre critères de nature plus spécifique.

Dans le cas des délégués de l'industrie, les invités représentaient à la fois la PME et la grande entreprise. Dans le cas de la délégation syndicale, le nombre d'invités était proportionnel au nombre total de membres de chacune des principales centrales présentes dans la région. En ce qui a trait à la représentation du monde agricole, les deux régions agricoles (11 et 04) étaient représentées mais un seul siège était réservé pour les deux régions. Enfin, dans le cas de la délégation du monde municipal, les gérants de siège provenaient des quatre MRC les plus populeuses et représentaient également les autres MRC.

Les représentants de l'État furent les ministres des Finances, de l'Énergie et des Ressources, des Transports et le ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional; ils obtenaient quatre sièges à la table des délibérations. Ils étaient accompagnés de 10 participants et conseillers.

Le monde des affaires, représenté par l'Association des manufacturiers canadiens, le Centre des dirigeants d'entreprises, le Groupement québécois d'entreprises et les Chambres de commerce, occupait également quatre sièges et réunissait 12 participants et conseillers.

Dans le cas des organismes de travailleurs, comprenant la FTQ, la CSN, la CSD et la CEQ, quatre gérants de siège et 12 participants et conseillers ont été invités. Seule la CEQ a décliné l'invitation.

Les organismes de l'éducation, les associations de consommateurs, les coopératives, le CRD (également porte-parole du CRC , de l'ATR et des deux CRL) et les jeunes représentant le monde socio-économique eurent cinq sièges et le nombre de participants et conseillers fut établi à vingt.

Quant au monde municipal, chaque MRC avait son représentant et les quatre plus populeuses occupaient en plus un siège à la table. Enfin, le monde de la finance et les producteurs agricoles avaient chacun un siège et le nombre de leurs participants et conseillers fut fixé, respectivement, à trois et quatre personnes.

— Le déroulement du Sommet

Le Sommet s'est tenu à Trois-Rivières les 15, 16 et 17 mai 1983. Il a réuni pendant ces deux jours et demi plus de 300 personnes sans compter les techniciens en télévision et les représentants des journaux locaux et nationaux, des postes de radio et de télévision.

L'ouverture eut lieu le dimanche 15 mai avec le discours du président du Sommet et président du Comité d'orientation, monsieur Jean-Paul Lamy, et les directives du président des délibérations, monsieur Roger Richard. Cela fut suivi d'un exposé de chacun des 24 gérants de siège. Le tout fut enregistré et diffusé en direct par la station régionale de Radio-Québec (Trois-Rivières).

La deuxième journée, le lundi 16 mai, les discussions commencèrent. Le président des délibérations rappelait la proposition d'engagement à discuter, appelait les gérants de siège, ou un représentant plus au fait du sujet, qui avaient déjà donné leur nom pour intervenir et qui donnaient leur opinion. S'il restait un peu de temps, d'autres gérants pouvaient intervenir. Le président veillait à ce que la proposition soit votée, que le ou les maîtres d'oeuvre soient désignés, que les partenaires soient aussi identifiés et qu'un début d'échéancier soit accepté.

Les propositions d'engagement des industries culturelles, de l'agro-alimentaire, de la forêt et de la gestion des ressources humaines furent discutées au cours de cette seconde journée.

Durant la troisième journée, les délibérations se poursuivirent sur les thèmes des industries socio-communautaires, de l'entrepreneurship, du tourisme et de la technologie et de la recherche. Elle se termina avec les deux propositions spéciale sur la compensation de Laprade et sur le Comité du suivi. Enfin, les recommandations furent adoptées en bloc pour étude au Comité du suivi.

En tout, 29 engagements de même que 29 recommandations furent adoptés.

Enfin, le Sommet se termina par un mot de chacun des gérants de siège pour commenter ces trois journées et par un dernier discours du président du Sommet.

— Le Comité du suivi

Voici la composition du Comité du suivi qui fut mis sur pied à la suite du Sommet:

Gilles Thibeault
président, CRD-04 et
président du Comité du suivi

Nicole Pageau
coordonnatrice du Comité du suivi

Jean-Claude Beaumier
MRC de Francheville

Suzanne Blouin
Association des consommateurs

Gilles Chagnon
Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

Denis Côté
Fédération des Caisses populaires Desjardins — Centre du Québec

Roger Deslauriers
Confédération des syndicats nationaux (CSN)

Lucille Duchesne
Centre des dirigeants d'entreprises (CDE)

Jean-Claude Dufresne
Centrale des syndicats démocratiques (CSD)

Édouard Gagnon
Fédération des travailleurs du Québec (FTQ)

Ginette Genois
Centre de relèvement et d'information sociale (CRIS)

Dominique Grenier
MRC du Centre de la Mauricie

Reynald Laquerre
SODEQ — Centre du Québec

Gaétan Leblond
Association des locataires des Bois-Francs

Pierre Lemaire
MRC de Drummond

Roger Morrissette
Association des manufacturiers canadiens (AMC)

Paul-Eugène Nolet
Chambres de commerce

Monique Provost
Le Pont (Centre de formation et d'information pour les femmes)

André Raiche
Fédération de l'UPA — Nicolet

André St-Onge
Gouvernement du Québec (Énergie et Ressources)

Denis St-Pierre
MRC d'Arthabaska

Richard Vadnais
Gouvernement du Québec (Transports)

Annexe II

Les invités au Sommet

A) Les gérants de siège

— Le gouvernement du Québec

Michel Clair
ministre des Transports

Yves L. Duhaime
ministre de l'Énergie et des Ressources

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

Jacques Parizeau
ministre des Finances

— Le monde des affaires

i) Association des manufacturiers canadiens (AMC)

Germain Lavigne
président
CIL

ii) Centre des dirigeants d'entreprises (CDE)

Lucille Duchesne
directrice du personnel
Duchesne & Fils

iii) Groupement québécois d'entreprises (GQE)

Richard Bourbeau
vice-président
Venmar

iv) Chambres de commerce

Paul-Eugène Nolet
président
Régionale des Chambres de commerce de la Mauricie

— Le monde de la finance

Reynald Laquerre
président du Conseil d'administration
SODEQ — Centre du Québec

— Le monde agricole

André Raiche
président
Fédération de l'UPA — Nicolet

— Le monde des travailleurs

i) Fédération des travailleurs du Québec (FTQ)

Édouard Gagnon
représentant de la FTQ, région 04

ii) Confédération des syndicats nationaux (CSN)

Roger Deslauriers
président du Conseil central
(Trois-Rivières)

iii) Centrale des syndicats démocratiques (CSD)

Adrien Blais
président
Syndicat démocratique des salariés de la Northern

— Le monde socio-économique

i) Les organismes de l'éducation

Gilles Chagnon
membre délégué du Conseil d'administration
Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

ii) Les associations de consommateurs

Claude Jobin
président
Association des consommateurs du Québec

iii) Conseil régional de développement — Région 04

Gilles Thibeault
président
CRD-04

iv) La coopération

Jean-Guy Morissette
directeur général
CLSC Suzor-Côté

Henri-Paul Trudel
président
Fédération des Caisses populaires Desjardins

v) La jeunesse

Mario Lefebvre
animateur communautaire

vi) Les groupes de femmes de la région 04

Christiane Bonfanti-Maire
porte-parole délégué

— Le monde municipal

i) MRC d'Arthabaska

Denis St-Pierre
maire de Victoriaville

ii) MRC du Centre de la Mauricie

Dominique Grenier
préfet

iii) MRC de Drummond

Jérôme Lampron
préfet

iv) MRC de Francheville

Gilles Beaudoin
préfet

— Le président du Sommet économique

Jean-Paul Lamy, c.a.
président
Samson, Bélair et Associés

— Le président des délibérations

Roger Richard
directeur du Service d'éducation aux adultes
Commission scolaire régionale des Bois-Francs

B) Les participants

— Le monde des affaires

i) Association des manufacturiers canadiens

Guy Côté
surintendant des relations industrielles
Consolidated Bathurst inc.
— Division Laurentides

Claude Dessureault
vice-président exécutif
Association des manufacturiers canadiens

Adrien Dubé
forestier de district
Consolidated Bathurst inc.
— Division Laurentides

Herman Fournier
Daveluyville Furniture ltd

Jean-Luc Gagnon
directeur du personnel
Société d'aluminium Reynolds Canada

Roger Marchand
directeur
Société d'aluminium Reynolds Canada

Guy Martin
directeur
CIP

Roger Morrissette
directeur de l'usine
Compagnie Norton

ii) Centre des dirigeants d'entreprises

Jean-Marc Binette
président et directeur général
Les Magasins Korvette ltée

Charles D'Amour
président
Le Nouvelliste

André Éthier
président
Les Entreprises A. Éthier inc.

Marc Jacob
contrôleur
Les Breuvages Bégin ltée

Camille Lebon
président et directeur général
D.P.M. Thibault inc.

Réal Morin
directeur de la production des tissus
Celanese Canada inc.

Hermann Pelletier
vice-président des ressources humaines
Fédération des Caisses populaires Desjardins du Centre du Québec

Gilles Rheault
directeur du Service à la clientèle
Hydro-Québec

Lynn Veillette
directeur du Service à la clientèle
Bell Canada

iii) Groupement québécois d'entreprises

Jeannot Bourassa
président
Flexibulb inc.

Paul Désaulniers
président
Multigrade inc.

Maurice Desrosiers
directeur général
Imprimerie Arts graphiques

iv) Chambres de commerce

Robert Beaudry
président
Chambre de commerce de Trois-Rivières

Gabriel Cummings
président
Chambre de commerce de Bécancour

André Paquin, c.a.
président
Chambre de commerce du comté de Drummond

— Le monde de la finance

Réal Fortin
administrateur
SODEQ

Richard Lafrenière
directeur
Crédit industriel Desjardins

Claude Lampron
directeur
SODEQ — Centre du Québec

Robert Théoret
directeur
Roynat inc.

Jean Villeneuve
directeur
Banque Royale du Canada

— Le monde agricole

i) UPA — Mauricie

Claude Carignan

Michel Dessureault

André LeBordais
président
SODAM

René Richard
président
UPA — Mauricie

Léonard St-Yves
président
Syndicat des producteurs de bois

ii) UPA — Nicolet

Louise Dion

Jean-Marc Lavigne

Jacques Lavoie

Loïs Lemay
Syndicat des producteurs de bois (Nicolet)

Réjean St-Pierre

— Le monde des travailleurs

i) Fédération des travailleurs du Québec

André Alarie

Pierre Bellerive

Michel Blondin

Yvon Brunelle

Jean-Yves Caron

Denis Dubois
président du Conseil régional

Pierre Emond
FTQ — Construction

Carole Gingras-Larivière

Michel Jacob

France Laurendeau

Pierre Lavergne

André Leclerc

Jean Martin
SCTP

Marcel Parent

Robert Rajotte

Louise Samson

John Todd

ii) Confédération des syndicats nationaux

Christophe Auger

Peter Bakvis

Jean-Marc Châteauvert

Gilles Demers

Jacques Fleurent

Pierre Fournier

Marie-Claire Fréchette

Réjean Frigon

Gilles Lesage

Pierre Pellerin

Claude Rioux

Réal Vigneault

iii) Centrale des syndicats démocratiques

Michelle Danis

Ronald Desrochers

Jean-Claude Dufresne

Denis Giguère

Jean-Paul Hétu
président
CSD

Pierre-Yvon Ouellet

Renaud Poulin

Patrick Romaneski

— Le monde socio-économique

i) Les organismes de l'éducation

Jean-Marie Archambault
vice-recteur (Enseignement et recherche)
UQTR

Jean-Paul Croteau
directeur général
Commission scolaire régionale des Bois-Francs

Jean-Guy Farrier
directeur général
Cégep de Shawinigan

André Godin
président du Conseil
d'administration
Cégep de Trois-Rivières

Georges Jalbert
directeur général
Cégep de Victoriaville

Paul Laurin
doyen
Décanat des études avancées et
de la recherche
UQTR

Jacques Valade
directeur
Centre de recherche en pâtes
et papier
UQTR

ii) Les associations de consommateurs

Roberte Bastien
conseillère en formation
Centre Le Pont

Serge Charbonneau
président-directeur général
Récupération Maskinongé

Julien Fleurent
secrétaire du Conseil
d'administration
Cooprix

Claude Tessier
conseiller
Ville de Trois-Rivières

André Thibault
président
Centre communautaire de
Saint-François-d'Assise

iii) Le Conseil régional de développement — Région 04

André Bendwell
président
Bendwell et Associés ltée

Jules Corriveau
Laboratoire Thermyc Canada inc.

Gérard Gras
vice-président de l'UPA
Fédération-UPA

Gilles Gratton
SECAL

Jean-Marie Lafontaine
président
Corporation de développement
industriel du Centre de la Mauricie
(CODICEM)

Maurice Lavallée
président
Association touristique régionale

Claude-Henri Léveillé
président
Conseil régional des loisirs du
Centre du Québec

Claude Nadeau
directeur
Corporation de développement
économique des Bois-Francs inc.

Gilles Pouliot
administrateur
Conseil régional de
développement

Germaine Proulx
présidente
Conseil régional de la culture

Laurier Thibault
président
Conseil de développement de la Haute-Mauricie

André Trahan
président
Conseil des loisirs de la Mauricie

iv) La coopération

Julien Forcier
metteur en scène

Ginette Genois
animatrice communautaire
CRIS (Centre de relèvement et d'information sociale)

André Joyal
économiste
Département d'administration et d'économique
UQTR

André Lecomte
président
Coopérative régionale des consommateurs
du grand Trois-Rivières

Michel Lemire
vice-président
Coopérative fédérée du Québec

Richard Leroux
animateur communautaire
ACEF

Normand Maurice
président
Récupération des Bois-Francs

Denis Nault
président
Coopérative forestière du Bas-Saint-Maurice

Robert O'Farrell
directeur général
Fédération des Caisses populaires Desjardins

André René
directeur
Caisse populaire Desjardins (Victoriaville)

v) La jeunesse

Johanne Fréchette
animatrice communautaire
Concertation-Jeunesse inc.

Gaétan Leblond
animateur communautaire
Association des locataires des Bois-Francs

Nicole Pageau
conseillère

Serge Paquin
animateur communautaire
Concertation-Jeunesse inc.

Jean-René du Sablon
animateur communautaire
Alternative-Jeunesse

vi) Les groupes de femmes de la région 04

Marielle Ferland
animatrice communautaire

Christine Goyette
animatrice communautaire

Gisèle Poliquin
animatrice communautaire

— Le monde municipal

i) MRC d'Arthabaska

Réal Crête
maire de Saint-Rémi de Tingwick et préfet, MRC d'Arthabaska

Jean-Louis Fradette
maire de Plessisville

Maurice Richard
maire de Bécancour

ii) MRC du Centre de la Mauricie

Marcel Bournival
maire de Charette et préfet suppléant, MRC du Centre de la Mauricie

François Dumoulin
ingénieur forestier

Gilles Paquin
maire, Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban et préfet, MRC de Mékinac

Guy Veilleux
maire de la Haute-Mauricie et préfet suppléant, MRC du Haut-Saint-Maurice

iii) MRC de Drummond

Philippe Bernier
maire de Drummondville

Rodrigue Duguay
maire de Nicolet

Marcel Joyal
conseiller, Ville de Drummondville

Réal Lambert
maire de Sainte-Perpétue et préfet, MRC de Nicolet/Yamaska

iv) MRC de Francheville

Jean-Claude Beaumier
maire du Cap-de-la-Madeleine

Paul-Émile Caron
maire de Louiseville et préfet, MRC de Maskinongé

Mario Côté
directeur général
Chambre de commerce

François La Haye
régisseur culturel
Ville de Trois-Rivières

André Levasseur
maire de Saint-Louis-de-France

Marcel P. Marchand
préfet adjoint, MRC de Francheville

Jean-Paul Pépin
commissaire industriel

— Le gouvernement du Québec

i) Ministres

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Raynald Fréchette
ministre du Travail

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Pierre Marois
ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu

ii) Secrétariat permanent des conférences socio-économiques

Gilles Châtillon
directeur général

Normand Thériault

iii) Ministère du Commerce extérieur

Claude Simard

iv) Ministère de l'Énergie et des Ressources

Jacques Caron
Fernand Côté
Claude Descôteaux
Pierre Duhamel
Gaston Héroux
Pierre R. Lachance
Roger Lafrance
Noël Lamy
Yvan Martin
Maxime Plamondon
Rita Poulin
Luc Roy
Maurice Roy
Raymond Roy
André St-Onge

v) Ministère de l'Environnement

Robert Boisvert
Jean-Claude Déry

vi) Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Jules Lemay

vii) Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

François Guibert

viii) Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu

André Fortin
directeur aux communications

ix) Ministère de la Science et de la Technologie

Bernard Montpetit

x) Ministère des Transports

Marie-Lyne Éthier
Jean-Pierre Gauvreau
Martin Girard

xi) Ministère du Travail

Roland Doucet
Denis Gaudreault

xii) Ministère du Travail, de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu

Diane Duval
Robert Jasmin

xiii) Office de planification et de développement du Québec

Robin D'Anjou
Jacques Gagnon

xiv) Secrétariat à l'Aménagement et au Développement régional

Lionel Robert

xv) Société d'habitation du Québec

René Dionne

C) Les observateurs

— Association des manufacturiers canadiens

Gérard Belhumeur
directeur
Consolidated Bathurst inc.
Division Laurentides

Alberto Biscaro
S.K.W. Canada

Serge Bisson
directeur du personnel et de la sécurité
Norton

Gilles Gagné
gérant d'usine
Division tuyauterie
Canron inc.

Jean-René Longpré
directeur du personnel et du service d'administration
CIL

Réjean Marchand
directeur, Service des ventes
Société Aluminium Reynolds Canada

Frank McGravie
directeur d'usine
Société d'électrolyse et chimie
Alcan ltée

Ross Scherrer
directeur du personnel et des relations publiques
Kruger inc.

— Centre des dirigeants d'entreprises

Michel Hamel
directeur de la production
Sylvania Canada ltée

Jacques Ouellet
directeur des finances
Télévision St-Maurice inc.

— Conseil régional de développement — Région 04

Marc Boivin
commissaire industriel
Conseil de développement de la Haute-Mauricie

— Conseil régional de développement de Lanaudière

Jean-Luc Bélanger
administrateur

François Des Rosiers
administrateur

Paulin Dumas
directeur général, CRD de Lanaudière

Roland Granger
Fédération des Caisses populaires Desjardins de Lanaudière

John Redmond
membre du Conseil d'aministration et du Conseil exécutif
CRD de Lanaudière

— Députés provinciaux de la région

Jacques Baril
député d'Arthabaska

Yves Beaumier
député de Nicolet

Marcel Gagnon
député de Champlain

Jean-Pierre Jolivet
député de Laviolette

Yvon Picotte
député de Maskinongé

Denis Vaugeois
député de Trois-Rivières

— Membres du Comité d'orientation

Céline Bordeleau-Fréchette
présidente
Association culturelle de Grand'Mère

Michel Cloutier
vice-président
Nicolet Plastique ltée

Guy Drouin
directeur
Sylvania Canada ltée

Claude Guérin
propriétaire
Hôtel Windsor, La Tuque

Liliane Marchand
présidente de l'exécutif
Commission scolaire Des Cheneaux

— Présidents des tables sectorielles

Bernard Bergeron
directeur général
Commission scolaire Port-Royal

Claude Champigny

Jean Lafrenière
agent de développement industriel
Société du parc industriel du Centre du Québec (SPICQ)

Jacques Lefebvre
président
Massicotte et Arcand inc.

Yvon Robillard
directeur adjoint de l'éducation aux adultes
Commission scolaire régionale de Drummondville

— Présidents de forums

Maude Petit
présidente
Chambre de commerce du Cap

Pierre Thibault
directeur
Centre d'emploi et d'immigration Canada

— Gouvernement fédéral

Yves Arseneault
économiste
Agriculture Canada

Roger Doucet
superviseur de district
Société du crédit agricole

Claude Lortie
administrateur
ministère de l'Expansion économique régionale

Simond Thiboutot
économiste
Agriculture Canada

— Observateurs « d'autres régions »

Louise Beaudry
attachée politique
Cabinet du vice-président de l'Assemblée nationale

Gilles Bergeron
coordonnateur du « contenu »
Sommet région 02 (Saguenay/Lac-Saint-Jean)

Michel Damphousse
délégué régional
OPDQ Saguenay/Lac-Saint-Jean

Pierre Deland
délégué régional
OPDQ Estrie

— Invités spéciaux

Jean Bonin
coordonnateur du Département de technologie du papier
Cégep de Trois-Rivières

Michel Bronsard
conseiller pédagogique en science humaine
Commission scolaire régionale des Vieilles-Forges

Jacques Carrier

Laurent Dubois
conseiller pédagogique en français et en science humaine
Commission scolaire régionale des Bois-Francs

Louis-Emond Hamelin
recteur
Université du Québec à Trois-Rivières

Yvan Morin
directeur général
Cégep de Drummond

Claude Roy
directeur général
Association provinciale des industries du bois ouvré du Québec

Annexe III

La réalisation du Sommet

Le Comité ministériel, le Comité d'orientation et le Comité de gestion dont il est fait état dans l'Annexe I ont principalement contribué à la préparation et à la réalisation du Sommet économique de la région 04.

Par ailleurs, la responsabilité du contenu reposait aussi sur un Comité du contenu et sur l'équipe de travail chargée de la recherche et de la rédaction du rapport sur « L'état de la situation » (Partie I).

Comité du contenu

Pierre-André Julien
directeur, Laboratoire en économie et gestion
des systèmes de petites dimensions
Université du Québec à Trois-Rivières
coordonnateur du Comité du contenu

Jules Bergeron
économiste régional
ministère du Travail, de la
Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu

Yves Cartier
attaché d'administration
Office de planification et de développement du Québec

Jean Cermakian
chef de la Section de géographie
Département des sciences humaines
Université du Québec à Trois-Rivières

Normand Cloutier
directeur régional
ministère du Travail, de la Main-d'oeuvre et
de la Sécurité du revenu

Claude P. Côté
directeur des projets spéciaux
Office de planification et de développement du Québec

Louise Dion
agronome
Union des producteurs agricoles-Nicolet

Reynald Gonthier
délégué régional
ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Gérard Labossière
directeur régional
Hydro-Québec

Roger Lafrance
administrateur régional
ministère de l'Énergie et des Ressources

Ram Lakshmanan
directeur du module
Département d'ingénierie
Université du Québec à Trois-Rivières

Claude Lampron
directeur régional
SODEQ — Centre du Québec

Jean Morasse
agent de recherche
Conseil régional de développement — Région 04

Georges Nijdam
coordonnateur
Conseil économique régional de Drummondville

Claude Rivard
conseiller en gestion financière
Bergeron, Rivard & Associés

Pierre-Paul Sénéchal
responsable des dossiers-contenus
Secrétariat permanent des
conférences socio-économiques

Normand Thériault
conseiller au Sommet de la région 04
Secrétariat permanent des
conférences socio-économiques

« L'état de la situation »

La recherche et la rédaction ont été réalisées par:

Pierre-André Julien
directeur
Laboratoire en économie et gestion
des systèmes de petites dimensions
Université du Québec à Trois-Rivières

Louis Hébert
agent de recherche
Laboratoire en économie et gestion
des systèmes de petites dimensions
Université du Québec à Trois-Rivières

Ont aussi collaboré à certaines parties de ce document:

Gérard Alain
Office de planification et de développement du Québec

André Archer
professeur
Laboratoire en économie et gestion
des systèmes de petites dimensions
Université du Québec à Trois-Rivières

Hassine Benjamia
Office de planification et de développement du Québec

Jules Bergeron
ministère du Travail, de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu

Normand Brouillette
professeur, Section de géographie
Université du Québec à Trois-Rivières

Yves Cartier
Office de planification et de développement du Québec

Jean Cermakian
professeur, Section de géographie
Université du Québec à Trois-Rivières

Claude P. Côté
directeur intérimaire
Office de planification et de développement du Québec

Carole Doucet
auxiliaire de recherche
Laboratoire en économie et gestion
des systèmes de petites dimensions
Université du Québec à Trois-Rivières

Bruno Fabi
professeur
Laboratoire en économie et gestion
des systèmes de petites dimensions
Université du Québec à Trois-Rivières

André Joyal
professeur
Laboratoire en économie et gestion
des systèmes de petites dimensions
Université du Québec à Trois-Rivières

André Lachance
ministère de l'Énergie et des Ressources

Jean Lorrain
professeur
Laboratoire en économie et gestion
des systèmes de petites dimensions
Université du Québec à Trois-Rivières

François Thibeault
auxiliaire de recherche
Laboratoire en économie et gestion
des systèmes de petites dimensions
Université du Québec à Trois-Rivières

Secrétariat:

Marie-France Doucet et
Rina Tilkin
secrétaires
Université du Québec à Trois-Rivières

L'édition des documents

Claude Sirard
André Labrie

Annexe IV

Les documents des conférences socio-économiques du Québec

En vente aux bureaux de l'Éditeur officiel du Québec

1. *1-Le travail, Point de vue sur notre réalité*, Le Sommet économique du Québec, Pointe-au-Pic, mai 1977. 1,25$

2. *2-L'économie, Point de vue sur notre réalité (une synthèse)*, Le Sommet économique du Québec, Pointe-au-Pic, mai 1977. (épuisé)

3. *3-L'économie, Document de référence: bilan et perspective (étude analytique)*, Le Sommet économique du Québec, Pointe-au-Pic, mai 1977. (épuisé)

4. *4-Rapport, Le Sommet économique du Québec*, Pointe-au-Pic, mai 1977. 2,00$

5. *Le textile primaire. Pour des politiques et des mesures de stabilisation de l'industrie*, Les conférences socio-économiques, Drummondville, septembre 1977. 1,25$

6. *Le vêtement et la bonneterie, Pour des politiques de stabilisation de l'industrie*, Les conférences socio-économiques, Montréal, septembre 1977. (épuisé)

7. *La chaussure, Pour des politiques et des mesures de stabilisation de l'industrie*, Les conférences socio-économiques, Québec, septembre 1977. (épuisé)

8. *Le meuble, Pour des politiques et des mesures de stabilisation de l'industrie*, Les conférences socio-économiques, Victoriaville, septembre 1977. (épuisé)

9. *L'agro-alimentaire, Pour une stratégie de développement*, Les conférences socio-économiques, Québec, avril 1978. 2,00$

10. *L'agro-alimentaire, Rapport*, Les conférences socio-économiques, Québec, avril 1978. 2,00$

11. *Les pêches maritimes, Pour une stratégie quinquennale*, Les conférences socio-économiques, Gaspé, avril 1978. 2,00$

12. *Les pêches maritimes, Rapport*, Les conférences socio-économiques, Gaspé, avril 1978. 3,00$

13. *Réforme fiscale, 1-Fondements et principes, la revalorisation du pouvoir municipal*, La Conférence Québec-municipalités, Québec, juin 1978. 1,00$

14. *Réforme fiscale, 2-Le projet, la revalorisation du pouvoir municipal*, La Conférence Québec-municipalités, Québec, juin 1978. 1,00$

15. *Démocratie, 1-Mécanismes électoraux, la revalorisation du pouvoir municipal*, La Conférence Québec-municipalités, Québec, juin 1978. 1,00$

16. *Démocratie, 2-Mécanismes de décision, la revalorisation du pouvoir municipal*, La Conférence Québec-municipalités, Québec, juin 1978. 1,00$

17. *Décentralisation, Perspective communautaire nouvelle, 1-Vue d'ensemble, la revalorisation du pouvoir municipal*, La Conférence Québec-municipalités, Québec, juin 1978. (épuisé)

18. *Décentralisation, Perspective communautaire nouvelle, 2-Expériences étrangères, la revalorisation du pouvoir municipal*, La Conférence Québec-municipalités, Québec, juin 1978. (épuisé)

19. *La revalorisation du pouvoir municipal, Rapport*, La Conférence Québec-municipalités, Québec, juin 1978. 1,75$

20. *Le tourisme, Perspectives de relance*, Les conférences socio-économiques, Sherbrooke, octobre 1978. (épuisé)

21. *Le tourisme, Rapport*, Les conférences socio-économiques, Sherbrooke, octobre 1978. 3,75$

22. *Les industries culturelles, Hypothèses de développement*, Les conférences socio-économiques, Québec, décembre 1978. 1,50$

23. *Les industries culturelles, Rapport*, Les conférences socio-économiques, Québec, décembre 1978. 2,00$

24. *L'état de la situation socio-économique*, La Conférence au sommet de Montebello, mars 1979. 2,00$

25. *Le bilan des conférences socio-économiques, mai 1977 à décembre 1978*, La Conférence au sommet de Montebello, mars 1979. (épuisé)

26. *Rapport*, La Conférence au sommet de Montebello, mars 1979. 2,75$

27. *Agro-alimentaire, L'industrie céréalière, État de la situation*, Les conférences socio-économiques du Québec, octobre 1979. 2,00$

28. *Agro-alimentaire, La viande bovine, État de la situation*, Les conférences socio-économiques du Québec, novembre 1979. 2,00$

29. *Agro-alimentaire, La volaille et autres petits animaux d'élevage, État de la situation*, Les conférences socio-économiques du Québec, novembre 1979. 2,00$

30. *Agro-alimentaire, L'industrie céréalière, Rapport*, Les conférences socio-économiques du Québec, décembre 1979. 3,00$

31. *L'entreprise coopérative dans le développement économique, État de la situation*, Les conférences socio-économiques du Québec, janvier 1980. 2,00$

32. *Agro-alimentaire, La viande bovine, Rapport*, Les conférences socio-économiques du Québec, janvier 1980. 3,00$

33. *Agro-alimentaire, Les fruits et légumes et L'horticulture ornementale, État de la situation*, Les conférences socio-économiques du Québec, janvier 1980. 2,00$

34. *Agro-alimentaire, L'industrie laitière, État de la situation*, Les conférences socio-économiques du Québec, janvier 1980. 2,00$

35. *Agro-alimentaire, La volaille et autres petits animaux d'élevage, Rapport*, Les conférences socio-économiques du Québec, mars 1980. 3,00$

36. *La réflexion des universitaires, L'entreprise coopérative dans le développement économique du Québec, Colloque*, publié par le Secrétariat permanent des conférences socio-économiques du Québec, avril 1980. 5,00$

37. *L'entreprise coopérative dans le développement économique, Rapport,* Les conférences socio-économiques du Québec, avril 1980. 5,00$

38. *Agro-alimentaire, Les fruits et légumes et L'horticulture ornementale, Rapport,* Les conférences socio-économiques du Québec, juin 1980. 3,00$

39. *Agro-alimentaire, L'industrie laitière, Rapport,* Les conférences socio-économiques du Québec, juin 1980. 3,00$

40. *Le bilan des conférences socio-économiques du Québec, de mai 1977 à septembre 1980,* Québec, novembre 1980. 3,00$

41. *Le grand Montréal, Île de Montréal — Laval — Rive-Sud, pôle de développement et centre international, État de la situation,* Les conférences socio-économiques du Québec, février 1981. 3,00$

42. *Le grand Montréal, Île de Montréal — Laval — Rive-Sud, pôle de développement et centre international, Rapport,* Les conférences socio-économiques du Québec, mai 1981. 5,00$

43. *Colloque « Les jeunes et le travail », Rapport,* publié par le Secrétariat permanent des conférences socio-économiques du Québec, juin 1981. 5,00$

44. *Les compressions budgétaires dans les secteurs de l'éducation et des affaires sociales, Rapport,* Les conférences socio-économiques du Québec, août 1981. 4,00$

45. *L'intégration de la personne handicapée, État de la situation,* Les conférences socio-économiques du Québec, novembre 1981. 3,50$

46. *L'intégration de la personne handicapée, Rapport,* Les conférences socio-économiques du Québec, mars 1982. 9,95$

47. *L'état de la situation socio-économique, La conférence au sommet, Québec 1982,* Les conférences socio-économiques du Québec, mars 1982. 4,95$

48. *La conférence au sommet, Québec 1982, Rapport,* Les conférences socio-économiques du Québec, juin 1982. 9,95$

49. *Le vêtement, État de la situation,* Les conférences socio-économiques du Québec, avril 1983.*

50. *Le meuble, État de la situation,* Les conférences socio-économiques du Québec, mai 1983.*

51. *Le Québec et les communications, Un futur simple?,* document préparé par le ministère des Communications en vue de la Conférence des communications d'octobre 1983, deuxième trimestre 1983. 6,00$

52. *Les mines de fer, État de la situation*, Les conférences socio-économiques du Québec, deuxième trimestre 1983.*

53. *La grande région de la capitale, Québec, État de la situation,* Les conférences socio-économiques du Québec, août 1983. 4,95$

54. *Le bilan des conférences socio-économiques, de novembre 1979 à mai 1983,* publié par le Secrétariat permanent des conférences socio-économiques du Québec, septembre 1983. 8,95$

55. *La récupération et le recyclage du papier et du verre, État de la situation,* Les conférences socio-économiques du Québec, octobre 1983. 4,95$

56. *La révolution informatique: subir ou choisir, État de la situation,* Les conférences socio-économiques du Québec, novembre 1983.*

57. *La Conférence sur les communications, Rapport,* Les conférences socio-économiques du Québec, mars 1984. 12,95$

58. *Le Québec dans le monde, État de la situation, Document de travail,* Les conférences socio-économiques du Québec, mai 1984.*

* Documents disponibles au Secrétariat permanent des conférences socio-économiques du Québec.

Achevé d'imprimer au Québec
Octobre 1984

Composition typographique et montage: PCT Composition Inc.

Impression: Les Éditions Marquis Ltée